QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12018 – SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1983

Légère augmentation du chômage en août

LIRE PAGE 40



3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Menaces iraniennes

L'Iran, par la voix de son premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a vivement réagi au prêt par la France à l'Irak de cinq Super-Étendard, dont la livraison est imminente. Il se trouve qu'elle coïncide à quelques jours près, avec le troisième anniversaire de la guerre du Golfe, ce qui ne pouvait qu'accroître l'exaspération de Téhéran. « Les Français seront punis pour ce genre d'hostilité. La France recevra une réponse à la suite de cette agression. La révolution islamique est capable d'infliger de rudes coups à la France et à tous ceux qui appuient Saddam (le président irakien) comme elle a coupé les mains des États-Unis en Iran », a déclaré le chef du gouvernement.

L'avertissement est clair, et l'on peut imaginer que les attentats contre l'ambassade de France à Téhéran et d'autres intérêts français vont se poursuivre, voire s'intensifier. Les relations entre les deux pays avaient commencé de se dégrader au temps de M. Giscard d'Estaing, lorsque, après une brève lune de miel née de l'hospitalité accordée à l'imam Khomeiny à Neauphle-le-Château, la France avait condamné les excès de la révolution et accueilli — au nom des droits de l'homme — des opposants pourchassés par le nouveau régime.

La plupart de ceux-ci avaient intérêt à envenimer les choses. Peut-être les autorités françaises ont-elles trop tardé à faire respecter l'obligation de réserve qu'impose l'asile politique, mais c'est l'engagement de plus en plus net de la France aux côtés de Bagdad qui a créé l'irrémédiable.

Il est vrai que le régime islamique s'était livré à des provocations contre Bagdad, mais il n'empêche que c'est l'Irak qui, après avoir officiellement dénoncé les accords d'Alger de 1975 sur la rectification des frontières, a envahi le territoire iranien le 20 septembre 1980. Sans doute le président Saddam Hussein a-t-il bénéficié à l'époque de la sympathie des puissances occidentales qui espéraient le voir renverser l'imam Khomeiny. Sans doute aussi l'Irak, depuis les revers subis par son armée au printemps 1982, est-il revenu sur ses prétentions, ramenant ses troupes sur les frontières internationales et proposant, en vain, un cessez-le-feu et des négociations.

Par un subtil engrenage, la France, contrairement aux États-Unis et aux puissances européennes, a été conduite à aller de plus en plus loin. Ayant considérablement investi en Irak depuis l'époque où M. Jacques Chirac était premier ministre, Paris pouvait craindre, en cas d'effondrement du régime baasiste de Bagdad, de perdre sa mise. Le fait est en tout cas que le gouvernement de gauche, redoutant qu'une victoire de l'imam Khomeiny ne provoque un déferlement islamique qui modifierait l'équilibre politique et confessionnel au Proche-Orient, a accepté d'aider militairement l'Irak, espérant amener ainsi Téhéran à négocier.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de l'affaire que cette aide s'accroisse en un moment où les États arabes du Golfe réduisaient la leur, en espérant, évidemment, sans trop le dire, inciter M. Saddam Hussein à se retirer pour favoriser un compromis. Compte tenu du poids historique de l'Iran dans cette région stratégique du monde et de la consolidation du régime de Téhéran, la sagesse politique n'aurait-elle pas dû pousser Paris à plus de prudence ?

(Lire page 3.)

Washington presse ses alliés en Amérique centrale de coordonner leur défense

Le Honduras serait au centre du dispositif contre la guérilla. Le Costa-Rica proclame sa « neutralité permanente »

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. – Les Etats-Unis mettent rapidement en place une impressionnante infrastructure militaire au Honduras et pressent leurs alliés ou sympathisants en Amérique centrale de coordonner, en liaison avec les forces américaines, leurs propres moyens de guerre. La visite dans la région, la semaine dernière, de M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, a donné un nouveau coup d'accélérateur aux projets de « *défense commune* ». Il s'agit, comme l'a rappelé le secrétaire, de lutter « *tous ensemble avec énergie contre le communisme international* ».

Le Honduras se trouve logiquement au centre de ce dispositif offensif. Il est entouré de tous les pays « troublés » de la région : le Guatemala, où l'armée n'en finit pas de réduire une guérilla qui s'appuie maintenant sur les masses indiennes majoritaires ; le Salvador, où les « *nouvelles tactiques* » recommandées par les Américains dans la lutte contre les insurgés du Front Farabundo Marti de libération nationale ont donné des résultats mais ne permettent pas à l'armée salvadorienne de prendre nettement le dessus sur la guérilla ; le Nicaragua, qui a reçu ces derniers mois une importante aide militaire de l'Union soviétique et des pays de l'Est, mais doit affronter, sur ses frontières du sud et du nord, des incursions de groupes armés encouragés ou financés par les Etats-Unis.

Les actions de ces groupes armés, que ce soit ceux de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.) au nord, ou des commandos du « commandant Zero » dans les jungles de la côte atlantique, au sud, n'ont manifestement pas, malgré quelques coups d'éclat, donné les résultats escomptés. Non seulement le régime sandiniste ne cède pas, mais il se radicalise chaque jour davantage et se prépare activement à faire face à des conflits armés de plus grande envergure.

Washington souhaite maintenant aller vite, selon les indications recueillies dans les milieux informés. Les Etats-Unis visent deux objectifs dans les six mois qui viennent : premièrement, bousculer les insurgés salvadoriens pour les contraindre à accepter les conditions d'un dialogue « *raisonnable* » avec les autorités salvadoriennes. Dans ce contexte, les premiers contacts établis par M. Richard Stone avec les délégués du Front Farabundo Marti ne seraient, dit-on, qu'un « *écran de fumée* », et l'on indique que le dirigeant salvadorien d'extrême droite M. Roberto D'Aubuisson aurait été informé qu'il n'avait rien à redouter de ces contacts : d'où son absence totale de réaction à l'amorce d'un dialogue direct avec les guérilleros.

Deuxièmement, il s'agit pour les Etats-Unis, d'ici à mars 1984, de « *neutraliser* » d'une façon ou d'une autre le Nicaragua sandiniste. Une solution « *négociée ou militaire* » du problème salvadorien permettrait évidemment d'exercer une pression encore plus forte sur le gouvernement de Managua. Dans cette perspective, le Honduras, le Salvador et le Guatemala sont nettement encouragés par Washington à réactiver le Conseil de défense centre-américain (Condeca) créé en décembre 1963 pour faire face « *à la menace cubaine* ».

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

M. Mitterrand veut reconquérir l'opinion en tenant le langage du réalisme

Le président de la République s'emploie à convaincre les Français que leur effort n'est pas consenti à fonds perdus

Le chef de l'État a-t-il vraiment le choix ? Au point de départ, il y a la défiance de l'opinion qui l'atteint dans sa fonction. Pour vaincre cet état d'esprit, il lui faut retrouver l'image d'un homme courageux et capable de prendre à bras le corps les difficultés de l'économie. De ce point de vue, sa prestation au cours de l'émission « l'Enjeu » est réussie. Mais elle ne peut pas, à elle seule, résoudre le problème, encore moins permettre de retourner durablement l'opinion en sa faveur.

Pour apparaître courageux et compétent, il faudra du temps à M. Mitterrand. Le temps nécessaire pour que l'économie prenne le chemin de la prospérité. Alors, et alors seulement, le chef de l'État pourra se prévaloir d'une attitude aujourd'hui impopulaire parce qu'elle consiste à expliquer aux Français pourquoi ils sont contraints à consentir de nouveaux efforts.

Et si, au lieu de la reprise, c'était, au bout du chemin, la récession ? Nul doute alors que la gauche serait balayée. C'est dire à quel point la stratégie du président de la République repose — le mot lui a échappé — sur un pari. Le pari que l'état de l'économie permettra au moins un assouplissement de la rigueur. Et cela dès 1985, c'est-à-dire à un an de l'échéance des élections législatives.

M. Mitterrand a désormais, comme l'ensemble des responsables politiques, les yeux fixés sur cette date, tant il est vrai qu'il continue de privilégier la politique. Les apparences sont certes trompeuses, dans la mesure où le sort des politiques dépend en grande partie de la gestion économique. Cette primauté accordée à la politique lui a d'ailleurs valu une réputation fâcheuse et injuste d'homme qui connaît peu l'économie. Le fait qu'il puisse en parler une heure et demie sans lasser son auditoire lui vaudrait-il une image d'expert, ce serait tout aussi injuste.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

La crédibilité d'une gestion de gauche

Quand il utilise, pour expliquer la crise, les thèmes vulgarisés par Jean-Jacques Servan-Schreiber ou par son prédécesseur à l'Élysée, qui a déclaré, dimanche dernier à Bandol, qu'il voulait « *faire entrer les Français pour longtemps dans le monde moderne* », le président de la République n'a guère de chance d'atteindre son objectif. Il ne faut pas attendre des idées à la mode plus que ce qu'elles peuvent donner.

C'est un fait que les technologies nouvelles apporteront de grands changements dans la société et, partant, dans la vie des individus qui la composent. Mais le discours politique qu'elles amènent est rarement convaincant, et les arguments qu'elles inspirent peuvent être le plus souvent retournés. La crise serait due au défaut d'adaptation à la nouvelle révolution industrielle. On pourrait répondre que les innovations en atténuent, au contraire, les effets par les investissements qu'elles suscitent et les courants d'échange qu'elles font naître.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 10.)

Le berger Andropov et la bergère Reagan

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a un an, après des semaines de tragédie, le canon se taisait à Beyrouth enfin réunifiée, des pourparlers s'engageaient pour l'évacuation simultanée du Liban par Israël et par la Syrie, et l'on se plaisait à relever les convergences entre le plan de Fès, approuvé par Damas et par l'O.L.P., et le plan Reagan.

Il y a un an, le Tchad était en paix, et François Mitterrand avait réussi à détendre les relations avec la Libye, devenues exécrables dans les derniers temps de son prédécesseur.

Il y a un an, l'U.R.S.S., dont la passivité durant l'invasion du Liban avait surpris, semblait paralysée, à l'image d'un secrétaire général dont il était clair qu'il ne demeurait en place, malgré son état, que parce que l'on n'avait pu s'entendre sur son successeur.

Il y a un an, la France voulait encore croire à la possibilité de décrocher le Nicaragua du bloc soviéto-cubain, et n'hésitait pas, à cette fin, à lui vendre quelques armes.

Le moins qu'on puisse dire est que rien, depuis lors, sur la scène internationale, ne s'est arrangé. Si : on a signé, à Madrid, un « document final » longtemps attendu, mais dont on serait surpris qu'il améliore beaucoup les rapports Est-Ouest.

Pour le reste, la guerre civile a repris au Liban et au Tchad, et la France s'y trouve impliquée au point que dix-sept de ses soldats ont été tués à Beyrouth. Les combats ont pris une telle extension en Amérique centrale que certains parlent, là aussi, de guerre civile généralisée. A Moscou, le nouveau numéro un a peut-être la main qui tremble et les reins malades, mais, comme l'a dit le chancelier Kohl après l'avoir rencontré, sa tête, elle, ne tremble pas. Ce vieux renard, au regard décidément peu « libéral », a donné une idée de son état d'esprit en disant au président de la Syrie : « *Nous devons maintenant rattraper les cinq années que nous avons perdues à la fin de l'époque Brejnev...* »

Est-ce à dire qu'il faille voir la « main de Moscou », capitale, pour Reagan, de l'« *empire du mal* », derrière tous ces feux qui s'allument aux quatre coins du monde ? Bien sûr que non, en ce sens que ni Kadhafi, ni le général Assad, ni Walid Joumblatt, ni même Castro ne sont de simples marionnettes manipulées par le Kremlin. Chacun a son ambition propre, et il leur est arrivé de se heurter plus ou moins durement à l'U.R.S.S., mais il se trouve qu'aujourd'hui ils ne peuvent rien faire sans elle puisque c'est d'elle qu'ils reçoivent la quasi-totalité de leurs armements. Si Andropov le voulait, il pourrait, comme l'ont fait jadis, dans des cas comparables, Staline, Khrouchtchev et Brejnev, freiner l'ardeur de ses protégés, sinon s'opposer carrément à leurs entreprises. Il ne le fait pas. Pourquoi ?

Certains, aux États-Unis ou en France, sont convaincus que l'U.R.S.S. a décidé une offensive tous azimuts. Mais qu'a-t-elle gagné au cours des dix dernières années à étendre sa sphère d'influence dans le tiers-monde ? Assister ces pays tous plus pauvres les uns que les autres lui coûte les yeux de la tête ; il lui faut en plus les aider, dans la plupart des cas — y compris par l'envoi de conseillers militaires et de combattants soviétiques, cubains, voire est-européens, — à faire face à des guérillas copieusement soutenues par les Etats-Unis, l'Union Sud-Africaine et *tutti quanti*.

Et s'il s'agissait tout simplement de la réponse du berger à la bergère ? Essayons de nous mettre un instant à la place d'Andropov. Que dirait-il à Reagan s'il lui ouvrait son cœur ? « Avec vos allures de justicier du Far-West, vous avez cru pouvoir : 1) nous pousser dans les cordes en intensifiant la course aux armements ; 2) installer tranquillement vos euromissiles ; 3) nous chasser du Proche-Orient et y établir durablement une hégémonie américano-israélienne.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Renoncements

M. Marchais nous l'avait dit : la dictature du prolétariat, c'est terminé, on y renonce.

M. Mitterrand nous l'a dit : la lutte des classes c'est de l'histoire — pas très ancienne, mais de l'histoire quand même. Consensus, consensus.

M. Delors veut nous convaincre que l'austérité c'est très bien.

Il aura fallu que la gauche accède au pouvoir pour qu'on en finisse avec quelques épouvantails et vieux démons. De quoi se plaignent encore les hommes de droite ?

BRUNO FRAPPAT.

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 18 septembre de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Chirac répondra aux questions d'André Passeron et Michel Tatu, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

L'ENSEIGNEMENT ET LE SENTIMENT NATIONAL

Notre histoire

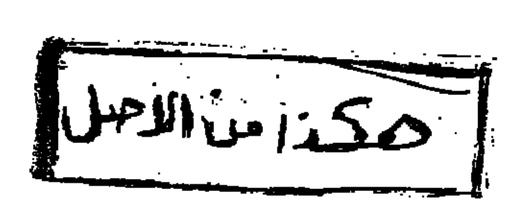
par GILBERT COMTE

Le ministre de l'éducation nationale vient de confier à M. Jacques Le Goff la présidence d'une commission permanente sur l'enseignement de l'histoire. Le chef de l'État s'était inquiété lors d'un récent conseil des ministres des insuffisances de cet enseignement.

Quelques commentaires abrupts formulés par le président de la République sur l'enseignement de l'histoire en France rouvrent un débat ancien, nécessaire, mais à coup sûr assez extravagant. A longueur d'année, Parisiens, provinciaux, envahissent en foules recueillies Versailles, les Invalides, la moindre tour féodale, n'importe quel château ou site un peu célèbre, dans une pieuse curiosité envers le passé national. Avec un beau mépris pour leur engouement, des professeurs présumés démocrates, c'est-à-dire sensibles aux convictions majoritaires, éliminent des programmes les héros et les princes, les batailles coupables, selon eux, de recouvrir le passé réel d'un vernis pittoresque mais fallacieux.

Les aventures de la Maintenon subtilement romancées par Françoise Chandernagor, l'austère *Louis XI* de Kendall, peuvent bien remporter, parmi d'autres biographies d'intrigants et de rois, des succès soutenus, tandis qu'une clientèle considérable dévore les revues spécialisées sur les mêmes sujets.

(Lire la suite page 14.)



idées

Le Monde

Un monde de conflits

L'Atlas stratégique, de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, dont rend compte Michel Tatu, met bien en évidence à quel point le monde dans lequel nous vivons est conflictuel. André Fontaine montre de son côté que l'U.R.S.S. fait flèche de tout bois pour répliquer à la pression américaine et imagine le langage que M. Andropov tiendrait à M. Reagan s'il lui parlait à cœur ouvert. Louis Leprince-Ringuet expose d'autre part ce qu'il appelle le point de vue des grands-parents, qui se souviennent des guerres d'hier, et se demande s'il est transmissible à la jeune génération.

Les grands-parents pour la paix

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET (*)

Est-il possible de transmettre son expérience verticalement, d'une génération à la suivante ? Est-il possible que soit ressenti aujourd'hui, par *des adolescents* de treize à vingt ans, un peu de ce qui fut vécu pendant des années, intensément, dramati*quement, par* les grands-parents lors des guerres : la vie dans le drame permanent, dans l'inquiétude, avec *la Gestapo*, la déportation, les morts de la guerre, les bombardements, les restrictions quotidiennes ? Les *jeunes* voient des films, mais ils sont saturés de scènes de terreur et de violence projetées sur *les écrans et ne réagissent* plus en profondeur. Ecouter les vieux ? La guerre les a marqués – on *les laisse parler, un* peu, mais ils ont tendance à radoter, – c'est normal chez les vieillards. On sourit gentiment *(pas toujours)* et l'on s'en va à ses préoccupations et à ses amours du moment.

On *a bien* ressenti cette cassure en 1968. Jamais les étudiants n'auraient traité de C.R.S.-S.S. les paisibles policiers qui recevaient *sans* broncher les pavés et qui, parfois, chargeaient avec des grenades lacrymogènes, évitant *l'effusion de sang*, s'ils avaient eu la moindre notion des méthodes et de l'action des S.S. pendant la dernière guerre.

Il n'est pas facile non plus, pour un adulte ayant vécu des périodes de gêne et de souffrances, de se mettre *à la place des plus jeunes*, ces enfants gâtés du progrès matériel, qui n'ont pas connu la faim, l'épreuve *âpre et durable, qui ont à leur* disposition toutes les possibilités de la super technologie moderne, et dont les *aspirations et les pensées* sont très étrangères à celles des générations précédentes.

*La paix ? Quel sentiment de déli*vrance merveilleuse lorsqu'elle fut perceptible en 1918 et en 1945. J'ai vécu intensément *ces deux périodes* de notre histoire car je suis devenu un arrière-grand-père, et j'avais dix-sept ans, l'âge des réactions les plus vibrantes, le 11 novembre 1918. Les mots ne pourront jamais *décrire cette prodigieuse* lame de fond qui déferla dans Paris et partout ailleurs, porteuse d'une joie, d'une espérance immenses, *d'un sentiment* de libération, de fraternité heureuse, avec une intensité intérieure incommunicable.

La paix : tout récemment, *pendant* une de nos soirées de vacances, nous pouvions revivre ces moments inoubliables de la *libération de Paris* en 1944, Pierre Schaeffer donnant à tous les curés, le 24 août, l'ordre de faire sonner *les cloches des églises*, et ce grand carillon, répandu sur la ville entière, annonçant la fin du drame et *le début prochain d'une* ère nouvelle de réconciliation. C'est ainsi que l'Europe a commencé sa construction : réconcilier *les hommes* des nations belligérantes, éviter toute possibilité d'un nouvel affrontement fratricide entre nos peuples occidentaux.

La paix : qui donc, parmi ceux qui ont vécu les guerres mondiales, ne *souscrit de tout cœur* au généreux slogan : « J'aime la paix » ? Mais, comme l'amour entre les couples, la *paix n'est pas un don gratuit*. Il faut la construire, jour après jour, la mériter, avec une volonté intelligente, une connaissance des *réalités*. C'est là que l'expérience des grands-parents doit apporter des lumières. Essayons de clarifier la situation actuelle.

La première évidence est que l'incantation pacifiste n'a jamais servi la *cause de la paix : on l'a bien vu avant* 1914 et avant 1939. Les mouvements pacifistes n'ont en rien empêché l'*explosion des conflits mondiaux* : la peur est mauvaise conseillère.

En second lieu, où donc est la me*nace pour la France et ses voisins ?* Elle ne provient pas de nos alliés américains mais bien de l'U.R.S.S. *dont* la politique a toujours été la neutralisation, voire l'asservissement de l'Europe. Ses troupes, son artille*rie, ses chars*, ses avions dépassent, dans la proportion de trois contre un au moins, les forces conventionnelles de *l'OTAN et de la France* réunies. Pour ce qui est de l'armement nucléaire, les missiles intercontinentaux *s'équilibrent entre* les États-Unis et l'U.R.S.S. : pour la première fois dans son histoire, l'Amérique risque *de voir ses centres vitaux détruits par* une puissance étrangère. En Europe, les SS-20 peuvent à tout moment *frapper nos installations militaires* ou civiles. Les quelque mille têtes nucléaires dont elles sont porteuses ont *une précision étonnante* (guère plus de cent mètres) et leur puissance est dix fois celle de la bombe d'Hiroshima. *Face à cette menace redouta*ble, la Grande-Bretagne et la France disposent des fusées du plateau d'Albion et *de celles que les sous*-marins nucléaires peuvent tirer. C'est la fameuse dissuasion nucléaire.

Une opération suicidaire

Du simple point de vue des mégatonnes, on peut dire que nous équilibrons la puissance des *SS-20, mais la différence* d'utilisation est considérable : nos grosses bombes n'ont pas la même précision que les *SS-20* et *leur objectif est surtout* la destruction des cités. Si nous répondons à une agression en utilisant nos fusées, qui *feront d'importants* dégâts dans les villes soviétiques, nos pays seront aussitôt détruits par une frappe de *représailles. C'est une opération* suicidaire que nous aurons effectuée. Et il est aussi bien clair que les États-*Unis ne risqueront pas, pour nous* protéger, la destruction de *leurs* grandes cités en ripostant par le feu des fusées intercontinentales.

Voilà donc la réalité. Notre meilleure protection *est sans doute* la présence de troupes américaines sur notre continent, mais rien ne dit que les Etats-Unis, obéissant à des réac*tions qui se font jour déjà*, ne décideront pas un jour leur retrait.

Que faire alors ? D'abord et avant tout, militer vigoureusement, à tous les niveaux, dans toutes les instances possibles, sans relâche, pour un arrêt de l'escalade *nucléaire* et pour une réduction progressive des armements correspondants, jusqu'à leur suppression complète. *Mais attention : il faut partir* d'une situation d'équilibre approximatif, ce qui n'est pas actuellement le cas. La « gel *nucléaire* » consacrerait la supériorité de l'U.R.S.S., d'où les difficultés rencontrées aux négociations de Genève. *C'est pour établir* cet équilibre que l'OTAN a décidé l'installation en Europe de fusées Pershing 2 et de *missiles de croisière, précis et peu* détectables. Naturellement, l'U.R.S.S. les présente comme la preuve *de l'agressivité des* Etats-Unis. Et puis, la question du contrôle est fondamentale et, jusqu'à présent, aucun contrôle *nucléaire sérieux n'a* été accepté. Le drame est que l'opinion peut être touchée dans nos pays occidentaux, mais qu'elle n'intervient nullement dans les décisions des dirigeants soviétiques.

Si on envisage une agression conventionnelle de *l'U.R.S.S. contre* l'Europe, il faut disposer d'armes antichars efficaces et précises. Elles existent et peuvent constituer *un élément* sérieux de dissuasion par la défense et non par la terreur. Reste la bombe à neutrons qui semble être au point. *C'est une* petite bombe à hydrogène, qui, explosant en altitude, projette instantanément des rayon*nements vers le sol.* Ces neutrons agissent sur les troupes, même à l'intérieur des chars dont ils traversent facilement les blindages, neutralisant ainsi tous les *blindés* dans un rayon de l'ordre du kilomètre. Certains stratèges considèrent qu'elle constitue l'arme la plus efficace pour se dé*fendre contre* une attaque conventionnelle. Mais c'est une arme nucléaire, et l'on conçoit mal une guerre *nucléaire* limitée.

Si l'U.R.S.S., actuellement en position de force et où les militaires ont une grande influence, n'attaque pas *l'Occident*, c'est qu'elle a ses raisons pour éviter un embrasement général. Elle compte sans doute sur d'autres *formes* d'action pour détacher l'Europe de l'OTAN et la soumettre à sa volonté impérialiste.

Pour nous, Français et Européens, il est indispensable de bien nous persuader que nous devons prendre en main la protection de notre territoire, que nous ne serons pas indéfiniment protégés par le parapluie américain et que nous devons pousser nos gou*vernements* vers la réalisation d'une union politique européenne : c'est essentiel. Mais le temps nous presse : *restant* fidèles à l'alliance atlantique, hâtons-nous de construire le pilier européen de sa défense. Ce sera une *chance de plus pour* la paix. Car l'Europe, avec son sens des droits de l'homme, la sagesse qu'elle a acquise à travers les siècles, est *indispensable* à la paix et à la liberté de notre planète. La réduction progressive, et dans l'équilibre, des *armements*, voilà l'objectif qu'il faut absolument atteindre malgré tous les obstacles, toutes les propagandes et tous les *mensonges*, malgré la certitude qu'il ne sera jamais plus possible d'oublier la bombe atomique. Mais soyons bien conscients, avec les grands-parents, que le pacifisme aveugle, unilatéral, incantatoire, conduit inéluctablement à la guerre et à l'esclavage.

(*) De l'Académie française.

Le berger Andropov et la bergère Reagan

(Suite de la première page.)

Si vous connaissiez bien l'histoire des relations soviéto-américaines, vous verriez pourtant que chaque fois que vous avez marqué un point nous vous l'avons fait payer.

» Après la crise de Cuba, nous nous sommes employés à rattraper votre avance stratégique. Cela nous a pris près de dix ans, et nous ne nous laisserons plus distancer. La guerre de six jours nous a convaincus de devenir une puissance maritime alors que ce fou de Khrouchtchev parlait de vendre nos bateaux de guerre à la ferraille. Le rapprochement sino-américain de 1971 nous a conduits à accroître notre aide au Vietnam du Nord et à donner à Mme Ghandi le feu vert pour régler leur compte à vos amis pakistanais.

« Nous n'allons pas vous faire de cadeaux... »

» Montesquieu l'a dit : « *La paix » ne peut point s'acheter, parce que » celui qui l'a vendue n'en est que » plus en état de le faire encore* » : si nous cédions sur les SS-20, vous croiriez que c'est parce que vous nous faites peur et réclameriez aussitôt d'autres concessions. Nous voulons bien négocier avec vous, parce que cette course aux armements qui nous ruine autant que vous ne conduit nulle part, mais négocier suppose que chacun y mette du sien.

» Nous allons donc, aussi longtemps que vous ne serez pas revenus à de meilleurs sentiments, et sans prendre nous-mêmes de risques, continuer de fournir à vos adversaires – et Dieu sait si, par votre faute et celle de tant de vos alliés dans le tiers-monde, ils sont nombreux – *l'appui qu'ils nous demandent*. Nous n'allons pas vous faire de cadeaux, pas davantage qu'à votre ami Mitterrand, contre lequel nous n'avions pas tort, du temps de Giscard, de mettre Marchais en garde. Quel besoin a-t-il, lui qui se réclame du socialisme, d'approuver les Pershing, de soutenir un aventurier comme Hissène Habré ou un réactionnaire pro-américain comme Amine Gemayel ?

» De toute façon, je vais vous le dire, ni lui ni vous n'êtes de vrais durs : peut-être le seriez-vous personnellement – vous avez l'un et l'autre, au cours de votre vie, dont nous n'ignorons aucun détail, donné bien des preuves de votre courage physique et de votre maîtrise nerveuse – *mais vos peuples* sont ramollis par le confort et par la peur. Personne, chez vous, monsieur le président, *et encore moins en* Europe, n'a vraiment envie d'aller se faire trouer la peau. Et ne me parlez pas des Malouines. Le peuple anglais s'est contenté d'applaudir une poignée de beaux professionnels.

» *Il n'est que de voir* la manière dont, les Français et vous, vous intervenez dans le tiers-monde : vous *introduisez un orteil après* l'autre, comme un nageur qui a peur de l'eau froide. Alors que nous, quand *nous y allons, nous mettons* le paquet, en vieux artilleurs que nous sommes : 24 divisions, en 1968, pour *normaliser la Tchécoslovaquie* ; 100 000 hommes, en 1979, contre les rebelles afghans ; et vous noterez que nous nous gardons bien de verser sur les morts du Boeing sud-coréen la moindre larme, fût-elle de crocodile... En tout cas, les résultats sont là : le Tchad, malgré les bonnes paroles de l'Elysée sur son intégrité territoriale, partagé en fait, et le Liban près de l'être.

» *Mais la grosse affaire*, pour nous, vous le savez bien, ce sont les euromissiles. Vous avez été des ânes de retirer d'Europe, après la crise de Cuba, vos fusées intermédiaires, en croyant que les fusées intercontinentales que vous produisiez à gogo les remplaçaient avantageusement : vous auriez pu leur substituer petit à petit les armes que vous voulez installer maintenant sur le continent, exactement de la même manière que nous avons substitué des SS-20 à nos vieux SS-4 et 5, sans que personne sur le moment y trouve à redire. Tandis que là, vous avez soulevé une vive émotion dans les pays intéressés : avouez que nous serions bien sots de ne pas chercher à l'exploiter.

» Nous avons *certes* perdu une première manche avec l'élection de Kohl, mais au fur et à mesure que l'échéance de *l'installation* des Pershing 2 se rapproche, je le sens mollir un peu. Mitterrand aussi, me *semble-t-il. De toute façon on va* voter l'an prochain aux États-Unis : vous aussi devrez compter avec le *mouvement pacifiste. Vu la manière* dont vous m'avez traité, ne comptez pas sur moi pour vous aider à *l'emporter – sauf, bien entendu, si* vous vous montriez raisonnable. A quelques signes, je dois vous *l'avouer, je me demande* si vous *n'êtes pas en* train de le devenir : l'accord céréalier, la levée de l'embargo sur les matériels destinés à *l'oléoduc sibérien*, la mollesse, sauf dans les mots – mais les mots ne sont rien – de votre réaction dans l'affaire du *Boeing*... En *tout* cas, pour ma part, je maintiens le contact, et je fais, de temps en temps, une petite concession pour convaincre la terre entière que, si je suis intransigeant pour tout ce qui concerne la sécurité de notre patrie soviétique, je suis tout disposé à conclure un accord honorable... »

Tout dissuader tout le temps ?

Si cette interprétation est juste, et *soixante-six ans de diplomatie soviétique*, pour ne pas parler de deux siècles de diplomatie tsariste, tendent à l'étayer, la partie en cours n'est pas sans présenter quelque ressemblance avec celle dont le Vietnam a fait l'objet autour de 1970. Chacun voulait négocier, mais seulement en position de force, et c'est pourquoi la conclusion de l'accord a pris des années et coûté des dizaines de milliers de victimes. Cette fois encore, l'accord a toutes chances de favoriser le plus fort, et celui chez qui l'opinion a le moins de possibilités d'exprimer ses craintes et sa lassitude.

Face à un partenaire coriace et dont la ruse n'a d'égale que *l'absence de sentimentalisme*, le monde occidental est très fier de pratiquer la *dissuasion*. La dissuasion nucléaire, jadis, suffisait effectivement à *dissuader* toute menace adverse, tant la supériorité stratégique américaine était décisive. Maintenant que la parité stratégique est acquise, elle ne dissuade plus, dans la meilleure hypothèse, que l'agres*sion nucléaire*, ou le chantage également nucléaire, contre les Etats-Unis. Elle laisse l'Europe *dangereusement exposée face* à la fantastique force de frappe classique et nucléaire soviétique. Non qu'il faille considérer comme une éventualité bien vraisemblable une agression de l'U.R.S.S. contre l'Europe occidentale, compte tenu du prix très élevé dont il lui faudrait, en toute hypothèse, la payer, mais parce que, toute l'histoire des rapports internationaux *le montre*, une nette supériorité militaire a toujours fourni à son détenteur des moyens de pression considérables sur le terrain politique.

« *Entre un homme armé et un qui ne l'est point*, disait déjà Machiavel, *il n'y a nulle comparaison*. » Et c'est bien pourquoi François Mitterrand, qui, il y a onze ans, signait avec le P.C.F. un programme commun impliquant la « *renonciation à la force de frappe stratégique sous quelque forme que ce soit* », a ordonné la construction d'un septième sous-marin nucléaire et approuvé le déploiement des Pershing-2. Mais ce qui est nécessaire n'est pas automatiquement suffisant. Une stratégie purement dissuasive laisse subsister le risque d'effritement du fait des actions d'usure de l'adversaire, ou de la difficulté qu'il y a à tenir indéfiniment le même créneau.

Tôt ou tard on se lasse, et l'attention – comme la volonté – faiblissent. D'*autant plus* qu'il est malaisé de vendre à une opinion légitimement inquiète l'idée d'une guerre en *quelque sorte* sans fin, même si, pour les zones où vivent les peuples riches, cette guerre demeure jusqu'à *présent* « *froide* ». Il est fatal – et l'attitude des Eglises le montre – que l'on s'interroge sur le bien-fondé *de cette course* aux armements qui, tout en épuisant et menaçant le monde entier, ne peut, compte tenu *de l'ampleur des forces* stratégiques des deux Super-Grands, donner la victoire ni à l'un ni à l'autre.

Les belligérants, jadis, *affichaient* des « buts de paix ». Il serait grand temps que le monde occidental fasse connaître les siens. *Mais en est-il* capable ? La France, depuis de Gaulle, a toujours eu quelques idées sur la question, *centrées* autour de la notion de nouvel ordre économique international. Même lorsqu'ils avaient à leur *tête* un Kennedy ou un Carter, qui avaient l'un et l'autre conscience de l'enjeu, elle n'a jamais réussi à les vendre aux Américains, à qui leur puissance laisse le dernier mot. A plus forte raison *aujourd'hui* avec Reagan, dont le manichéisme élémentaire fait froid dans le dos.

Ne pourrait-elle du moins s'employer à convaincre l'Europe qu'il y va de son existence même ? Que l'érosion de sa *défense, de son* niveau de vie, de ses libertés, est inévitable si elle ne s'entend pas pour *imaginer, proposer, imposer*, cette solution de rechange à l'éternelle guerre froide que tous les peuples appellent de leurs vœux ?

ANDRÉ FONTAINE.

LU

« ATLAS STRATÉGIQUE », de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau

Une entreprise originale de géopolitique

Comment le Brésil, l'Arabie Saoudite, l'Australie et quelques autres pays perçoivent-ils leur environnement culturel, économique, militaire, et partant leur sécurité ? *Comment voit-on l'Arctique, l'Asie*, lorsque l'on définit de Moscou les impératifs stratégiques de l'U.R.S.S. ? Par où passent les *grands flux mondiaux du pétrole*, du charbon, des céréales ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions auxquelles Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau tentent d'apporter une réponse dans leur *Atlas stratégique*. Comme l'indique le sous-titre, *Géopolitique des rapports de force dans le monde*, il s'agit de bien autre chose que de stratégie pure*ment militaire, laquelle n'occupe* qu'une section modeste à la fin de l'ouvrage.

Les auteurs ont voulu amalgamer les données géographiques, démographiques, économiques, culturelles qui composent le tissu de chaque pays et de sa région et les *traduire autant que faire se* pouvait sur des cartes de format réduit. Entreprise originale, qui permet de passer en l'espace de quelques pages d'une carte des déserts à celle des *« grandes aires culturelles du monde »*, de l'implantation *des minorités aux Etats-Unis* au conflit linguistique en Belgique et aux flux des migrations vers l'Europe occidentale, sans oublier *les cartes plus traditionnelles* des grands océans, des grandes alliances et des zones de conflit. La partie proprement historique (pro*gression du peuplement aux Etats*-Unis, conquêtes de l'U.R.S.S. en 1945, par exemple) n'est pas négligée, mais elle reste réduite au *regard de ces préoccupations* contemporaines, que complète un ensemble de tableaux statistiques.

Sans doute relève-t-on des erreurs et insuffisances dans ce que *les auteurs nous présentent* comme *« une innovation sans équivalent en France comme à l'étranger »*. Un erratum inséré dans l'ouvrage informe d'ailleurs obligeamment que certaines cartes omettent de signaler que *« le Daghestan fait partie du Caucase »* ou que *« la Grande-Bretagne appartient à l'Europe riche... »*. D'autres erreurs, comme *l'oubli de la Malaisie* parmi les producteurs d'étain ou un mauvais tracé des frontières de la Hongrie en 1939, ont été dé*couvertes trop tard pour* être signalées. Ajoutons que la chronologie de la mise au point des principaux systèmes d'armes est passablement *superficielle* et que le choix des couleurs rend malaisée la lecture de certaines cartes. *Même si le conflit actuel* au Tchad est survenu trop tard pour trouver place dans l'ouvrage, on regrettera que la *Libye ne figure ni parmi les « bénéficiaires majeurs des ventes d'armes soviétiques »* ni parmi les pays jouant un rôle dans les luttes *d'influence en Afrique*.

Ces erreurs n'entament cependant pas l'intérêt d'un ouvrage qui devrait vite devenir indispensable aux *amateurs de géopolitique*, et plus simplement, à tous ceux qui cherchent à comprendre en profondeur les relations *internationales et* les grands problèmes mondiaux.

MICHEL TATU.

★ Fayard, 225 pages, 150 F.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

L'aviation a bombardé des positions druzo-palestiniennes

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – L'armée libanaise a lancé le vendredi 16 septembre à l'aube une opération aérienne et terrestre *« à la suite de tentatives de groupes palestiniens d'encercler »* ses positions dans le secteur de Souk-El-Gharb, à 13 kilomètres au sud-est de Beyrouth. C'est ce qu'a annoncé un communiqué militaire libanais qui précise que ces positions étaient soumises depuis jeudi soir à un pilonnage intense et continu. Le communiqué ajoute qu'au terme de cette opération l'armée libanaise a réussi à détruire les pièces d'artillerie postées en face de ses positions et a empêché le resserrement de l'étau autour de Souk-El-Gharb. Les assaillants palestiniens, selon le communiqué, dépendent d'Abou Moussa (chef des dissidents de l'O.L.P. qui contestent l'autorité de Yasser Arafat). La radio officielle libanaise avait auparavant annoncé que des avions militaires libanais avaient bombardé ce vendredi matin des unités palestiniennes dans la région de Souk-El-Gharb. C'est la première fois depuis dix ans que des appareils des forces aériennes libanaises, récemment dotées d'un équipement électronique moderne, effectuent une mission de bombardement.

Jeudi matin, trois Hunter libanais avaient survolé Beyrouth et la montagne sans toutefois intervenir. L'armée avait d'autre part nettement renforcé son dispositif militaire dans la nuit de mercredi à jeudi dans le secteur de Souk-El-Gharb : d'importantes concentrations de tanks et de blindés pouvaient y être observées. Tous les véhicules de l'armée libanaise dans cette région portaient d'ailleurs sur leur toit une toile orange afin que l'aviation puisse entrer en action sans qu'il y ait possibilité de confusion entre les assaillants et les assaillis.

Le différend fondamental qui paralyse tout projet d'accord sur un éventuel cessez-le-feu est la question de la présence de l'armée libanaise dans la montagne, à laquelle s'opposent catégoriquement M. Walid Joumblatt et ses alliés. Or l'Etat libanais a déjà fait savoir qu'il ne pouvait accepter les exigences de l'opposition, qui souhaite que l'armée soit remplacée en montagne par les forces de la gendarmerie. Une telle mesure mettrait en question, selon Beyrouth, la souveraineté et l'autonomie de décision de l'Etat libanais.

Le président Amine Gemayel a fait de l'armée, réorganisée avec le concours des Etats-Unis, la pièce maîtresse de son grand projet d'unification du pays. Toute défaite des militaires porterait donc un coup fatal à son unité et à l'homogénéité de l'armée, et il est probable que celle-ci, qui a subi avec succès il y a quinze jours l'« épreuve de l'entrée à Beyrouth » se désintégrerait rapidement si elle subissait à Souk-El-Gharb une défaite ou bien si elle était humiliée politiquement par suite d'un accord qui lui rognerait les ailes.

Le chef de l'Etat compte également sur une armée forte pour se démarquer des Forces libanaises, qui lui reprochent de ne pas avoir été loyal avec les Israéliens et de leur avoir préféré l'*« option américaine »*, qui, selon elles, est handicapée par le souci de Washington de ménager les pays arabes.

Toutes ces considérations font qu'un compromis entre les deux positions adverses sera nécessairement boiteux et le chef des Forces libanaises, M. Fadi Frem, a résumé l'impression qui prévaut ici en affirmant qu'un *« éventuel cessez-le-feu ne durerait que quelques jours »*.

Entre-temps, les troupes israéliennes déployées au sud du fleuve Awali poursuivent leurs incursions quotidiennes au nord de la rivière. Le porte-parole de l'armée israélienne, à Saïda, nous a d'ailleurs précisé, à ce sujet, que l'Awali ne constituait pas une frontière à proprement parler, mais une ligne défensive que les Israéliens franchiraient autant de fois qu'il serait nécessaire pour *« assurer la sécurité de l'Etat d'Israël »*. Une formulation vague qui ne met aucune limite à l'action de Jérusalem au nord de l'Awali. En revanche, nous avons pu constater qu'il existait bel et bien une frontière sur l'Awali, où tous les passages sont strictement contrôlés par les soldats du commandant Saad Haddad, sous la surveillance très proche des blindés israéliens.

JEAN GUEYRAS.

Quarante mille réfugiés en transit à Chypre

De notre correspondant

Larnaca. – La Promenade-des-Palmiers, cette rue touristique du bord de mer à Larnaca, au sud-est de Chypre, connaît en cette mi-septembre une activité sans précédent. A l'animation normale d'une fin de saison touristique s'ajoutent, en effet, des centaines de Libanais qui cherchent un refuge provisoire, une chambre d'hôtel pour quelques jours, une agence de voyages qui leur fournira un billet d'avion ou tout simplement une terrasse tranquille où ils pourront se reposer pour quelques heures. Sous l'ombre des palmiers, les Libanais regardent la mer avec la nostalgie de leur pays abandonné pour un refuge plus sûr.

« *Ces jours-ci,* affirme un hôtelier, *on entend parler arabe plus que grec. Beyrouth semble se transférer à Chypre.* » En effet, depuis le début de la dernière crise, des milliers de Libanais arrivent quotidiennement à Chypre, à Larnaca pour la plupart. Tous les moyens de transport sont utilisés : des ferry-boats réguliers, comme le *Sol-Express* ou le *Sol-Phryné*, de petits bateaux comme l'*Alisur-Asul* ou l'*Alisur-Blanco*, des cargos ou même de simples barques.

Ils sont bouleversés mais surtout amers : « *Nous avons cru,* nous dit l'un d'eux, *que le Liban allait enfin retrouver le calme. Nous avions cru que la présence de la force multinationale, et en particulier celle des Américains, allait enfin mettre un terme à l'effusion de sang. Une fois encore, nous sommes déçus.* »

Pour la plupart, sinon dans leur quasi totalité, les Libanais venant à Chypre sont des chrétiens. Pour faciliter leur transit, le gouvernement chypriote a pris une série de mesures de simplification des formalités d'arrivée et de départ. Sur les principaux bateaux assurant la liaison Liban-Chypre, des agents des services de l'immigration se trouvent à bord pour un contrôle rapide des passeports, ce qui réduit l'attente à l'arrivée au port.

La plupart des Libanais qui arrivent à Larnaca se rendent immédiatement à l'aéroport pour poursuivre leur voyage. Les salles d'attente et de départ sont continuellement combles, comme les zones de contrôle et la cafétéria. Un fonctionnaire nous a indiqué que quelque dix mille passagers passent quotidiennement par l'aéroport de Larnaca. Environ trois mille d'entre eux sont des Libanais ; ils partent, en général, non sans problèmes, par des vols affrétés des Middle East Airlines ou d'autres compagnies arabes. D'autres restent « provisoirement » à Chypre. Les hôtels de Larnaca, comme ceux, d'ailleurs, de Limassol, deuxième ville de l'île où se réfugient les Libanais, affichent tous complet. Il en est de même pour les appartements touristiques. « *Les Libanais,* nous dit un hôtelier chypriote, *ont afflué au moment où la période creuse allait commencer. C'est tragique, certes, mais c'est ainsi. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les malheurs du Liban deviennent un ballon d'oxygène pour l'économie de Chypre.* »

En 1976, lors de la guerre civile, les Libanais étaient également venus par milliers à Chypre. Si les Chypriotes ont parlé de « *miracle économique* » au lendemain de l'invasion turque de l'été 1974 et de l'occupation de près de 40 % du territoire de l'île, ils ne doivent pas oublier l'importante contribution apportée par les Libanais à ce redressement.

Des prix gonflés

Un médecin libanais qui souhaite garder l'anonymat commente ces événements en sirotant son café, assis à une des nombreuses terrasses de Larnaca. « *Je suis venu à Chypre pour la première fois en juillet 1978,* dit-il. *J'y suis resté jusqu'en avril 1979 pour y revenir en juin de la même année. Les allées et venues se poursuivirent : en 1980, en 1982 et maintenant* ». Comme tous les Libanais qui attendent à Chypre que la situation redevienne normale au Liban, ce médecin ne peut y travailler. « *Nous sommes,* affirme-t-il, *dans une situation d'attente. Comment pourrions-nous travailler à Chypre Aucun permis de séjour n'est délivré aux étrangers. D'ailleurs, nous n'avons pas l'humeur à travailler.* »

Il faut souligner, à ce propos, que la quasi-totalité des Libanais qui viennent à Chypre ont une certaine aisance économique. Aucun Libanais n'a demandé jusqu'à présent d'aide financière. Nombreux sont ceux, cependant, qui se plaignent des prix, qu'ils trouvent trop chers. Cela concerne particulièrement les prix des billets du voyage Liban-Chypre ou *vice versa*. « *Nous payons jusqu'à 500 dollars par personne,* affirme l'un d'eux. *Le prix normal ne devrait pas dépasser 100 dollars.* » Ces plaintes sont justifiées ; parallèlement aux bateaux réguliers, il y a de nombreux petits bateaux « pirates » qui profitent de la situation et font payer à leurs passagers quatre à cinq fois le prix normal *« en raison du danger »*.

A Limassol, la situation n'est pas très différente. Les hôtels sont complets, les restaurants, bars et cafés regorgent de monde, des Libanais dans leur grande majorité, où se mêlent de rares touristes en cette mi-septembre. Un propriétaire de restaurant se frotte les mains : « *Les affaires sont bonnes, les Libannais dépensent bien. Il y a cependant de nombreuses bagarres entre eux* » commente-t-il.

Il est vrai que le gouvernement chypriote a pris toutes mesures possibles pour que les antagonismes du Liban ne soient pas transférés dans l'île, qui, a dit un officiel, *« connaît suffisamment de problèmes »*.

Sur le plan politique, des facilités sont accordées par les autorités chypriotes pour les réunions et méditations des diverses parties au conflit.

A l'aéroport de Larnaca, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre les émissaires du leader druze M. Walid Joumblatt, le prince saoudien Bandar Bir Sultan et l'envoyé américain au Proche-Orient, M. McFarlane. Au même moment, cependant, six chasseurs de la R.A.F. de type Buccaneer, stationnés sur la base britannique d'Akrotiri, près de Limassol (Sud de Chypre), effectuaient des patrouilles et des missions de reconnaissance au Liban, prêts à intervenir si la sécurité des Britanniques de la force multinationale était menacée.

Selon les chiffres donnés par les services chypriotes d'immigration, plus de quarante mille Libanais sont arrivés à Chypre depuis la récente reprise des hostilités dans leur pays. Plusieurs dizaines de milliers d'autres attendent de pouvoir en faire autant. Personne ne sait quelle sera finalement la durée de ce séjour provisoire. Le regard tourné vers la mer, à l'écoute presque continuelle des bulletins d'information sur leurs petits transistors, ils sont prêts à retourner au pays dès que les armes se seront tues.

DIMITRI ANDRÉOU.

CORRESPONDANCE

Les événements de Biré

A la suite de l'article de notre envoyé spécial à Beyrouth (le Monde *du 14 septembre), nous avons reçu la lettre suivante d'une religieuse libanaise, Sœur Adrienne Aoun :*

Biré, mon village, est habité par des chrétiens maronites et orthodoxes. Sur le plan politique, ses habitants sont traditionnellement et de fait adeptes du parti populaire progressiste de Walid Joumblatt. C'est ce qui explique qu'ils n'ont pas senti le besoin de fuir, et encore moins celui d'être protégés par une quelconque milice phalangiste ou locale. Non, à Biré, il n'y avait pas de combattants, et il n'y a pas eu de bataille. D'ailleurs votre correspondant a bien noté qu'il n'y avait nulle part dans mon village d'impacts d'obus, contrairement aux villages voisins.

En réalité, les choses se sont passées comme suit :

Les druzes sont arrivés et ont amené les gens dans un camion jusqu'à l'église, et se sont mis tout simplement à les égorger. Sur l'autel, ils égorgèrent et brûlèrent le sacristain, un laïc. Dans la confusion générale certains cherchèrent à fuir. Un de mes oncles et son fils réussirent leur tentative. C'est de lui que je tiens ces détails. Douze autres membres de ma famille y laissèrent la vie.

Votre correspondant n'a vu aucune trace de sang. Bien sûr ! pensez-vous qu'on amène les journalistes étrangers sans avoir pris la précaution de camoufler le crime ?

M. CLAUDE CHEYSSON : La mission de la Force multinationale est limitée au Grand-Beyrouth.

Entendu jeudi 15 septembre par la Commission d'affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures a réaffirmé que la mission de la force française au Liban se limte au Grand-Beyrouth. *« Le ministre des relations extérieures a d'abord souligné, face à la situation qui prévaut au Liban, l'ampleur des efforts déployés par la France sur le plan humanitaire pour éviter des excès et permettre l'arrivée de secours aux villages encerclés ;* indique le communiqué public à l'issue de la réunion. Le communiqué poursuit : *« Il a rappelé d'autre part quel était le rôle de la Force multinationale. Celle-ci a un mandat clair, adopté dans des circonstances déterminées, qui n'a fait l'objet de propositions de modification ni des quatre participants, ni du gouvernement libanais ».*

« Le mandat de la Force multinationale est limité au Grand-Beyrouth : il comporte l'appui à l'autorité légitime libanaise ; il ne comporte pas d'affrontement avec les armées étrangères ni la substitution à l'armée libanaise. Ce mandat prévoit qu'en cas de légitime défense, l'élément français utilise tous ses moyens pour se défendre ; il en ira ainsi s'il est attaqué. Lorsque voici huit jours un bombardement avait délibérément visé le contingent français, la France a pris les mesures immédiates qui ont aussitôt conduit à la cessation des tirs ».

« Le ministre a rappelé à ce propos le fait que le contingent français ne demandait la protection d'aucun autre élément de la Force multinationale et que la France n'acceptait pas que cette protection fût organisée alors qu'elle n'était pas sollicitée ».

LA RELÈVE DU CONTINGENT FRANÇAIS
Des appelés volontaires pour un service long

La 31ᵉ brigade, qui composait depuis juin le contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth, sera remplacée, comme prévu, à la fin du mois de septembre par des parachutistes – dont des appelés volontaires ayant opté pour un service militaire long – du groupement aéroporté d'Albi, sous les ordres du général de brigade François Cann. Les unités concernées sont, principalement, le 3ᵉ régiment parachutistes d'infanterie de marine (à Carcassonne), le 6ᵉ régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Mont-de-Marsan), le 1ᵉʳ régiment de hussards parachutistes (à Tarbes), le 17ᵉ régiment du génie parachutiste (à Montauban).

C'est la première fois que la France envoie à Beyrouth des appelés du contingent ayant accepté volontairement d'effectuer un service plus long, jusqu'à vingt-quatre mois.

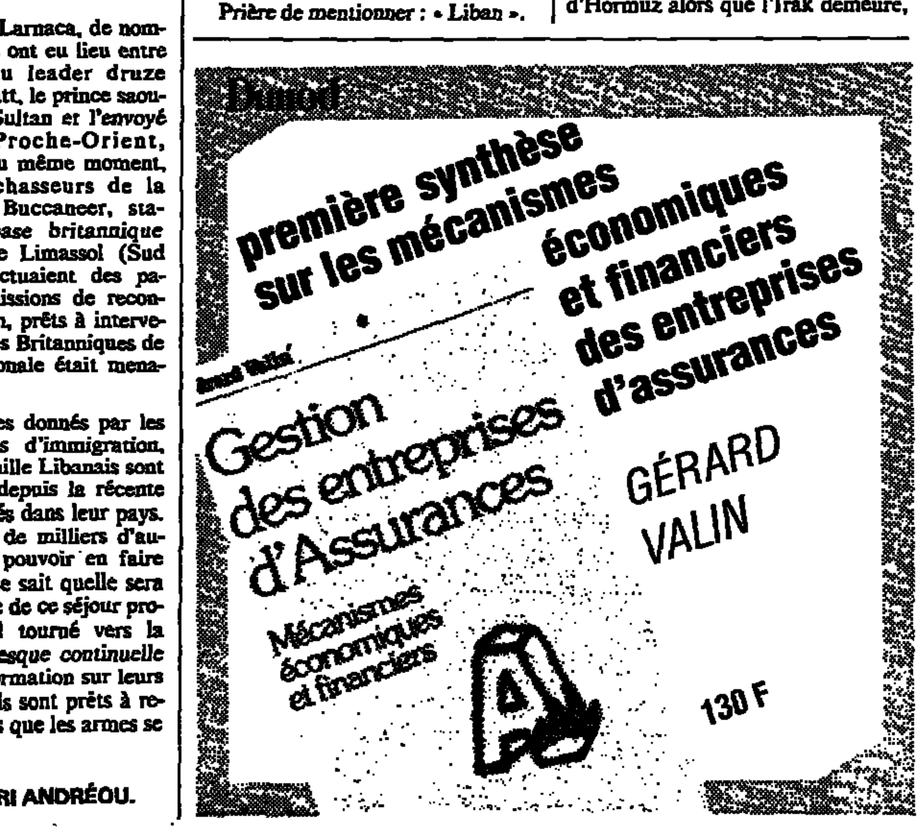
● *La Société de Saint-Vincent-de-Paul*, implantée au Liban dès 1860, « lance à tous ceux que ce drame ne saurait laisser indifférents un vibrant appel en faveur des sinistrés.

Société de Saint-Vincent-de-Paul, Conseil national, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris.

– Par chèque bancaire.

– Par C.C.P. 6199-21 H Paris.

Prière de mentionner : « Liban ».



Le prêt de cinq Super-Etendard français à l'Irak

Si la cession par la France à l'Irak de cinq avions d'attaque Super-Etendard paraît imminente du fait que le stage de formation des pilotes s'achève à la fin de cette semaine (*le Monde* du 13 septembre), en revanche les modalités concrètes de leur livraison restent, à ce jour, volontairement imprécisées par les autorités françaises. Pour des raisons de sécurité lors de leur navigation dans le ciel proche-oriental, le trajet de ces avions n'est pas connu, ni *a fortiori* l'identité des pilotes puisque des rumeurs font état du fait que les cinq Super-Etendard seraient convoyés par des pilotes de Dassault-Breguet.

Les avions, selon toute probabilité, devraient partir de la base de Landivisiau, en Bretagne, où, pendant quatorze semaines, a été instruit le personnel navigant et technique qui les serviront en Irak. Il est, ensuite, question d'une escale à Istres (Bouches-du-Rhône) où les constructeurs ont certaines de leurs installations techniques. Après quoi, ils devraient gagner d'une traite, avec des bidons d'essence supplémentaires sous leurs ailes, à vitesse économique, le pays client.

C'est en juin dernier (*le Monde* daté 19-20 et du 24 juin) que le ministère français de la défense a accepté de mettre à la disposition – pour une durée maximale de deux ans – de Dassault-Breguet et de la SNECMA les exemplaires nᵒˢ 65 à 69 d'une série de soixante et onze Super-Etendard achetés initialement par l'aéronavale française. A charge pour les deux industriels nationalisés de les rétrocéder aux Irakiens et de s'engager à les rendre, en totalité ou en partie, en 1985, à la marine nationale qui a, ainsi, accepté de s'en dessaisir provisoirement.

La convention signée avec le ministère français de la défense stipule bien, en effet, que Dassault-Breguet et la SNECMA restitueront, en totalité ou en partie, les cinq avions à la marine nationale, dans la mesure où une expertise du Service industriel de l'armement (SIAR) établira que leur état le justifie. La date de restitution est juin 1985.

Si le nombre des avions non restitués excédait deux exemplaires, le constructeur complétera le remboursement à hauteur des cinq appareils par des avions neufs, dont la livraison interviendra, alors, dans les délais industriels exigés par le chantier de fabrication. Les Super-Etendard devront être rendus en usine et ils y seront remis au dernier standard des besoins propres à l'aéronavale française.

A titre de compensation, pour non usage de ses avions, la marine nationale recevra, en fin d'opération, une indemnité de 140 millions de francs, augmentée de 2 millions de francs par avion neuf fourni en remplacement d'un avion non restitué. Cette indemnité porte intérêt dès juillet 1983. Dans le cas où le nombre d'avions non rendus n'excède pas deux, une indemnité supplémentaire de 120 millions de francs (avec un des avions non restitué) et de 225 millions de francs (avec les deux appareils non restitués) sera versée à la marine nationale, qui a, cependant, accepté de prendre à sa charge la remise en état.

Cette transaction implique des Super-Etendard rendus capables de tirer des missiles AM-39 Exocet antinavires. En effet, il est bien indiqué dans la convention industrielle avec l'Etat français que les Super-Etendard seront cédés « *dans la version AM-39* », c'est-à-dire le modèle d'avion en service dans les forces argentines, qui en avaient commandé quatorze, lors du conflit avec l'Angleterre aux Malouines.

Une lettre de l'ambassadeur d'Irak

A la suite du Bulletin de l'étranger « Un choix dangereux » (le Monde *du 27 août), s'inquiétant de la livraison de missiles Exocet à l'Irak, et la publication d'une Libre opinion de M. Bernard Bellocq, ancien résident en Iran, mettant en cause la « puissance occulte » du « lobby pro-irakien en France », M. Mohamed Sadeq Al-Mashat nous a adressé une lettre dont nous reproduisons quelques extraits.*

L'ancien résident va jusqu'à accuser l'Irak d'agression contre l'Iran. Nous aimerions lui rappeler les résolutions du Conseil de sécurité et les appels répétés de l'Irak en vue de constituer des commissions internationales pour enquêter sur la responsabilité du déclenchement des hostilités. Mais l'Iran a toujours refusé, tout comme il a ignoré les appels de l'Irak en faveur de négociations de paix...

L'ancien résident oublie les déclarations des responsables iraniens affirmant que l'Irak fait partie de l'Iran, leur volonté d'exporter leur révolution (...) et le bombardement incessant des villes et des villages irakiens frontaliers avant le déclenchement de la guerre, comme il oublie les seize offensives lancées par le régime de Khomeiny depuis que l'Irak s'est complètement retiré du territoire iranien, avec la volonté affichée d'occuper l'Irak et d'abattre son régime en vue d'étendre son hégémonie sur le Golfe (...).

Les relations entre la France et l'Irak ne sont pas fonction des intérêts immédiats, mais sont établies dans une perspective stratégique fondée sur l'indépendance complète de chacun (...). L'ancien résident français feint d'ignorer que c'est l'Iran qui menace, depuis le début du conflit, de fermer le détroit d'Hormuz alors que l'Irak demeure, par sa puissance militaire, une force de dissuasion. De surcroît, l'Irak (...) est dans son droit quand il se défend face à l'Iran qui a refusé toutes les médiations pour arrêter la guerre (...). Encore une fois, l'Irak doit défendre son territoire et sa souveraineté ainsi que les frontières orientales du monde arabe.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LE VICE-MINISTRE SOVIÉTIQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Mikhail Kapitsa, a quitté Pékin vendredi 15 septembre, annoncant qu'il reverra son homologue chinois, M. Qian Qichen, à Moscou. *« Nous avons ouvert une nouvelle voie dans nos contacts »*, a déclaré M. Kapitsa, indiquant aux journalistes que M. Qian avait accepté son invitation à se rendre en Union soviétique.

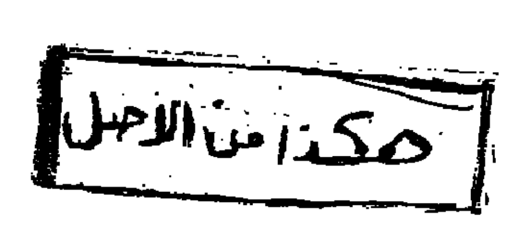
Le diplomate soviétique, la première personnalité du Kremlin de ce rang à venir en Chine à l'invitation du gouvernement chinois depuis plus de vingt ans, a affirmé que les entretiens *« sérieux et approfondis »* qu'il a eus à Pékin avaient été *« marqués par le succès »*. – *(A.F.P.)*

Turquie

● M. METIN TOKER, l'un des éditorialistes les plus connus de Turquie, a été condamné, le jeudi 15 septembre, à trois mois de prison pour avoir critiqué la façon dont les militaires prétendent rétablir la démocratie en Turquie. La parution de l'éditorial incriminé, de la part d'un homme qui s'était montré jusque là plutôt favorable à la politique du Conseil de sécurité, avait entraîné la fermeture du quotidien *Milliyet* du 16 au 27 août. – *(A.F.P. Reuter.)*

Union soviétique

● GRÈVE DE LA FAIM DE SOIXANTE-DIX CHRÉTIENS EN SIBÉRIE. – D'origine allemande, ils poursuivent depuis début septembre une grève de la faim dans le village de Tchougourevka en Sibérie (près de la Côte pacifique) pour obtenir l'autorisation de quitter l'U.R.S.S. certains de ces protestants avaient été transférés en 1981 du village d'Abangaran, en Ouzbekistan, vers la Sibérie. – *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE

L'U.R.S.S. s'oppose à une enquête internationale sur la disparition du Boeing sud-coréen

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale poursuit, ce vendredi *16 septembre*, sa réunion extraordinaire. L'ouverture de ses travaux, jeudi, avait été marquée par quelques échanges très vifs, l'observateur de la Corée du Sud accusant notamment l'U.R.S.S. de *« cracher sur les morts »*. L'essentiel des débats s'orientent cependant sur les moyens d'éclaircir les circonstances dans lesquelles le Boeing de la Korean Airlines a pu être abattu par la chasse soviétique. L'U.R.S.S. refuse une enquête internationale.

A Washington, le Sénat a approuvé jeudi, à *l'unanimité*, une résolution condamnant l'Union soviétique pour la destruction de l'appareil sud-coréen, après avoir rejeté divers amendements réclamant des sanctions plus sévères contre l'U.R.S.S.

Les autorités de la ville de New-York ont annoncé qu'elles refuseraient l'autorisation d'atterrir aux avions qui transporteront les délégués soviétiques à l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre à la fin du mois.

A Moscou, plusieurs dizaines de voyageurs, touristes et étudiants notamment, sont bloqués à l'aéroport, faute de pouvoir trouver place dans des avions à destination des pays d'Europe occidentale. Air France maintient ses vols vers la capitale soviétique, mais le vol Aeroflot Moscou-Paris de vendredi a dû, comme celui de jeudi, être annulé.

De notre correspondant

Montréal. – Une fois de plus, l'Union soviétique était seule au banc des accusés, jeudi 15 septembre, à Montréal, lors de la première journée des travaux de la session extraordinaire du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale *(O.A.C.I.)*, *convoquée* à la demande de la Corée du Sud et du Canada pour traiter de l'affaire du *Boeing-747* de la Korean Airlines abattu le 1er septembre par la chasse soviétique. La délégation de l'U.R.S.S. s'est opposée avec énergie à une proposition de la délégation française, appuyée par la plupart des trente-trois pays membres du conseil de l'O.A.C.I., visant à charger une commission d'enquête internationale d'étudier l'affaire et de remettre un rapport préliminaire à la mi-novembre.

Les deux délégués soviétiques ont repris les arguments avancés par Moscou au cours des deux dernières *semaines*, après avoir rappelé qu'une enquête était déjà en cours à l'initiative et avec la seule participation de leur pays. Le Boeing de la KAL, affirment-ils, était en mission d'espionnage et avait violé les règlements internationaux à plusieurs reprises au cours du vol qui s'est terminé par la mort des deux cent soixante-neuf personnes à bord. Les délégués soviétiques ont indiqué que l'avion-espion américain RC-135 volait si près du Boeing-747 que, pendant une dizaine de minutes, les deux avions se sont confondus sur les radars soviétiques. Ils se sont étonnés que les Américains, les Japonais et les Sud-Coréens n'aient pas rendu publique la teneur des communications qui permettraient d'expliquer pourquoi l'avion de la KAL avait pénétré dans l'espace aérien soviétique.

Pour toute réponse, le délégué américain a demandé pourquoi l'Union soviétique n'avait pas remis les enregistrements de ses propres communications dans cette affaire. *« Si les Soviétiques,* a-t-il ajouté, *ont vraiment communiqué avec le Boeing sur la fréquence internationale, pourquoi cachent-ils ces enregistrements. »*

La plupart des délégations ont insisté pour que cette réunion extraordinaire, qui se poursuit ce vendredi à Montréal, ne se borne pas à condamner l'Union soviétique, mais trouve des moyens pour éviter que ce genre de tragédie ne se reproduise à l'avenir. La France, qui a pris une position de pointe dans cette réunion – en bonne partie sans doute du fait de la discrétion relative des Etats-Unis, qui espèrent ainsi faciliter l'adoption d'une résolution par l'O.A.C.I., – a proposé un amendement à la convention de Chicago. Selon cet amendement, tout Etat devrait s'engager à s'abstenir de recourir à la force à l'encontre des avions civils, sous réserve des cas de légitime défense prévus par la charte des Nations unies.

La France souhaiterait la convocation d'une assemblée générale des cent cinquante et un pays membres de l'O.A.C.I. en janvier ou en février pour déposer cet amendement. Les Etats membres auraient un an pour l'accepter. Ceux qui refuseraient de s'y soumettre, a déclaré le délégué français, M. Jean-Pierre Ghuysen, *« se mettraient eux-mêmes au ban des nations et seraient automatiquement exclus de l'O.A.C.I. »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le Parlement européen demande à une majorité massive que l'Europe des Dix soutienne M. Hissène Habré

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Les ministres des affaires étrangères des Dix doivent arrêter d'urgence une position commune affirmant leur « soutien » au *« gouvernement légal du Tchad »*, celui de M. Hissène Habré. C'est ce que demande une résolution adoptée, jeudi *15* septembre, à l'initiative de Mme Veil (groupe libéral, France), par le Parlement européen. *La résolution a été adoptée à l'unanimité*, à l'exception des communistes.

Pour l'ancienne présidente de cette assemblée, l'intervention libyenne au Tchad, la destruction du Boeing sud-coréen et la reprise de la guerre au Liban sont autant de manifestations de l'ingérence soviétique. *Elle* regrette que les gouvernements des Dix, qui pourtant au conseil européen de Stuttgart ont *manifesté l'intention de développer* leur *« coopération politique »*, réagissent si peu. Cette défaillance est particulièrement étonnante dans le cas du Tchad qui est lié à la Communauté par la convention de Lomé et où un Etat membre – il s'agit, bien sûr, de la France – est directement concerné. *« Les pays A.C.P.* (1) *attendent l'assistance de la Communauté européenne lorsque l'un des leurs est attaqué »*, a noté Mme Veil. M. Fuchs (socialiste, France), a *appuyé ce point de vue*. Il a souligné que l'engagement français s'opérait au profit du seul gouvernement reconnu par l'O.U.A. et par la communauté internationale, qu'il avait pour objectif de sauvegarder l'intégrité du pays, qu'il ne visait nullement à favoriser une faction par rapport à une autre, et n'avait rien d'une croisade anti-libyenne.

M. Martin (P.C.F.) a indiqué que les communistes français ne voteraient pas la résolution, pour ne pas porter préjudice au dialogue qu'aurait engagé la France et la Libye afin d'inciter les parties tchadiennes à négocier. *Mme* Scamaroni (D.E.P., France) (2) a estimé que la France aurait dû intervenir plus *tôt*.

Dissensions grecques

Le parlement a également adopté à une large majorité (147 votants, 128 pour, 19 contre) une résolution condamnant en termes sévères (*le Monde* du 16 septembre) la destruction du Bœing coréen par la chasse soviétique. Seuls, les communistes français, les communistes et les socialistes grecs ont voté contre.

Lady Elles (conservateur britannique) et *M. Israël (D.E.P.,* France) ont regretté que la France et la Grèce refusent de boycotter les liaisons aériennes avec l'U.R.S.S.

L'attitude de la Grèce, actuel président du conseil de la Communauté, qui, lundi dernier à Athènes, s'est employée à ce que les ministres des affaires étrangères des Dix ne condamnent pas l'U.R.S.S., a été vivement critiquée par l'Assemblée. M. Caramanlis, *président de la République grecque*, qui faisait jeudi une visite officielle au Parlement, a indiqué, dès le début de son discours, son intention de parler *« comme un homme qui croit profondément à l'idée européenne plutôt qu'en porte-parole des pensées du pays que je représente »*. Les observateurs estimaient que cette précision révélait le souci de M. Caramanlis, qui a prononcé un vibrant plaidoyer pour l'Union européenne, *de se démarquer de la position prise* par le gouvernement (socialiste) d'Athènes.

S'agissant du Liban, le Parlement a adopté une résolution qui *« exhorte (...) tous les gouvernements de la C.E.E. à renforcer leur soutien actif au gouvernement libanais »*. Enfin, le Parlement a, une nouvelle fois, appelé de ses vœux le rétablissement de la démocratie au Chili.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Les Etats d'Afrique, des Caraïbes et Pacifique signataires de la convention de Lomé.

(2) Démocrates européens de progrès où siège le R.P.R.

La visite de M. Craxi à Paris

IDENTITÉ DE VUES FRANCO-ITALIENNES SUR LES EUROMISSILES ET LE LIBAN

Le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, a souligné la *« grande identité de vues »* de la France et de l'Italie, notamment à propos des euromissiles et du Liban, après les entretiens que le président du conseil (socialiste) italien, M. Craxi, qui se rendait à Londres, a eus jeudi *15* septembre à Paris.

M. Craxi a été reçu à déjeuner par M. Mitterrand. Il a ensuite été reçu par M. Mauroy, tandis que le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, était reçu par son collègue français M. Cheysson.

Le chef du gouvernement italien a réaffirmé la détermination de son pays de déployer sur son territoire les euromissiles de l'OTAN en cas d'échec des négociations américano-soviétiques. Il a toutefois fait état de problèmes intérieurs à ce propos, notamment en ce qui concerne l'attitude des communistes. Italiens et Français sont également entièrement d'accord pour que les forces nucléaires françaises et britanniques ne soient pas comptabilisées dans un éventuel accord sur les euromissiles.

Au sujet du Liban, MM. Mitterrand et Craxi ont insisté sur *« les responsabilités des Nations unies »*. M. Craxi est, comme M. Mitterrand, plutôt favorable à l'extension du rôle de la FINUL (« casques bleus » des Nations unies) qu'à celui de la force multinationale (la France participe aux deux formations, l'*Italie à la seconde*).

Le prochain sommet semestriel franco-italien a été fixé aux 17 et 18 novembre en Italie.

LA VISITE DU VICE-PRÉSIDENT BUSH EN TUNISIE

Tunis va acheter des chasseurs américains F-5

De notre correspondant

Tunis. – M. George Bush se rend, ce vendredi 16 septembre, à Belgrade au terme d'une visite de vingt-quatre heures à Tunis, dernière étape de sa tournée dans les pays du Maghreb. *Une visite qui* a *finalement* confirmé la continuité des excellents rapports qu'entretiennent *depuis toujours* Tunis et Washington, mais qui a aussi été l'occasion pour M. Bush d'enregistrer toutes les réserves, les interrogations et les inquiétudes que suscite même parmi les amis traditionnels de son pays la politique américaine au Proche-Orient, ainsi que le point de vue probablement plus sévère de la Ligue arabe dont il a rencontré pendant une heure le secrétaire général, M. Chedli Klibi.

Les Tunisiens n'ont pas caché à leur hôte combien ils déploraient l'appui que Washington apporte *« en toutes circonstances »* à Israël et lui ont fait part de leur conviction qu'aucune solution au conflit n'était possible sans que l'O.L.P. y soit associée en tant qu'interlocuteur à part entière. Toutefois, dans le toast qu'il a porté lors du déjeuner qu'il offrait en l'honneur du vice-président américain, M. Bourguiba a tenu des propos moins *« vigoureux »* – pour employer l'expression de M. Bush – que lors de leurs conversations. Le chef de l'Etat s'est *borné à souhaiter « un engagement plus net »* des Etats-Unis en faveur d' *« une solution juste et durable »* qui implique *« nécessairement »* la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

M. Bush s'est borné, quant à lui, à reprendre les thèses américaines préconisant la recherche, par la négociation d' *« une paix sûre et durable pour Israël et ses voisins arabes »*.

Les conversations tuniso-américaines ont également porté sur les perspectives d'union maghrébine auxquelles Washington paraît accorder un grand intérêt et sur la coopération bilatérale. Les Etats-Unis ont *fourni à la Tunisie, depuis son indépendance*, une aide économique et financière globale de près de 1 000 millions de dollars et les dirigeants tunisiens ont apprécié que M. Bush leur donne des assurances pour l'avenir, d'autant plus que depuis deux ans, la coopération avec Paris n'a, semble-t-il, pas toujours répondu à leur attente.

Cette année, des crédits américains de 100 750 dollars ont été accordés en faveur de la modernisation de l'armée tunisienne et contribueront à l'acquisition aux Etats-Unis de chasseurs F-5 (la Tunisie avait envisagé auparavant d'acheter à la France des appareils du même type), de chars M-60 et de missiles sol-air Chapparal.

MICHEL DEURÉ.

ASIE

Timor

Les combats ont repris après cinq mois de cessez-le-feu

Les combats ont repris dans la partie orientale de l'île de Timor, ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1975. Après cinq mois de cessez-le-feu, les troupes de Djakarta ont lancé une nouvelle offensive qui serait la plus importante depuis 1975-1976, avec une dizaine de milliers d'hommes appuyés par du matériel moderne. Cette offensive a suivi la mort de quinze soldats indonésiens le 8 août dernier, au cours d'une embuscade.

Les autorités ont accusé le Fretilin (Front pour l'indépendance de Timor-Oriental), mouvement de résistance nationaliste, d'être responsable de l'attaque. Mais, selon des sources bien informées, elle pourrait être le fait de supplétifs timorais (ou « hansips »), dont plusieurs centaines auraient récemment *déserté* pour rejoindre la guérilla. Deux cents villageois auraient été massacrés en représailles.

La guerre continue donc de ravager ce territoire, où l'on se bat depuis huit ans. Plus de cent mille Timorais – certaines sources avancent le chiffre de deux cent mille, – sur une population totale de six cent cinquante mille environ, ont trouvé la mort. Un pourcentage de victimes des combats, de la faim, de la maladie et de la répression qui rappelle celui du Cambodge.

Pourtant, les négociations qui avaient abouti en mars à un cessez-le-feu (*le Monde* du 13 juillet) laissaient penser que, en dépit de sérieuses divergences entre les deux parties, une solution politique pouvait être en vue. Pour la première fois, en effet, le chef militaire local indonésien, le colonel Purwanto, avait accepté de négocier avec le Fretilin. Ce dernier, décapité par la répression en 1978 et réduit à des groupes errants, avait réussi à se regrouper, à se doter d'une nouvelle direction, sous l'égide de M. Kai Rala Xanana Gusmao, commissaire politique et commandant en chef. Depuis lors, ses activités militaires se sont intensifiées.

Le Fretilin demande que les Timorais puissent exercer leur droit à l'autodétermination sous le contrôle des Nations unies, qui n'ont toujours pas reconnu officiellement l'annexion de l'île par l'Indonésie. Cette dernière refuse ce qu'elle considère comme une ingérence extérieure dans ses affaires. Cet été, le secrétaire général de l'ONU, M. de Cuellar, espérant sans doute que le cessez-le-feu déboucherait sur des négociations, avait décidé, en raison de *« développements récents »*, d'ajourner à 1984 son rapport annuel sur Timor.

Quelques jours plus tard, selon notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, le rapport sur Timor de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU chargée *« de la lutte contre la discrimination et de la protection des minorités »* a bien failli *« passer à la trappe »*, selon les termes de M. Jouanet, expert de la France. Ce rapport dénonçait le comportement des militaires indonésiens à Timor, se référant, notamment, à un rapport d'Amnesty International fondé en partie sur des documents militaires indonésiens (*le Monde* du 21 juillet).

De passage il y a quelques jours à Paris, Mgr Martinho da Costa Lopes, administrateur apostolique à Dili, capitale de Timor-Oriental, de 1977 à mai dernier, a dénoncé le nouveau risque de « génocide » de la population timoraise et demandé l'aide de l'opinion publique internationale. Pour Mgr Lopes, le Fretilin *« symbolise la résistance du peuple »* et se serait considérablement renforcé pour atteindre plusieurs milliers de combattants. Il n'accepte pas l'argument selon lequel c'est pour se protéger du communisme (représenté par le Fretilin) que l'Indonésie a envahi Timor. Mais, a-t-il ajouté, si le Fretilin ne trouve pas de soutien à l'Ouest, il est logique qu'il se tourne vers l'Est. Les Indonésiens, selon lui, auraient pu convaincre les Timorais de leur bonne volonté après leur invasion s'ils s'étaient mieux comportés envers la population.

PATRICE DE BEER.

Afghanistan

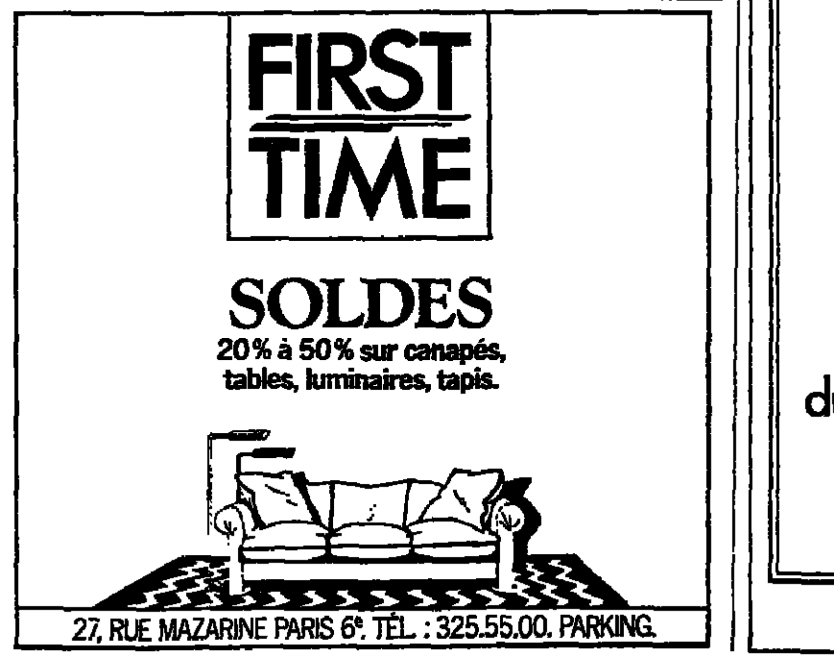
Deux diplomates américains ont été expulsés

Le gouvernement afghan a ordonné, jeudi 15 septembre, l'expulsion d'Afghanistan de deux diplomates américains accusés d'espionnage. Selon Radio-Kaboul, captée à Islamabad, il s'agit de MM. Tom Jackson, deuxième secrétaire, et Robert Cramley, attaché diplomatique. Cependant, le département d'Etat a cité à Washington des noms *différents : MM. Hugh Turner*, deuxième secrétaire, et Rob Quinby Blackburn, attaché.

Les deux diplomates expulsés sont accusés d'avoir aidé des *« éléments contre-révolutionnaires »* et *« violé les règles diplomatiques »*, a précisé Radio-Kaboul. Les autorités afghanes ont affirmé au chargé d'affaires des Etats-Unis que le gouvernement avait des *« preuves suffisantes »* à leur encontre. Washington a qualifié les accusations d' *« absurdes »* et de *« révoltantes »*, et précisé que des mesures de rétorsion étaient à l'étude. En mai, un deuxième secrétaire à l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul, M. Peter Graham, avait été déclaré *persona non grata* pour avoir *« vendu de la littérature pornographique »*, accusation qui avait été rejetée par le gouvernement américain. *Les Etats-Unis n'ont pas d'ambassadeur à Kaboul depuis février 1979, date à laquelle leur ambassadeur, M. A. Dubs, avait été enlevé et tué au cours d'une fusillade entre ses ravisseurs et la police afghane.*

D'autre part, selon Radio-Kaboul, un ressortissant pakistanais, M. Patrick Sayel, et un Afghan, M. Jalaluddin Talibi, ont été arrêtés et accusés d'être des *« agents américains contre-révolutionnaires »*. Interrogés par la radio, les deux hommes ont affirmé que les Etats-Unis *« apportent leur assistance aux activités subversives contre la paix en Afghanistan »*. – *(A.F.P., U.P.I.)*.

[Le *Washington Post* rapportait récemment que la vingtaine de diplomates américains résidant à Kaboul travaillaient dans *« l'un des environnements les plus hostiles auquel il soit donné à une mission américaine d'opérer »*. Les trois quarts du personnel afghan de l'ambassade ont disparu. Près d'une vingtaine d'employés ont été enlevés sans que l'ambassade ait pu obtenir confirmation qu'ils avaient été arrêtés, six autres ont quitté leur emploi à la suite de pressions des autorités afghanes. D'autre part, des manifestations antiaméricaines se déroulent fréquemment devant la mission.]





مكنز من الاجل



AMÉRIQUES

LES CONFLITS EN AMÉRIQUE CENTRALE

Washington presse ses alliés d'adopter une défense commune

(Suite de la première page.)

Il s'agissait de former un état-major conjoint, d'adopter des mesures de défense commune et d'élaborer une doctrine centre-américaine de défense. Le Nicaragua de Somoza, qui avait prêté son territoire pour l'opération manquée de la baie des Cochons, en avril 1961, était membre actif de ce conseil. Mais la guerre de 1969 entre le Salvador et le Honduras, dont toutes les séquelles ne sont d'ailleurs pas effacées, a porté un coup fatal aux projets de défense commune des pays de l'isthme centre-américain. Le Condeca a, pourtant, toujours un siège au Guatemala.

Les premiers pas vers une réactivation du Condeca ont été faits à bord du porte-avions américain *Ranger*, au début d'août, alors que le navire participait aux premières grandes manœuvres navales des Etats-Unis au large de l'Amérique centrale. Les ministres de la défense du Guatemala, du Salvador et du Honduras se sont entretenus avec les généraux américains qui dirigent le Southern Command dans la zone du canal de Panama. Depuis, le *Ranger* a été remplacé au large du Nicaragua, à la mi-août, par le *New-Jersey*, 58 000 tonnes, avec son escorte de navires lance-missiles. La semaine dernière, à Tegucigalpa, le général Alvarez, commandant en chef des forces armées du Honduras, s'est prononcé catégoriquement en faveur d'un organisme de coordination militaire des pays d'Amérique centrale. Le ministre de la défense du Salvador est allé dans le même sens, avec pourtant un peu plus de prudence ; mais la collaboration militaire honduro-salvadorienne est déjà une réalité. Deux mille cinq cents soldats salvadoriens formés aux méthodes de la lutte antiguérilla dans le nouveau centre d'entraînement de Puerto-Castilla, au Honduras, par des « bérets verts » américains, sont rentrés au début de cette semaine au Salvador. Un millier d'autres « étudiants » salvadoriens, comme on les appelle ici, sont arrivés le 14 septembre, à Puerto-Castilla, pour un nouveau cours intensif.

Reste le Guatemala. Le gouvernement du général Rios Montt avait maintenu une attitude d'expectative et de relative neutralité dans les conflits d'Amérique centrale. Le général Rios Montt, armé par Israël, ne voyait pas la nécessité de faire des concessions à Washington dans le but d'obtenir la levée de la suspension de l'aide militaire américaine, décidée par Carter en 1977, pour protester contre les violations des droits de l'homme au Guatemala. Tout indique que le gouvernement du général Mejia est décidé à jouer un rôle plus actif, diplomatique d'abord, militaire ensuite, en Amérique centrale. Le nouveau chef de l'Etat guatémaltèque n'assistait-il pas début août, comme ministre de la défense du général Rios Montt, à l'entrevue sur le *Ranger ?* Pour la première fois, la semaine dernière, le Guatemala a participé aux conversations patronnées par les pays du groupe de Contadora (1).

« *Les manœuvres américano-honduriennes en cours*, a déclaré le général américain Schlossberg, commandant en chef des troupes des Etats-Unis au Hondura, *doivent permettre d'entraîner des troupes qui pourront se rendre dans tout pays venant à le demander.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le 10 septembre, les ministres des affaires étrangères du « groupe de Contadora » (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) se sont réunis, pour la première fois, à Panama, en compagnie de tous leurs collègues centre-américains (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador). Une déclaration de principe pour la solution pacifique des problèmes d'Amérique centrale a été adoptée.

Le Nicaragua cherche à desserrer l'étau

Le gouvernement révolutionnaire nicaraguayen cherche à desserrer l'étau dans lequel les Etats-Unis ont voulu l'enfermer dès l'accession au pouvoir du président Reagan. A Paris, M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur et leader historique des sandinistes, a eu, le jeudi 15 septembre, un entretien d'une heure avec le premier ministre. M. Mauroy a réaffirmé la « *solidarité économique, financière, culturelle et commerciale* » de la France avec le Nicaragua, qui, a-t-il dit, constitue « *un devoir pour le gouvernement de gauche* ». M. Borge a constaté : « *Nous parlons le même langage.* »

Cependant, le vice-ministre des affaires étrangères de Managua, Mme Nora Astorga, en visite à La Havane, a annoncé, le 15 septembre, que le président du Conseil d'Etat nicaraguayen, le commandant Carlos Nunez, se rendrait en octobre aux Etats-Unis, à l'invitation de parlementaires américains. L'« *offensive diplomatique* » actuelle de Managua culminera avec la prochaine intervention du « coordonnateur » de la junte du gouvernement sandiniste, M. Daniel Ortega, devant les Nations unies.

Costa-Rica : neutralité

De son côté, le Costa-Rica, petit pays démocratique de plus en plus impliqué, à son corps défendant, dans les turbulences centraméricaines, a annoncé jeudi, par la voix de son président, M. Luis Alberto Monge, qu'il proclamerait, le 17 novembre prochain, sa « *neutralité permanente* ». Il ne s'agit pas, pour San-José, de se retirer du système interaméricain, mais de se tenir, si possible, à l'écart des conflits armés. Le Costa-Rica, qui abrite l'un des mouvements les plus actifs d'opposition au régime révolutionnaire du Nicaragua, l'ARDE de M. Eden Pastora, semble craindre des représailles de Managua. Le ministère de la sécurité publique a en effet annoncé que San-José cherchait à acquérir des missiles sol-air, destinés à protéger ses *installations vitales* d'une éventuelle attaque aérienne.

Etats-Unis

Le budget de la défense a été définitivement adopté

La Chambre des représentants a adopté, jeudi 15 septembre, par 266 voix contre 152, le budget de la défense, déjà accepté la veille à une majorité plus écrasante (83 voix contre 8) par le Sénat. Ce budget de 187,5 milliards de dollars est le résultat d'un compromis élaboré le mois dernier entre la Maison Blanche et le Sénat : il est inférieur de 10,5 milliards aux premières demandes du président Reagan, mais il permettra de financer les principaux armements souhaités par la Maison Blanche : 4,85 milliards iront au nouveau missile intercontinental MX, 5,63 milliards au bombardier stratégique B-1 et 400 millions de dollars au missile Pershing-2.

Pour la première fois depuis quatorze ans, ce budget prévoit aussi des crédits pour les armes chimiques, c'est le chapitre qui a suscité le plus de réserves parmi les représentants, en particulier de la part de MM. Clemens Zablocki (démocrate) et Ed Bethune (républicain). Mais l'émotion soulevée par l'affaire du Boeing de la Korean Airlines a balayé ces réticences : « *La meilleure façon d'exprimer nos sentiments à propos de l'action des Soviétiques est de voter ce budget* », a ainsi déclaré un représentant démocrate de l'Etat de New-York, M. Samuel Stratton.

Le Pentagone pourra donc consacrer 114 millions de dollars à la production d'obus et de bombes chimiques « binaires » : ces armes contiennent des composants inoffensifs en eux-mêmes, mais qui deviennent mortels lorsque le mélange se fait au moment de l'impact. Le Congrès a cependant interdit au Pentagone de procéder à l'assemblage de ces armes avant octobre 1985. – *(A.F.P., U.P.I.)*

Les pays de la région ont besoin de 23 milliards de dollars d'ici à 1990

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – *En dépit des tensions et des conflits en Amérique centrale, les pays de la région souhaitent relancer leur coopération économique. La Banque interaméricaine de développement (BID) a réuni, du 13 au 15 septembre, à Bruxelles, avec le concours de la Commission européenne, des représentants des pays industrialisés, des organisations internationales de financement (Banque mondiale, Fonds monétaire internationales, Banque d'Amérique centrale pour l'intégration économique) et des banques commerciales.*

Il s'agissait de présenter aux bailleurs de fonds potentiels les projets de développement élaborés avec l'appui de la BID. Pour les seuls projets régionaux, M. Castillo, président de la Banque centrale du Costa-Rica, et porte-parole des Etats centreaméricains, a précisé que les besoins de financement pour les cinq prochaines années s'élevaient à 1 milliard de dollars dans le secteur productif et les grands travaux d'infrastructure. « *Encore s'agit-il*, a-t-il souligné, *d'un montant minimum pour contenir la dégradation des économies d'Amérique centrale.* » M. Castillo a évalué les investissements nécessaires d'ici à 1990 entre 20 et 23 milliards de dollars pour que le Costa-Rica, le Guatemala, le Honduras, le Salvador et le Nicaragua retrouvent le niveau de vie de 1980.

Aucun engagement n'a été pris par les gouvernements et les organisations internationales représentés à Bruxelles, même si certaines délégations ont laissé entendre leurs intentions. Pour sa part, la C.E.E. est intéressée au financement de projets agricoles : depuis 1977, l'Europe communautaire a attribué 70 millions de dollars aux pays concernés pour l'amélioration de la production agricole. De leur côté, les Etats-Unis ont lancé, en janvier 1982, le plan d'assistance appelé « *bassin Caraïbes* ».

La rencontre de Bruxelles s'inscrit, selon les milieux communautaires, en parallèle avec l'initiative américaine pour le développement économique et social de la région Amérique centrale-Caraïbes. Le représentant du Nicaragua, présent à la conférence de presse de MM. Ortiz Mena, président de la BID, et Castillo, a formulé l'espoir que son pays bénéficiera des aides octroyées au titre du programme « *bassin Caraïbes* » (1).

Interrogé sur l'éventuelle création d'une banque de développement C.E.E.- Amérique latine, mentionnée dans la presse britannique, M. Ortiz Mena a déclaré tout ignorer de ce projet. La Commission de Bruxelles donne la même réponse.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les Etats-Unis ont suspendu en 1982 leur aide bilatérale au régime sandiniste.

EUROPE

LES RELATIONS INTERALLEMANDES

La R.D.A. pourrait accepter des « allégements humanitaires »

De notre correspondant

Bonn. – La visite qu'a rendue le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Richard von Weizsäcker, à *M. Erich Honecker, chef du parti* socialiste unifiée, en R.D.A., est un événement d'importance : c'est la première fois qu'un maire de Berlin-Ouest rencontre officiellement le chef de l'Etat et du parti est-allemands. Soigneusement préparée du côté occidental, l'entrevue a eu lieu dans le château de Niederschönhausen, maison des hôtes de la R.D.A., dans le secteur résidentiel de Pankow, un district de Berlin-Est. Les alliés avaient donné leur accord et par avance le chancelier Kohl avait qualifié la visite d'« *utile* ». M. Honecker n'avait pas unilatéralement invité M. von Weizsäcker. La rencontre avait lieu d'un « *commun accord* », ce qui suppose un échange préalable.

Les conversations de mercredi ont duré plus de quatre heures, dont une *demi-heure d'entretien en tête à tête* entre MM. Weizsäcker et Honecker. Aucun ordre du jour spécial n'avait été fixé, mais les sujets ne manquaient pas, depuis la conférence de Genève jusqu'au rachat du S.Bahn, le vieux métro reliant les deux Berlins, qui a besoin d'une rénovation complète. Comme toujours dans les dialogues entre Allemands de l'Ouest et de l'Est, les « allégements *humanitaires* » furent au centre de la discussion. Les Allemands de l'Ouest qui veulent rendre visite à leurs parents de l'Est doivent depuis octobre 1980 changer obligatoirement 25 marks par jour, ce qui dissuade les personnes aux revenus modestes de se rendre en R.D.A. Le nombre des passages a diminué de plus d'un tiers. De retour à Berlin-Ouest, M. von Weizsäcker a laissé entendre que des assouplissements pourraient être apportés en ce qui concerne, notamment, les retraités et les jeunes.

C'est la seule chose un peu précise dont M. Weizsäcker ait donné connaissance lors de la conférence de presse qu'il a tenue à Berlin-Ouest. Il a fait un rapport plus détaillé à M. Brautgam, représentant permanent de la R.F.A. en R.D.A., pour qu'il *le communique* à Bonn. Il a dit également que l'entrevue avec M. Honecker s'était révélée « *très utile* » et qu'elle aura des prolongements.

Il est probable que le bourgmestre de Berlin-Ouest a plaidé la cause de certains détenus politiques, comme l'avait fait, non sans succès, M. Franz-Josef Strauss lors de sa visite à M. Honecker en juillet. Le numéro un de la R.D.A. semble trouver plaisir à recevoir des personnalités de R.F.A. Mercredi, il était tout sourire et urbanité pour accueillir M. Von Weizsäcker. Peut-être se hâte-t-il de *multiplier* les contacts avant que l'éventuelle implantation de Pershing-2 et de missiles de croisière ne le force à une attitude plus sévère.

La caution accordée en juin par le gouvernement fédéral à un emprunt de *1 million de marks* par la R.D.A., a joué son rôle dans cette détente. A Bonn, le bruit court que la R.D.A. souhaiterait recommencer l'opération sur une plus grande *échelle*, mais le chancelier Kohl a affirmé qu'il n'en savait rien. Les « *relations de confiance* », que M. Von Weizsäcker A. semble trouver plaisir à recevoir des personnalités de R.F.A. Mercredi, il était tout sourire et urbanité pour accueillir M9est-allemand. Elles englobent tous les rapports humains entre les deux Allemagnes, *en dépit de l'antagonisme* de leurs systèmes politiques.

ALAIN CLÉMENT.

LE HAUT COMMISSARIAT AUX RÉFUGIÉS CRITIQUE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT DE BONN

Bonn *(A.F.P.)*. – Le chancelier Kohl a qualifié, le jeudi 15 septembre, devant le Bundestag d'« inacceptable » *un récent rapport du* Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (H.C.R.) sur la situation des demandeurs d'asile en République fédérale. Le H.C.R. avait également protesté contre l'attitude du gouvernement de Bonn après la mort de Kemal Altun, un jeune Turc ayant demandé l'asile politique et qui, menacé d'extradition, s'était suicidé le 30 août à Berlin-Ouest.

Le rapport du H.C.R. et ces critiques envers l'extradition des réfugiés politiques (que Bonn n'exclut pas dans le cadre de la « *coopération entre les polices* ») avaient provoqué mardi dernier l'annulation d'une visite du haut commissaire, M. Paul Hartling. M. Zimmermann, ministre ouest-allemand de l'intérieur, qui devait recevoir M. Hartling, avait attribué cette annulation à des « *raisons de calendrier* ».

Pologne

Diffusion d'une fausse émission de Radio-Solidarité

Un émetteur clandestin de Radio-Solidarité a diffusé pendant deux minutes, dans la soirée du jeudi 15 septembre, à Varsovie, un communiqué difficilement audible rendant compte du « succès » obtenu par la journée de protestation du 31 août dernier.

Presque immédiatement, sur une fréquence voisine, un autre émetteur, se présentant également comme Radio-Solidarité, a présenté une version toute différente de cette journée anniversaire des accords de Gdansk : sur un ton résigné, une voix nette a évoqué les très grandes difficultés rencontrées par le syndicat, « *qui pourra difficilement reprendre des forces après les nombreux coups reçus dernièrement* », et qui sera « *contraint à la conciliation* » par l'attitude des autorités. Le *présentateur appelait aussi à ne pas* participer aux prochaines journées anniversaires qui pourraient donner prétexte à des manifestations.

Cette seconde émission, qui présente toutes les apparences d'une contrefaçon, n'est pas la première du genre : mais – sans doute pour être plus crédible, – elle a aussi été brouillée au bout de trois minutes par une musique assourdissante, selon la technique habituelle. Depuis près d'un an, l'usage de faux de diverses natures (faux journaux clandestins, fausses lettres de M. Lech Walesa) semble un moyen privilégié de lutte contre le syndicat dissous.

D'autre part, la télévision polonaise poursuit sa campagne de dénigrement contre M. Walesa, en diffusant des montages de ses déclarations anciennes et récentes, qui tentent d'illustrer à la fois son extrémisme et son inconséquence.

Défections à Turin

En Italie, la rencontre de football qui a opposé mercredi 14 septembre l'équipe Lechia de Gdansk à la Juventus de Turin a permis à une quarantaine de citoyens polonais de demander l'asile politique aux autorités. Dix d'entre eux l'ont fait dès avant le match, à peine débarqués de Varsovie *(le Monde du 16 septembre)*, et vingt-huit le lendemain matin, tandis que deux autres Polonais qui n'étaient pas eux dès « supporters » déposaient de leur côté une demande d'asile à Turin. L'avion est reparti à moitié vide vers Varsovie. – *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*

● *Six citoyens tchécoslovaques et sept roumains* ont demandé l'asile politique à la Grèce, où ils étaient venus en touristes, a-t-on appris jeudi 15 septembre de source policière à Athènes. – *(A.F.P.)*

La préparation des élections sénatoriales

Morbihan : le « patron », M. Marcellin, a tout organisé

Vannes. — Solidement ancré dans l'opposition nationale, le Morbihan s'offre au moins l'émotion de quelques petits sujets d'étonnement. La gauche n'inquiète pas, il est vrai, la majorité départementale, dont M. Raymond Marcellin (U.D.F.-P.R.) est depuis longtemps le chef, ou plutôt le *« patron »*, comme on dit volontiers en Bretagne. Le renouvellement sénatorial réserve toutefois deux surprises : M. Guy Guermeur, délégué régional du R.P.R., ancien député et ancien conseiller général du Finistère, qui cherche difficilement son second *souffle dans le Morbihan, reste sur la touche,* et M. Joseph Briend, conseiller général de Questembert entre en dissidence contre la liste d'union d'opposition que soutient M. Raymond Marcellin (1), *dont il est le suppléant à l'Assemblée nationale.* Des deux sénateurs sortants — un siège est vacant depuis le décès, en janvier dernier, de Louis Le Montagner (U.C.D.P.) — seul M. Henri Le Breton (U.D.F.), élu sénateur en 1981 quand M. Marcellin est devenu député, se représente. M. Joseph Yvon (U.D.F.), soixante-dix-sept ans, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

De notre correspondant.

On a rarement discuté dans le Morbihan l'autorité de M. Marcellin, soixante-neuf ans, dont vingt-six de vie ministérielle. Tout ce qui a été entrepris d'important ici depuis la libération porte plus ou moins sa marque; et le département, ancien fief du M.R.P., a toujours été gouverné au centre, avec une petite faiblesse pour la droite.

A la tête du conseil régional de Bretagne depuis 1978, président du conseil général du Morbihan depuis 1964, maire de Vannes de 1965 à 1977, M. Marcellin est parlementaire depuis 1946 : député, sénateur (1974 à 1981) puis de nouveau député. *« C'est à Paris,* a toujours affirmé M. Marcellin, *que je travaille le mieux pour le Morbihan et la Bretagne. »* Dès lors, rien d'étonnant à ce qu'il ne soit pas présent sur le terrain, mais bien entendu nul n'ignore ses choix et c'est lui qui a fait le tiercé de la liste d'union.

Un homme rond...

M. Henri Le Breton, l'élu de 1981 (rattaché au groupe de l'Union centriste) repart avec les meilleures chances. *« Je n'ai que deux ans d'apprentissage alors qu'il en faut trois pour avoir son C.A.P., mais j'ai quand même bien travaillé »*, raconte *le sénateur sortant,* avec bonhomie. Sa fierté est d'avoir déjà déposé cent trente questions écrites. Dans les réunions électorales, il agite son trousseau de clés pour montrer qu'un sénateur peut ouvrir toutes les portes.

Maire de Buléon (500 habitants) depuis trente ans, conseiller général de Saint-Jean-de-Brévelay depuis vingt-cinq ans, cet ancien animateur commercial d'E.D.F. connaît bien toutes les communes du département. *« C'est un petit gars bien de chez nous »*, dit-on. Un jugement qui a son importance puisque 78 % des grands électeurs du Morbihan sont ruraux. Et ils apprécient les gens qui leur ressemblent. A tous les points de vue, M. Le Breton est un homme rond.

L'homme carré de l'équipe est M. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.), soixante-deux ans, ancien ministre de l'intérieur (1977-1981). *« Un homme carré. Au moins, avec lui, on sait à quoi s'en tenir » :* tel est le jugement de M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., sur l'ancien ministre de l'agriculture (1974-1977). A l'inverse de M. Marcellin, M. Bonnet, député de la 2e circonscription quitte le Palais-Bourbon pour le Luxembourg. *« J'ai obtenu le remboursement total de la T.V.A. aux communes,* rappelle l'ancien ministre de l'intérieur. *Et j'ai fait voter la loi instituant une dotation globale de fonctionnement. Aujourd'hui toutes les difficultés sont devant nous et nous en avons pour longtemps. Pas un centime pour les collectivités dans tous les impôts nouveaux. Les transferts de charges sans ressources, c'est en fait un transfert d'impopularité, et la décentralisation que l'on fait sur le dos des communes est une trop grande ambition en période de chômage. C'est au Sénat qu'il faut le dire. C'est mon intention. »* C'est ainsi que M. Bonnet justifie sa candidature, et il prépare avec sérieux sa dix-neuvième élection dans le Morbihan. On s'est interrogé sur la qualité des rapports entre M. Bonnet et M. Marcellin : *« Deux crocodiles dans le même marigot »*, a dit un jour M. Alain Peyrefitte. *« Il n'y a jamais eu entre nous la moitié de l'ombre d'un nuage »*, soutient M. Bonnet.

M. Guermeur : une greffe qui prend mal

Le troisième siège de la liste d'opposition réservé au R.P.R. ne pouvait pas revenir à M. Guy Guermeur (*conseiller municipal de Lorient*), victime d'un douloureux mais évident phénomène de rejet après une tentative de greffe locale.

Soutenu dans des circonstances parfois tumultueuses par le noyau des militants, l'ancien député du Finistère n'a obtenu manifestement ni la confiance ni l'appui des élus, embarrassés par cette intrusion tapageuse dans leur département et dans leurs habitudes. Leur chef de file, M. Jean-Charles Cavaillé, député R.P.R. de la 3e circonscription, soupire : *« Mais pourquoi n'est-il pas resté dans le Finistère ? »*

« Les seuls satisfaits, a commenté de son côté M. Christian Bonnet, *ont été les Finistériens qui l'ont vu partir et qui nous ont dit : « Surtout, gardez-le bien ! »* M. Guermeur s'est vu couper la route du Sénat par les instances nationales du R.P.R. qui ont accordé leur investiture au duc Josselin de Rohan, quarante-quatre ans, conseiller général et maire de Josselin.

« J'ai volontairement et délibérément écarté la carrière sénatoriale », a fait savoir de son côté M. Guermeur. Ce qui ne veut pas dire que la campagne sénatoriale le laisse parfaitement indifférent. C'est l'un de ses amis, M. Jean-François Le Bagousse, adjoint R.P.R. au maire de Larmor-Plage, qui est le suppléant de M. Joseph Briend, l'adversaire le plus dangereux sans doute pour le duc de Rohan.

Quarante-sept ans, cultivateur, maire de Pleucadeuc depuis 1971, conseiller général de Questembert depuis 1973, M. Briend a décidé d'être candidat. Il est le suppléant de M. Marcellin, ce qui explique, dit-on, que *« le patron n'est pas content du tout »*, même si finalement M. Briend se réclame lui aussi de la majorité départementale, sans en avoir le label officiel pour la circonstance. M. Briend, que tout le monde appelle Jo, joue sa meilleure carte sur le terrain économique.

« L'emploi, je ne pense qu'à ça. » Il l'a prouvé en créant quatre cents emplois en moins de dix ans dans sa petite commune; et les habitants sont actionnaires des trois nouvelles entreprises.

Dans cette élection, la gauche part sans illusions. Le parti socialiste, bien implanté dans le pays de Lorient, a placé à la tête de sa liste le conseiller général de Plœmeur, M. Georges Jegouzo. Il fait équipe avec MM. Philippe Meyer, conseiller municipal de Vannes, et Pierre Bernard, député européen. La liste du parti communiste est conduite par son seul représentant à l'assemblée départementale, M. Jean Maurice, maire de Lanester. Elle comprend également MM. Jean Le Borgne, maire d'Hennebont, et Pierre Joubin, conseiller municipal de Vannes.

D'autres candidats se sont lancés dans la compétition à titre individuel : MM. Eugène Remilly (proche du R.P.R.), président national et européen des débitants de tabac ; Jean Le Tournel, lui aussi proche du R.P.R., conseiller général de La Trinité-Porhoët et vice-président du conseil général ; Jacques Bellanger (U.D.F.) et Roger Lefebvre (R.P.R.), tous deux conseillers municipaux de Lorient.

Le scrutin sera ouvert à 8 h 30 quoi qu'il arrive... Aux dernières sénatoriales, les quinze délégués de Belle-Ile, retardés par une tempête, n'avaient participé qu'au second tour. Mais les jeux étaient déjà faits... avec beaucoup plus de quinze voix d'écart.

MICHEL GUILLET.

(1) M. Raymond Marcellin a lancé un appel en faveur de cette liste d'union. Il est cosigné par MM. Loïc Bouvard, député U.D.F. de la 4e circonscription, et Jean-Charles Cavaillé, député R.P.R. de la 3e circonscription.

Jo descend du ciel et le duc des Rohan

Sa bonne connaissance du *terrain, qu'il ne* veut voir d'ailleurs qu'au ras des pâquerettes, accroît les chances de Jo, principal challenger des trois mousquetaires de la liste d'union d'opposition, dont le plus vulnérable est sans doute M. de Rohan. Entre Jo et le duc, le duel est insolite. Les deux hommes ont des atouts... Le duc a peut-être même une botte secrète : on n'a pas innocemment dans ses ancêtres Guy de Chabot, célèbre depuis quatre siècles pour son coup de Jarnac.

M. de Rohan-Chabot, quarante-quatre ans, cadre supérieur dans une société pétrolière, est depuis près de vingt ans maire de Josselin, la localité dont le nom est son prénom et qui vit autour du château de la famille : près de 100 mètres de façade sur l'Oust et soixante mille visiteurs par an. Le maire est le descendant en ligne directe d'Olivier de Clisson, à la dix-neuvième génération, et sa flamme flotte sur la forteresse. *« Je suis sans complexe et je ne me lève pas tous les matins en me disant que je suis le duc de Rohan. Je suis un citoyen comme les autres et je fais de la politique parce que l'énarque que je suis a compris à la mairie de Josselin l'importance de tous les problèmes, y compris ceux des murs mitoyens. »* Le duc de Rohan, avec simplicité et affabilité, s'est fait beaucoup d'amis. *« Il n'est pas fier,* dit-on à Josselin, *et il n'est pas le dernier à boire un coup de cidre ou un verre de vin rouge à l'heure où l'on trinque sur le champ de courses de Ploermel. »*

La salle à manger de la ferme de Joseph Briend, à Pleucadeuc, ne fait pas 15 mètres de long et 9 mètres de large comme celle du château et l'on n'y dîne pas sous les regards des ancêtres et de Louis XIV. Mais c'est une belle exploitation que dirige le maire : 56 hectares, 400 porcs, 20 vaches et des cultures légumières. Jo, c'est un peu le fils spirituel du « Père Dodu », l'industriel en volailles de Malensac. C'est avec lui qu'il a lancé sa première entreprise *de bardes de lard* — un coup de maître, — en faisant du porte à porte dans le village pour trouver des actionnaires. *« Tiens Jo, viens voir ici »,* lui a dit Lucie Molac, soixante-quinze ans, en sortant 1 000 anciens francs de sous une lame du parquet. Il y eut bien sûr des participations *beaucoup plus* importantes. Au total 2 500 000 F ont été apportés à trois entreprises et nul ne regrette aujourd'hui son argent.

Jo Briend, qui n'est pas mécontent de lui, s'est aussi lancé dans le parachutisme il y a trois ans pour épater son fils aîné. Il en est à son trente-quatrième saut avec une triomphale démonstration le 25 août dernier pour la fête de Pleucadeuc, car *il avait entraîné* dans l'aventure le moniteur de foot, Louis Jarno, qui est aussi le recteur du village. Et l'on n'est pas près d'oublier au pays le spectacle rare du maire et du curé tombant ensemble du ciel.

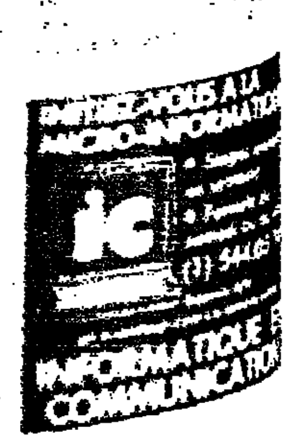
Plus fort que Peppone et don Camillo...

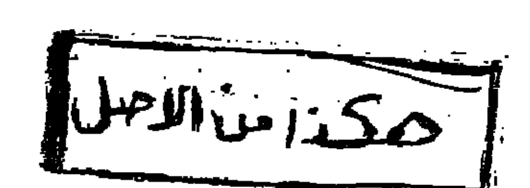
M. G.

● *Loire-Atlantique :* Les fédérations du P.S. et du P.C. se sont mises d'accord pour présenter une liste commune le 25 septembre. Conduite par M. François Autain (P.S.), secrétaire d'Etat à la défense, elle se compose de Mme Eva Gendrault (P.S.), conseillère municipale de Nantes et de MM. Camille Durand (P.S.), maire de Saint-Jean-de-Boisseau ; Jean-Louis Lecorre (P.C.), maire de Trignac et Pierre Marchi (P.S.), conseiller général et conseiller municipal de Nantes. (Voir *le Monde* du 6 septembre.)

PRÉCISIONS : Dans l'article consacré aux élections sénatoriales dans la Loire (*le Monde* du 15 septembre), une coquille a déformé le troisième paragraphe du chapeau. Il convient de préciser que M. Claude Mont, sénateur sortant (U.C.D.P.) conduit la liste U.D.F.-R.P.R. Pour sa part, *M. Michel Durafour* enseigne à l'université Jean-Moulin (Lyon III) et non à l'université Lyon II.

D'autre part, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 16 septembre à propos de la préparation des élections sénatoriales dans les Hautes-Pyrénées, il *ne sera pas nécessaire* de fermer une deuxième fois la chasse à l'isard et au coq de bruyère dans ce département (cette chasse, ouverte le 24, sera fermée le 25 et rouverte le 26) au cas où un deuxième tour serait nécessaire pour désigner les titulaires des deux sièges à pourvoir. Il est de règle, en effet, lors du scrutin *sénatorial, que le deuxième tour éventuel* soit organisé le même jour que le premier. Les grands électeurs chasseurs des Hautes-Pyrénées ne dérogeront pas à cette règle, malheureusement pour les isards et les coqs de bruyère...





M. François Mitterrand : la crise

Interrogé jeudi 15 septembre au cours de l'émission « L'Enjeu » sur TF 1 par François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiler durant près d'une heure et demie, le président de la République s'est expliqué sur sa politique économique. Confiance et loyauté : M. François Mitterrand a proposé un « contrat » en ces termes aux cadres trop souvent « sacrifiés » et en tout cas directement frappés par la politique fiscale du gouvernement.

Confiance et loyauté, ce pourrait être aussi les termes du contrat plus général auquel le chef de l'État a implicitement invité l'ensemble des Français à souscrire. S'il veut obtenir la confiance qui, pour l'instant, lui fait défaut, il lui est nécessaire d'administrer la preuve de sa loyauté à l'égard du pays.

Cette loyauté sera appréciée à hauteur des promesses faites par le pouvoir de gauche et du respect des engagements personnels pris par le président de la République. Ainsi M. François Mitterrand s'est-il fixé quelques obigations précises. Et puisque les Français, remarque-t-il, en les approuvant, sont comme Saint-Thomas qui ne voulait croire que ce qu'il pouvait touchait du doigt, ils verront et jugeront sur pièces. Les pièces les plus récentes du dossier sont les suivantes : réforme, en 1984, de la taxe professionnelle, cet impôt « insensé », « imbécile », mais qui rapporte gros ; diminution d'un point, au cours de la même année, du taux des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) qui ont atteint, à 44,7 % du produit national brut, le seuil de « l'insupportable » ; confirmation du projet de train à grande vitesse T.G.V.-Atlantique. Il convient d'y ajouter quelques indications de comportement politique qui ont dû chatouiller les oreilles de téléspectateurs a priori incrédules. M. Mitterrand assure, par exemple, qu'il ne cèdera pas, à l'approche des élections législatives de 1986, aux tentations de la démagogie du porte-monnaie. Ainsi, contrairement à M. Raymond Barre, il ne différerait pas, pour cause de scrutin, l'augmentaion des tarifs de l'E.D.F. Cela fait « mauvais genre ».

M. François Mitterrand ne donne pas pour autant dans le style « bon chic, bon genre ». Il a préféré le genre rugueux. Quand on veut dire à ses interlocuteurs quelques vérités toutes crues, c'est inévitable.

Voici les principaux extraits des propos tenus par le président de la République, jeudi 15 septembre, sur TF 1 lors de l'émission « L'enjeu ».

M. Mitterrand s'exprime d'abord sur la « grogne » des Français.

« Les Français ont été si souvent déçus dans leurs espoirs depuis le début de la crise mondiale, cela fait maintenant dix ans, que, au moment même où cela commence à être vrai qu'on va en sortir, ils n'y croient plus ! Et comme, pour que ce soit tout à fait vrai, il faut un considérable effort de toute la Nation, et comme les Français doutent que cet effort serve à quelque chose, on peut comprendre qu'ils soient moroses.

» Pourtant, les indices sont meilleurs, et, à partir de ces indices, on peut penser que nous sommes sur le bon chemin. Mais qu'est-ce que vous voulez, les Français sont comme Saint-Thomas : ils ne croient que ce qu'ils voient, et ils ont bien raison ! Au gouvernement de prouver, à moi aussi, que nous sommes en train de réussir, et la confiance reviendra, mais à deux conditions :

» D'abord, que l'effort demandé à tous soit équitablement réparti.

» Ensuite, que les Français aient la certitude que cela servira à quelque chose, et ce quelque chose, c'est tout simplement le redressement national.

» Serais-je impopulaire ? Eh bien ! Je le préférerais plutôt que de manquer à mon devoir. »

Interrogé sur le choix budgétaire « le plus difficile » qu'il a eu à effectuer, M. Mitterrand répond :

« Le choix le plus difficile, c'est celui que j'ai fait au point de départ et qui a contraint le gouvernement à ce budget. J'ai dit : il ne pourra pas y avoir de déficit budgétaire de plus de 3 % de la production nationale brute. Ce qui, en langage clair, veut dire : chaque année, on produit des richesses ; c'est le travail de la France. C'est la production ; et cette richesse, il ne faut pas la dilapider. De ce fait, si l'Etat a un budget en déficit, il faut bien qu'il compense d'une manière ou d'une autre. Donc, il faut que ce déficit soit le moins grand possible.

» Donc, nous n'avons pas épargné sur la difficulté. J'observe tout de même que le déficit budgétaire de la France est le plus faible, avec la Grande-Bretagne, de tous les pays industrialisés. Alors, ces 3 %, c'était très contraignant. Le gouvernement a eu beaucoup de peine.

» Ensuite, je lui ai demandé de ne pas accroître ses dépenses de plus de 7 %. Il est arrivé à 6,3 %, en progrès sur ma proposition. Coincé entre ces deux chiffres, il a fallu qu'il débatte des économies et naturellement des impôts ou des prélèvements sociaux. Les économies se sont montées à 24 milliards, les impôts à 16 milliards, partagés moitié moitié entre l'impôt sur le revenu et ce qu'on appelle d'ailleurs par une bizarre formule les recettes de poche qui souvent vident les poches aussi. Simplement elles ont l'avantage, disent les spécialistes, qu'on s'en aperçoit moins.

« L'impôt n'est pas fait pour boucher les trous »

» Nous avons choisi des priorités et nous avons dit : d'abord, on va défendre l'emploi, et on a mis de grosses sommes pour la défense de l'emploi. Puis on a dit : il faut maintenant pousser l'avenir, c'est-à-dire aider l'industrie, et on a fait un gros effort pour aider l'industrie. Non seulement l'industrie, mais ses aspects particuliers, la recherche, et puis la formation des jeunes, et puis la culture, toute une série de choix prioritaires qui nous ont contraints à être très sévères. (...) Les impôts que nous avons décidés ne sont pas faits pour boucher les trous, mais pour construire les années prochaines.

Le chef de l'Etat explique ensuite que la crise peut être une chance pour la France.

« Si nous étions capables de réagir vite — et on n'a pas réagi vite. — cela *[la crise]* aurait été une chance. Comme on a réagi lentement depuis le premier « choc » pétrolier (1973-1974), alors c'est devenu un motif de régression, donc d'inquiétude et de malheur.

» La crise, pour beaucoup de gens qui nous écoutent, cela veut dire quoi ? Cela veut dire du chômage, la vie chère, la pénurie de logements, une difficile éducation pour les enfants (...), cela se traduit en termes souvent tragiques. Pourtant, avec la volonté que j'ai de réduire les délais qui nous permettront de passer de l'autre côté, c'est-à-dire dans la société nouvelle, moderne, je pense que cela peut être une chance pour la France. »

Les animateurs de l'émission passent en revue le « tableau de bord » de l'économie française, c'est-à-dire les principaux indices.

« On voit bien que l'inflation diminue en France. Savez-vous que, sur les quatre derniers mois, c'est la plus forte baisse d'inflation depuis dix ans ? Donc, on s'engage peu à peu dans le bon sens.

» La production, ou la croissance. Vous voyez que nous sommes près de zéro. Ce n'est pas assez. Les États-Unis d'Amérique sont dans une meilleure situation, les autres sont à peu près comme nous. J'espère que la reprise américaine que l'on annonce aura une valeur d'entraînement... Je n'en suis pas très sûr (...). J'espère bien que nous atteindrons au moins un point de plus l'année prochaine.

» Le chômage. Nous sommes presque aussi bien placés que l'Allemagne, mais il faut considérer que la France a baissé la courbe de progression de son chômage, qui connaissait dans les années précédentes une allure très inquiétante. On allait tragiquement vers les deux millions cinq cent mille, maintenant nous sommes à deux millions, ou un peu plus. Tandis que l'Allemagne, qui était bien mieux lotie que nous, peu à peu nous rattrape. Elle, elle monte...

» Le commerce extérieur. Nous sommes mieux placés que la Grande-Bretagne, moins bien que l'Italie, qui a fait un effort tout à fait remarquable, et spécialement dans son commerce avec la France ; quant à l'Allemagne, elle reste de ce point de vue un exemple.



(Dessin de PLANTU.)

» Je viens d'avoir les chiffres du mois d'août : le déficit est simplement de 400 millions. En juillet, il était d'environ 3 milliards ; le mois précédent, de 3,7 milliards ; auparavant, c'était 7 milliards ; ce mois-ci, c'est 400 millions de déficit.

» Récession ; le risque existe, et toute notre politique, l'art de notre politique, est de réduire tous ces indices sans tomber dans la récession. Nous n'y sommes pas puisque nous en sommes encore à une croissance nulle avec la perspective de faire plus dans le domaine de la production, mais, enfin, il y a un danger, et mon rôle est d'y veiller. Pour y veiller, il faut un maître mot : investir, investir, investir, naturellement dans les secteurs productifs. Il faut investir, il faut placer notre argent avec intelligence, là où le progrès se trouve. Il faut aussi savoir que nous sommes en mesure de reconquérir une partie de notre marché industriel, qui, je crois, à 35 %, appartient aujourd'hui au commerce étranger.

» Il n'y a qu'une politique possible. »

M. Mitterrand s'explique sur le protectionnisme et l'hypothèse selon laquelle une « autre politique » pourrait être mise en œuvre.

Il n'y a qu'une politique du gouvernement. Je pense, moi, qu'il n'y a qu'une politique possible dans les circonstances présentes. Cette politique possible interdit le protectionnisme, c'est-à-dire qu'on ferme totalement ou partiellement nos frontières à tous les produits ou à certains produits pour éviter d'être envahis. Moi, je crois que le monde moderne, le rétrécissement de la planète, les nouveaux centres de décisions économiques, en Extrême-Orient par exemple, la présence de la France dans le Marché commun, exigent que la France joue le jeu, fasse appel à son intelligence et à sa volonté. Les seules restrictions que j'y mettrais, c'est que je constate qu'autour de nous il y a beaucoup de protectionnisme et dans quelques pays qui n'ont à la bouche que le libéralisme.

» Nous sommes obligés de protéger la France contre les comportements d'un certain nombre de pays ; nous en avons, nous aussi, certains, et je m'emploie à ce qu'ils disparaissent pour que nous jouions franc jeu. Moi, j'ai confiance dans la production française et je suis contre le protectionnisme

» Tous les traités, ceux du Marché commun en particulier, prévoient quand même l'existence de clauses de sauvegarde pour tirer d'affaire certaines grandes industries et ne pas tomber dans certaines catastrophes. Bien entendu, si besoin est, ces clauses de sauvegarde, en accord avec nos partenaires, pourraient jouer, mais le problème n'est pas posé aujourd'hui...

» Nous sommes dans une démocratie, c'est quand même normal qu'il y ait des opinions différentes. Je suis très habitué aux critiques de l'opposition, qui dit un peu tout et n'importe quoi. Il y a un petit côté revanchard, et puis aussi une certaine amnésie. Très bien. Et cela vient aussi de la majorité de temps à autre. La majorité, ce n'est pas une sorte de bloc dans lequel il y aurait une sorte d'identité de pensée. Il y a une identité d'objectif. Il y a certainement une grande identité, en tout cas au sein des partis de la majorité, sur la conduite générale du gouvernement. Qu'il y ait des théories différentes, à compter du moment où elles ne viennent pas se substituer à la politique que nous faisons, disons que cela intéressera plus tard les historiens. »

L'un des animateurs estime que, pour parvenir à redresser la situation économique, il faudra diminuer la consommation de trois points pendant plusieurs années.

« Je ne crois pas que nous arriverons à une perte de trois points du pouvoir d'achat. Je crois que nous pourrons amorcer, c'est ce que nous faisons actuellement, le redressement de l'investissement, sans arriver jusqu'à cette extrémité (...). Il y a des différences entre ceux qui consomment beaucoup et inutilement et ceux qui consomment par nécessité. C'est ce que j'appelle un effort équitablement réparti. Mais c'est vrai que la consommation, mécaniquement, va se réduire. C'est ce qu'on appelle la politique de rigueur. »

« La taxe professionnelle est un impôt insensé »

Interrogé sur le poids des charges des entreprises, M. Mitterrand déclare :

« Il faut réduire les charges. Elles sont à détailler, ces charges. Que sont les charges des entreprises dont parle si souvent le président du patronat français, dont il m'entretient de temps à autre ? Ce sont d'abord les charges financières, l'endettement très lourd de la plupart des entreprises françaises. D'ailleurs, le phénomène de l'endettement est un phénomène mondial, voyez l'endettement du tiers-monde. L'endettement actuel des entreprises françaises est préoccupant. Les charges, ce sont l'endettement financier, la charge fiscale, la charge sociale — les cotisations sociales — et ce sont les salaires.

» Si l'on compte ces quatre éléments dans les charges des entreprises, on s'aperçoit que la charge des salaires est moindre que chez certains de nos concurrents et que le total des charges des entreprises françaises se trouve dans une moyenne. Ce qui est trop lourd, ce n'est pas le salaire, puisque le salaire est, je le répète, plutôt plus faible que dans certains pays, comme l'Allemagne (...).

Le président de la République souligne ensuite la nécessité « face à la politique américaine d'avoir des taux d'intérêt relativement élevés, et pourtant, notre politique tend à les réduire ».

Il revient sur les charges sociales et fiscales des entreprises :

« Elles sont excessives. J'ai pris l'engagement, de ne pas augmenter les charges des entreprises d'ici à la fin de 1984. On nous demande en même temps de les baisser, en particulier par la réforme de la taxe professionnelle. C'est un impôt insensé, un impôt imbécile. Il a été voté en 1976 — moi j'ai voté contre — et il paraît que c'était merveilleux, cet impôt qui a été imposé par l'ancienne majorité devenue opposition, qui aujourd'hui critique le gouvernement actuel parce qu'il ne supprime pas la taxe professionnelle qu'elle avait instituée.

» Cette taxe professionnelle, elle est horriblement injuste, antiéconomique, elle joue contre la baisse de l'inflation, elle joue contre l'emploi, elle joue contre les exportations.

» Seulement cela rapporte environ 50 milliards. Alors, dans la période où nous sommes, pouvons-nous nous priver de 50 milliards, ou 10 milliards, ou 15 milliards ? Ce n'est pas facile, de telle sorte que je peux prendre ce soir l'engagement d'une réforme de la taxe professionnelle d'ici à l'année prochaine. Nous avons d'ailleurs pris des mesures dès 1982 qui ont légèrement, disons, égalisé ou épongé certaines augmentations, des augmentations qui vont atteindre 20 % cette année ! Comment voulez-vous que fassent les entreprises ? Il faudra modifier cet impôt. »

A propos de l'augmentation des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), qui représentent 44,7 % du produit national brut, M. Mitterrand indique :

Les impôts de l'État sont restés à peu près stables sur les dix dernières années, aux alentours de 18 % à 19 %, sur le total de 44,7 %. Nous en sommes à ce niveau et nous y resterons pour le budget 1984. L'année prochaine, il n'y aura d'augmentation que de 0,1 % de l'impôt d'État. C'est-à-dire qu'on reste à 18,2 %, je crois, ou 18,3 %. Nous restons dans la norme de nos prédécesseurs (...). Ce sont les prélèvements sociaux, les cotisations sociales, qui sont passés de 13 % environ à 19 % durant ces années. Le problème qui se pose aux Français, c'est le problème des charges sociales. »

« Trop d'impôt pas d'impôt »

Au total, répète le président : « C'est trop, pourquoi ? Parce que trop d'impôt, pas d'impôt. On asphyxie l'économie on limite la production, on limite les énergies, et je veux absolument, tout le temps où j'aurai cette responsabilité, revenir à des chiffres plus raisonnables. L'année prochaine, il faut que, au moment où nous préparerons le budget 1985, cela baisse d'au moins un point. Qu'on amorce la décrue, qu'on renverse la vapeur ! (...) Il arrive un moment où c'est insupportable. Ce moment, je pense qu'il est arrivé.

» Certes, nous avons freiné certaines choses ; les prélèvements que nous faisons sont plus justes, mieux répartis. La progression des dépenses pour 1984, dans le budget qu'on vient de décider, est la plus faible depuis dix ans, de 6,3 %. Mais il n'empêche que c'est trop de prélèvements, je n'emploierai pas un seul

---

VU

Bravo !

Il souriait, ce n'est pourtant pas son genre. Il souriait souvent, largement, joyeusement, tout au plaisir — passés les premiers instants de trac — de nous offrir l'une des meilleures prestations politiques qu'on ait vues à l'écran. D'une habileté diabolique. Aucun rapport, je m'empresse de le préciser, avec le style somptueux, balancé, taillé à l'antique, du général. Non, un ton simple, vigoureux, le souci constant de traduire en mots familiers les expressions les plus hermétiques du jargon économique.

Un contact direct, immédiat, rendu plus palpable, plus proche par sa présence — ça ne s'était encore jamais vu dans ce pays — sur le plateau de la rue Cognacq-Jay.

Un débit calculé au plus juste : on suivait sans avoir le temps de musarder. En revanche, chaque fois que les journalistes y allaient de leurs questions, pertinentes pourtant, on perdait le fil. Ça paraissait difficile. Un jeu de mains, des mains aux doigts noueux de vieux vigneron, ferme, rassurant. Très important, le jeu de mains.

On était séduit, je dirais presque flatté, par la qualité de la performance. Et par le travail qu'elle a exigé. Il s'est donné énormément de mal. Et sur la forme et et sur le fond. Il fallait le voir, lui qu'on croyait brouillé avec les chiffres, les aligner bien accolés aux dates, parfois vérifiées tout de même d'un coup d'œil furtif sur les papiers étalés devant lui, ravi de lire sur le visage de ses interlocuteurs une surprise non déguisée.

Oui, il a été bon, comment ne pas le reconnaître. Si bon que, quand il a exprimé son indignation sur le montant intolérable des impôts, quand il nous a promis de l'alléger l'année prochaine, on s'est frotté les yeux. On a eu l'impression de se retrouver en pleine campagne électorale, devant un candidat à l'Elysée. Il a fallu se ressaisir pour se rappeler qu'il n'était peut-être pas entièrement étranger aux décisions prises par le gouvernement.

CLAUDE SARRAUTE.

Voir page 33

DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF 1

peut être une chance pour la France

Les cadres, qui font partie de ces deux millions de foyers qui paient plus de 20 000 francs d'impôts par an, renonceront bien, après tout, à changer de voiture, au voyage prévu. « *C'est dur* », certes, mais, si vous ne le saviez pas, apprenez, dit M. Mitterrand, que la moyenne des salaires est en France de 5 200 francs par mois; « *Seulement !* », ajoute-t-il.

La loyauté, ça ne fait pas toujours plaisir quand on gagne justement 5 200 francs par mois et qu'on entend le président de la République vanter, par souci de réalisme économique, les vertus de l'« *enrichissement individuel* ». D'autant qu'il venait de remarquer que certaines fortunes françaises s'élèvent à 200 milliards de centimes. Et d'ajouter : « *Passons là-dessus* ».

La loyauté suppose aussi que le contrat proposé soit parfaitement clair. En termes de politique économique, il l'est. De l'avis de M. Mitterrand, il n'y en a pas actuellement d'autre possible que celle du gouvernement. M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis du CERES, qui pensent le contraire, travaillent pour les manuels scolaires. Les « théories différentes », *explique le chef de l'État, « disons que cela intéressera plus tard les historiens ».*

En revanche, les dissidents rocardiens du parti socialiste ne retiendront certainement d'une heure et demie d'émission qu'une seule phrase qui leur donne le sentiment de travailler pour le présent. Eux qui, plus rocardiens que M. Rocard, professent *« le bon usage de la rigueur », auront du mal à se remettre* d'avoir entendu M. Mitterrand affirmer : *« La crise peut être une chance pour la France. »*

Contraints d'établir et de défendre une crédibilité économique qui ne leur a jamais été reconnue, *les socialistes avaient donné l'impression d'oublier* qu'ils sont aussi porteurs d'un projet plus vaste que l'augmentation ou la diminution des taux de croissance, d'inflation, de chômage. Bref, que leur communication avec les Français se limitait à l'explication du prix des tomates. M. Mitterrand a eu le mérite d'esquisser, même si le dessein reste flou, un projet d'avenir qui dépasse la politique de rigueur. Changer la ville, comme il dit, c'est peut-être le début de l'autre projet,comme il disait, *« changer la vie ».*

JEAN-YVES LHOMEAU.

argument pour laisser croire aux Français que je m'en satisfais. Je ne veux pas que l'on continue, je veux que l'on renverse le courant. »

« Il faut passer un contrat de confiance avec les cadres »

Evoquant l'irritation croissante des cadres, le président de la République indique :

« (...) Il faut absolument que le pouvoir politique parvienne à passer un contrat de confiance et de loyauté entre cette catégorie de Français et le pouvoir politique. C'est absolument indispensable. Ils ont le sentiment d'être sacrifiés; ils le sont trop souvent. (...) Quel contrat passer avec eux ? On essaie déjà par des petits bouts. Nous avons mis en valeur une formule spécifique qui ferait que les cadres pourraient participer au capital de l'entreprise, placer de l'argent avec déduction d'impôt. On tourne autour de la question, mais c'est vrai qu'il faudra que les cadres soient mieux traités.

» La difficulté est que, si l'on doit augmenter les impôts, à qui s'adressera-t-on sinon à eux ? »

Est-ce une bonne chose qu'il y ait aujourd'hui en France des gens qui fassent fortune ?

« Naturellement, *répond M. Mitterrand.* Si c'est par la spéculation, plutôt non. Et cela ne manque pas. Si c'est par l'héritage, c'est un peu commode. Il ne faut pas non plus que le droit à la fortune soit héréditaire, mais enfin il faut aussi que chacun y mette du sien. Mais par la création de richesses, c'est-à-dire par l'initiative, par l'effort personnel, par les capacités apprises ou, le cas échéant, naturelles, il faut absolument que ce droit à l'enrichissement individuel soit reconnu.

» Je ne suis aucunement l'ennemi du profit, dès lors que le profit est justement réparti. Là-dessus, il ne peut pas y avoir de doute. Oui, on peut faire fortune. »

A propos du déficit des entreprises publiques nationalisées,

M. Mitterrand relève que, en janvier 1981, le gouvernement de l'époque n'a pas augmenté les tarifs d'E.D.F. pour des raisons électorales. « Chacun son genre. C'est un mauvais genre », *dit-il en garantissant qu'il n'agira pas de même.*

Quant au secteur public industriel, M. Mitterrand indique :

« (...) Nous avons apporté à ces sociétés, ces entreprises, 12,5 milliards cette année, 12,5 milliards l'an prochain. L'effort est tout à fait considérable. Je crois qu'on peut estimer que l'investissement de ces groupes pourrait atteindre 30 % de plus en 1984. J'ai répété souvent que la bataille moderne se livrait sur ce terrain-là ; ce n'est pas à Verdun ou à Waterloo, c'est sur le terrain économique. Ou bien nous nationalisions ces entreprises indispensables à l'indépendance de la France, et nous les sauvions ; ou bien on vendait, on liquidait ; on vendait à qui ? A des multinationales étrangères.

» J'ajoute que les nationalisées sont en mesure aujourd'hui d'investir, et s'il y a une augmentation de l'investissement en France, c'est grâce au secteur public. »

La limitation de la progression du chômage sera-t-elle possible dans les années qui viennent ?

« C'est vrai que la répone sociale au chômage, par les contrats de solidarité, par les contrats de formation, par les préretraites, par la réduction de la durée du travail, ce sont des mesures nécessaires, mais elles ne sont pas suffisantes. Il faut une réponse économique au chômage, d'où la volonté que j'ai d'investir pour produire, parce que c'est à partir de ce moment-là que les entreprises pouvant tourner avec des charges allégées – et une entreprise, ce n'est pas seulement le patron, c'est aussi tous les ouvriers – pourront créer des emplois, surtout si on essaie de s'adapter à l'évolution technologique. »

Interrogé sur l'évolution des salaires, M. Mitterrand déclare :

« Les salaires et les traitements doivent tenir compte de l'inflation. Si l'inflation baisse, l'augmentation des salaires et des traitements doit suivre ce cours (...). Si nous parvenons, comme nous le voulons, aux 5 % d'inflation l'an prochain, il n'y a pas de raison d'augmenter les salaires de plus de 5 %. (...) »

[Pour ce qui est des fonctionnaires], « la négociation commence dans quelques jours; elle sera reprise, avec l'ensemble des organismes qualifiés, au mois de janvier. Je ne peux pas préjuger ce que sera le résultat. Mon opinion est qu'il ne faut pas d'indexation, et, cependant, on ne peut pas dire n'importe quoi et faire n'importe quoi : si l'inflation connaît un frémissement supérieur à ce que nous pensons, il faudra bien en discuter ».

Au sujet des corporatismes, le président de la République souligne qu'« il y a plus de solidarité qu'on ne croit (...), par exemple, quand les fonctionnaires ont participé à la cotisation contre le chômage (...).

» Secundo, c'est vrai que si l'on devait revenir au corporatisme – cela a été le premier geste de la Révolution de 1789 de se débarasser des corporations avec la loi Le Chapelier, – eh ! bien, il pourrait arriver un moment où, en effet, le durcissement et la crispation de chacun feraient qu'il n'y aurait plus aucune ductilité dans la conduite de la politique économique et sociale française. Je suis disponible pour entendre toutes les aspirations, exprimer les besoins de tous ceux qui représentent de légitimes intérêts, mais si ces intérêts vont contre l'intérêt général je m'y refuserai. »

Il annonce ensuite : « On va faire le T.G.V.-Atlantique », *puis :* « Je déposerai, lorsque j'assumerai, le 1er janvier prochain, la présidence de la Communauté, un plan de développement technologique, spécialement dans le domaine de l'informatique ; un plan pour que l'Europe ait le même réflexe qu'au temps du charbon et de l'acier. Ce ne sont plus le charbon et l'acier qui sont maintenant au premier rang, c'est l'électronique. »

» Il y a une expérience très intéressante, c'est celle qu'on appelle « Urba 2000 ». Nous avons l'intention de choisir des villes, ou un ensemble de villes – on peut penser à Roubaix-Tourcoing-Lille, ou à Lille-Valenciennes, ou à Bayonne-Biarritz-Anglet, vous voyez, un ensemble de population, – où nous créerons plus qu'une vitrine, c'est-à-dire où tout sera du dernier cri de la science moderne, où les gens disposeront des métros les plus récents – c'est déjà le cas, d'ailleurs, à Lille, – où les gens pourrons disposer de la monnaie électronique, du câble à fibres optiques, qui permet de transmettre beaucoup plus d'images, de télévision notamment, et des programmes de toutes sortes. Nous voulons donner à ces endroits choisis tous les moyens de la vie moderne telle qu'elle sera en l'an 2000. Bien entendu, cela nous permettra, à l'extérieur, d'avoir une vitrine formidable de nos réalisations. »

M. Mitterrand déclare encore : « Tout le problème, d'ordre psychologique, moral, de la politique moderne, au-delà même de l'économie et de l'industrie, c'est : comment organiser la communication ? C'est pourquoi je répète sans arrêt, au risque de lasser mon public, que ma préoccupation principale, c'est la ville. »

« Les immigrés doivent être respectés »

Interrogé sur le problème des immigrés et l'élection municipale partielle de Dreux, le président de la République déclare :

« C'est une exaspération qui monte, bien que les données soient pratiquement les mêmes. On a l'exemple de Dreux, typique. Il y a environ 25 % d'immigrés à Dreux, de l'ordre de 9 000 à 10 000 personnes. Mais en dehors, je crois, de quelque 200 personnes, toutes ces personnes étaient installées déjà, avant 1981, à Dreux. (...) C'est donc un phénomène qui est créé depuis longtemps. Un ancien maire de Dreux avait d'ailleurs, dans un geste très généreux, installé 1 000 harkis à Dreux. Puis ces harkis ont eu des enfants. Ce sont des Français, mais ils sont quand même considérés comme des immigrés, ce qui est vraiment assez choquant.

» Donc, tout ce phénomène est déjà ancien, nous ne l'avons pas créé, et il y a quelque injustice politique ou électorale à montrer du doigt ce que l'on appelle notre « abandon » de la population française, tout en montrant du doigt des immigrés qui ne le méritent pas. Souvent, d'ailleurs, les immigrés qui habitent à Dreux sont des travailleurs de Poissy. Vous voyez le nombre de kilomètres qu'il leur faut faire pour aller travailler ; ils sont venus à l'endroit où les loyers étaient les moins chers. C'est vrai, il y a des relents de racisme.

» Mais voilà : il faut bien comprendre que, de toute façon, ce problème est posé. Les travailleurs immigrés en France, qui sont venus avec l'accord de la France, à la demande des entreprises – il y a eu des époques où les entreprises sont allées *chercher des immigrés en* remplissant des avions et des camions : on pensait peut-être les rémunérer moins cher, on pensait je ne sais quoi, mais on a fait cela, – sont régulièrement ici. Ils doivent bénéficier de tous les droits des travailleurs français, c'est-à-dire qu'ils doivent être respectés, rémunérés, logés, ne pas être soumis à des investigations policières constantes. Il faut que les immigrés soient respectés, et moi, jamais, pour quelque raison que ce soit, je ne souscrirai à ce mouvement qui refuse ces immigrés, dès lors qu'ils sont venus et qu'on les a acceptés quans on en avait besoin.

» Mais c'est vrai que cela crée un fait social, et le problème qui m'est posé aujourd'hui est celui de ces dizaines, de ces centaines de milliers de travailleurs clandestins, d'immigrés, qui sont arrivés au-delà des postes de douane, par tous les chemins, Pyrénées, Italie, d'un peu partout.

» Je dois dire que cela m'est très pénible, mais j'ai des devoirs : je dois protéger l'emploi des Français ; je dois éviter, aussi, cette sorte d'exaspération, car beaucoup de gens n'ont pas assez réfléchi et réagissent instinctivement. Il faut qu'ils comprennent, mais il faut aussi qu'on se fasse comprendre d'eux. Il ne faut pas se placer dans le rang des exploiteurs de la haine, il ne faut pas pousser à vif ces sentiments qui sont déplaisants, détestables, mais il y a cette réalité. Les travailleurs immigrés clandestins devront donc quitter la France. Nous le ferons décemment, correctement, en veillant à ce que la justice soit toujours respectée, mais nous le ferons. »

Le chef de l'État résume, ensuite, ses propos sur la ville. Il déclare :

« Il existait autrefois une société pastorale. On me répondait : « Alors, vous allez la reconstituer ? Vous êtes passéiste, archaïque. » J'ai assez souvent entendu cela. Non, il ne s'agit pas de reconstituer à la ville la société pastorale, ce serait stupide. Mais il existait une civilisation avant l'arrivée du moteur, et il n'en existe pas aujourd'hui pour la ville, où sont amassés des groupes humains immenses. Il n'y a pas de civilisation urbaine, on ne communique pas (...). Il faut donc trouver un langage commun. A cela, doivent collaborer l'architecture, l'urbanisme. (...).

» Et tous les moyens de communication sont bons ; je crois que la télévision peut nous rendre, de ce point de vue, un grand service. Il faut des centres culturels, il faut des centres sportifs ; à combien de kilomètres de Paris se trouvent de vrais stades ? Bref, il faut organiser la civilisation de la ville, et, quand on aura répondu à cette question-là – et moi le premier, – on aura fait avancer la civilisation tout court. »

« La trêve des classes »

Interrogé sur la lutte des classes, M. Mitterrand déclare :

« C'est la classe dirigeante, issue de la première révolution industrielle, à la fin du dix-huitième siècle et tout le long du dix-neuvième siècle, qui a engagé cette lutte pour préserver ses privilèges. Voilà ce que je crois. (...)

» La nouvelle classe des prolétaires, dès le début du dix-huitième siècle, a dû s'organiser pour conquérir le droit à la vie, le droit au salaire, le droit au travail, le droit au lgement, le droit à la sécurité, le droit à l'éducation, le droit de l'enfant : les enfants travaillaient plus de quatorze heures par jour jusqu'en 1843 ; le droit de la femme : une femme enceinte ne pouvait s'absenter que trois jours jusqu'en 1874. Bref, les classes dominées ont dû *s'organiser pour se défendre.*

» Dans une lutte, il y a toujours des partenaires, et la lutte s'est aggravée, car rien n'a jamais été donné. Tout, malheureusement, a été arraché, sauf lorsqu'il s'est trouvé des gouvernements qui représentaient vraiment ces masses en mouvement, ces masses en souffrance.

» Pour moi, c'est une explication *historique. Mais il y a eu les deux* grandes guerres mondiales, où se sont mêlés non seulement les gens de *religions différentes*, de philosophies différentes, mais aussi de classes différentes. Et puis, les classes, surtout depuis la fin du dix-neuvième siècle, se sont diversifiées. (...) Cela fait que se réunissent peu à peu les conditions d'une trêve des classes, d'abord, et ensuite d'une paix des classes.

» Tout mon effort à moi, mon rôle comme président de la République *française, sans rien oublier des différences* qui existent, des privilèges et des oppositions, qui sont souvent respectables, c'est de parvenir à réduire cet antagonisme pour réaliser l'union ou le rassemblement des Français pour le redressement national. Donc, la lutte des classes n'est pas pour moi un objectif : je cherche à ce qu'elle cesse. »

Reconquérir l'opinion

(Suite de la première page.)

L'objectif politique – retrouver d'ici à 1986 la confiance de ceux qui ont quitté la majorité , sans prendre celle de la « base » traditionnelle de la gauche – explique qu'il alterne les prises de parole tournées tantôt vers le « peuple de gauche » (lors de son « petit-déjeuner » au micro d'Europe-1 le 28 juin dernier) tantôt vers les autres, ceux qui souhaitent *« s'enrichir »*, les cadres qui *« ont le goût de l'effort »*, les patrons qui croulent sous les charges.

Il va de soi que cette finalité – la perenité de l'actuelle majorité – convient aux communistes.

Pour peu que les points essentiels qui fondent leur participation soit respectés : la répartition équitable de l'effort, la reconquête du marché intérieur. Ainsi s'explique la relative satisfaction du P.C.F.

« Parler plus près des faits »

Il est vrai que M. Mitterrand ne rend pas le jeu plus difficile qu'il n'est, pour le P.C., depuis le discours de Figeac, le 27 septembre 1982.

C'est de ce discours que date le tournant du réalisme, l'abandon de l'édification du *« socialisme à la française »* qui avait marqué le début du septennat. Depuis Figeac, M. Mitterrand refait peu ou prou le même discours. Il le refera jusqu'à ce que les faits donnent à ses propos d'aujourd'hui le caractère de la vérité. *« Il faut parler plus vrai, plus près des faits »*, disait déjà M. Michel Rocard, M. Mitterrand s'y emploie désormais en misant sur l'idée qu'au bout du compte les *Français s'habituent à la difficulté* et lui sauront gré de pas avoir cédé à la facilité d'une *« autre politique »*.

M. Mitterrand sait aussi. et s'y prépare, que le poids de la crise fait du degré de l'intervention de l'État, l'enjeu de la compétition entre l'opposition et la majorité. A charge pour lui d'être capable d'éviter d'aborder *« aux rivages interdits »* d'une pression fiscale insupportable.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF 1

La crédibilité d'une gestion de gauche

(Suite de la première page.)

Il n'est pas sûr, non plus, que M. Mitterrand fasse avancer sa cause de façon décisive en se référant au principe de *la lutte des* classes, fût-ce pour conclure que son désir le plus profond est qu'elle cesse et que tel est *l'objet de* sa mission. Les marxistes verront dans cette intention un vœu pieu, et bourgeoi*sement humaniste*, tandis que les non-marxistes seront tentés de se détourner d'un homme qui use d'un concept qui leur est étranger et dont la simple évocation paraît un obstacle supplémentaire à la réconciliation. Ici encore, le langage employé paraît plus stéréotypé *qu'authentique*.

C'est au contraire et paradoxalement en *usant d'un registre qui* lui a longtemps été étranger que le président de la République risque de mieux enfoncer le clou qu'il veut planter. Dans l'immédiat, le propos présidentiel visait évidemment à apporter sa caution au programme budgétaire du gouvernement. Pour en assurer le succès, M. Mitterrand doit rendre crédible une gestion de gauche.

Trois causes de la crise

Au-delà des chocs que le relèvement brutal des prix du pétrole a pu administrer aux économies des pays industrialisés, celles-ci doivent, depuis bientôt une dizaine d'années, faire face aux conséquences de trois séries de phénomènes fondamentaux, dont l'existence est aujourd'hui enfin assez largement reconnue, comme l'attestent *les* propos présidentiels.

Le premier est le phénomène de l'endettement *à tous les niveaux*. Ce n'est pas la crise qui l'a fait naître, mais on peut soutenir au contraire *qu'il a été une* des causes de cette dernière. Il ne faudrait pas oublier que c'est l'accumulation des balances en dollars, autrement dit de l'endettement à court terme contracté par les Etats-Unis, qui a provoqué entre les années 1971 et 1973 une chute profonde du dollar qui a conduit à l'effondrement du système des parités fixes de Bretton Woods. Dès le début de la décennie précédente, les entreprises connaissaient déjà une situation financière très *fragile. Les spécialistes du* management de l'époque les avaient encouragé à mobiliser par l'emprunt, sur la base d'un capital inchangé, des ressources de plus en plus importantes. Il aura suffi qu'en 1974 l'expansion prenne subitement fin pour que les dangers d'une telle politique (inspirée par le souci d'utiliser au maximum ce que les spécialistes financiers appellent l'« effet de levier ») se manifestent au grand jour sous la forme d'une série de faillites retentissantes.

Le deuxième phénomène est le formidable renversement qui s'est *opéré à la fin des années 1960 dans* la répartition du revenu national. Les dix-sept ou dix-huit années de *forte expansion qui suivirent* la guerre de Corée (1950) avaient été caractérisées par une répartition des fruits de la croissance très favorable au capital. Les événements de mai 1968 ont été en France l'occasion pour les salariés de réclamer une part plus grande de la richesse produite. En Allemagne, la même évolution a eu lieu avec l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates. De 1969 à 1974, le coût de la main-d'œuvre (salaires direct et indirect) *aura doublé en R.F.A. Dans la plu*part des pays, on a assisté à des changements similaires. Le balancier est sans doute allé trop loin, la part des profits se trouvant fortement affaiblie.

De ce point de vue, la crise apparaît comme un long et douloureux processus à travers lequel la progression des revenus salariaux est freinée pour permettre une reconstitution des marges bénéficiaires. Il est clair que le programme du gouvernement ne s'oppose plus à ce vaste mouvement. Quand M. Mitterrand accepte la revendication *patronale* de ne plus augmenter globalement les charges, c'est bien de cela, en fin *de compte, qu'il* s'agit. Les mots symboliques jouant dans cette affaire leur rôle, le président a plusieurs fois prononcé celui de « profit » pour dire qu'il n'en était pas l'« ennemi ».

Il *reste* que le gouvernement devrait se méfier de l'interprétation étroite que le patronat donne à la « compression des charges ». L'exemple des textiles a été évoqué pendant l'émission. Il pourrait facilement conduire à des conclusions erronées. Le redressement de ce secteur est largement attribué aux mesures d'allègement des charges sociales décidées *en 1981. Cela n'est* pas sûr, car on pourrait tout aussi bien évoquer les mesures d'encoura*gement aux investissements* qui avaient été prises précédemment et qui portent leurs fruits aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la solution consistant à exempter les entreprises du versement d'une partie des cotisations sociales ne peut ni ne doit être généralisée : poussée à l'extrême, elle consiste à combattre sur leur propre terrain les concurrents des pays du tiers- monde. Or c'est un fait que, quel que soit l'abaissement des charges consenti, la France restera un pays de main-d'œuvre chère comparé aux pays d'Asie ou d'Amérique latine nouvellement industrialisés. *c'est du côté d'une modernisation et d'une adaptation de* l'appareil de production, dans une *amélioration des méthodes de gestion* qu'il convient de trouver la solution.

Quant au troisième phénomène qui marque la longue phase de réajustement que ne finissent pas de traverser les nations industrialisées, il s'agit de ce qu'un rapport de l'O.C.D.E. datant de 1980 a appelé *« l'Etat protecteur en crise »*, autrement dit l'impossibilité dans laquelle on se trouve aujourd'hui de faire face à un progression des dépenses sociales résultant de programmes votés à l'époque où régnait l'illusion d'une croissance indéfinie capable de financer une extension également illimitée des régimes de protection. Les journalistes qui interrogeaient M. Mitterrand ont essayé de lui faire préciser ses idées sur ce thème politiquement explosif. Le président *s'est contenté d'apporter une précision* et de faire une promesse ambitieuse mais vague, omettant malheureusement de dire quelles étaient les conditions à remplir pour l'accomplir.

La précision consistait à faire remarquer que dans le total des prélèvements publics (impôt plus cotisations à la Sécurité sociale) la part revenant à l'Etat était restée à peu près stable depuis une dizaine d'années, la progression de l'ensemble s'expliquant surtout par l'augmentation des dépenses sociales. M. Mitterrand s'est pourtant engagé *une nouvelle fois à plafonner* le pourcentage des prélèvements en question, et même à en amorcer la décrue à partir de 1985. A *supposer* que cet engagement soit suivi d'effet, on voit mal, en bonne logique, comment il *pourrait être tenu* sans contenir, sinon diminuer, ceux des prélèvements qui ont tendance à *croître le plus*. Mme Thatcher n'est pas parvenue à diminuer en Grande-Bretagne la part des prélèvements publics. Peut-on penser que les socialistes français pourront mieux faire qu'elle sur un terrain qui n'est pas exactement le leur ? Il reste que, depuis mars dernier, le président de la République et son gouvernement ont cessé d'esquiver devant l'opinion le problème posé par l'équilibre de la Sécurité sociale.

Les chances de la reprise

Si on ajoute à cela que M. François Mitterrand a déclaré qu'il cherchait à donner « une réponse économique » au chômage, on s'aperçoit de l'évolution opérée depuis deux ans. C'est ici que se pose la question de savoir si la politique budgétaire proposée constitue cette réponse.

Une chose est certaine : la politique contraire, menée pendant les premiers douze mois du septennat et qui consistait à attendre la relance d'une *forte augmentation* des dépenses de l'Etat, a condamné la France à subir une prolongation de la *récession au moment* où les autres grands pays industriels commençaient à connaître, à des degrés divers, la reprise. Il est clair que ce n'est pas en accroissant l'endettement (en l'occurrence de l'Etat), en augmentant la part du revenu distribué sous forme de salaires et en ignorant superbement la crise de l'Etat protecteur qu'on peut trouver la voie d'un retour durable à l'expansion, puisque ce sont précisément trois des causes essentielles de la crise. Aussi le gouvernement va-t-il dans le bon sens en limitant la progression des crédits publics et en contenant le déficit. C'est *le meilleur* moyen d'éviter des pressions supplémentaires sur le taux d'intérêt. *Il retarde au contraire* l'assainissement en refusant de tirer toutes les conséquences de ses nouveaux principes.

Le président de la République n'a pas hésité à déplorer, propos d'économiste, *que l'électricité n'ait pas* toujours été payée à son prix. Fort bien, mais on pourrait lui faire remarquer que le budget de 1984 laisse subsister d'énormes déficits dans les entreprises publiques, sources indirectes d'inflation. On comprend dans quel souci il mène une politique de l'indice qui le conduit à refuser des révisions de barèmes propres à faire monter l'indice des prix. Il s'agit de retirer tout prétexte supplémentaire à des revendications salariales intempestives. Toute « modération » des revendications obtenue à ce prix ne peut être que de courte durée. On ne supprime pas l'inflation en réprimant ses effets. Ce faisant, on ne fait que préparer l'explosion, indexation ou pas.

La politique suivie retire à l'opposition le monopole du réalisme. La prise de conscience par l'opinion que la gauche a appris les leçons de l'expérience sera peut-être favorisée par les circonstances suivantes. Une expérience constante et largement méconnue tend à montrer, en France comme dans les autres pays, que c'est l'équilibre extérieur qui est le plus facile à rétablir, pour peu que *soient prises des mesures d'assainissement* tant soit peu sérieuses. Or, les Français sont persuadés du contraire. Il suffirait donc que la balance commerciale se rétablisse beaucoup plus rapidement que prévu, ce qui est l'hypothèse la plus probable, pour qu'on soit tenté de crier – à tort – au miracle. Mais le gouvernement pourrait en tirer un bénéfice psychologique considérable.

Cela dit, il ne suffit pas de prouver sa capacité de gestion pour présenter un dessein politique capable *durablement de convaincre l'opinion* publique. La gestion n'est pas une fin en soi. La seule idée-force que les *socialistes* continuent de proposer pour l'avenir est la réduction des inégalités ou, si l'on préfère, l'égalisation progressive des revenus et des conditions. Eux-mêmes sont conscients, le président y a fait allusion, des limites à respecter pour ne pas décourager l'initiative. A ceux qui prédisent, tel M. Bergeron, une révolte des contribuables, ils répondent qu'ils disposent encore d'une *« marge de manœuvre »*. L'argument rappelle fâcheusement les propos tenus il y a deux ans pour justifier la politique de relance. Il ne tient pas lieu de stratégie.

PAUL FABRA.

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES : déjà en 1982...

Le thème de la réduction des prélèvements obligatoires (1) est cher au président de la République. En 1981, le candidat François Mitterrand était convaincu qu'il serait possible de les stabiliser rapidement. Le 26 novembre 1982, dans une interview au *Monde*, il reconnaissait que ses engagements n'avaient pas été tenus, mais il ajoutait : *« Des dispositions seront prises dès le budget de 1984 pour que le pourcentage total des prélèvements fiscaux et sociaux soit au moins stabilisé avant d'amorcer la décrue. »*

Il n'en sera rien. En présentant la prochaine loi de finance, mercredi 14 septembre, M. Jacques Delors a indiqué que *« les prélèvements obligatoires augmenteraient de 0,9 point en 1984 comme ça avait été le cas depuis 1973 »*, ce qui est vrai en moyenne, puisque, en pourcentage du produit intérieur brut, ces prélèvements sont passés de *36,3 % en 1974 à 43,9 % en 1982.*

Le président de la République s'est engagé à les réduire d'un point *en 1985, c'est-à-dire de revenir* à la situation actuelle (44,7 %), déjà jugée excessive par le chef de l'Etat.

(1) Par prélèvements obligatoires, on entend la somme des impôts perçus par l'Etat et par les collectivités locales et des cotisation sociales.

LES CHARGES DES ENTREPRISES : DIVERGENCES

Le président de la République a lu un passage du rapport du groupe de travail C.N.P.F.-administration sur les charges des entreprises françaises, dans lequels l est dit : *« Les charges qui pèsent sur les entreprises françaises se sont accrues de manière alarmante depuis le premier choc pétrolier (...) dans une perspective historique, les deux années 1981 et 1982 marquant un ralentissement significatif de la progression d'ensemble des charges »* (page 12 du rapport publié par la Documentation française).

M. Mitterrand a cependant omis de rappeler que ce passage apparaît sous le titre « Une divergence d'appréciation sur la portée des comptes nationaux. Analyse de l'administration ».

Le C.N.P.F. conteste, en effet, l'extrapolation des comptes de la nation faite par l'administration et selon laquelle *« il n'est pas possible de considérer que l'augmentation des seuls salaires, cotisations sociales et impôts donne une mesure rigoureuse de l'augmentation effective des charges des entreprises depuis 1981 »* (le blocage des prix, par exemple, ne figure pas dans la comptabilité nationale, alors que le blocage des salaires y est inscrit).

400 millions de déficit commercial en août 40 milliards en huit mois

Logique... Quand les résultats du commerce extérieur sont bons, ils sont proclamés ; quand *ils ne le sont pas, ils sont publiés* en fin de semaine. Pour le mois d'août, le chiffre a même donné lieu à un duo transatlantique, puisque le président de la République l'a annoncé au cours de son entretien télévisé à Paris et que Mme Cresson s'en est félicitée à Washington. Une fois encore, comme naguère, les statis*tiques sont exploitées* politiquement, au lieu d'être présentées de façon complète et rigoureuse.

Ainsi les échanges de la France ont été déficitaires de 389 millions de francs le mois dernier (après correction des variations saisonnières), contre 3 034 millions en juillet et *9 271 millions* en août 1982. Les importations ont augmenté de 4,3 % en un mois et de 5,4 % en *un an pour s'établir à* 64 909 millions de francs ; mais les exportations ont progressé *respectivement* de 9 % *et de* 23,3 %, atteignant 64 520 millions. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est inscrit à 99,4 % contre 95,1 % en juillet et 84,9 % en août 1982. Calculé en moyenne mobile sur trois mois, ce taux est de 96,3 % (83,5 % durant la même période de 1982).

En chiffres bruts, le déficit du commerce extérieur a représenté 3 281 millions de francs contre 889 millions en juillet et 8 975 millions en août 1982. Les importations ont atteint *51 246 millions (– 14,8 % en un* mois ; + 5,4 % en un an) et les exportations 47 965 millions (– 19,1 % par rapport à juillet ; + 21 % par rapport à août 1982). Le taux de couverture s'est établi à 93,6 % contre respectivement *98,5 %* et *81,5 %*.

Pour les huit premiers mois de 1983, le déficit de la balance commerciale – corrigé des variations saisonnières – a représenté 40 088 millions de francs contre *61 158 millions durant* la même période de 1982. Selon le ministre du commerce extérieur, le solde négatif des échanges sera pour l'ensemble de 1983 *« un peu en dessous »* des 60 milliards de francs estimés officiellement (93 milliards en 1982). Cette prévision peut se réaliser – même si le résultat d'août apparaît aberrant – puisqu'il faudrait pour cela que le déficit représente en moyenne 5 milliards de francs par mois de septembre à décembre 1983.

M. B.

(Lire page 35 l'article sur les échanges industriels.)

La vérité des prix de l'énergie

M. Mitterrand, après avoir rappelé qu'en 1981, *« six mois avant les élections présidentielles, le gouvernement n'a pas réajusté »* les prix de l'électricité, a affirmé qu'il n'agirait pas de la sorte. *« Je peux vous le garantir »*, a-t-il dit.

Il est exact que, avant les élections de 1981, le gouvernement Barre avait préféré *« oublier »* la hausse des tarifs publics. Les tarifs de l'électricité n'avaient pas été *relevés pendant neuf mois* (16 août 1980 à mai 1981), ceux du gaz avaient été renchéris de 5 % le 27 mars, alors que, *pour équilibrer* les comptes de Gaz de France en 1981, il aurait fallu une hausse de 30 % ; enfin, l'effet dollar n'avait pas été pris en compte dans la fixation des prix des produits pétroliers (c'est l'époque où le dollar avait franchi la barre des 5 F).

Cela avait contraint le gouvernement socialiste à procéder, peu près *son arrivée, à un fort relèvement* des tarifs publics : + 15 % pour E.D.F. et + 22 % pour G.D.F. le 1er juillet 1981.

Ce qui frappe depuis lors, c'est plutôt la continuité que le changement. Le déficit *« historique »* d'E.D.F. en 1982 (près de 8 milliards de francs) et celui prévisible de 1983 (un peu moins de 6 milliards) proviennent pour partie d'une insuffisance tarifaire. La hausse prévue des tarifs d'E.D.F. en septembre a été ramenée de 5 % à 3,5 %, celle du gaz a été *« oubliée »* et la formule de fixation des prix des produits pétroliers modifiée pour amoindrir l'effet dollar. Indice oblige toujours.

Taxe professionnelle : réformer la réforme

La taxe professionnelle, *« cet impôt insensé, imbécile »*, selon *M. Mitterrand*, va être réformée. Pareille promesse ferait sourire si elle ne venait du président de la *République lui-même*. Depuis huit ans, en effet, on ne compte plus les réformes, contre-*réformes, amendements*, aménagements, modifications intervenus à son sujet.

Dès les années 70, la *patente* avait fait l'unanimité contre elle. Avec quelques raisons : le principal *impôt local était calculé sur* des bases dont nul ne pouvait dire à quoi elles correspondaient. Légère ici, la patente s'alourdissait là pour des motifs incompréhensibles. Il *suffisait* souvent de traverser une rue pour trouver de considérables différences d'impôt entre professionnels exerçant le même métier.

La réforme intervenue en 1975 sous les auspices de MM. Chirac et Fourcade avait eu le mérite d'asseoir l'impôt *sur les* salaires versés et la valeur locative des actifs. L'ennui est qu'à *l'époque le pouvoir avait cru* très ingénieux d'ajouter une décision de nature purement politique à la *réforme* de base, *qui n'était, elle,* que fiscale : MM. Chirac et Fourcade avaient transféré sur les industriels une partie des charges supportées par les petits commerçants et les artisans, catégorie électoralement influente qu'il fallait ménager...

Le résultat de cette manœuvre économico-politique avait été *catastrophique* : les industriels avaient vu leurs charges s'alourdir, ce qui avait motivé leur *fureur et celle du C.N.P.F.* Quant aux petits commerçants et artisans, *bénéficiaires inconscients de la réforme, ils ne* l'avaient même pas applaudie. L'Etat fut donc obligé de gommer les résultats de sa propre réforme en prenant à sa charge une partie de son coût financier. Celui-ci se compta en milliards de francs. La gauche au pouvoir *« réforma la réforme »* avec les mêmes résultats financiers très coûteux : *5 milliards* de francs en 1982, 6 milliards de francs en 1983.

Les problèmes fondamentaux restent posés. Comment se passer d'une taxe qui rapporte aux communes plus de la moitié de *leurs recettes directes* (51,4 milliards de franca l'année dernière pour un total de 96 milliards de *francs*) ? *Changer les bases de* l'impôt (salaires versés et valeur locative)alourdirait d'une façon ou d'une autre les cotisations des commerçants et des artisans, catégorie qui, pourtant bien traitée à cet égard par la réforme de 1975,voit à nouveau ses impôts croître et proteste.

La seule *solution* évidente – inévitable – passa par la prise en charge d'une partie de la taxe professionnelle par l'Etat, et cela définitivement. Triste solution...

LA DÉMISSION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'U.D.F.

Le P.R. gagne la première manche

Depuis plusieurs mois déjà, le parti républicain semblait décidé à s'occuper *« sérieusement »* de l'U.D.F. M. François Léotard, son secrétaire général, avait demandé à ses militants de choisir désormais l'étiquette U.D.F.-P.R. *« La meilleure U.D.F.*, leur avait-il dit à Bendor, lors de l'université politique d'été du P.R., *est celle que vous prendrez en charge vous-mêmes. »* Un seul obstacle subsistait à ses yeux : M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F. Il lui reprochait de vouloir jouer un rôle politique mais aussi – même s'il ne l'avouait pas publiquement – de trop ménager le C.D.S.

En se démettant de ses fonctions et en clamant très haut qu'il ne saurait accepter à l'avenir une fonction purement administrative, M. Pinton a facilité la tâche du P.R. Son sort semble avoir été définitivement scellé jeudi, dans la matinée, au cours d'une rencontre entre MM. Léotard, Méhaignerie, président du C.D.S., Bariani, président du parti radical, et Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et, dans *l'après-midi, lors de la réunion du* bureau politique de l'U.D.F., où davantage de voix se sont élevées pour exprimer les griefs et les rancœurs accumulés sur la personne de M. Pinton que pour défendre le secrétaire général.

Au terme de cette réunion, le bureau politique s'est cependant contenté de publier un communiqué pour le moins laconique : *« Le bureau politique a pris acte de la démission de M. Michel Pinton du poste de secrétaire général. Il a décidé de convoquer jeudi prochain* (le 22 septembre) *le conseil national de l'U.D.F. afin de renforcer les structures de l'Union. »*

Ainsi le P.R., le C.D.S. et le parti radical ont encore huit jours pour « manœuvrer ». La solution qui pourrait être définitivement retenue consisterait à placer auprès de M. Jean Lecanuet trois vice-présidents (les responsables du P.R., du C.D.S. *et des radicaux*) et à confier un secrétariat administratif à un haut fonctionnaire. Plusieurs noms circulent, mais le choix n'a pas encore été arrêté. Le conseil national de l'U.D.F., qui comprend cinquante-cinq membres, tranchera jeudi 22 septembre. L'attitude qu'adoptera M. Jean Lecanuet pourrait provoquer de nouveaux rebondissements. *Dans* quelques mois, on pourra mesurer le crédit à accorder aux prédictions pessimistes de *M. Pinton, qui craint que l'U.D.F.*, faute d'accepter les grandes *« mutations »* qu'il propose, *« n'obtienne pas l'audience populaire qu'elle est en droit d'espérer »*, que ses scores aux élections européennes et aux législatives *« ne soient inférieurs à son attente légitime »* et que *« son action dans le futur gouvernement de la France soit moins marquante et moins durable que nous l'imaginons »*.

Mais il est vrai que M. Pinton et M. Léotard semblent avoir des conceptions différentes des mutations à apporter à l'U.D.F. !

LES ÉLUS COMMUNISTES DU VAL-D'OISE DÉNONCENT UNE « ORCHESTRATION ANTI-GAUCHE »

(De notre correspondante.)

M. Robert Hue, maire communiste de Montigny-les-Cormeilles (Val-d'Oise), conseiller régional et secrétaire de l'Association départementale des élus communistes et républicains, a dénoncé, jeudi 15 septembre, au cours d'une conférence de presse *« l'orchestration anti-gauche »* des mairies récemment gagnées par la droite et *« destinée à reconquérir le pouvoir national à partir du pouvoir local »*. Selon M. Hue, *« la droite veut faire de chacune de ces communes un contre-pouvoir au gouvernement, un lieu de contestation systématique, un lieu de déstabilisation de la politique gouvernementale »*. Après avoir dénoncé *« des comportements dont la cohérence et la similitude d'une ville à l'autre ne sont pas le fruit du hasard »*, M. Robert Hue a, pour étayer ses propos, dressé le bilan de six mois de mandat d'opposition de huit villes du département de plus de 2 000 habitants passées de la gauche à la droite (Franconville, La Frette, Goussainville, Marines, Meriel, Montmagny, Saint-Gratien, Taverny) : mise en cause de la légitimité républicaine à Franconville avec la création d'une milice privée ; chasse aux sorcières – il y aurait, dans le Val-d'Oise, cinquante employés municipaux touchés par des mesures de mise en préretraite, de mutation ou de licenciement. *« Les maires de droite tiennent quelques centaines de milliers de Val-d'Oisiens en otages... » « Qui est le cerveau de ce casse ? »*, a-t-il demandé pour conclure. – J. M.

● *Au cabinet de M. Defferre*, M. Michel Thenault, sous-préfet, ancien élève de l'ENA, né en 1947 à Paris, directeur du cabinet du commissaire de la République de la région Bourgogne est nommé chef de cabinet du ministre de l'intérieur en remplacement de M. Philippe Gregoire nommé consul général de France à La Nouvelle-Orléans.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a demandé que M. Pierre Mauroy et M. Badinter, responsables gouvernementaux de la haute juridiction, ainsi que M. Nicolaï, vice-président du Conseil d'Etat, fassent respecter la loi. Il estime que l'article publié par *l'Humanité* devrait permettre des poursuites contre ce journal.

مكذا من الاحمل

L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF 1

Le T.G.V. Atlantique : Bordeaux sera à trois heures de Paris en 1989

En décidant de lancer la construction du T.G.V. Atlantique malgré les réticences de son ministre des finances, le chef de l'Etat est fidèle à lui-même. M. François Mitterrand a toujours été un chaud partisan de ces voies nouvelles lancées sur plus de 300 kilomètres vers l'Ouest et le Sud-Ouest.

Le projet est en effet séduisant. Il consiste à tracer d'abord un tronc commun partant de Paris sur 80 kilomètres environ. Puis les voies, partant en deux branches, s'élanceront droit, l'une vers Le Mans et la Bretagne, l'autre vers Tours, le Val-de-Loire, le Poitou-Charente et l'Aquitaine. Au total, il faudra construire 340 kilomètres de ligne nouvelle sur laquelle les trains rouleront à 300 kilomètres à l'heure.

Le chantier durera cinq à six ans et coûtera 12 milliards de francs (évaluation 1982). Mais la modernisation – de toute manière indispensable – du réseau ancien en aurait coûté moitié autant. L'accélération des liaisons mettra Bordeaux, par exemple, à trois heures de Paris.

Personne ne conteste ces avantages, mais la très large concertation organisée par la S.N.C.F. depuis deux ans et la dernière enquête publique ont révélé de très fortes oppositions dans les départements traversés (*le Monde* du 21 juillet). Les agriculteurs, les écologistes et nombre d'élus redoutent le coup de sabre de la voie nouvelle sur leur terroir. Or cette agression n'est pas compensée par une commodité nouvelle puisque le principe du T.G.V. c'est qu'il s'arrête fort peu. C'est pourquoi plusieurs conseils généraux, notamment ceux de l'Essonne et du Loir-et-Cher, ont demandé la création d'une gare T.G.V. *sur leur* territoire.

D'autres objections ont été soulevées par les financiers, qui invoquent l'importance de la facture, mettent en doute la rentabilité de la ligne et rappellent que la S.N.C.F. s'est déjà gravement endettée pour construire le T.G.V. Sud-Est et que son déficit est chronique.

Les avantages du T.G.V. Atlantique ont balayé ces craintes. On attend du chantier qu'il apporte une bouffée d'oxygène aux entreprises de travaux publics, dont certaines sont au bord de l'asphyxie. L'industrie ferroviaire, dont les carnets de commandes commençaient à les amenuiser (*le Monde* daté 11-12 septembre), va devoir construire 95 rames, ce qui représente 25 millions d'heures de travail et 4 000 emplois sauvegardés. En outre, notre technologie des transports gardera son avance, alors que les Allemands, par exemple, préparent eux aussi un T.G.V. pour 1985.

Enfin, en rapprochant l'Aquitaine et la Bretagne du centre de la France, c'est une grande opération d'aménagement du territoire qui est lancée et qui concerne neuf millions d'habitants (17 % de la population française).

Restera à trouver un mode de financement, puisque la S.N.C.F., déjà endettée par le T.G.V. Sud-Est, ne veut pas recourir au marché financier. Devra-t-on associer les régions au financement ou lancer un emprunt populaire ?

M. A.-R.

« URBA 2000 » : un laboratoire du futur

L'idée d'« Urba 2000 », déjà ancienne, viendrait de M. Georges Pébereau, directeur général de la C.G.E. : créer une vitrine en grandeur réelle de tout ce dont la technologie française est capable. Au mois de mars 1983, le cabinet du président de la République a chargé la DATAR de préparer un projet et de dégager les conditions de la « faisabilité ». Un document a été remis à l'Elysée au début de l'été qui concluait favorablement.

En un site (qui est encore à choisir) seraient réunis au moins un échantillon de toutes les productions de la pointe de l'industrie française en matière de communication, de biotechnologie, de nouveaux matériaux de robotique, et d'énergies nouvelles notamment. Il s'agirait de substituer à la démarche habituelle d'expériences « plaquées » sur le terrain une démarche d'« animation sociale », non pas de greffer les réalisations technologiques mais au contraire d'en faciliter l'appropriation par les utilisateurs.

Le projet, toutefois, en est encore aux balbutiements. Un groupe interministériel devrait, en liaison avec la présidence de la République, mettre rapidement une structure *ad hoc* en place, à laquelle participeraient des industriels et sans doute des représentants du mouvement associatif ; elle étudierait, une fois le site définitif choisi, des moyens de financement

---

● *La visite effectuée par le président de la République à La Roche-sur-Yon* (Vendée) le 21 juillet dernier a été à l'origine d'un incident lors de la réunion du conseil municipal, mercredi 14 septembre. Les élus de l'opposition conduits par M. Philippe Mestre, député U.D.F., n'appréciant pas les remarques du maire de la ville, M. Auxiette, P.S., qui leur reprochait d'avoir refusé de « *rencontrer le représentant de tous les Français* » ont quitté la séance après avoir fait remarquer qu'ils n'avaient été prévenus de la venue de M. Mitterrand que la veille.

LES RÉACTIONS

La majorité : souci de vérité

Pas de fausse note, après l'intervention de M. Mitterrand, dans les principaux partis de la majorité.

Le parti socialiste est très élogieux. Son porte-parole, M. Bertrand Delanoë, affirme que, « *avec un grand souci de vérité, François Mitterrand a remis les choses à leur place, notamment en resituant les résultats économiques actuels dans les tendances constatées depuis une dizaine d'années, ce qui devrait rendre plus humbles les dirigeants de l'opposition. Pour le chômage et l'inflation, l'élémentaire bonne foi impose de reconnaître que le gouvernement de la gauche réussit mieux que les gouvernements de la droite*, souligne le député de Paris. *Mais l'essentiel de la différence repose dans l'ambition qui anime le chef de l'Etat pour le redressement national. Dans la rigueur, il y a aussi le dynamisme pour l'industrie et la justice sociale dans la répartition de l'effort* ». « *Ainsi éclairés*, conclut M. Delanoë, *les Français savent que cet effort est la clef de leur réussite.* »

Le parti communiste note, à la « une » de *l'Humanité*, que M. Mitterrand a « *réaffirmé ses objectifs économiques et sociaux* ». L'éditorialiste du quotidien du P.C.F., Charles Silvestre, souligne que ce rappel « *a pris d'autant plus de relief qu'il intervenait au moment où les décisions* [budgétaires] *étaient l'objet, ou plus exactement l'occasion, d'un véritable déchirement de la droite, du patronat et des moyens d'information qui se situent dans leur sillage.* »

Cet éditorialiste se montre toutefois assez réservé sur l'analyse du chef de l'Etat relative à la lutte des classes : « *Le président de la République*, écrit-il, *voit* « se réaliser peu à peu la paix des classes » *et se propose de* « réduire cet antagonisme ». *Le jugement peut paraître optimiste, l'actualité paraissant confirmer que la classe des privilégiés, des grands possédants, combat avec acharnement tout progrès social, toute conquête démocratique.* »

Quant au président intérimaire des radicaux de gauche, M. Jean-Michel Baylet, il relève que « *ainsi que le demandait le M.R.G. depuis longtemps, le président de la République a expliqué aux Français la politique économique actuelle en montrant combien les moyens mis en œuvre aujourd'hui servaient un grand projet pour demain* ». Il note également « *avec satisfaction la volonté présidentielle, qui rejoint là aussi une des préoccupations majeures du M.R.G. de diminuer le poids des prélèvements obligatoires sur l'économie et celui des charges pesant sur les entreprises* ».

Le secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire (M.G.P., gaullistes de gauche, proches de la majorité), M. Jean-Louis Delecourt, est lui aussi satisfait : « *Le président de la République a historiquement amorcé, par l'ensemble de ses propos, le processus susceptible de valoriser le rassemblement des Français pour le redressement national.* »

En revanche, sur les franges de la majorité, les réactions sont beaucoup plus critiques.

Pour le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, ancien ministre d'Etat, « *la gauche, qui a légitimement bénéficié de l'alternance après un quart de siècle de gestion du pays par la droite, est en train, par obstination théorique et idéologique, de gâcher la chance qui lui a été offerte pour n'avoir pas compris que la confiance aussi était nécessaire et que celle-ci ne peut s'éveiller sans un minimum de liberté, d'initiative et de responsabilité.* »

Pour le secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste), M. Pierre Bauby, le péché originel de M. Mitterrand est d'avoir accepté en 1981 *les* « *lois du capitalisme* », ce qui le conduit « *à des concessions de plus en plus importantes aux exigences du patronat et de la droite* ». « *Pour les travailleurs, au contraire, et malgré les promesses de justice sociale, ce sont*, dit M. Bauby, *de nouveaux prélèvements, la baisse du pouvoir d'achat, le maintien du chômage et son augmentation inéluctable à venir, les mesures restrictives sur la santé, le refus d'établir l'égalité complète des droits entre Français et immigrés. Autant d'éléments qui conduisent à affaiblir les travailleurs et leur capacité de résistance.* »

LES SYNDICATS

● FORCE OUVRIÈRE a déclaré que « *les propos du président de la République concernant le poids de la fiscalité et des prélèvements sociaux confirment les analyses de F.O. et soulignent que la limite du supportable est bien atteinte* ». La confédération « *prend acte de la ferme déclaration (...) de s'engager l'an prochain dans la voie d'une réduction de la pression fiscale* », tout comme elle « *prend acte* » de la volonté de procéder à un allégement des charges des entreprises.

● M. JEAN BORNARD, président de la C.F.T.C., a déclaré : « *Si les Français n'y croient plus, c'est qu'on leur a trop raconté d'histoires, et ils ne comprennent pas qu'on passe si rapidement des grandes promesses à des leçons de rigueur.* » « *Il faut donc plus que des déclarations*, a-t-il ajouté, *pour mériter la crédibilité et redonner confiance dans l'avenir.* »

L'opposition : vol au-dessus du gouffre !

Du côté de l'opposition, les réactions sont franchement acerbes. Le président de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, estime que M. Mitterrand « *s'est livré à un exercice de virtuosité plus ou moins acrobatique qui a dû décevoir ses amis, sans pour autant convaincre les Français.* » « *Confrontés aujourd'hui aux réalités de l'austérité socialiste, les Français ne perçoivent toujours pas l'utilité des sacrifices qui leur sont demandés*, ajoute-t-il. *Le pays va donc se détourner un peu plus du socialisme.* »

Selon M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, « *François Mitterrand est apparu comme le président fatigué d'une France dévastée par le gâchis et l'incompétence du dogme.* » « *Il parle d'investir alors que l'on paye les ardoises qu'il a accumulées*, ajoute le maire de Fréjus. *C'est le prince de la dette et de l'impôt, chef du front impopulaire, qui devient le réalisateur improvisé d'un film catastrophe. Le ton patelin dissimule mal la boulimie fiscale du gouvernement socialiste. Ce devait être le sermon sur la montagne, c'est devenu le vol au-dessus du gouffre.* »

Selon le président du C.D.S., M. Pierre Méhaignerie, M. Mitterrand est apparu comme « *un président de la République qui truque un bilan devant l'opinion, mais qui n'a plus de prise sur les événements. En effet, l'absence de rigueur et l'inexactitude de l'analyse, l'incapacité à proposer des solutions convaincantes, l'esbroufe de nouvelles promesses alors que celles d'hier ont été si démenties par les résultats, créent un sentiment de malaise. Ce n'est certainement pas sur de telles ambiguïtés et contradictions que l'on peut prétendre rassembler un peuple* ».

Selon M. Didier Bariani, président du parti radical, « *le chef de l'Etat est visiblement dans l'expectative sur notre avenir et ce n'est pas ce constat présidentiel attristé sur nos difficultés qui rassurera la collectivité nationale* ».

Selon M. Serge Dassault, président du parti libéral, « *la confiance d'une nation ne s'obtient pas en démotivant et en laminant ceux qui contribuent à remplir les caisses de l'Etat* ».

Le président du C.N.I.P., M. Philippe Malaud, estime que « *l'intervention présidentielle était un exercice brillant et artificiel à base de rhétorique et de verbalisme sans aucun lien avec la réalité* ».

Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, en conclut que « *M. Mitterrand a tout simplement oublié l'essentiel : l'économie n'aime pas le socialisme* ».

Au nom du R.P.R., M. Bernard Pons avait déclaré, dès jeudi après-midi, à propos des orientations budgétaires : « *Le gouvernement tente de réparer les erreurs qu'il a commises. Or nous sommes, en réalité, au commencement de la fin lorsque que l'on mesure l'importance de la pression fiscale. On peut se demander, en effet, où va tout cet argent. (...) La France s'endette pour payer ses dettes. Quand on en est à ce stade, c'est bien le commencement de la fin.* »

L'extrême droite est sur la même longueur d'onde. Le P.F.N., qui juge « *scandaleuse* » l'augmentation de la pression fiscale, estime que, « *face à un pouvoir qui tente de masquer son désarroi sur le plan économiqu'une seule attitude est aujourd'hui possible : l'opposition totale à ceux dont l'incapacité est la seule cause de la situation actuelle* ».

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, retient toutefois que « *la modération du jugement porté par le président de la République sur l'élection de Dreux et les problèmes posés par l'immigration contraste avec les déclarations haineuses ou diffamatoires de certains ministres, élus ou responsables socialistes ou communistes.* ».

M. JEAN HIEAUX EST ÉLU MAIRE DE DREUX

M. Jean Hieaux, qui conduisait, le 11 septembre, la liste d'opposition (U.D.F.-R.P.R.-Front national) a été élu, jeudi 15 septembre, maire de Dreux. Il a recueilli, dès le premier tour, 31 voix contre 8 bulletins blancs. M. Stirbois, secrétaire général du Front national a, pour sa part, été élu troisième adjoint chargé de la protection civile. MM. Fontanille (R.P.R.) tête d'une des deux listes d'opposition lors du premier tour du scrutin de mars), et Alibert (U.D.F.), qui conduisait l'autre liste d'opposition le 6 mars dernier, ont respectivement été élus premier adjoint et deuxième adjoint.

Sifflets et applaudissements ont émaillé le déroulement du scrutin. M. Hieaux a exprimé « *ses plus vifs regrets* » aux victimes des incidents « *inadmissibles* » qui se sont produits dimanche 11 septembre lors de la proclamation des résultats. Il a déclaré qu'il serait « *le maire de tous les Drouais* » et demandé « *à ceux qui ont perdu de rester dignes dans la défaite* ».

M. Piquet (P.S.), tête de liste d'union de la gauche, s'exprimant au nom de l'opposition municipale a, pour sa part, demandé au maire de se prononcer sur le problème des immigrés, dont M. Stirbois souhaite le départ.

● *Le buste de Robert Schuman*, ancien président du conseil, a été dérobé dans la nuit du 14 au 15 septembre à Thionville (Moselle) à la veille des cérémonies célébrant le vingtième anniversaire de sa mort.



Le Monde

société

LA CORSE APRÈS L'ASSASSINAT DE PIERRE-JEAN MASSIMI

L'hommage et la rumeur

De notre envoyé spécial

Bastia. – Dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes, ils ont rendu jeudi 15 septembre dans l'après-midi un vibrant hommage à la mémoire de Pierre-Jean Massimi, le secrétaire général du département de la Haute-Corse, assassiné deux jours plus tôt, à la honte générale.

Parlementaires, élus régionaux ou du conseil général, la mine grave, en costume sombre, représentants de l'administration les yeux rougis, le visage tiré par la tristesse et la fatigue, réunis pour célébrer le souvenir de l'un des leurs, un haut fonctionnaire en mission, détaché à la gestion d'une assemblée départementale. Un homme du sérail, victime de la « violence corse ». Sur le parvis, un millier de personnes ont écouté dans le recueillement M. François Giaccobbi (M.R.G.), président du conseil général de la Haute-Corse, dresser la liste des mérites de son collaborateur.

Pierre-Jean Massimi avait servi le département *« avec un dévouement et une efficacité totales »*. Il avait toutes *« les qualités requises : intelligent, vif, dévoué, ayant de l'autorité naturelle et du prestige »*. Le disparu, a encore déclaré, la voix brisée par l'émotion, M. Giaccobbi, *« était un haut fonctionnaire, un enfant de notre île qui faisait honneur et à notre grande et à notre petite patries »*.

Cette cérémonie illustrait la colère des hommes et des institutions, leur refus de la barbarie et de la lâcheté des assassins. On eut les attitudes, les mots justes, qu'on adresse généralement à ceux qui se montrèrent dignes, avant une fin brutale, de l'éloge.

L'hommage officiel pourtant tranche curieusement avec la rumeur insulaire qui a tenté de ternir la réputation du secrétaire général. On le présentait comme un séducteur, un joueur.

Une victime coupable ? Cette rumeur-réflexe, qui traduit le besoin de se rassurer, a été alimentée mercredi par une version quasi-officielle, avancée sans ménagements, sans égards en tout cas, pour la famille du disparu. Pendant que se préparait l'éloge officiel, l'hypothèse d'une « vengeance personnelle » était mise en avant.

Vérification

Des paroles autorisées, comme l'on dit, donnaient l'impression de *renforcer ce soupçon* sur la vie privée d'un homme. Alors que dans l'affaire Guy Orsoni, en juillet, les représentants locaux de la justice avaient laissé s'épanouir sans intervenir les accusations non vérifiées d'un « complot de l'Etat », les journalistes ont entendu M. Pierre Cazenave, le procureur de la République de Bastia, prendre la parole pour rappeler que rien ne permettait de privilégier, pour l'instant, la thèse politique. Ce magistrat, nouvellement installé à Bastia, incitait fort justement à la prudence. Rien dans l'enquête ou le contexte corse ne serait venu étayer l'idée d'une « exécution ». *Mais* alors pourquoi cette apparente inégalité de traitement, ces imprudences tolérées sur la réputation du secrétaire général ? Certaines informations sur les activités privées de Pierre-Jean Massimi étaient fort accessibles. Celui-ci aurait loué ainsi une villa dans les vignes de Patrimonio (Haute-Corse) où se seraient organisées, laissait-on entendre, de « fortes parties de poker ». *Le secrétaire général aurait* pu devoir, par goût du jeu, de fortes sommes à des partenaires. On aurait aussi retrouvé à son domicile la preuve de factures impayées. L'enquête policière ne semblait-elle pas chercher surtout dans la direction de ce qui aurait pu justifier une « vendetta » ?

Après vérification pourtant, il apparaîtrait que Pierre-Jean Massimi ne jouait pas au poker, pas dans les endroits en tout cas initialement indiqués. Il avait bien loué une maison de campagne, mais rien ne permettait de dire que c'était pour autre chose que d'y passer cet été ses vacances, en compagnie de son amie et des enfants de celle-ci. Quant aux factures, d'un montant de quelques dizaines de milliers de francs, le secrétaire général aurait pu y faire face.

Alors, cette conviction ? Peut-être une affaire immobilière à Asco, la station de ski d'où était originaire la famille Massimi. Peut-être une subvention versée à une entreprise de traitement de liège... Pierre-Jean Massimi aurait pu, au poste qu'il occupait, promettre monts et merveilles et ne pas tenir parole. Il aurait pu...

L'enquête, pour vérifier l'idée d'une vengeance personnelle, devra faire, à l'évidence, encore beaucoup de chemin. Mais l'activité, mercredi, des milieux politiques insulaires et de certaines institutions pouvait laisser croire qu'une impatience se faisait jour ? Qu'on forçait peut-être le trait au prix de la réputation d'un homme.

A cela sans doute une explication : les « affaires » corses récentes, la disparition par exemple du militant nationaliste Guy Orsini, sont de plus en plus complexes. Des semaines, des mois, vont certainement se passer avant que la lumière ne soit faite sur les mobiles et sur les actes. Or la Corse, soumise à une tension croissante ces derniers mois, semble se forger très vite une conviction pour chacune de ces troublantes occasions. En quelques jours, elle « bascule » pour un soupçon et paraît n'en plus démordre.

Le soupçon des nationalistes sur la *responsabilité de l'Etat dans l'affaire* Orsoni l'a manifestement emporté, cet été, dans l'opinion publi*que sur la réalité des premiers faits* établis par l'enquête. La classe politique, l'Etat peut-être, pourraient *cette fois vouloir* prendre les devants. Qu'importerait alors la vérité finale sur le meurtre de Pierre-Jean Massimi, s'il y va de la paix civile en Corse et de la tranquillité de l'île ?

PHILIPPE BOGGIO.



MÉDECINE

Les dépenses hospitalières pourront progresser « légèrement plus vite » que les prix

déclare M. Bérégovoy

Les dépenses hospitalières pourront progresser *« légèrement plus vite »* que le niveau des prix. Telle est la précision qu'a apportée, le 14 septembre, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, en recevant les directeurs des trente centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) et les présidents des commissions médicales consultatives.

Ces dépenses, a déclaré le ministre, *« ne peuvent augmenter durablement de six points de plus que le niveau des prix »*, comme ce fut le cas en 1982. Le gouvernement estime inévitable de voir ces dépenses progresser *« légèrement »* plus vite que le produit intérieur brut. Mais le rythme de ces dernières années n'est pas compatible avec une saine gestion des dépenses publiques. Un taux de 1 à 2 % supérieur à celui du PIB serait jugé satisfaisant. *« Il serait dangereux, pour l'avenir même de notre système de protection sociale, que les dérapages antérieurs puissent se perpétuer. »*

En outre, a ajouté le ministre, si les cliniques privées ont été exclues de la réforme en cours, c'est notamment parce que leur système comptable continue d'individualiser les actes médicaux, donc les honoraires – contrairement à ce qui est la règle dans les hôpitaux publics – et qu'une telle réforme *« n'est pas suffisamment étudiée, ni expérimentée, ni négociée »*. D'ailleurs, a noté le ministre, l'évolution des dépenses de l'assurance maladie dans ce domaine est demeurée inférieure à 10 % et les prix de ce secteur sont étroitement contrôlés. *« Le gouvernement tient à une attitude équilibrée : tous les établissements sont soumis aux mêmes droits et aux mêmes devoirs selon leur spécificité propre. »*

M. Bérégovoy a ainsi confirmé l'avènement d'une ère de rigueur dans le domaine hospitalier. *« Il n'y aura pas, d'une manière générale, de budget supplémentaire en 1983 »*, a-t-il déclaré (1), ajoutant que cette réforme témoigne de la confiance du gouvernement envers les responsables des hôpitaux.

On apprend d'autre part que les pouvoirs publics comptent désormais utiliser la disposition légale qui les autorise à fermer des lits jugés excédentaires. Ces suppressions seront négociées. Le projet de « programme prioritaire numéro 11 » du Plan estime nécessaire de supprimer seize mille lits de court séjour d'ici cinq ans et d'en rénover un nombre équivalent.

(1) La « rallonge » de 200 millions de francs dont a fait état M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux (*le Monde* du 15 septembre), est composé de crédits de paiement destinés à couvrir les engagements de travaux déjà en cours, et ne porte pas sur le fonctionnement des établissements.

● *La Confédération des syndicats médicaux français* (C.S.M.F.), organisation majoritaire chez les médecins, exprime, dans un communiqué, ses craintes relatives à une subordination des médecins aux directeurs d'hôpitaux, à la suite de l'approbation par le conseil des ministre de la loi portant réforme hospitalière. *« Chaque médecin hospitalier*, souligne la C.S.M.F., *doit disposer, dans l'intérêt des malades, d'une totale indépendance technique et professionnelle »* et *« le directeur devrait être assisté quotidiennement et en permanence par un médecin chargé de concilier les nécessités de la direction administrative et les impératifs médicaux »*. Ce « conseiller » pourrait être, estime la C.S.M.F., le président de la commission médicale consultative (C.M.C.) de l'hôpital. Enfin, l'organisation réaffirme la nécessité d'un statut particulier pour les médecins salariés.

AIMER A EN MOURIR

Londres (A.F.P.). – Le petit *Adam Lester*, deux mois, apprendra un jour que sa mère l'a aimé au point de mourir pour lui donner la vie. Hazel Lester, 32 ans, infirmière, savait que le seul remède au cancer dont elle souffrait aurait des conséquences dramatiques sur l'enfant qu'elle attendait. Elle a préféré refuser les médicaments et accoucher par césarienne. Elle est morte au cours du week-end dernier à Coventry (centre de l'Angleterre), après avoir consacré les sept dernières semaines de sa vie au fils qu'elle ne verra pas grandir.

Avant de mourir, Hazel a laissé deux lettres. L'une à sa sœur Valérie à qui elle a confié son fils, né d'une liaison rompue. L'autre, cachetée, à Adam, lui expliquant sans doute pourquoi elle ne pouvait vivre avec lui.

CORRESPONDANCE

La mise en cause de l'autorité médicale

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 9 septembre à propos du conflit relatif à l'autorité des directeurs d'hôpitaux, le professeur Yves Rochet (Lyon), qui préside la Conférence des présidents des commissions médicales consultatives des centres hospitalo-universitaires, nous demande de préciser les termes de sa déclaration lors de la dernière réunion du conseil supérieur des hôpitaux.*

Les médecins, *avait-il notamment déclaré*, ne peuvent accepter que la responsabilité médicale, improprement appelée « pouvoir médical », soit diluée ou partagée. Dans cet ordre d'idées, il est utile de rappeler que dans beaucoup de pays, dont la nouvelle loi voudrait s'inspirer (Canada par exemple), les comités médicaux hospitaliers n'ont rien de consultatif : ils ont un pouvoir de décision reconnu par tous. On peut déplorer à cet égard que l'article *[du peojet de loi]* concernant les commissions médicales consultatives et leur président n'ait pas fait l'objet de très profonds aménagements, voire remaniements, afin de créer un meilleur équilibre des pouvoirs dans l'hôpital public.

Ainsi, *ajoutait-il*, ma position se révèle-t-elle être très voisine de celle de la plupart de mes collègues médecins hospitaliers. Je déplore, comme eux, que l'autorité médicale soit mise en cause, que les commissions médicales ne soient que consultatives et que les directions de nos hôpitaux ne soient pas réellement collégiales. (...)

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Le bandit mal-aimé

Dans la soirée du 4 décembre 1979, à la terrasse du Fouquet's sur les Champs-Elysées, *Mme veuve Jeanne Poisson*, marquise de Marigny, passait le temps en lisant des gazettes hippiques. A *une table voisine vint* prendre place Serge Columeau, qui revenait de Longchamp, où la *fortune lui avait souri. Mme Pois*son lui sourit aussi et l'on parla turf. Evidemment, Mme veuve *Poisson ne savait rien* de Columeau, comme Columeau ne savait rien d'elle... Elle ignorait que ce garçon de quarante-et-un ans, fort sage et studieux jusqu'à vingt-six ans, féru d'électronique, avait à la suite d'une faillite et du départ de sa femme sombré dans la délinquance, ce qui lui avait coûté, entre 1965 et 1979, de passer quatorze années en prison. Et lui, libéré redevenu sage, animateur vacataire d'activités de jeunes à la mairie de Dreux du temps de Mme Françoise Gaspard, ne se doutait pas non plus de ce qui poussait cette dame à lier si facilement conversation. Il allait l'apprendre.

Comme il se faisait tard, elle lui demanda s'il pouvait la déposer à son domicile de Neuilly. Ce sont des choses qui ne se refusent pas. Au pied de l'immeuble, elle lui dit : *« Montez donc prendre un verre. »* Cela se refuse-t-il ? Il monte. L'appartement est cossu, qu'elle lui fait visiter. Il y a des tableaux, des bijoux, des fourrures. La visite bientôt tourna au badinage, le badinage au libertinage. Certes, Mme Poisson avait soixante-huit ans, mais, comme dit Columeau, *« sous un éclairage bienveillant, l'illusion pouvait jouer »*. Il resta. Ce fut son erreur. Car Mme veuve Poisson attendait de lui bien autre chose qu'une aventure ordinaire.

Il le comprit quand elle lui expliqua tout ce qu'elle faisait avec son amant et qu'elle entendait faire avec lui. Quand elle ouvrit pour mieux le convaincre un tiroir où il y avait des chaînes, des fouets autres accessoires dont elle entendait user pour le contraindre à des turpitudes dans lesquelles elle se réservait le rôle de dominatrice.

Lui, Columeau, en fut ulcéré, pis : humilié. Son refus lui valut des insultes qui amplifièrent sa révolte. Ils se battirent et, bien *qu'elle mesurât 1,82 mètre et lui* 1,56 mètre, il l'emporta. Il est vrai qu'il avait sorti de sa poche *un pistolet. Il la ficela, la bâil*lonna. Après quoi, pour achever sa vengeance, il pilla l'appartement, emberqua bijoux, argent, vison et neuf des tableaux de maître. Et puis il fila, la laissant *gigoter dans ses liens*.

Juridiquement, il y a là tout ce qui constitue un vol qualifié, assurément peu ordinaire. Devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, qui avait à en connaître le jeudi 15 septembre, on a beaucoup souri, et même franchement ri. Car tout le *monde a cru Serge Columeau.* D'autant plus aisément que Mme veuve Poisson, après avoir *tenté de faire admettre qu'elle* avait été victime d'un agresseur venu sonner chez elle en se pré*tendant quêteur pour* des œuvres juives, non seulement a dû faire machine arrière, mais a finale*ment estimé préférable* de ne point se montrer à une audience où elle avait assurément plus à perde qu'à gagner. D'autant qu'avant et après Columeau elle connut avec d'autres les mêmes exigences et semblables déboires.

Restait Columeau avec son air *sage, son élocution de bon aloi*, sa licence en droit acquise au temps de ses prisons de Clairvaux, *les Beaumettes*, Poissy, Dijon, et son état actuel d'écrivain public dans une petite commune d'Eure-et-Loir *où il offre à* qui veut, sept jours sur sept, la rédaction de lettres d'amour ou de déclaration d'impôt, d'accord amiable ou de demande d'emploi.

La cour d'assises, présidée par M. Henri Boulard, a finalement suivi l'avocat général, M. Pineau, pour qui cinq ans de prison, dont trente mois avec sursis, et cinq ans de mise à l'épreuve, pouvaient suffire. Me Jean-Louis Pelletier n'en demandait pas plus.

Tout le monde a fait ouf ! Car Serge Columeau a beau dire que le *temps des études en prison fut* pour lui le meilleur de sa vie, il n'avait pas envie de le retrouver *pour les fantaisies d'une vieille* dame.

J.-M. THÉOLLEYRE.

● *M. André Reboul, administrateur civil*, vient d'être nommé directeur de cabinet de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale depuis le 8 juin. (*le Monde* du 9 juin). M. Reboul remplace dans cette fonction M. Michel Mathieu, nommé secrétaire général du département de l'Isère.

[Né le 8 octobre 1933 en Tunisie, M. Reboul occupait depuis le 30 mai 1978 le poste de conseiller technique à la direction de la police nationale.]

LA PETITE VOLEUSE D'ENFANT

Le mercredi 14 septembre, Mme Sylvie Letailleur, la maman, relève à peine de couches. Elle a laissé Jérémy, cinq jours, dans son berceau pour accompagner à petits pas Alain, le papa, dans le long couloir de la maternité du centre hospitalier de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Le couple, qui se retrouve, s'attarde un peu. Jérémy gazouille. Les infirmières ont encore le dos tourné quand une jeune femme passe en trombe, enveloppée dans une cape noire qui fait une bosse et remue. Tout l'hôpital court après la fuyarde, qu'on ne peut rattraper. Elle a filé comme le vent en emportant le nourrisson.

A la maternité, on s'affole. Les parents, effondrés, craignent pour la vie de Jérémy qui *« souffre de diarrhée »*. L'oncle, au nom de la famille, affirme qu' *« ils ne pourront pas payer la rançon »*. On lance un appel à la ravisseuse. On charge le S.R.P.J. de Versailles de retrouver le bébé.

Vingt-quatre heures plus tard, la « voleuse d'enfant » est arrêtée. Le bébé était chez elle, à Vernon (Eure). Elle n'a que dix-sept ans et déjà en mal de maternité. Jérémy était sec et langé.

D'un sport à l'autre

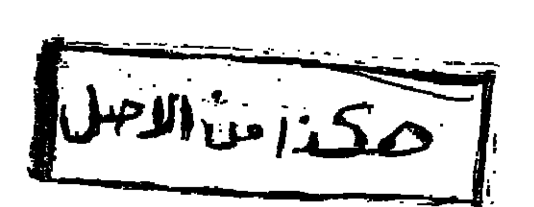
TENNIS. – *Surprises en série jeudi 15 septembre à La Baule pour les championnats nationaux de première série. La finale dames mettra en présence Nathalie Herreman, âgée de dix-sept ans, qui a éliminé en deux manches la championne en titre Catherine Tanvier, après avoir été menée 4-0 dans le deuxième set (6-1, 7-6), et Catherine Suire, âgée de vingt-quatre ans, qui a battu la révélation des Internationaux des Etats-Unis, Pascale Paradis (6-7, 6-4, 6-4). Chez les hommes, les quarts de finale ont vu les victoires d'une part de Tulasne sur Vanier (7-6, 6-2), et de Dadillon sur Deblicker (6-2, 6-2), d'autre part de Fritz sur Benhabiles (6-1, 4-6, 6-1), et de Portes sur Freyss (7-5, 6-4).*

VOILE. – *Le 12 mètres australien* Australia II, *barré par John Bertrand, a perdu, jeudi 15 septembre, sa deuxième régate contre le voilier américain* Liberty, *barré par Dennis Conner dans le challenge de la Coupe de l'America. Devancé de 1 mn 33 s, l'équipage australien, qui avait pourtant pris le meilleur départ, a aussitôt déposé une réclamation, qui pourrait mettre à égalité les concurrents sur le tapis vert.*

RELIGION

● RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à la retraite de Mgr Ducaud-Bourget (*le Monde* du 16 septembre), c'est par erreur que, dans certaines de nos dernières éditions, nous avons attribué à Proudhon le fameux *Voltaire* du sculpteur Houdon.





ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Mobilisation chez les laïques

L'année scolaire à peine commencée, les partisans de la *« nationalisation laïque »* de l'enseignement privé rappellent leur existence. Haut et fort, ils signalent au ministre de l'éducation nationale, mais aussi au président de la République, qu'ils sont toujours là, impatients de voir se mettre en place le *« grand service public unifié et laïque de l'éducation »*.

Il y a quelques jours, le grand maître du Grand Orient de France soulignait qu'il *« ne peut y avoir de dualité dans l'enseignement de la République »* (*le Monde* du 15 septembre). Opposés aux ingérences de la religion dans l'instruction publique, les francs-maçons attendent que des décisions rapides soient prises par le gouvernement, *« car, sinon, nous irions à l'aventure »*.

Fidèle aux résolutions de son dernier congrès, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a proposé au *« vaisseau laïque »* qu'est le Comité national d'action laïque (CNAL) (1) d'organiser, à l'automne, une série de rassemblements... Le CNAL, qui s'est réuni jeudi 15 septembre, a répondu positivement à cette « suggestion ». *« Il fallait faire quelque chose dans le clan laïque »*, explique M. Michel Bouchareissas, secrétaire général. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, il n'y a pas eu de manifestation de rue des partisans du service public, si l'on admet que le rassemblement du Bourget en mai 1982 était une commémoration. Alors, les militants laïques sont appelés à se mobiliser *« pour rappeler nos objectifs (...) et signifier notre volonté de voir le gouvernement s'engager plus rapidement dans la perspective de la mise en place du service public unifié et laïque de l'éducation »*.

Nouvelles propositions

A Yssingeaux (Haute-Loire) – « fief de M. Barrot, secrétaire général du C.D.S. », – après avoir défilé le 20 novembre, dans les rues, ils se rassembleront pour écouter un responsable du CNAL. D'autres militants feront de même à Chauny, dans l'Aisne. Une semaine plus tard, des manifestations auront lieu à Nantes et à Rodez. Enfin, le premier week-end de décembre sera l'occasion, pour les adhérents du CNAL de la région parisienne, de se retrouver à Arpajon et pour ceux du Sud-Est à Marseille.

Le ministre de l'éducation nationale doit faire connaître fin septembre de nouvelles propositions sur les rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Les responsables du CNAL n'ont pas attendu cette date pour annoncer leurs rassemblements. Une manière comme une autre de faire pression sur le gouvernement tout en précisant, selon M. Bouchareissas, que *« la conjoncture de novembre prochain a toutes les chances d'être celle d'une négociation enfin engagée... ou de son échec déjà consommé »*.

Quelle que soit l'issue réservée aux propositions de M. Alain Savary, les laïques seront dans la rue. *« Enfin ! »*, vont s'exclamer certains adhérents du CNAL qui jugent que leur mouvement a mis bien longtemps à répondre aux manifestations organisées un peu partout en France par les défenseurs de l'enseignement privé. *« Enfin ! »*, vont sans doute déclarer les militants inquiets de *« l'incessante pression idéologique des cléricaux et des médias sur le thème de la liberté »*. Ceux-là applaudiront l'initiative du CNAL de diffuser un badge portant l'inscription *« La seule école libre, c'est l'école laïque. »* Ainsi les auto-collants de l'enseignement privé ne seront plus les seuls à orner les vitres arrière des voitures au grand désespoir de M. Bouchareissas.

SERGE BOLLOCH.

(1) Le CNAL groupe cinq organisations : la FEN, le SNI-P.E.G.C., la Ligue française de l'enseignement, la Fédération des conseils des parents d'élèves (F.C.P.E.) et les délégués départementaux de l'éducation nationale.

● *Les responsables de l'enseignement catholique*, de leur côté, se déclarent inquiets des dernières déclarations de M. Pierre Mauroy (*le Monde* daté 4-5 septembre). La commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique, tout en réaffirmant sa volonté de dialogue et de concertation avec le gouvernement, se déclare « *surprise* » d'une décision unilatérale d'inscription au budget 1984 « *de possibilités de fonctionnarisation des maîtres du privé* ».

DÉFENSE

DANS L'EST DE LA FRANCE

Vingt-deux mille hommes participeront aux manœuvres de la force héliportée antichars

L'état-major de l'armée de terre mettra à profit l'exercice interarmées « Moselle », qui aura lieu la semaine prochaine en terrain libre dans l'est de la France, pour achever la première phase de l'expérimentation technique de la « Force Eclair », qui se présente comme l'embryon de la Force d'action rapide (FAR), créée en juin par décision du gouvernement. Pour marquer l'importance de cet exercice, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, se rendra sur place, jeudi 22 septembre, pour assister au déploiement de cette force.

Placés sous les ordres du général de corps d'armée André Multon, qui commande le 1er corps d'armée, vingt-deux mille hommes, utilisant sept mille cinq cents véhicules divers – dont mille cinq cents blindés – et deux cents hélicoptères, manœuvreront dans les départements de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin. L'exercice « Moselle » est en terrain libre, c'est-à-dire que les troupes se déploieront dans les champs et les villages.

C'est au sein même de cet exercice de grande ampleur que se situe la manœuvre particulière de la « Force Eclair » sous la responsabilité du général de brigade Etienne Doussau. Cette force réunira pour la circonstance cent cinquante hélicoptères (des modèles Gazelle et Puma) appartenant au 1er régiment d'hélicoptères de combat (basé à Phalsbourg) et du 3e régiment d'hélicoptères de combat (stationné à Etain), renforcés par le 2e régiment d'hélicoptères de combat (normalement en garnison dans la région de Fribourg, en Allemagne fédérale). Pour les besoins de l'exercice, la « Force Eclair » recevra l'appui de deux compagnies de missiles antichars Milan du 1er régiment d'infanterie à Sarrebourg. De même, à l'occasion de la manœuvre « Moselle », le corps d'armée sera soutenu par des avions Jaguar et Mirage de la Force aérienne tactique (FATAC) qui effectueront environ huit cents sorties.

La « Force Eclair » est censée préfigurer le projet de Force héliportée antichar (F.H.A.C.), qui s'intégrera ultérieurement dans la Force d'action rapide commandée par le général de corps d'armée Gilbert Forray (*le Monde* des 9 et 18 juin, du 10 août). L'expérimentation de la « Force Eclair » a été confiée, depuis le début de cette année, au général Doussau, mais, à la fin de l'exercice « Moselle », son commandement sera attribué au général de brigade Georges Baffeleuf, que sa spécialité d'ancien artilleur, versé aujourd'hui dans l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), prédisposait à ces nouvelles fonctions.

Dans le dispositif conçu par le gouvernement, la F.H.A.C. est destinée à être expédiée, si besoin était, en avant du déploiement normal des unités françaises, au niveau des autres forces de l'alliance atlantique, dans une situation d'urgence ou de crise en Europe.

Notre histoire

(Suite de la première page.)

A l'ancienne fresque, haute en couleur, où Vercingétorix, Philippe-Auguste, Jeanne d'Arc, les soldats de l'An II, guerroyaient, souffraient, se sacrifiaient pour la défense du sol natal, les manuels rédigés par nos modernes pédagogues substituent peu à peu l'étrange grisaille d'un passé anonyme, sans conquérants, ni ministres ingénieux ni grands capitaines, exclusivement remplis par l'évolution de l'homme, telle qu'elle se dégage d'un immense labeur, étendu sur les millénaires.

Rupture

Cette rupture intellectuelle, sentimentale, entre la nation et ceux qu'elle charge d'éduquer ses enfants obéit à des causes fort complexes. Avec sa manie de restreindre toute vie sociale à la production, aux rapports de forces entre les classes, un marxisme diffus, en vogue depuis vingt ans parmi les universitaires, encourage l'exclusion des personnalités au profit des masses. Sous le précédent septennat, les milieux proches du monde des affaires encouragèrent cette conception matérialiste de l'existence favorable à la production, et estimèrent, eux aussi, les souvenirs moyenâgeux parfaitement inutiles à l'essor industriel. Après ceux de M. Pompidou, les ministres de M. Giscard d'Estaing laissèrent l'histoire s'amenuiser dans les programmes, quand ils ne hâtaient pas son exclusion par de discrets coups de pouce. A ces calculs politiques s'ajouta chez les enseignants eux-mêmes l'intention de moderniser à leur façon un savoir devenu effectivement poussiéreux.

En effet, leur vision laborieuse et non plus héroïque du passé, ne manque pas d'exactitude. Dans la longue vie des peuples, l'essentiel ne se décide pas forcément dans les têtes royales, ni sur les champs de bataille. Napoléon et Wellington, Austerlitz et Waterloo, exercent, sur le seul dix-neuvième siècle, une influence finalement secondaire par rapport à la machine à vapeur. La politique du second Bonaparte disparaît aussi derrière les travaux de Pasteur. Aujourd'hui, presque tout le monde a oublié comment s'appelait l'empereur dans cette Autriche où Beethoven créait son univers symphonique. Lorsqu'ils constatent ces vérités premières, les nouveaux professeurs n'outragent pas la raison.

La respectable préférence qu'ils accordent aux œuvres pacifiques, à la vie quotidienne sur la tragédie, fausse néanmoins l'exacte connaissance du passé parce que l'art, l'industrie, l'agriculture, le commerce, le professorat lui-même dans son éminente dignité, ne s'épanouissent, ne prospèrent qu'à l'abri d'un ordre voulu par les politiques, défendu par les soldats, incarné par de sages ministres, des rois ou des présidents exemplaires, et ces hommes d'exception qu'on appelle les héros. Quand ces personnages n'existent plus, leur absence coûte cher. Ainsi la France paya d'un million et demi de morts la récupération de l'Alsace-Lorraine perdue par la faute du Second Empire. Matériellement, cette hécatombe n'a rien d'une bagatelle, même si certains enseignants la négligent.

Les circonstances innombrables où des civilisations entières disparurent, tombèrent en esclavage, l'excès de souffrances, de destructions dans l'Odyssée humaine, obligent donc à s'en souvenir par simple discipline intellectuelle. Laisser la leçon s'évanouir implique beaucoup d'inconscience, moins de quarante années après la fin du deuxième conflit mondial. Cette légèreté se double d'une mauvaise action quand elle aboutit à mentir par omission.

Car enfin, Clovis, Charlemagne, Louis VI le Gros à Montlhéry, Jeanne d'Arc dans sa fournaise, les Marie-Louise de 1813, les mobiles de 1870, les fantassins de 1914, bataillèrent, et moururent vraiment. Les diplômes, le privilège d'écrire des manuels scolaires, n'autorisent personne à réduire leur existence à un mythe ni à priver la nation de leur souvenir.

Fantômes illustres

Lorsqu'il parle du pays, le peuple français des H.L.M. des usines, des marchés, des garages, utilise ordinairement un NOUS d'une majesté toute royale. Dans ce splendide pluriel, les petites gens mettent sans façon la communauté nationale entière avec ses pauvres, ses riches, les citadins, les campagnards, les jeunes, les vieux, les vivants obscurs, les morts célèbres, puis cette foule de fantômes illustres statufiés dans le bronze et la pierre sur nos places publiques.

Ces Duguesclin, ces Henri IV, ces Hoche, ces Clemenceau, Joffre et Foch, s'assemblent, avec toutes les Jeanne d'Arc possibles, en une immense famille dans le cœur des vivants. Après la langue maternelle, elle aussi tellement menacée, leur gloire demeure l'unique richesse des Français sans fortune, leur poème laïc, pareil à une religion, avec ses martyrs, ses chutes, ses miracles.

Pendant près d'un siècle, d'inoubliables instituteurs l'enseignèrent comme une morale en action. Les sourcils se fronçaient, dans les classes, quand Vercingétorix jetait ses armes à César dédaigneux. Sur leur banc, combien d'élèves ne voulurent pas souffler jusqu'à s'en rompre les veines dans le cor de Roland, au mortel traquenard de Roncevaux, et saisir à deux mains l'épée Durandal ? Plus tard, ils rejoignirent le Grand Ferré, accompagnèrent Jeanne d'Arc chez Baudricourt, chevauchèrent derrière le Béarnais, bâtirent avec Richelieu sa digue devant La Rochelle, pleurèrent sur l'épée de Montcalm quand la France abandonna le Québec, servirent Marceau contre l'Autriche, et retrouvèrent la fierté lorsque, après l'effroyable honte de juin 1940, ils aperçurent Kœnig debout dans Bir-Hakeim, et Leclerc sur la piste du Tchad.

Certes, l'interprétation des événements évolue beaucoup d'une époque à l'autre. L'espèce de religion nationale, symbolisée par le culte des grands hommes, des dates mémorables – Poitiers, Azincourt, Marignan, etc. – s'accentua quand l'affaiblissement, la disparition du lien dynastique obligea les Français à s'unir autour d'une autre allégeance : celle de la patrie conçue comme un idéal.

Avec la prééminence qu'il donnait aux individualités exceptionnelles, le romantisme amplifia le rôle des rois comme celui des révolutionnaires. Michelet, d'où procèdent les manuels de Lavisse, Mallet et Isaac, étale splendidement ce défaut dans son écrasante *Histoire de France* en dix-neuf volumes. Nul ne reprochera à l'école actuelle de réagir contre ces exagérations. Mais elle inquiète quand elle pousse jusqu'à l'absurde son zèle iconoclaste.

Une blessure pour l'esprit

Une histoire sans dates, sans chronologie, sans héros, prive les mémoires enfantines des repères indispensables. En même temps qu'elle blesse l'esprit, elle offense la nature. Dans sa vie personnelle, après tout, chaque auteur des nouveaux programmes fête son propre anniversaire, n'oublie pas celui de sa chère épouse, et ne néglige jamais le jour où naquirent ses précieux bambins. Ce cérémonial qu'il juge bon pour sa petite famille, voilà qu'une profession entière en prive la grande, c'est-à-dire le pays.

Nul ne diminue sa mémoire sans saccager aussi sa conscience. L'ancienne histoire simplifiait peut-être la réalité. Du moins elle lui donnait un sens intelligible à tous. Celle que M. François Mitterrand qualifia de « *danger national* », devant ses ministres abasourdis, entraîne insensiblement vers une adoration des objets, sans doute conforme aux exigences de notre sécurité marchande, mais parfaitement incompatible avec la durée d'une nation. Elle prépare un monde où les collectivités organiques se réduiront peu à peu aux embouteillages d'automobiles sur les routes du week-end, aux files d'attente devant les caisses des grands magasins ; une France où le sacré n'auréolera plus le courage, l'intelligence, mais la marchandise, avec sa Mecque mondiale, à New-York.

Ce dévoiement n'arrachera pas pour autant le besoin d'exemples enraciné dans le cœur des jeunes. En l'absence de grands ancêtres, ils se passionneront au mieux pour des acteurs, des sportifs éminents, au pire pour les saltimbanques, bouffons, plates et prétentieuses vedettes de la société de spectacle. Quant aux doctes adeptes de l'histoire laborieuse, ils les coifferont un jour du bonnet d'âne, pendant l'une de ces joviales et grosses espiègleries soixante-huitardes où le peuple se venge quelquefois de la présomption des clercs. Ou de leur arrogance.

GILBERT COMTE.

★ *Le Monde de l'éducation* de septembre publie un dossier sur « le sentiment national aujourd'hui », avec des articles de MM. Jean-Pierre Chevènement, Michel Debré et Pierre Chaunu.

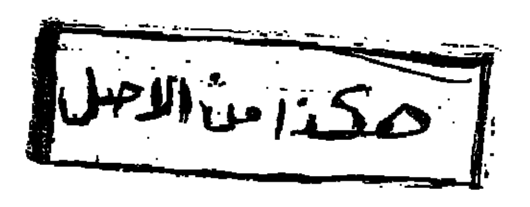
EN ATTENDANT DES MESURES DE REDRESSEMENT

Une commission permanente sur l'enseignement de l'histoire vient d'être mise en place au ministère de l'éducation nationale. Elle est présidée par M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et médiéviste connu. Son rapporteur, M. René Girault, professeur d'histoire à l'université de Paris X-Nanterre, vient de remettre au ministre de l'éducation nationale un rapport sur la situation actuelle et les carences de l'enseignement de l'histoire. Il présentera son travail à la commission qui se réunira à la fin du mois de septembre. Des mesures d'urgence sont attendues au ministère dans le courant de ce trimestre.









مكتبة الجامعة

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Eclairages à l'ancienne

Du feu tombé du ciel, l'homme a d'abord recueilli la flamme, ce guide lumineux nommé Mazda, cher à Zarathoustra, en lutte éternelle avec Ahriman le démon des ténèbres.

Entretenu ou provoqué, le feu reste donc pendant des millénaires la source unique de l'éclairage, jusqu'au jour où l'électricité prend le relais, voici un siècle à peine. Que reste-t-il pour la brocante de tous les éclairages à feu vif laissés par les civilisations successives ? Les plus anciens sont aussi les plus simples : une coupelle de terre cuite où brûle une mèche imbibée d'huile d'olive, dont le prototype est la lampe romaine. Pas chers d'ailleurs ces vestiges archéologiques : on en trouve à partir de 250 F, mais pour une vraie ; méfiez-vous des fausses fabriquées en série (plus lourdes, à reliefs empâtés) qui ne valent pas plus de 30 F, en état de marche.

Ce système traverse les siècles sous les formes les plus diverses jusqu'à l'invention des quinquets et des carcels à mèche cylindrique, ce qui active la combustion et donne une flamme plus claire.

Nous restons dans les lampes à huile jusqu'au milieu du dix-*neuvième siècle, avec réservoir* en cuivre incorporé à la céramique. Les prix varient de 1 000 F à 1 500 F, selon la qualité du décor sur porcelaine ou sur faïence, parfois en léger relief. Les motifs imprimés annoncent la décadence.

Enfin, à partir de 1860, l'Amérique *éclaire le monde* grâce au pétrole lampant jailli des sous-sols de Pennsylvanie. Les vieilles lampes à huile ont fait long feu pour laisser la place à une folle éclosion de lampes à pétrole qui se distinguent des précédentes par l'utilisation directe du pied (en faïence, en porcelaine, en verre, en opaline ou en cuivre) comme réservoir. En *dévissant* le bec porteur de la mèche on peut facilement adapter une douille électrique et il suffit d'un anneau de serrage pour fixer l'abat-jour. Mais curieusement ces lampes de chevet en tous genres sont passées de mode. *On n'en découvre guère* que chez les brocanteurs qui les cèdent de 800 F à 1 200 F, selon l'ancienneté et la beauté du décor. Les lampes-lyres classiques avec leur globe d'opaline ceinturé d'un tube de cuivre valent de 1 400 F à 1 800 F. La mode est aujourd'hui aux lampes 1900 protéiformes – *du petit bronze* porteur d'ampoules à la lampe-*champignon de Gallé – mais* plus encore aux éclairages rétro de style *Art déco. Le grand chic* est la lampe « pirouette » avec *son abat-jour vert triangulaire,* au bout d'un bras en chrome articulé sur un pied du même métal (1 000 F à 1 500 F).

N'oublions pas que entre les dernières lampes à pétrole et les premières montures électriques, l'éclairage au gaz a laissé son souvenir dans les volutes des *bronzes fleuris de l'art nouveau.* On peut encore trouver de belles appliques avec un petit robinet en forme de pétale ou de palmette à partir de 1 000 F.

Une promenade dans les boutiques du Village Saint-Paul (9-13-17, rue Saint-Paul) vous révélera la richesse d'imagination des fabricants de lampes depuis un siècle. Aussi bien à La Lustrerie (« goutte d'eau » en cristal suspendue dans un support de *bronze, à partir de* 800 F ; double lampe de billard à globes d'opaline : 3 500 F) qu'à Ladegote (lampe Napoléon III télescopique sur plateau d'onyx : 3 200 F, statue en régule 1900 montée en lampe : 1 800 F), qu'aux 4 Deniers (lampe à pampilles rouges : 450 F, lampe cloche en pâte de verre et bronze : *1 300 F)* ou qu'au Puceron chineur (lampe à *pétrole à réservoir en verre* blanc : 800 F ; pique-cierge dix-*neuvième siècle* monté avec abat-jour : 1 200 F ; paire de lampes de chevet en bronze et albâtre : 1 500 F), vous trouverez l'éclairage de votre choix. Quelques belles lampes anciennes, également à des prix raisonnables, à la Galerie 91 (91, rue Saint-Honoré), notamment une *petite lampe champignon* Belle Epoque (600 F) et une lampe à *pétrole Napoléon III en porcelaine* de Limoges bleu foncé à décor floral (1 200 F).

Les collectionneurs recherchent encore la petite lampe en cuivre réputée « inexplosible » bien connue sous le nom de lampe Pigeon. Les plus anciennes, antérieures à 1900, se vendent de 250 F à 300 F si elles sont authentiques. On *trouve les mêmes au B.H.V.*, pour 98 F, la patine en moins, *que certains brocanteurs noircissent* et cabossent pour les vendre au mieux... à quelques « pigeons » de passage.

GERSAINT.



TIRAGE N°37

DU 14 SEPTEMBRE 1983

7	11	15	27	33	44

NUMERO COMPLEMENTAIRE **32**

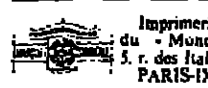
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	53	346 532,10 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	110	92 573,60 F
5 BONS NUMEROS	6 917	3 693,60 F
4 BONS NUMEROS	262 211	97,40 F
3 BONS NUMEROS	3 788 378	9,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 SEPTEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 1983 APRES-MIDI

Les mots croisés se trouvent page 28.

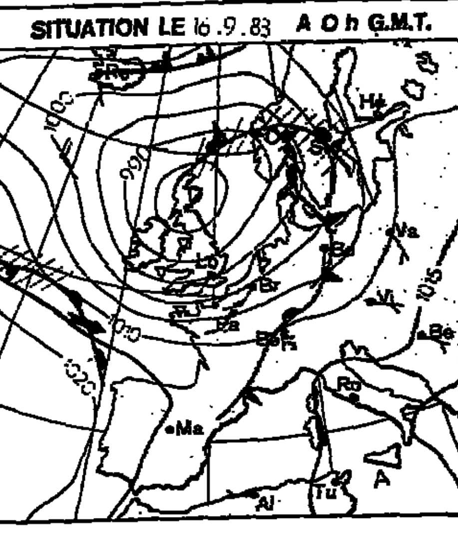
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurent, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



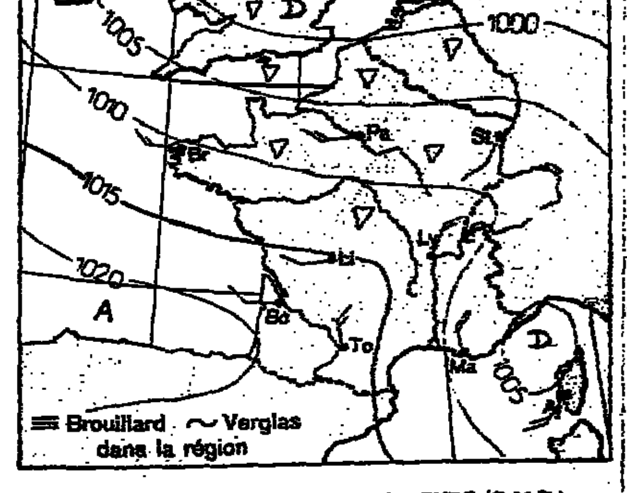
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

MÉTÉOROLOGIE

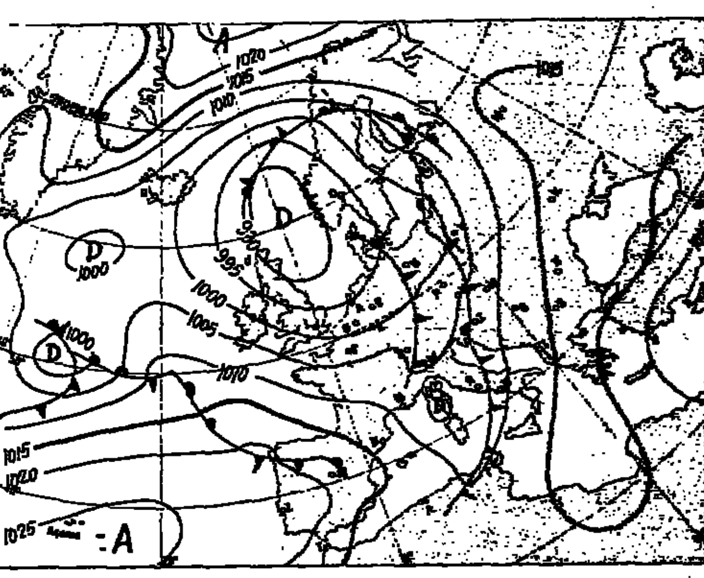
SITUATION LE 16.9.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17.9.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 septembre à 0 heure et le samedi 17 septembre à minuit.

Les masses d'air instable circulant sur le pays vendredi seront progressivement stabilisées par l'ouest avec l'arrivée d'une dorsale en altitude précédant une nouvelle perturbation.

Samedi, le matin, les nuages seront encore abondants et donneront lieu à des averses sur la moitié nord et les Alpes avec du vent de nord-ouest sur les Alpes, de secteur ouest ailleurs et qui sera modéré, assez fort près *des côtes*. Sur les autres régions, le ciel sera nuageux, le vent modéré de nord-ouest, encore assez fort, de nord, en vallée du Rhône.

L'après-midi, de belles éclaircies se développeront et les vents s'atténueront. Mais les nuages reviendront près des côtes atlantiques, y apportant des pluies au cours de la nuit suivante. Le vent s'y orientera au secteur sud en se renforçant.

Les températures minimales seront de 9 à 10 degrés sur la moitié nord, 16 à 18 degrés en régions méditerranéennes, 11 à 13 degrés ailleurs. Les *températures maximales atteindront* 17 à 20 degrés sur la moitié ouest, 22 à 25 degrés en Méditerranée, 16 à 18 degrés sur les autres régions.

Évolution et prévisions pour dimanche 18 septembre :

La vaste zone dépressionnaire qui restera centrée au nord-ouest des îles *Britanniques* maintiendra un rapide courant perturbé d'ouest de l'Atlantique à la France. Une nouvelle zone pluvieuse qui abordera nos régions de l'ouest au cours de la nuit de samedi à dimanche s'étendra le 18 à la plupart de nos *régions, n'épargnant que temporairement* l'extrême Sud-Est.

A l'arrière un flux d'ouest plus frais et plus variable s'établira progressivement.

Dimanche : temps frais et brumeux le matin dans l'intérieur (minimums descendant vers 6 à 7 degrés du Massif Central à l'Alsace) se couvrant rapide*ment par l'ouest avec des pluies qui* s'étendront le soir des Ardennes et de l'Alsace jusqu'au Massif Central et aux Pyrénées. A l'avant le beau temps persistera de la Méditerranée aux Alpes ; à l'arrière de ces pluies qui débuteront très tôt le matin, près de la Manche, un *temps variable et plus frais s'établira* de la Bretagne aux Flandres avec de fortes rafales de sud-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 septembre 1983 à 8 heures, de 1 002,2 millibars, soit 751,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 septembre ; le second le minimum de la nuit du 14 septembre au *16 septembre) : Ajaccio, 25* et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bourges, 21 et 13 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 28 et 15 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 24 et 14 ; *Marseille-Marignane, 24 et 19* ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 25.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 38 et 24 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 23 et 13 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 34 et 20 ; îles Canaries, 27 et 25 ; *Copenhague, 18 et 12 ; Dakar, 32 et* 27 ; Djerba, 22 et 21 ; Genève, 26 et 13 ; Jérusalem, 28 et 22 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 18 et 12 ; Luxembourg, 19 et 11 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 15 et 8 ; Nairobi, 30 et 12 ; New-York, 21 et 13 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 16 et 13 ; Tozeur, 35 et 26 ; Tunis, 32 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendrdi 16 septembre :

UN DÉCRET

● *Relatif aux* conditions de production des vins de pays.

UN ARRÊTÉ

● Portant mise en œuvre d'un traitement centralisé et automatisé de gestion des candidatures aux emplois à l'étranger relevant des activités du ministère des relations extérieures.

EXPOSITION

Poésie d'automne

La Maison de la poésie a repris ses activités. Un hommage à Norge débute le 19 septembre par une exposition réalisée avec le concours du poète et de son épouse, Denise Perrier. Elle rassemble des manuscrits, plusieurs photographies, des carnets de croquis et divers documents représentatifs de l'œuvre du poète. Une série de rencontres est prévue, du 10 au 15 octobre (à 20 h 30) : lundi 10, « Norge ou le goût de vivre », récital de poésie par Daniel Gélin ; mardi 11, « Norge et ses amis (Alain Bosquet, Jean Rousselot, Gérard Oberlé) », en présence du poète ; mercredi 12, Lucienne Letondal dit des poèmes de Norge ; samedi 15, récital de Jeanine Disenhaus.

Lectures-rencontres chaque mardi à partir du 20 septembre : Pierre Oster le 20, Yves Martin le 27, Jean Joubert le 4 octobre, Hubert Juin le 18 octobre, Marie-Claire Bancquart le 25 octobre et Jacques Réda, le 27 octobre, pour une causerie « Jazz et littérature ».

Ouverture de la bibliothèque-médiathèque, où l'on peut consulter livres, cassettes et vidéo-cassettes consacrées à la poésie du vingtième siècle, française et étrangère.

★ **Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris.**

EN BREF

STAGES

ECOLOGIE. – La direction régionale du Temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France organise, à l'intention des jeunes de plus de dix-huit ans intéressés par l'écologie et désireux de faire de l'animation « nature », un stage en forêt de Seine-et-Marne, du 26 au 30 septembre.

★ **S'inscrire d'urgence au 584-12-05, poste 747.**

PLANCHE A VOILE ET PECHE. – La direction régionale du temps libre, de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France organise, pour les jeunes de plus de dix-huit ans qui désirent se perfectionner dans la technique de la *planche à voile* et s'initier à la pêche à marée basse, un stage *aux îles Chausey, du 26* au 30 septembre.

★ **S'inscrire d'urgence au 584.12.05, poste 747.**

(Publicité)

LE GUIDE DU VISITEUR SICOB 83

ADMINISTRATION - BANQUE - DISTRIBUTION - ENSEIGNEMENT - SANTÉ

Septembre 83 : Paris, capitale mondiale de l'informatique

Les premières tendances du SICOB à une semaine de l'ouverture

Le trente-quatrième SICOB se tiendra au CNIT. *La surface brute de l'exposition* est de 89 700 mètres carrés (dont 3 400 mètres carrés pour SICOB O.E.M. et 3 300 mètres carrés pour SICOB BOUTIQUE). Le salon accueillera plus de huit *cents exposants et plus de quatre* cent vingt mille visiteurs. Comme chaque année, ce sera l'occasion de découvrir les dernières réalisations en informatique et en équipement de bureau.

Déjà, il est possible d'observer quelques grandes tendances.

Le bureau au bout des doigts

L'année dernière, apparaissait au SICOB une drôle de valise en plastique : c'était le premier des ordinateurs portables. Plus nombreux, cette année, ils devraient être *la révélation du SICOB 83.*

Aujourd'hui, c'est vrai, on peut se déplacer avec son bureau à bout de bras. Dans une petite mallette pas plus grande qu'un attaché-case, les techniciens ont réussi à intégrer tous les composants des ordinateurs classiques : clavier, écran et divers périphériques, tels que l'imprimante ou le modem, cet appareil qui permet d'envoyer des informations à distance *grâce au téléphone.*

Désormais, les cadres d'entreprise, les *commerçants*, les ingénieurs pourront travailler chez eux, en voyage, et même dans les endroits les plus isolés. De sa voiture, le V.R.P, après une visite, pourra ainsi mettre à jour son fichier-client, vérifier l'état des stocks, passer sa com*mande ou donner les instructions* pour l'envoi d'une lettre de confirmation et de la facture.

Vivre en ordinateur

L'accroissement du parc informatique s'accompagne d'une évolution parallèle du *nombre d'utilisateurs. Aussi, de nou*veaux matériels apparaissent sur le marché, plus faciles à utiliser. La communication entre l'homme et la machine n'implique plus la connaissance du « langage » informatique. Le clavier devient presque accessoire, l'ordinateur obéit au doigt et à l'œil : il suffit de déplacer un curseur sur l'écran grâce à un boîtier mobile, la « souris », ou de toucher l'écran du doigt pour que la machine exécute la commande requise. Pour l'utilisateur, l'ordinateur devient un objet aussi familier que le téléphone et aussi facile à utiliser.

C'est d'autant plus vrai qu'il envahit les foyers. Pour le prix d'un magnétoscope ou d'un appareil de télévision couleur, il est possible d'installer chez soi un micro-ordinateur, dit « domestique » ou « familial ». Leur apparition en France est récente, mais la nouveauté cette année viendra des programmes : gestion du budget familial, jeux, recettes de cuisine, mise en marche d'appareils électriques ou de systèmes d'alarme, les applications se multiplient.

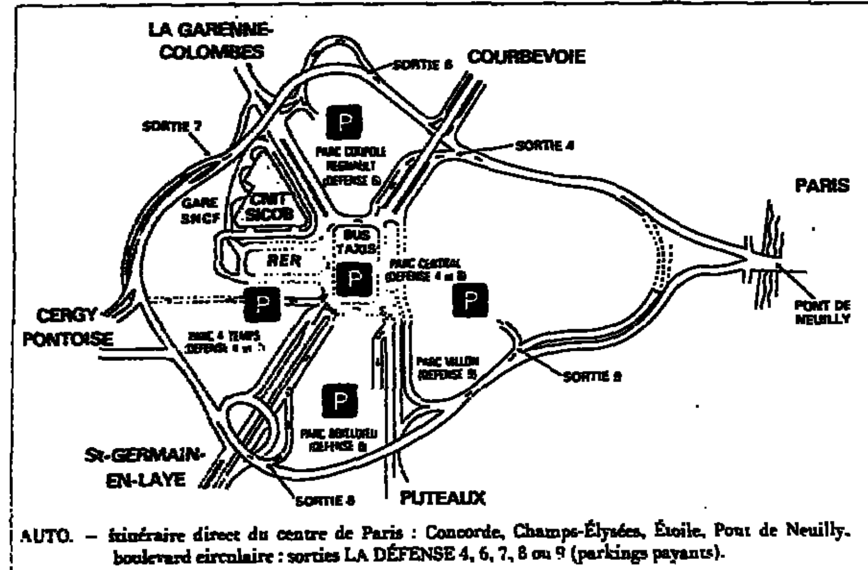
L'ordinateur se fait aussi professeur, puisque l'utilisateur peut trouver désormais des programmes pour apprendre les *langues ou les mathématiques. En at*tendant de pouvoir se connecter à des banques de données pour s'informer d'un spectacle, réserver une place d'avion ou commander... le dernier cata*logue du SICOB.*

Postes de travail : l'effort mesuré

Tous les professionnels du meuble aujourd'hui *sont d'accord : c'est l'ergono*mie qui détermine la conception du mobilier. Etre bien installé, c'est un des aspects de la qualité de vie. Aussi, le meuble de bureau moderne se veut confortable et étudié pour répondre à toutes les sollicitations de l'utilisateur. Il doit s'adapter aux outils du bureau contemporain, terminaux d'ordinateur, machines de traitement de texte, télex, et devenir un véritable poste de travail.

Plans articulés et réglables, sièges à géométrie variable, câblage intégré et cloisons-classeurs, tout est fait pour avoir à portée de la main, téléphone, clavier, écran, dossiers, etc. Meubles et cloisons sont modulaires et peuvent ainsi composer des ensembles personnalisés au gré de chacun.

Et, si le prêt-à-porter ne vous suffit pas, vous trouverez aussi au SICOB des « cabinets de travail », véritables œuvres d'art réalisées en série limitée.



AUTO. – itinéraire direct du centre de Paris : Concorde, Champs-Élysées, Étoile, Pont de Neuilly, boulevard circulaire : sorties LA DÉFENSE 4, 6, 7, 8 ou 9 (parkings payants).

SICOB 83

Le XXXIVe SICOB se déroulera du mercredi 21 au vendredi 30 septembre 1983, de 9 h 30 à 18 h. Le salon est fermé le dimanche 25 septembre.

Les journées professionnelles : 21, 22 et 23 septembre.

Les moyens d'accès :

R.E.R. :
Station LA DÉFENSE, ligne A : Boissy-Saint-Léger, Marne-la-Vallée, Saint-Germain-en-Laye.

TRAIN :
PARIS-SAINT-LAZARE, ligne de Saint-Cloud, Versailles, gare de La Défense.

BUS :
Ligne 73, gare d'Orsay, La Défense.
Ligne 174, Saint-Denis, La Défense.

IFIP'83 : un carrefour exceptionnel des idées et des techniques

IFIP'83, le neuvième Congrès mondial d'informatique qui aura lieu du 19 au 23 septembre, est un événement tout à fait exceptionnel. D'abord, parce qu'il se tient à Paris, ce qui n'était pas arrivé depuis vingt-quatre ans. Et surtout parce qu'il s'agit du plus grand congrès informatique au monde et une occasion unique, pour les trois mille cinq cents participants attendus, de faire le point sur la science et la technologie de l'information. Pour Jean Carteron, président du comité d'organisation, c'est un lieu de rencontre privilégié pour les informaticiens de tous les pays : universitaires, chercheurs et industriels de l'informatique. Congrès de synthèse, il permet de proposer des orientations nouvelles, dont les applications ne verront parfois le jour que deux ou trois ans après.

Les conférences s'articuleront autour de dix thèmes :

- Matériel et architecture des ordinateurs,
- Logiciel,
- Fondements théoriques de l'informatique,
- Réseaux et communications,
- Base de données et systèmes d'information,
- Applications,
- Bureautique,
- Applications de la micro-informatique,
- Implications sociales et économiques,
- Les ordinateurs dans la vie de tous les jours.

« Le programme est l'âme d'un congrès. Il analyse les enseignements du passé et détermine les tendances pour le futur », a déclaré le professeur Tsichritzis, président du comité du programme international. Ce programme sera très dense, puisqu'il ne comportera pas moins de quarante conférences présentées par des experts mondiaux du plus haut niveau, quatre-vingt-dix-huit communications d'auteurs choisies parmi près de quatre cents proposées et trente-deux tables rondes. Enfin, le Congrès IFIP'83 sera aussi l'occasion de diverses manifestations, parmi lesquelles :

- Une exposition sur la recherche informatique en France, véritable « vitrine » des plus récents projets de la D.G.T., de l'INRIA, du C.N.R.S. et d'autres instituts laboratoires français (Palais des congrès),
- Une exposition de publications spécialisées en informatique (Palais des congrès),
- Une exposition exceptionnelle, « l'art et l'ordinateur », rassemblant des œuvres d'artistes de dix pays réalisées avec l'aide d'un ordinateur (Centre Georges-Pompidou, entrée sur invitation),
- Des visites techniques de laboratoires et d'usines françaises, parmi les plus *modernes, et organisées spécialement* à l'intention des congressistes.

Les matériels exposés

INFORMATIQUE :

- Traitement des données ;
- Saisie des données ;
- Entrée des données ;
- Stockage des données ;
- Entrée/sortie des données :
- Systèmes spécialisés ;
- Équipements d'interfaces et matériels d'adaptation aux réseaux ;
- Logiciel :
- Supports d'information :
- Équipements d'ateliers d'informatique ;
- Environnement des équipements d'informatique.

O.E.M. :

TÉLÉMATIQUE :

- Matériels et logiciels d'application.

COMMUNICATION :

- Télécommunications ;
- Communication des sons ;
- Communication audiovisuelle dans la gestion ;
- Transport des documents.

ORGANISATION DU BUREAU :

- Aménagement de l'espace de bureau ;
- Classement, rangement ;
- *Dessin* ;
- Ecriture ;
- Courrier :
- Impression ;
- Duplication ;
- Copie ;
- Micrographie ;
- *Façonnage des documents* ;
- Calcul ;
- Contrôle, sécurité des biens et des personnes.

BUREAUTIQUE :

- Communication ;
- Traitement de texte
- Reprographie ;
- Micrographie ;
- Classement et tri ;
- Traitement automatique du courrier.

(Publicité)

Cinq secteurs à la loupe

Ce guide du Sicob a été spécialement conçu à l'intention des lecteurs du Monde. Il propose cinq plans de visite intéressant chacun des secteurs professionnels suivants : l'administration, la banque, la distribution, l'enseignement et la santé.

Il a été réalisé à partir des informations recueillies auprès des exposants et devrait permettre aux visiteurs concernés de gagner un temps précieux lors de leur visite.

Toutefois, il n'a pas été possible de présenter tous les matériels d'usage courant ne relevant pas directement d'une des activités retenues. Pour compléter son information, le visiteur pourra se reporter au catalogue officiel du Sicob ou au système d'information Videotex Teletel Sicob installé sur chacune des banques d'hôtesses.

Les plans des niveaux 1 et 2 sont en page 4 de ce guide; ceux des niveaux 3 et 4, en page 5; celui du niveau 5, en page 8.

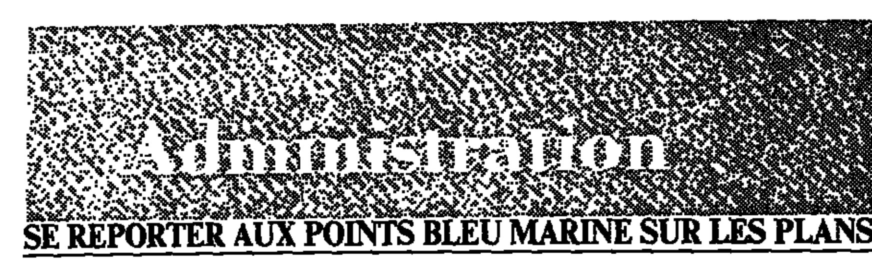
Les journées d'études et d'application du Sicob

Préparées avec le concours de syndicats professionnels, d'associations et de groupements d'utilisateurs, les journées d'études et d'application du Sicob seront cette année au nombre de trente-deux.

Ces conférences ont pour but de familiariser les utilisateurs avec les récents développements de l'équipement de bureau.

Le lecteur trouvera en page 7 les journées intéressant les secteurs d'activité retenus pour ce guide. Le programme détaillé des autres journées peut être obtenu auprès du secrétariat du Sicob (Tél. : (1) 261-52-42).

L'entrée aux conférences est libre, mais sur invitation. Sur place au CNIT, s'adresser au service d'accueil : bureaux 26 et 27, niveau 1, galerie RER, zone A (Tél : (1) 776-44-33).



SE REPORTER AUX POINTS BLEU MARINE SUR LES PLANS

Systèmes terminaux et logiciels pour l'administration publique et les collectivités locales

ASSIGRAPH *(3 F 3608)*
SAFIRS/C : topographie, gestion de données agricoles, cadastrales, gestion de réseaux.

BIRDY'S FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 245)*
ÉGALITÉ/M11 : *progiciel* pour la gestion des communes de moins de 10 000 habitants.

BULL *(3 BC 3268)*
MISTRAL : progiciel d'archivage et de recherche documentaire, gestion de l'iconothèque (ministère de la culture : couplage texte et image).

CANON FRANCE *(4 F 4602 et 4 A 4101)*
MAIRIE : gestion des communes de moins de 10 000 habitants, listes électorales, budget communaux, mandatements et titres de recette, fournisseurs et débiteurs.

DIGITAL EQUIPMENT *(3 AF 3161)*
ÉGALITÉ : gestion municipale.

INTERTECHNIQUE *(3 A 3102)*
MAIRIE 5000 : gestion des collectivités locales : paie administrative, comptabilité analytique et budgétaire élections, gestion des stocks, état civil.
GISELE 5000 : gestion d'un Office d'H.L.M., quittancement, comptabilité d'ordonnateur, gestion des emprunts, paie, comptabilité générale.

MDS *(3 BC 3256)*
THEATRE + MDS Série 21 : gestion des entrées d'un théâtre.

NCR FRANCE *(3 DE 3455)*
GESTION MUNICIPALE & COLLECTIVITÉS LOCALES : paie, comptabilité budgétaire, gestion des emprunts, état civil, gestion du fichier électoral, etc.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*
MAIRIX : gestion des collectivités locales, comptabilité budgétaire, paie, fichier électoral.
INFCOM : gestion des collectivités locales : comptabilité budgétaire et analytique, paie et gestion du personnel, fichier électoral, gestion des services techniques.

POLYPHOT *(SICOB BOUTIQUE 35)*
DIDEROT : progiciel pour la gestion automatisée de bibliothèque.

SEPSI *(3 B 3200)*
TPM 1000 : terminal portable modulaire pour saisie des index pour relève de compteurs.

SINTRA ALCATEL *(3 AF 3155)*
ALCATEL VHD 2000 : visualisation de documents avec la définition 1728 × 2224 points compatible CCITT groupe III pour les applications de serveur documentaire, base de données d'images, messagerie de l'écrit, visualisation de plan.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4119)*
AGALITE : gestion de mairies de moins de 10 000 habitants, collectivités locales et administratives.

Systèmes et terminaux de vidéotex

APPLE SEEDRIN *(3 E 3521)*

BARPHONE *(2 D 2426)*

CIT ALCATEL DÉPARTEMENT TRANSMISSION *(3 AF 3156)*

INTERTECHNIQUE *(3 A 3102)*
IN 500/IN 5000 : centre serveur vidéotex.

ISTC *(3 D 3411)*
MICROSERVEUR VIDÉOTEX MSV : gestion et distribution de pages Vidéotex, messagerie électronique.

JEUMONT SCHNEIDER *(3 D 3407)*
Serveur Vidéotex.

MATRA BRANCHE TÉLÉCOMMUNICATIONS *(3 AF 3151)*

MATRA INFORMATIQUE *(3 AF 3153)*

MODCOMP FRANCE *(3 AF 3605)*

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*

PRIME INFORMATIQUE *(3 E 3502)*

PROJECT ASSISTANCE INFORMATIQUE *(3 C 3306)*

SIEMENS DATA *(3 BC 3259)*

SITINTEL *(4 B 4205)*

TÉLIC ALCATEL *(3 DE 3451)*
ALCATEL 250 : terminal vidéotex.
ALCATEL 251 : terminal vidéotex incorporant les fonctions de poste téléphonique et de répertoire personnel.

TÉLÉSYSTÈMES *(3 F 3616)*

THOMSON CSF *(3 AF 3181).*

THOMSON CSF TÉLÉPHONE *(3 AF 3178).*

THOMSON CSF DÉPARTEMENT VIDÉOGRAPHIE *(3 AF 3172).*

TRT *(3 BC 3258).*
SEMATEL 4080 : Terminal permettant l'accès par l'intermédiaire du réseau commuté, aux bases de données Vidéotex, ainsi qu'aux bases de données au format ASCII 80 colonnes.

WELECT *(3 F 3603).*

Mobilier pour espaces collectifs et accueil du public

AIRBORNE *(1 A 1100).*
Accueils publics.

ATAL *(1 DE 1462)*
A.L.S. : Aménagement de tous types d'espaces de travail en semi-ouvert (accueil et réception grand public). Cloisonnement, plan de travail intégrés, semi-détachés, indépendants, classement, support informatique, intégration des fluides dans les cloisons.

BUROGUID *(1 B 1237).*
PLANSYSTEM : Espaces de travail *semi-ouverts, tous services d'accueil* du public avec assistance informatique.

BUROTEXT *(1 A 1132).*
Mobilier de bureau.

CIOLINO *(1 BC 1282).*
Fauteuils et sièges de réception.

DRABERT *(1 B 1232).*
Équipements bureaux et collectivités.

FLAMBO *(1 AF 1171).*
Sièges de collectivité et mobilier d'accueil.

GIROFLEX *(1 A 1123).*
MARTIN STOLL : Sièges conformes aux exigences anatomiques et ergonomiques.

HERMAN MILLER *(1 DE 1450).*
ACTION OFFICE : Ensemble des services d'accueil et de gestion.

Autres équipements

AUTOCHECK *(2 E 2503).*
Signature de tous documents commerciaux, bancaires, etc. En continu ou en feuille à feuille avec votre stylo.

BULL *(3 BC 3268).*
PUBLIPHONE : Paiement du téléphone public fonctionnant avec une carte à *mémoire* CP 8.

LAPOUYADE *(1 DE 1459).*
VEGA 103 et VEGA 107 : Module automatique d'archives centralisées.

LCB *(1 A 1128).*
MEGAMAT : Appareil automatique pour le classement rotatif vertical.
AIRBLOC: Rayonnages roulants pour le stockage d'archives.

MINOLTA *(4 E 4501).*
EP 450 Z : Copieur compact à fonction zoom (780 possibilités de formats différents) à sélection automatique du format de papier correspondant.

RASEC *(1 A 1121).*
ROTOFOR : Classeurs rotatifs à plateaux circulaires tournants et dispositifs « passe cloison ».

THOMSON CSF COMMUNICATIONS *(3 AF 3179).*
AUDIOTEXT : Système d'information pour le grand public. Ce système transactionnel vocal permet à tout abonné du réseau téléphonique commuté, équipé d'un poste à fréquences-clavier, d'avoir accès à de nombreux services d'information municipaux.

U-BIX FRANCE *(4 E 4503).*
U-BIX CP2 : Photocopieur spécialement conçu pour la reproduction de cartes de bibliothèque jusqu'au format A 6.

VELEC *(4 A 4114).*
MODULE D'AFFICHAGE VARACTER : Affichage variable pour aéroport, gare de chemin de fer et routière, publicité, signalisation urbaine et routière.

Banque

SE REPORTER AUX POINTS BLEU CLAIR SUR LES PLANS

Terminaux bancaires et systèmes spécialisés

BULL *(3 B 3210 et 3 BC 3268)*
BULL/TRANSAC T240 : guichets automatiques, version kiosque.
QUESTAR/F : terminal financier relié à un Mini 6, opérations automatisées d'agences bancaires.
Carte à microprocesseur CP8 et appareils de transaction DEBIMAT (*paiement* électronique).
B 4000 : stations de travail multifonction.

BURROUGHS *(3 AF 3182)*
SIBANK : système intégré bancaire de gestion sous base de données traitant toutes les opérations des banques françaises avec ou sans réseau d'agences.
GWB : système bancaire international de gestion bancaire sous base de données traitant en temps réel les opérations de la Banque Internationale.

CGA ALCATEL *(3 DE 3453)*
TR 9700 : équipement complet pour traiter l'ensemble des documents constituant une transaction de recouvrement.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES *(2 D 2421)*

CONTROL DATA FRANCE *(3 E 3512)*
CYBERCASH : destiné aux trésoriers devant gérer plusieurs comptes dans plusieurs banques.
ADDE : produit d'analyse de données marketing fonctionnant sur un ordinateur personnel, relié au réseau mondial de télétraitement « Cybernet ».

DATA GENERAL *(3 BC 3255)*
DESKTOP GENERATION : interrogation de compte, saisie d'écritures, etc.

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT *(3 F 3625)*

ERICSSON INFORMATION SYSTEMS *(3 AF 3165)*

FLONIC SCHLUMBERGER *(3 DE 3467).*

(Publicité)

IBM FRANCE *(3 BC 3257)*.

ICL FRANCE *(1 D 1755)*

DRS 20 : système d'information répartie. Présentation de l'ensemble des travaux d'une agence bancaire.

KIENZLE INFORMATIQUE *(3 C 3324)*.

LOGABAX, SOCIÉTÉ NOUVELLE *(3 BC 3265)*.

MDS *(3 BC 3256)*.

GUICHET : gestion de guichet permettant la saisie en temps réel des opérations bancaires et la restitution de bordereaux justificatifs.

METROLOGIE *(4 B 4204)*

MICRO MODELLER : gestion financière, consolidation.

NCR FRANCE *(3 DE 3455)*

BAS 5000 : système pour l'intégration de toutes les fonctions bancaires en mode autonome ou dans un réseau, guichets, traitement de chèques, saisie, courrier électronique, guichet automatique, arrière-guichet.

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3474)*.

8864 BNC : poste de travail bancaire.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*.

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3260)*.

PHILIPS INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE *(3 AF 3171)*.

Guichets automatiques, terminaux de libre service bancaire.

ROULOMAT *(2 F 2616)*.

SPERRY *(3 BC 3264)*

UFTS 600 : terminal bancaire orienté en temps réel, multitâches et télécommunications.

TALTEK ELECTRONICS *(4 B 4218)*

Progiciels bancaires et financiers

AUDIVAL *(SICOB BOUTIQUE 207)*

GESATERME : gestion des emprunts à long et moyen terme, calcul des tableaux d'amortissements, échéancier *prévisionnel* des remboursements en capital et intérêts, calcul des frais financiers prévisionnels, répartition *prorata temporis* des frais financiers comptabilisés.

LISE : saisie unique de l'information par la trésorerie et la comptabilité. Tenue de la comptabilité, banque, édition du journal de banque et des journaux de contrepartie.

GESVAL : gestion de trésorerie au jour le jour en date de valeur.

BUDTRES : élaboration du budget de trésorerie, possibilité de simulation sur les données budgétaires et financières, actualisation et suivi budgétaire.

GESPORT : gestion du portefeuille d'effets à recevoir, tenue du portefeuille disponible par échéance et par type d'effet. Tri des effets lors de la remise en banque. Édition automatique des remises en banque. Suivi de l'encours d'escompte et d'encaissement.

GESINTER : gestion des devises et du risque de change avec optimisation des décisions de couverture de change à terme.

O.G.F. : générateur de tableaux financiers permettant d'effectuer tous calculs, simulation, consolidation de tableaux. Possibilité de lier plusieurs tableaux entre eux sans resaisie.

CHRONOLOGIC *(SICOB BOUTIQUE 113)*

WAXCALC : logiciel de gestion des cours de la Bourse et d'aide à la décision des courtiers.

ECO INFORMATIQUE *(SICOB OEM 449)*

SUPERCALC : logiciel de calcul pour toutes sortes de tableaux (gestion financière, bancaire, personnel, etc.).

JACQUARD SYSTEM *(1 D 1721)*

GESDOS : *programme pour la réalisation* des dossiers de prêts bancaires, tout type de prêt avec ou sans calcul du T.E.G.

METROLOGIE *(4 B 4204)*

CERG BANQUE : compte d'exploitation banque/entreprise.

VISICORP et VISION : logiciels de productivité.

PROCEP/COMMODORE *(3 C 3311)*

AF 8000 : progiciel d'analyse financière des bilans à l'usage des banques.

LOGISTORIX : logiciel de gestion prévisionnelle, étude de la tendance, comparaisons, anticipation de l'évolution.

SODIEPIE *(SICOB BOUTIQUE 253)*

CALCSTAR/TM : outil de prévisions financières qui permet de traiter des applications telles que : prévisions budgétaires, prix de revient, plans de ventes, analyse de cash flow. Plus précisément, évaluer les conséquences de décisions économiques.

Traitement des chèques et des espèces

BELL ET HOWELL *(2 A 2111)*

MTP : traitement informatisé des titres de paiement exécutant, en une seule opération, les fonctions d'encodage des chèques traités, d'édition d'une bande-témoin papier, d'édition des transactions sur bande magnétique formatée compatible, du traitement sur ordinateur, de la balance des transactions, du contrôle des opérations.

CABELEM *(1 D 1754)*

CHAUVIN YA *(1 AF 1188)*

CONSEIL MONNAIE SERVICE *(1 AF 1185)*

6088 : machine à compter et trier la monnaie (avec grands tiroirs).

DATACARD *(2 A 2101 et 2 A 2102)*

CIRRUS : personnalisation et prémarquage de chèques bancaires et documents financiers nécessitant l'impression d'un caractère CMC7.

CFO : personnalisation et prémarquage de chèques bancaires, matériel de traitement de gros volumes.

Le Monde
sera présent
au SICOB

STAND 1 D 1765

ROULOMAT *(2 F 2616)*

SEPSI *(3 B 3200)*

STRACE : système de traitement et de remise automatique des chèques à l'encaissement.

STANDARD REIS FRANCE *(1 DE 1454)*

VELEC SEFAT *(4 A 4114)*

TRIEUSE COMPTEUSE DE MONNAIE : machine qui trie et compte par catégorie le nombre de pièces, donne la valeur en francs de la quantité passée. Cumul à chaque lot de valeur.

Autres équipements

ATAL *(1 DE 1462)*

A.L.S. : Banque d'accueil spécifique à la profession (comptoir de réception assis/debout pouvant intégrer le matériel télématique, informatique et de communication).

BRITE INTERNATIONAL *(SICOB OEM 713)*

Lecteurs de cartes magnétiques, contrôle d'accès au DAB, lecture et reconnaissance de la carte de crédit dans les DAB, support pour le télépaiement.

CANON *(4 F 4602 et 4 A 4101)*

CHANGE TX 10 : calculateur réalisant toute opération de change.

CARMINE *(1 E 1507)*

MAB : aménagement d'une banque automatique (dépôt, retrait d'argent et diverses opérations bancaires par terminal hors site bancaire).

CCMC *(4 A 4108)*

SOFIE/SYDONI : banques de données juridiques et fiscales.

DATACARD *(2 A 2101 et 2 A 2102)*

VISTA : estampage et encodage des cartes plastiques, matériel modulaire évolutif portant ses cadences de 150 à 300 cartes/heure. Oprion d'encodage, de marquage, alimentation automatique des cartes et des données.

ESTAMPEUSE/ENCODEUSE 4600 : personnalisation de cartes plastiques de crédit. Estampage-encodage suivant les normes ISO et TRANSAC.

FICHET-BAUCHE *(1 AF 1190)*

Guichet contre les agressions. Coffre « dépôt de fonds ».

ROTADIS : stockeur/destockeur pneumatique de billets. Coffres-forts et portes fortes. Serrures horaires.

CODEM 6000 : système de décondamnation électronique des compartiments bancaires.

INFOPLEX : système pour la gestion des informations de sécurité.

COMEX : réseau de surveillance « jour » des compartiments bancaires.

MIDS *(2 F 2614)*

Carte plastique. Encodeur lecteur magnétique.

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3474)*

LOBBY : guichet automatique qui permet la distribution, à deux utilisateurs simultanés, d'espèces et d'informations.

ONC *(1 AF 1166)*

Fichiers-tiroirs pour chéquiers.

PITNEY BOWES *(2 B 2217)*

Estampage de cartes plastiques.

SEPAL *(2 F 2606)*

Sacs spéciaux pour le transport des fonds, valeurs et supports informatiques.

STERIA *(3 E 3503)*

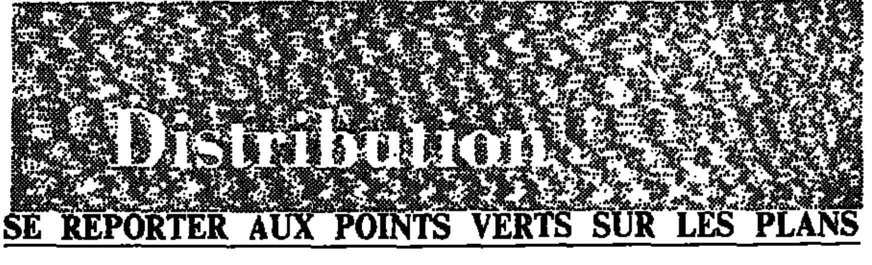
SACHEM : système d'acheminement de messages, automatisation de la transmission de tout message sur les différents réseaux de communication bancaires (télex, swift, informatique interne...).

TECHNICOMER *(2 A 2106 et 2 A 2107)*

Fabrication de cartes plastiques, estampage et encodage.

TELEDOC *(1 AF 1163)*

ROTADIS : stockeur-destockeur de fonds entre caisse et chambre forte ou coffre.



SE REPORTER AUX POINTS VERTS SUR LES PLANS

Caisses enregistreuses

ANCEMOT Jean *(1 D 1747)*

CANON FRANCE *(4 F 4602 et 4 A 4101)*

TX 10, TX 20 : caisse enregistreuse spécialisée gestion personnalisée et programmée par secteur d'activité.

ÉLECTRO CALCUL *(1 D 1760)*

ELEM CITIZEN *(1 D 1745)*

FACIT *(3 A 3100)*

HERMES PAILLARD *(1 DE 1456)*

JAPY FRANCE *(1 DE 1457)*

NCR FRANCE *(3 DE 3455)*

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3260)*

CAISSE SYSTÈME : gestion d'un magasin de détail, d'un supermarché, d'un hypermarché, de grands magasins.

PRODATA FRANCE *(3 D 3414)*

SANYO FRANCE *(1 D 1751)*

SATEK *(3 D 3430)*

SHARP *(3 DE 3464)*

SO. CA. GES. *(1 D 1759)*

TEC FRANCE *(1 D 1761)*

M 2300 : *caisse enregistreuse* terminal point de vente, contrôle et gestion du poste d'encaissement destiné à la distribution alimentaire.

Terminaux points de vente

ADVANCED BUSINESS COMPUTER SYSTEMS INTERNATIONAL *(4 B 4212)*

BULL *(3 BC 3268)*

DEBIMAT : paiement automatique des commerçants et débit automatique de compte bancaire (expérience de la ville de Blois).

CANON FRANCE *(4 F 4602 et 4 A 4101)*

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES *(3 AF 3169)*

CROUZET *(3 AF 3163)*

TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE ET EDITEUR LECTEUR DE CHÈQUES : Le terminal permet la validation des paiements effectués par cartes à pistes magnétiques, l'enregistrement des paiements, leur totalisation et leur validation. Le transfert quotidien des enregistrements des transactions par la ligne du commerçant. Un module traitement de chèques peut être inséré au terminal.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT *(3 F 3625)*

FLONIC SCHLUMBERGER *(3 DE 3467)*

IBM FRANCE *(3 BC 3257)*

ICL FRANCE *(3 AF 3187)*

9518/9516/TSD : terminaux points de vente alimentaire et non alimentaire.

INFO SERVICE *(SICOB BOUTIQUE 170)*

ORDINA CAISSE PACK 68 : ventes optiques (Gencod) à l'article, lecteur magnétique 1502, transaction de ventes, gestion de stocks, analyse des ventes, inventaire, comptabilité (sur la caisse).

NCR FRANCE *(3 DE 3455)*

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3474)*

8812/10 : nouveau système de terminaux point de vente programmable en langage évolué Basic.

A.K.S. : logiciel de gestion du point de vente au supermarché : sur une configuration comportant scanner et mémoire à bulles, permet l'appel de prix sur quinze mille articles.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*

TEMCO : télépaiement (terminal d'encaissement multi-commerce).

A.P.S. 100 : automate de paiement carte magnétique, chèques, espèces.

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3260)*

PHILIPS INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE *(3 AF 3171)*

RELCI *(3 E 3506)*

TEC FRANCE *(1 D 1761)*

UCSL MICROSYSTEMS *(4 B 4234)*

Terminaux pour télé-paiement

CEDAMEL *(4 D 4407)*

INFOTEC *(4 D 4418)*

3M FRANCE *(5 C 5305 et 5 C 5303)*

NAUDER *(4 B 4208)*

RANK XEROX *(1 DE 1469 et 1 D 1711)*

SAGEM *(3 AF 3167)*

SANYO FRANCE *(1 D 1751)*

THOMSON CSF TÉLÉPHONE *(3 AF 3178)*

Systèmes de gestion pour le commerce et la distribution

BULL *(3 BC 3268)*

CORAIL 84000 : gestion d'un catalogue et traitement des commandes.

BURROUGHS *(3 AF 3182)*

DIS : gestion des données de la distribution : traitement des commandes, gestion des stocks, comptabilité clients.

CANON FRANCE *(4 A 4101 et 4 F 4602)*

GRASSE : gestion de magasin.

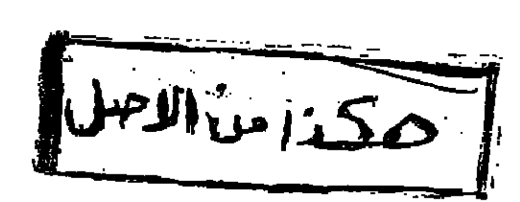
CCMC *(4 A 4108)*

PORTAL : terminal de saisie pour suivi de gestion comptable, gestion de stock.

Les logiciels

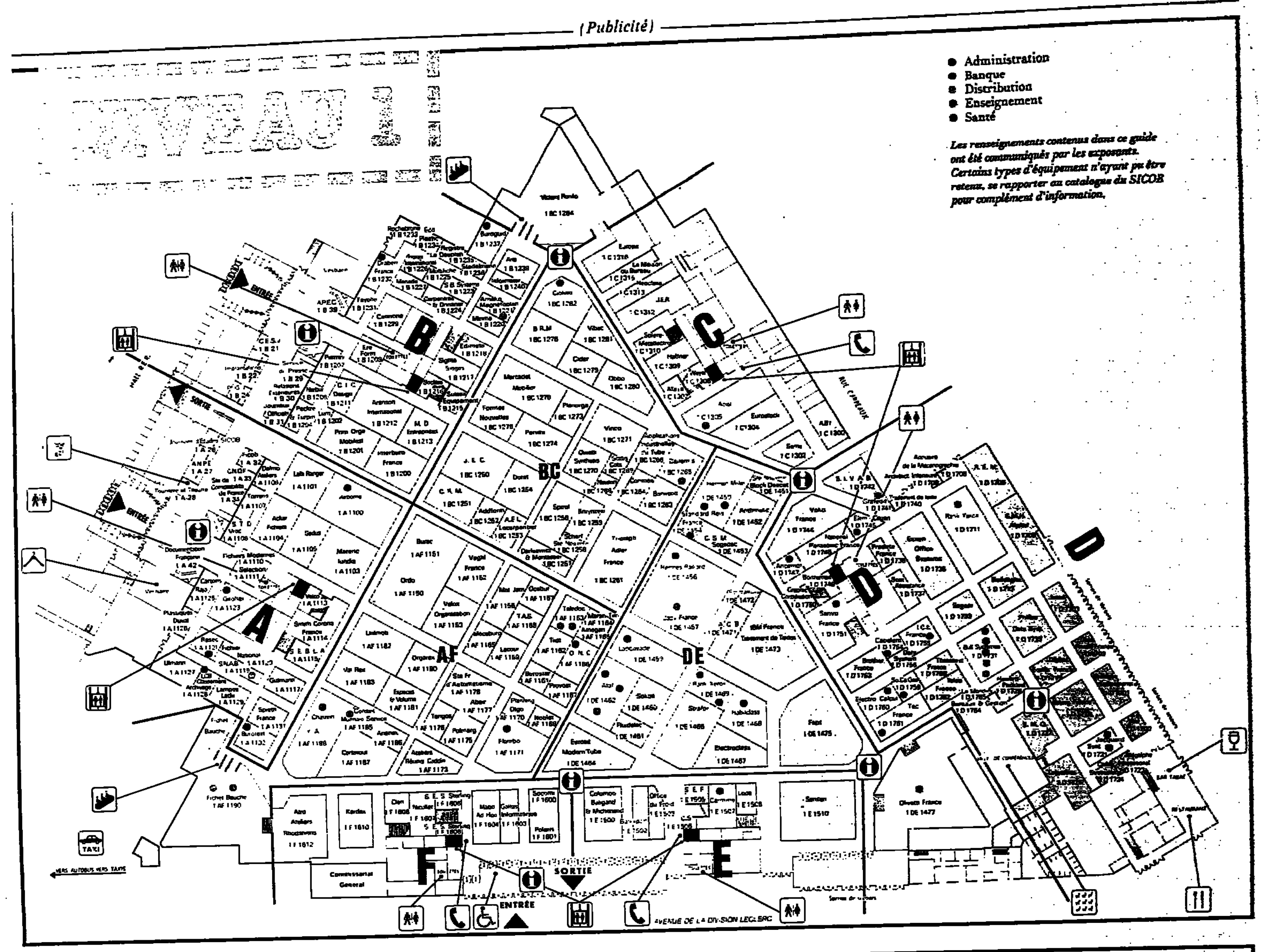
Progiciels generaux : gestion de bases de donnees, gestion transactionnelle, logiciels de réseau, logiciels scientifiques, logiciels graphiques, enseignement assisté par ordinateur, traitement de texte et bureautique. Une réponse sectorielle aux activités spécifiques des clients : gestion de production, conduite de procédes industriels, distribution, gestion hospitalière, presse, bâtiment. Bull s'adapte aux caractéristiques specifiques nationales des pays où ils sont utilisés : comptabilité, gestion bancaire, gestion municipale, etc.

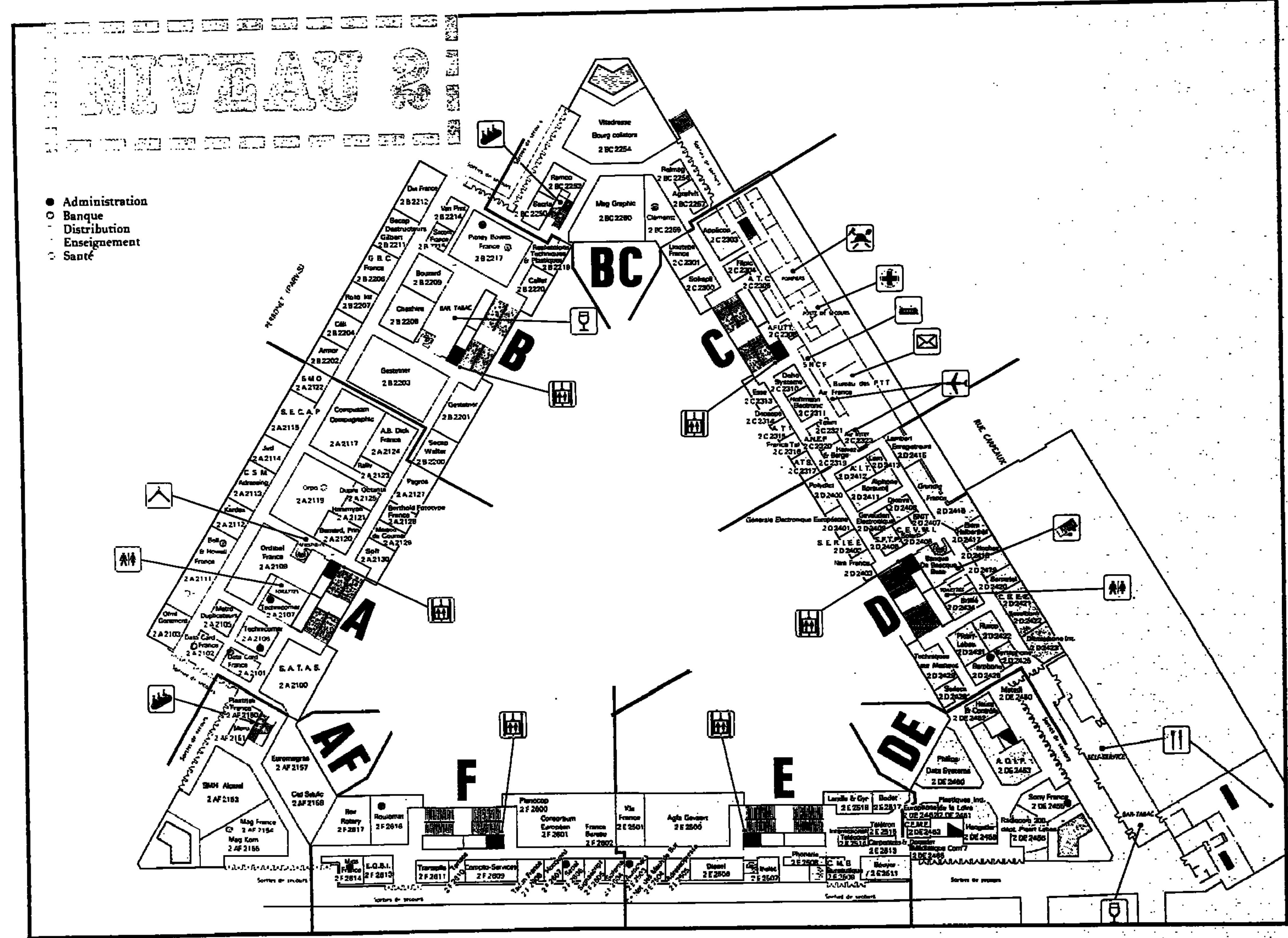




مكتز من الاجل

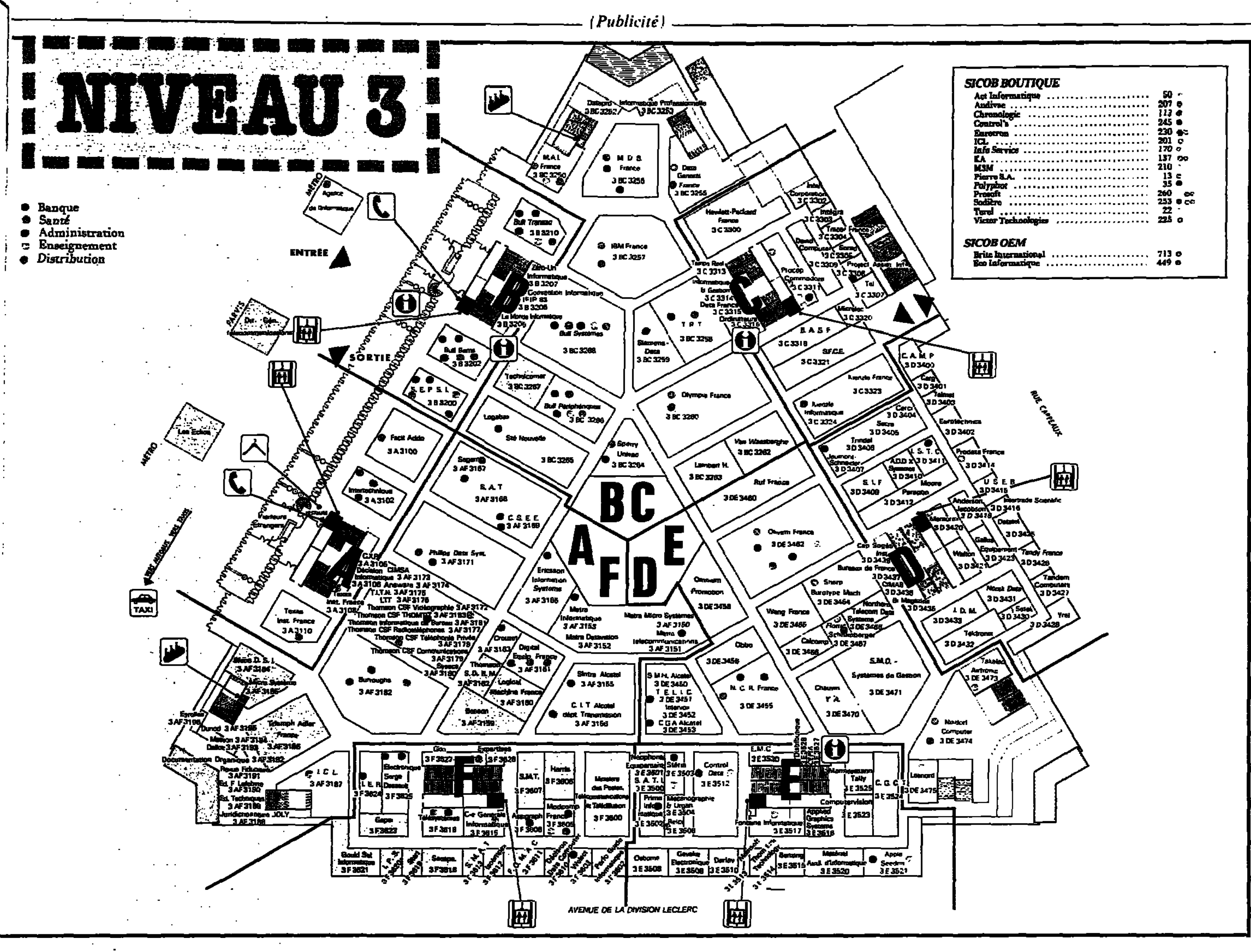
(Publicité)





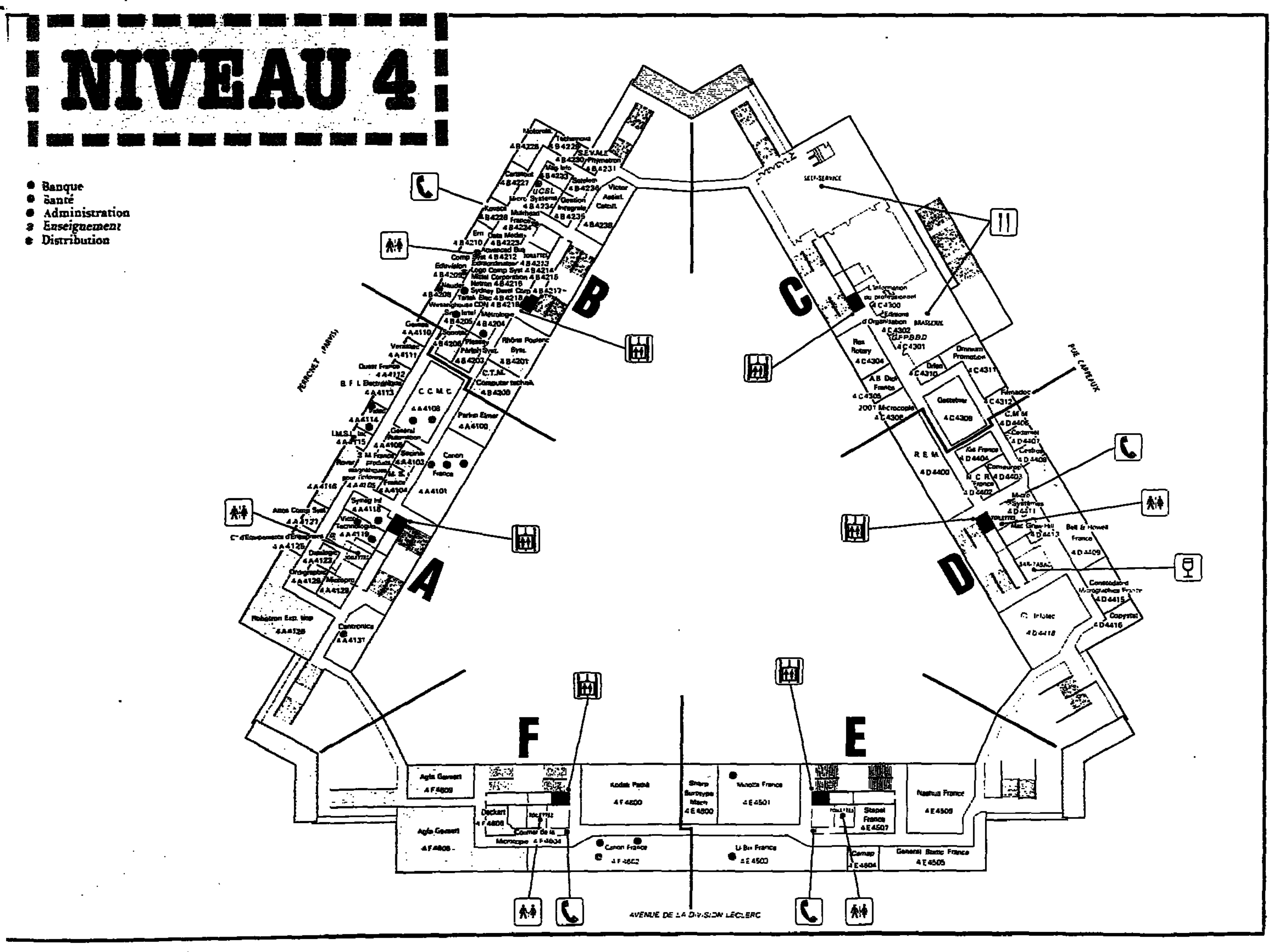
NIVEAU 3

- Banque
- Santé
- Administration
- Enseignement
- Distribution



NIVEAU 4

- Banque
- Santé
- Administration
- Enseignement
- Distribution



مكذا من الاصل

DATA GENERAL *(3 BC 3255)*
I.G.S. : gestion des détaillants, grossistes, fabricants (gestion articles, tarifs, stocks, achats, caisse, statistiques commerciales, prospects...).

DIGITAL EQUIPMENT *(3 AF 3161)*
TAYLOR : suivi de production.
FICARO : gestion de salon de coiffure.
GRASSE : commerce de détail.
VIDEO : gestion de magasin de video.
MANSART : gestion des transactions immobilières.
COMPAC/RAINBOW 100 : chaîne de gestion complète pour la petite entreprise, comptabilité, gestion des stocks, facturation.

INTERTECHNIQUE *(3 A 3102)*
CIDA : gestion de concessions automobiles : gestion de stocks, facturation réparations et pièces détachées, comptabilité, fichier de prospection, gestion facturation véhicules neufs et d'occasion.

MAI *(3 BC 3250)*
GESTION COMMERCIALE MJ : gestion des fichiers de base, clients, fournisseurs, articles. Gestion des commandes des clients, facturation. Gestion des stocks et des approvisionnements.

MDS *(3 BC 3256)*
MAGASIN : chaine complète de gestion de pièces détachées (saisie de commandes, bordereaux, comptabilité, gestion de stock,...) dans les guichets d'un magasin central.

NCR FRANCE *(3 DE 3455)*
NCR SUPGEST : système interactif de gestion pour le commerce de détail.
NCR MAGGEST : système de gestion pour les commerces de détail.
NCR HYPGEST : gestion commerciale et administrative des magasins.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*
CP3 : gestion des commandes, factures clients, achats, production.

PROCEP/COMMODORE *(3 C 3311)*
AGGLOS : logiciel de gestion commerciale d'une société de fabrication et vente de produits en béton manufacturés.
CAP 90 : système de gestion de distribution décentralisée. Fonctionne comme une caisse enregistreuse d'un magasin.
COMMANDE : suivi et réalisation d'une commande par comparaison des heures prévues et heures effectuées.
DISTRIMAT : gestion commerciale en temps réel d'une société de distribution.
DOMINO : permet d'établir des devis en temps réel en fonction de l'état présent du stock.
GEICAISSE : progiciel transformant l'ordinateur en caisse enregistreuse (délivrant un ticket de caisse ou une facture, totaux de la journée, journal des ventes, avec ventilation).
PRIMEURS 8000 : progiciel de gestion commerciale pour négociants et producteurs de fruits et légumes.
SOFGROS : logiciel de gestion commerciale des sociétés de négoce.
HEXALOPTIC : gère le fichier clients d'un opticien, les stocks, mailing commercial, statistiques, tarification, comptabilité et paie. Programmes adaptables pour lentilles et contrats de services.
OPTICIEN : progiciel couvrant l'ensemble des besoins d'un magasin d'optique.
MULTI-GESTION : destiné aux commerces de détail d'habillement ou de chaussures (gère 6.000 articles par taille-coloris).
COM TIS : gestion d'un magasin de prêt-à-porter.
CIGEST : gestion de stock pour magasin d'habillement.
PRESSE 8000 : logiciel de gestion des dépositaires de presse et de librairies.
SYLOVIDÉO : gestion d'un vidéo-club.
VIDÉO GEST : gestion complète des vidéo-clubs.
VOYAGE 8000 : progiciel de gestion d'agence de voyages.
ULYSSE : gestion d'un tour operator (900 dossiers + 700 dossiers).
ARTABLE 8000 : gestion des stocks destinée au commerce de détail et particulièrement aux spécialistes des arts de la table.
BIJOUTIER : programme adapté au commerce de détail de bijouterie (6500 références par disquette et 270 ventes journalières).
GEISTOCK : gestion informatisée du stock d'une bijouterie basé sur la méthode « Elite ».
VERIHAIR : gestion d'un salon de coiffure.
FACTURATION GARAGES : gestion en temps réel d'un garage.
GARAGEST : logiciel de gestion appliquée aux garages.
GARAGISTE : progiciel de gestion de stock pour concessionnaire ou agent.
GARAGES AUTOMOBILES : gestion des garages automobiles.
GESTION DE STATIONS-SERVICE : logiciel assurant la gestion comptable des stations-service.
VERIAUTO : logiciel de gestion pour garages et réparateurs de véhicules automobiles.
CEPHOT : gestion d'un laboratoire photographique.

SO.CA.GES *(1 D 1759)*.
RESTOMEMORIA : système de caisse enregistreuse permettant de mémoriser, trier, de ranger dans l'ordre chaque commande d'un restaurant avec édition de la note à la demande.

SPERRY *(3 BC 3264)*.
PROACTION : gestion commerciale, gestion des stocks, comptabilité.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4119)*.
FIGARO : gestion d'un salon de coiffure.
CRASSE : gestion de magasins.
VIDEO : gestion d'abonnements pour les vidéo-clubs, bibliothèques, etc.
ERI GESMAG CESMEU : gestion d'un magasin de meubles ou hi-fi, commerces, distribution.
VISUTOUR : optimisation interactive de l'organisation des tournées.
PRÊT-A-PORTER : gestion pour entreprises de confection ou distribution de prêt-à-porter.
QUINCAILLERIE : gestion de quincailleries, magasins d'outillage, matériels industriels, équipement.
GESTION VIDEO-CLUB : gestion d'un vidéo-club ou boutique de vidéo.
GASPAR : gestion d'une parfumerie ou magasin similaire.
QUARTZ ET DIAMANT : gestion d'un horloger-bijoutier-joailler.
VIDEO-CLUB : gestion d'un vidéo-club.

Progiciels pour le commerce et la distribution

BIRDY'S FRANCE *SICOB BOUTIQUE 245)*.
FIGARO : progiciel de gestion des salons de coiffure.
GRASSE : progiciel de gestion de magasins.
VIDEO : progiciel pour gestion des clubs vidéo.

CCMC *(4 A 4108)*
FAST : progiciel de facturation, tenue de vente, gestion des ventes.

EUROTRON *(SICOB BOUTIQUE 230)*.
STAR : gestion entreprise (stocks, facturation, commande, livraisons) spécialisé pour entrepôts ou magasins à multi-références croisées (habillement, alimentaire). Etude statistique des rotations, de la rentabilité des stocks avec historique de l'évolution des prix.
GESTION GARAGE : gestion intégrée de la comptabilité, des stocks, des commandes de garage avec spécificités de la facturation et suivi analytique des postes ateliers et salaires.
GESTION VIDEO-CLUB : gestion des clients : des stocks, de la location, ventes réservation et retour des cassettes pour vidéothèque. Gestion des tarifs et intégration possible d'un lecteur de code à barre.

KA *(SICOB BOUTIQUE 137)*
BOUTIKA : gestion d'un magasin de détail de prêt-à-porter. Ce système fait l'étiquettage, tient l'inventaire permanent, édite l'analyse quotidienne des ventes et gère les commandes.

PIERRE SA *(SICOB BOUTIQUE 133)*
GESTION DE STOCKS : gestions de plusieurs dépôts, chaînage avec vente au comptoir.
PRESSING : gestion de dépôts avec ticket au comptoir, chiffres d'affaires, mailing clientèle, gestion des articles non retirés.

PROSOFT BUREAUTIQUE *(SICOB BOUTIQUE 260)*
PROSOFT COIFFEUR ET PARFUMEUR : enregistrement des ventes à partir d'un micro-ordinateur caisse, enregistreuse avec crayon lecteur code à barre permettant la gestion commerciale avec analyse des ventes, gestion des stocks, comptabilité générale.

SODIEPIE *(SICOB BOUTIQUE 253)*
CESTION DISTRIBUTION : gestion d'un magasin de détail.

Autres équipements

CENTRONICS *(4 A 4131)*
351 BC : édition d'étiquettes en code barre et en grands caractères.

FICHET BAUCHE *(1 AF 1190)*
SECURIPLEX : gestion informatisée des alarmes.

IER *(3 F 3624)*
IER 320 : impression d'étiquettes avec caractères géants et code à barre.

MAG FRANCE *(2 AF 2154)*
INFOMAG : gestion décentralisée de la saisie des données à partir de terminaux programmables portables.

PLANEX ORGANISATION *(5 A 5103)*
DIAMOND SAFE R750, R1270 : coffre anti-hold-up pour dépôt de documents 24 heures sur 24.

SEPSI *(3 B 3200)*
LONGINES 7540 : saisie des commandes sur lecteur optique de marques et impression d'informations sur la feuille de commandes.
LONGINES 6000 : saisie d'informations sur tickets avec marques ou code à barre.

TEC FRANCE *(1 D 1761)*
IMPRIMANTE CHÈQUES : post-marquage des chèques remis en paiement en caisse de sortie des super et hypermarchés. Connecté à un terminal point de vente.

TELEDOC *(1 AF 1163)*
TRANSFOND : système d'évacuation rapide et en toute sécurité des fonds vers la chambre forte (pièces, billets, chèques).

Enseignement

SE REPORTER AUX POINTS ORANGE SUR LES PLANS

Systèmes pour l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.)

APPLE SEEDRIN *(3 E 3521)*.

BULL *((3 BC 3268)*
CAN 8 : système d'exploitation, logiciel d'E.A.O. et langage, conception et réalisation de programmes pédagogiques (ou didacticiels), gestion et contrôles pédagogiques et administratifs, utilisation du système par les élèves.

BURROUGHS *(3 AF 3182)*

CONTROL DATA FRANCE *(3 E 3512)*
E.A.C.D. : ensemble de création de didacticiels, se composant d'une station auteur et de stations étudiants. L'utilisation de cet ensemble autonome en mode auteur ne nécessite aucune pratique de l'informatique. Cours dans des domaines très variés : initiation à l'informatique, économie générale, anglais, plomberie scolaire, mathématiques, nouveau plan comptable, prévention contre les méfaits du tabac.

FONTAINE INFORMATIQUE *(3 E 3517)*

JACQUARD *(1 D 1721)*
MODULA ; enseignement assisté pour technicien.

LEANORD *(3 DE 3475)*

M3M *(SICOB BOUTIQUE 210)*
EGO : enseignement assisté par ordinateur.

MODCOMP FRANCE *(3 F 3605)*

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*
PAGODE : établissements scolaires publics, lycées, écoles normales, universités, gestion comptable et administrative des élèves, comptabilité budgétaire et générale, gestion alimentaire, stock.

PROCEP COMMODORE *(3 C 3311)*

STERIA *(3 E 3503)*
STERCA : système complet d'enseignement assisté par ordinateur.

SYSECA, filiale Thomson CSF *(3 AF 3180)*

TÉLÉSYSTÈMES *(3 F 3616)*

TEREL *(SICOB BOUTIQUE 22)*
TERGANE 104 : formation sur la structure et la constitution interne des micro-ordinateurs.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE *(3 A 3108 et 3 A 3110)*

THOMSON BRANDT SDRM *(3 AF 3162)*
THOMSON TO 7 : micro-ordinateur familial d'initiation à la programmation (Logo), calcul, langues.

Progiciels pour l'enseignement

ACT INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 50)*
LOGO : langage informatique de formation et d'éducation.

AGENCE DE L'INFORMATIQUE *(PARVIS DE LA DÉFENSE. NIVEAU 3)*
TORTUE LOGO : apprentissage d'un langage de programmation pour les enfants.
FABRICE : module de formation à l'usage des conseillers agricoles pour la formation des agriculteurs à l'information.
DIANE : outils techniques d'aide à l'écriture de didacticiels ou logiciels pédagogiques.
GRI 2 D : logiciel de dessin assisté par ordinateur.
IMAGICIEL : didacticiels d'enseignement des mathématiques dans les collèges avec possibilités graphiques.

CGI *(3 F 3615)*
DIDAO : programme d'enseignement assisté par ordinateur, initiation et apprentissage du langage Basic.

IMSL *(4 A 4115)*
Bibliothèque de programmes pour les mathématiques, la statistique et la programmation linéaire.

MAI *(3 BC 3250)*
AUTO FORM : programme d'autoformation au Basic de gestion.

MODCOMP *(3 F 3605)*
SIMPLER : logiciel pour E.A.O. utilisant des terminaux simples alphanumériques ou des écrans tactiles graphiques.

PROCEP/COMMODORE *(3 C 3311)*
AUTO FORMATION AU BASIC : cours d'autoformation, assisté par micro-ordinateur au Basic.
QUIZ MASTER : programme permettant la création d'ensembles de questions/réponses sans aucune connaissance mathématique préalable (jusqu'à 40 questions/réponses par QUIZ).
CALCUL ÉLÉMENTAIRE : programmes de jeux éducatifs destinés à l'apprentissage du calcul (pour les enfants de cinq à dix ans).
CYCLOPE : formation professionnelle, autoformation, soutien à l'enseignement général de physique, de géographie, d'histoire, de sciences sociales, de chimie, de français.
ACTIDACT : formation à la dactylographie.
ORTHOGRAPHE : révision des règles de grammaire.
GL CORES : enseignement assisté par correspondance.

PROSOFT *(SICOB BOUTIQUE 260)*
PROSOFT LYCÉE : confection et modification automatique des plannings de cours, des salles, des professeurs, et des élèves, gestion des bulletins de notes.

TEXAS INSTRUMENTS *(3 A 3108 et 3 A 3110)*
LOGO : langage pour l'éducation des enfants à l'informatique.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4119)*
ÉCOLES/IA : gestion d'une école avec forfaits trimestriels par cycles, fichiers classe, élèves.
RESUSCOL : gestion des résultats scolaires des élèves d'un établissement.
DIDACTICIEL BASIC : E.A.O. d'initiation et perfectionnement au Basic.
DIDACTICIEL : E.A.O. d'initiation à la comptabilité et au nouveau plan comptable.
DIDACTICIEL FRANÇAIS : E.A.O. de perfectionnement au français et à la qualité du texte.
DIDACTICIEL PASCAL : E.A.O. d'initiation et de perfectionnement au Pascal.
JULIUS : gestion d'organismes et centres de formation professionnelle et continue.

(Publicité)

Outils audio-visuels pour l'enseignement

BELL HOWELL FRANCE *(4 D 4409)*
DIAPROGRAM II/850 : projecteur de diapositives sonores à écran incorporé, fonctions contrôlées par microprocesseur.

CESTROS *(4 D 4408)*

EDUVISION *(4 B 4209)*

FOLEX *(5 F 5603)*
Support transparent étudié selon le type d'imprimante ou de traceur couplé à l'ordinateur. Permet la réalisation de courbes, graphiques... pour rétroprojection.

GIXI, Groupe CISI *(3 F 3627)*

GRAFEDIT *(1 D 1741)*
Montage de transparents couleurs pour la rétroprojection. Diapositives sonorisées. Vidéos.

ILFORD *(5 C 5300)*
ILFOR CIBACHROME COPY : système permettant la réalisation rapide de photocopies couleurs sur support opaque ou transparent pour la rétroprojection.

SONY *(2 DE 2455)*
Vidéo-projecteur constitué de trois tubes monochromes et de trois lentilles permettant la projection d'une image de grande dimension.

Autres équipements

CLEMENTZ *(2 BC 2259)*
RELIPLASTIC : machine à perforer et relier par anneaux plastiques.

ORPO *(2 A 2119)*
DUPLICOPIE : reproduction rapide et fidèle, sur stencil électronique, de tout document manuscrit, dactylographié, avec graphiques, dessins ou photo et tirage sur duplicateur, même en plusieurs couleurs, en autant d'exemplaires souhaités.

PITNEY BOWES *(2 B 2217)*
TAC 10 / H.SR 50 : assembleuse de documents d'une capacité respective de 10 à 50 postes. Encombrement très réduit (moins de 2 m²). Option possible : brocheuses.

PORTAVOX / EDIMETA *(1 B 1218)*
PORTAVOX 8213 : appareil de sonorisation portative, auxiliaire de tout conférencier. Compact, portable, autonome, fonctionnement et mise en service en quelques secondes.

SEPSI *(3 B 3200)*
LONGINES 3540 : correction de tests (QCM, CROQ).

Santé

SE REPORTER AUX POINTS ROUGES SUR LES PLANS

Terminaux et systèmes spécialisés pour cabinets médicaux, cabinets dentaires, pharmacies, laboratoires, cliniques, hôpitaux

DIGITAL EQUIPMENT *(3 AF 3161)*
MEDICEST Rainbow 100 : Gestion de cabinet médical.

EUROTRON *(SICOB BOUTIQUE 230)*
ISAAC : Acquisition de données psychologiques et physiologiques (test de performances, analyses neurologiques, analyses respiratoires, stimuli, etc.) sur Apple II et Apple IIe.

ICL FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 201)*
PERSONAL COMPUTER : Ensemble des traitements de l'information d'une officine.

INTERTECHNIQUE *(3 A 3102)*
IN 50 : Gestion des stocks d'un hôpital sur micro-ordinateur.
IN 500/IN 5000 : Système pour les examens de santé, bilan de santé (application pour les Caisses d'assurance maladie).

MAI *(3 BC 3250)*
ITS CLINIQUES/MAI 210/710 : Gestion de la facturation d'une clinique, comptabilité générale, analytique, paie, gestion des lits, fichier des malades...

MODCOMP *(3 F 3605)*
QUICK - CLASSIC II : Contrôle de processus, acquisition de données expérimentales en laboratoires.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3462)*
SOCLE + M40BC : Gestion des cliniques, cabinets médicaux et de radiologie. Gestion des ventes (admissions, facturation, honoraires). Administration et comptabilité. Salaires.
HODIS + M 40 BC : Etablissements hospitaliers publics. Gestion de l'économat, comptabilité budgétaire avec gestion intégrée des stocks. Consultations et soins externes, saisie CRAPH, SIGMA.

PERIFERIC *(SICOB OEM 432)*
PUPITRE D'HEMATOLOGIE : Terminal utilisé pour l'analyse sanguine.

PROCEP/COMMODORE *(3 C 3311)*
DENTEX : Logiciel de gestion d'un cabinet dentaire, gérant un fichier de 2 000 patients.
GESTDENT : Gère toute l'activité d'un cabinet dentaire, sur 6 000 patients, 7 dentistes, 50 actes, 5 000 écritures.
SEMIDENT : Gestion en temps réel d'un encours de 200 patients et des actes, suivi des règlements, édition des feuilles de Sécurité Sociale, archivages des dossiers, etc.
LOCAME : Ce programme gère un cabinet médical prenant en compte jusqu'à 20 000 patients, l'activité du médecin, les honoraires.
SYSTEME MILS 1001 : Gestion du cabinet médical, gestion de la comptabilité médicale, épidémiologie et statistiques, bibliographie.
ANALAB : Logiciel spécialisé pour la gestion des laboratoires d'anatomopathologie.
G-LABO : Gestion d'un laboratoire d'anatomie pathologie et cytologie.
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES : Progiciel de gestion de l'activité de laboratoires d'analyses médicales.
PROLAB : Logiciel de gestion des laboratoires d'analyses médicales, traitant les fichiers analyses.
BLP PHARM : Progiciel de gestion d'officines pharmaceutiques.
GESTIP : Assure la gestion du tiers payant à partir des fichiers médecins, caisses et mutuelles, assurés (2 000 maximum).
PHARMAFACTURE : Logiciel traitant la facturation des clients d'une petite pharmacie avec contrôle des interactions médicamenteuses.

RANK XEROX *(1 DE 1469)*
XEROX 820 + LOGIPRAT : Logiciel micro du praticien.

TEKELEC AIRTRONIC *(3 DE 3473)*
PHARMA PLUS : produit informatique traitant l'ordonnance et son remboursement rapide. Collecte départementale des informations et transmission rapide aux différents centres payeurs.

SAGEM *(3 AF 3167)*
SCRIB-COMPACT : Gestion automatisée des laboratoires d'analyses médicales.

SYMAG INFORMATIQUE *(4 A 4118)*
MEDEX : démonstration d'un logiciel de morphométrie appliqué aux fibres nerveuses. Cette application est surtout destinée aux laboratoires publics et privés dont l'activité est orientée vers l'anatomie pathologique et la pathologie cellulaire. Cette technique est aujourd'hui très utilisée à des fins diagnostiques. La saisie s'effectue par l'intermédiaire d'une tablette à digitaliser, les résultats sont obtenus sous formes de tableaux, d'histogramme, de nuage de points, sur écran et imprimante.

TRT *(3 BC 3258)*
SEMATRANS 171 : Terminal autonome intelligent permettant la gestion des stocks et des commandes pour officine pharmaceutique.

SEPSI *(3 B 3200)*
GARHOS + ACTUALITE 2000 : Gestion automatisée des repas en milieu hospitalier (saisie et traitement des commandes, édition des fiches repas, gestion des consommations).
ADMHOS + ACTUALITE 2000 : Gestion des établissements hospitaliers, comptabilité générale et analytique, enregistrement et suivi des commandes, liquidation des factures et mandatement.

VICTOR TECHNOLOGIES *(SICOB BOUTIQUE 225)*
MA1 : Gestion d'un cabinet dentaire.
RADIO-DICO : Suivi des clients avec journal et historique pour cabinet de radiologie.
PHARMA-FORUM : Gestion d'une pharmacie avec prise en compte du tiers payant.
PHARMACO-SOFT : Gestion des tiers- payant en pharmacie.
MINERVE : Gestion d'un laboratoire d'analyse médical.
LABO MEDICAL : Gestion d'un laboratoire d'analyses médicales.
CABINET DE RADIO : Gestion de cabinets de radiologie.
PH/SYNERGIE 86 : gestion d'une pharmacie avec gestion du tiers-payant.
PROLAM : information complète des secrétariats de laboratoire d'analyses médicales.
STADENT : gestion d'un cabinet dentaire.

Progiciels

BULL *(3 BC 3268)*
PROGICIEL BUREAUTIQUE STA : *gestion des carrières médicales réalisées par le C.M.R. de Lille.*

KA *(SICOB BOUTIQUE 137)*
PHARM-KA : gestion du tiers-payant en différé (maximum 10 000 factures). Le système fait le suivi administratif du tiers-payant en officine. Il édite les bordereaux et les lettres de relance, et donne à tout moment les en-cours classés par catégories.
MEDIKA : gestion du cabinet médical sur micro-ordinateur APPLE IIe, APPLE III et IBM PC, fichier des patients, comptabilité du médecin, gestion des rendez-vous pour un cabinet de groupe, ventilation des frais, traduction d'ordonnance en 12 langues.

PROSOFT *(SICOB BOUTIQUE 260)*
PROSOFT BOUTIQUE : progiciel sur micro-ordinateurs pour la gestion des opticiens : gestion fichier clients, tarification, facturation automatique, suivi des stocks, comptabilité générale.

SODIEPIE *(SICOB BOUTIQUE 253)*
DIALOG : gestion de cabinet dentaire.
PHARMALOG/PHARMASTAR : gestion d'une affaire.

Classements, rangements pour officines, laboratoires et hôpitaux

ACIAL *(1 C 1305)*
Armoire à pharmacie.

ARNEKO *(1 B 1221)*
Fichiers pour le classement de fiches perforées.

ATAL *(1 DE 1462)*
TELEMATAL : Support informatique pour micro-ordinateur de gestion, classement microfiches (bureau et support écran, clavier tournant adaptable à trois postes de travail simultanément, classement modulaire.

DAILEM *(1 BC 1265)*
MEDICA 83 : système de classerement rotatif à tambours indépendant, gestion des dossiers de malades. Un système de repères optiques permet un accès immédiat à l'information quelle que soit le volume de dossier à gérer.

HABILCLASS *(1 DE 1468)*
SERIE 1700 : Dossiers médicaux, support avec codification numérique couleur pour gestion des archives hospitalières.

HERMANN MILLER *(1 DE 1450)*
(CO-STRUC : rangements pour l'ensemble des services médicaux, pharmacie de laboratoire.

SNAB *(1 A 1119)*
ROTOBUILDING : classement rotatif.
OPTICLINE : classement linéaire.

Conférences

ADMINISTRATION

ARAP : Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public.
Jeudi 29 septembre 1983 (de 9 h 30 à 12 h 30, salle 46, niveau 1).
– La micro-informatique au service du public.

COLLECTIVITÉS LOCALES : Section informatique du Conseil national des services publics départementaux et communaux.
Jeudi 29 septembre 1983 (de 14 h 30 à 18 h, salle 46, niveau 1).
– La décentralisation et l'informatique des collectivités locales. – Échanges États-collectivités. – Échanges entre collectivités. – Formation et informations. – Décentralisation.

BANQUE

D.F.C.G. : Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion.
Vendredi 23 septembre 1983 (de 9 h 30 à 12 h 30, salle 44, niveau 1).
– La trésorerie d'exploitation ou l'efficacité d'une approche simple de la gestion.

I.H.F.I : Association des élèves et anciens élèves de l'Institut de haute finance.
Jeudi 29 septembre 1983 (de 9 h 30 à 12 h 30).
– La télématique, un nouveau service bancaire à la disposition de la Direction financière des entreprises.

DISTRIBUTION

JOURNÉE DES COMMERCES DE GROS, sous le patronage de l'association Commerce et informatique et de la Confédération nationale des commerces de gros.
Mercredi 21 septembre 1983 (de 10 h à 18 h, salle 45, niveau 1).
– Résultats complets de l'étude Commerce de gros et informatique. – La formation des hommes au nouvel environnement technologique. – Un nouveau système ouvert au dialogue. – L'entreprise de gros à horizon 90. – Comment mettre en œuvre un système TÉLÉTEL.

ADETEM : Association nationale pour le développement des techniques de marketing.
Jeudi 22 septembre 1983 (de 14 h à 18 h, grande salle de conférence, zone D).
– L'informatique pour le marketing : base de données commerciales, recherche marketing. – Bases de données commerciales. – Une banque de données segmentée par point de vente : ses multiples exploitations. Le programme SABINE de NIELSEN appliqué aux linéaires, aux prix, aux promotions. – Systèmes d'information marketing : prise en compte des données externes à l'entreprise issues des banques de données commerciales : MERCATIS, MÉDIAL, etc. – Recherche marketing. – L'amélioration de la qualité des informations recueillies par sondages à partir de terminaux télématiques. – Analyse informatisée des comportements du consommateur : comment éviter une trop grande incompréhension entre l'entreprise et son marché ? Un exemple d'application à la chaussure de ski.

CNC : Conseil national du commerce.
Jeudi 22 septembre 1983 (de 14 h 30 à 18 heures, salle 45, niveau 1).
– *La monnaie électronique* avec ou sans les commerçants. – La monnaie électronique : où en sommes-nous sur les sites d'expériences ? – Une expérience à l'étranger ? – La monnaie électronique : *une chance pour l'industrie* française. – La monnaie électronique : les attentes et les craintes des commerçants français. – L'avenir de la monnaie électronique pour un véritable dialogue.

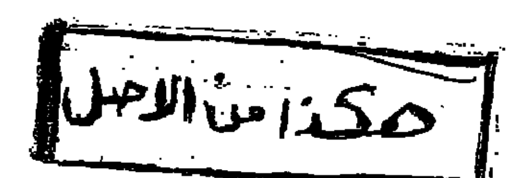
COMMERÇANTS/DISTRIBUTION
IPC : Institut de promotion du commerce de Colmar
UEF : Université européenne de la franchise
Lundi 26 septembre 1983 (de 9 h 30 à 12 h 30, salle 45, niveau 1).
– Diversification en produits informatiques. – Électronique de loisirs et franchise. – Comment se diversifier et intégrer les produits d'électronique de loisirs dans une stratégie de développement et de conquête de marché (revendeurs photo, hi-fi, papetiers-libraires, jeux et jouets, etc.) ? – Penser les clientèles au pluriel. – Se diversifier en électronique de loisirs : quelles règles à respecter ? Comment se positionner ? – La franchise : voies et moyens d'accès rapides à ces nouveaux marchés ; quels droits ? quelles obligations ? quel avenir ?

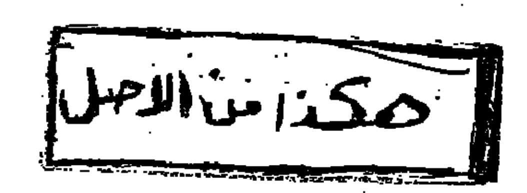
ENSEIGNEMENT

ENSEIGNANTS
Mercredi 28 septembre 1983 (de 14 heures à 18 heures, grande salle de conférence, zone D).
– Formation des élèves en tenant compte de l'évolution de l'informatique dans le traitement de l'information de l'entreprise.

AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.
Mercredi 28 septembre 1983 (de 10 heures à 13 heures, salle 46, niveau 1).
– La bureautique et la formation professionnelle des adultes. – L'insertion de la bureautique (traitement de texte, micro-informatique et télématique) dans les formations tertiaires de l'AFPA. – Les nouveaux métiers de la bureautique et la formation professionnelle.






هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

CROISIÈRES EN HAUTES TERRES

Le Sénégal vu du pont

LES femmes dansent dans la nuit africaine. Élancées, flexibles, elles sont vraiment belles dans leurs boubous rutilants, leurs bijoux clinquants sur la peau sombre. Pas d'hommes, hormis trois joueurs de tam-tam. Elles dansent, joyeuses, moqueuses, fougueuses, et leur rythme semble *s'accélérer sans* limite, sous la lumière déversée à profusion par les projecteurs.

Ce sont ceux du *Bou-el-Mogdad*, qui, au premier soir de sa croisière sur le fleuve Sénégal, s'est amarré à la rive mauritanienne. La fine fleur du proche village noyé dans l'ombre a envahi la piste improvisée sur le pont principal du bateau. Peut-être pour remercier les passagers de leur visite et sûrement pour le plaisir de ceux qui, du haut de la passerelle, se laissent fasciner par le trépidant et sensuel tournoiement. Plus certainement encore, les danseuses se livrent à leur propre joie. Et cette scène donne assez bien le style de la promenade qui commence sur la majestueuse voie d'eau qui, d'est en ouest, sépare la Mauritanie du Sénégal.

Le *Bou-el-Mogdad*, un ancien rafiot des Messageries miraculeusement métamorphosé en bateau de plaisance, va, débonnairement, voguer à la vitesse approximative de 2 nœuds à l'heure durant une semaine. De Saint-Louis, l'ancienne capitale ancrée sur l'embouchure, il va remonter jusqu'à Podor, à plus de 300 kilomètres de là. Puis, sans plus se presser, il redescendra sur le miroir d'eau qui glisse entre les rives plates où pousse une parcimonieuse végétation, hâtivement appelée « forêt ».

Et pourtant, dans cette immensité sahélienne, pas un instant la croisière de tout repos ne s'endort dans la monotonie. En effet, la vie à bord, faite de liberté et de confort, n'est pas seulement celle d'un plaisant hôtel flottant. De même, la découverte du pays n'est pas seulement une succession de balades d'une berge à l'autre, sous un soleil qui se laisse aller à l'agressivité.

Cela tient essentiellement à la façon dont le « patron » du bateau, M. Georges Console, a conçu cette *équipée nautique, à sa connaissance* du pays et de ses mœurs, et aux contacts qu'il a noués de longue date avec les habitants de la brousse.

Connaître les gens et les choses

Pour le « commandant » Console, vivre la vie du grand fleuve africain est le meilleur sésame pour connaître les gens et les choses. C'est voir leur face cachée, les comprendre, établir la communication, avec les joies que cela apporte aux plus blasés.

Ce Méditerranéen, né à Casablanca, *a le goût du dialogue, du dé*cor, de l'imprévu — même lorsqu'il s'agit d'un *« impromptu préparé tout à loisir »*. C'est un conteur hors pair, qui explique avec autant de talent son aventure africaine que la culture sénégalaise, les coutumes locales ou le complexe économico-social. Sans doute ses accents chaleureux sont-ils parfois ambigus, mais chacun ne doit-il pas faire son propre apprentissage du continent noir, de ses charmes et de ses ca*rences, de ses mystères et de ses* équivoques ?

De son bateau, le commandant fait un yacht bon enfant, avec une trentaine d'agréables cabines doubles, le solarium permanent des ponts supérieurs, la baignade improvisée à tout moment — voire le ski nautique pour les « grands » sportifs, — la discothèque, etc. Deux jeunes hôtesses participent, avec élégance et compétence, à l'animation de la croisière, tandis qu'une douzaine et demie de marins sénégalais assurent un service très efficace.

Ceux qu'une petite boussole oriente avec constance vers la salle à manger-salon panoramique ne risquent pas d'être déçus. La cuisine « internationale » y est bannie au bénéfice des traditions bourgeoises, pa*nachées d'excellentes recettes culi*naires africaines : *thebou dieune* et *tiof*, qui combinent riz, poissons, légumes et piment, poulet *yassa*, grillé au citron, etc. On déguste aussi, sous la tente, à terre, un grandiose méchoui. Quant aux exquises confitures exotiques « *faites maison* » et aux corbeilles de fruits du petit déjeuner, elles devraient faire honte à l'insipide plateau servi par tant de palaces. Toute inquiétude apaisée du côté de l'« *intendance* », on peut alors goûter pleinement le lent défilé de la savane, observer la flore et la faune et tenter de fixer un mirage sur la pellicule.

Certes, il ne faut pas rêver du Kenya *ni* de *mirifiques safaris-photos*. Ce n'est pas à tous les coins de marigot que l'on rencontre le crocodile de 4 mètres de long, malaisé à distinguer du tronc d'arbre derrière lequel il s'est tapi. Mais quand on l'a débusqué, le pilote reçoit vite l'ordre d'exécuter trois passages de plus en plus rapprochés du monstre mitraillé par les objectifs.

Autour de vieilles maisons coloniales

Passé cette émotion, on se rabattra sur quelques paisibles troupeaux *de dromadaires et de zébus. Çà et* là, des phacochères et des biches détalent entre les épineux et les hautes herbes, un singe se laisse apercevoir tandis que les ravageuses chèvres pullulent partout. Cependant, c'est la population ailée aquatique qui se montre la plus abondante : canards casqués, flamants roses, hérons, grues et autres échassiers et palmipèdes, dont les 10 000 hectares du parc de Djoudj sont fort riches hors des périodes de migration.

Passent aussi, dans le kaléidoscope, les piroguiers qui s'interpellent avec de grands rires, les pêcheurs qui tendent leurs filets, les lavandières, les porteuses d'eau et leur fière silhouette venues du fond des âges. Et les gamins piailleurs ont tôt fait de transformer le moindre pan de sable en bruyante grenouillère.

A Podor, point extrême du périple, les fortins construits par le général Faidherbe donnent une note historique à la bourgade qui s'est développée autour des vieilles maisons coloniales.

En aval, Rosso fait sentir la proximité du désert et étale dans la poussière et l'air brûlant son modeste centre administratif et commercial que n'effleure aucune ambition architecturale. Le marché attire paysans, nomades et Touaregs aux hiératiques silhouettes bleues. Dans leurs échoppes, les artisans travaillent le cuivre, l'étain, l'argent. De leurs mains sortent les théières ouvragées, les plateaux ciselés, les pipes et bibelots incrustés d'inspiration mauresque. Ils vendent aussi, au poids du métal, de lourds bracelets d'argent patinés par l'usage. Sous le vent de sable, de petits chevaux nerveux ramènent les calèches fourbues vers le gros bateau blanc qui bat pavillon sénégalais.

Cependant, vivre le fleuve, c'est, par excellence, débarquer inopinément, le programme n'étant pas fixé à l'avance pour éviter l'accoutumance des uns et des autres. Le temps de jeter l'étroite passerelle et les villageois dévalent de toutes parts. Le plus souvent, la route ne vient pas jusqu'à eux et le passage du *Bou-el-Mogdad* fait figure d'événement.

Jambes croisées sur la natte

Wolof, Toucouleur ou Peuhl, chaque ethnie imprime ses caractéristiques à la construction des cases de *banco*, aux courettes, aux ruelles, aux placettes. Mais partout les visiteurs sont entourés d'une escorte où se bousculent la gentillesse, la curiosité et... les intérêts sous diverses formes. On se prend par la main. *Les bambins tirent les Toubabs* (« Blancs » en wolof) pour les mener à leurs modestes logis, et les conversations s'engagent. Ensemble, on va voir les plantations de tomates et les rizières nonchalamment entretenues. On rencontre les femmes qui pilent le mil ou tissent les nattes. Le barbier et le menuisier s'activent au pied d'un arbre.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 26.)

Des fonds plats sur la Mayenne

COMME elle est douce, cette Mayenne, lorsqu'on la découvre en bateau ! Les forêts cascadent jusqu'à la rive. Des châteaux se laissent apercevoir derrière les peupleraies ou à fleur de collines. Les pêcheurs montent nonchalamment la garde, gaule dressée. Poules d'eau et rongeurs sillonnent la rivière. Un monde de paix à découvrir sans fracas. Peut-être à la manière proposée par Bernard Brilhault, architecte de formation, garagiste par tradition et passionné de la chose nautique.

« En convoyant mes bateaux, de l'océan à la mer, à travers les fleuves et les canaux, je me suis aperçu que les embarcations conçues pour la navigation intérieure étaient inadaptées : ce sont de vrais petits yachts, et on y meurt de chaud tellement l'atmosphère y est confinée. J'étais également agacé de voir les organisateurs anglais coloniser nos rivières et y installer leur matériel. »

Bernard Brilhault prend sa règle et son compas. Il dessine le bateau de son goût. *« J'ai étudié comment s'y prenaient les Chinois, les Indiens, les Egyptiens et nos ancêtres. Ils construisaient à peu près les mêmes embarcations : un toit sur la tête pour se protéger du soleil et de la pluie, un avant large et un faible tirant d'eau pour accoster partout, un pilotage à l'arrière, qui permet de surveiller l'ensemble du bord et de conduire plus aisément. »*

Un maniement enfantin

A partir de ces principes initiaux, plusieurs modèles sont sortis de la planche à dessin. Ce sont des barques assez basses sur l'eau, dont l'avant et l'arrière sont tronqués. Un toit protège le tout et aucune cloison n'arrête le regard.

Lorsqu'il pleut ou lorsque la nuit tombe, des rideaux transparents, qui peuvent être doublés de tentures opaques, protègent les marins d'eau douce. Les banquettes se transforment en couchettes. A l'avant, des toilettes chimiques. Au centre du bateau, le « carré » — « *l'endroit le plus important* », — qui comporte un combiné de coffre de marin et de cantine de cuisinière. On y trouve deux éviers, deux feux à gaz et une batterie de cuisine. Un moteur hord bord insonorisé propulse l'embarcation, qui, selon sa taille, accueille *pour la nuit quatre ou huit per*sonnes.

Le pilotage est enfantin au sens propre. Les jeunes apprennent sans mal à se servir de la marche avant et arrière, du point mort ainsi que de la poignée de gaz. Aucun permis n'est requis.

Après quelques essais, tout le monde sait attendre que l'éclusière ait mis le bief à niveau. On pénètre lentement dans l'écluse. Inutile d'amarrer l'embarcation : on la retient sans peine en tenant les bouts qui pendent du quai. L'eau monte (ou descend). Les portes s'ouvrent pour une nouvelle équipée de 3, 4 ou 5 kilomètres, jusqu'à la prochaine écluse.

Des cartes très claires permettent de connaître l'emplacement des pompes à essence, *la configuration* du cours d'eau, la distance entre deux écluses ou la présence d'un restaurant.

Avec les bateaux conçus par Bernard Brilhault, c'est la liberté assurée. Veut-on ne s'embarrasser d'aucune tâche ménagère ? Il y a suffisamment d'auberges et d'épiceries de Laval à Angers et du Mans à Solesmes pour explorer sans souci la Sarthe, l'Oudon et la Mayenne. Se lasse-t-on d'une vitesse de 6 à 7 kilomètres à l'heure et de glisser sur l'eau ? Des bicyclettes embarquées sur le toit donnent l'occasion de visiter une abbaye ou, tout simplement, de se dégourdir les jambes. Piquer une tête dans le courant aux heures chaudes est un autre délice.

A 8 heures du soir et jusqu'à 9 heures du matin en été, les écluses ferment. C'est le moment de faire son nid. Chacun s'organise à sa convenance. Celui qui préfère le contact avec la terre arrime son embarcation à un arbre, à une estacade *ou à un anneau. Celui qui recherche* la solitude jette l'ancre au milieu du lit, dans une boucle de la rivière fréquentée par les seuls canards.

Pour les intellectuels

Aidé de Monique, sa femme, Bernard Brilhault *loue, depuis deux sai*sons, ses embarcations au départ de Laval, de Bourg-des-Comptes, près de Rennes, et au Ségala, non loin de Castelnaudary. Trois bases fréquentées par des clients motivés. *« Nos bateaux et l'usage qu'on peut en faire sont difficiles à expliquer. Nous savons que les personnes aisées et les intellectuels n'aiment guère les embarcations luxueuses remplies de gadgets. Ils aiment notre formule parce qu'elle facilite le contact avec la nature. Ce n'est pas du camping : nos bateaux sont trop spacieux. Ce n'est pas du caravaning : leur équipement est trop dépouillé. En fait, notre produit est fait pour ceux qui n'ont pas envie de paraître, mais d'éprouver. »*

Va pour cette croisière de haute terre ou, si l'on préfère, pour cette randonnée sur des chemins d'eau où l'on rencontre des écluses fleuries et des éclusières souriantes. L'une — jeune — lit un roman en attendant les bateaux de passage. L'autre — âgée — se réjouit de l'été : *« Il y a du mouvement et on ne guette pas en vain. »*

Et puis, il y a ces moments de grâce impossibles à vivre lorsqu'on est encombré d'une voiture ou d'une maison. Le crépuscule, par exemple, qui fait insensiblement virer la lumière du rouge aux mauves et des mauves aux bleus. Les bruits mouillés de la nuit. Les trompettes des hérons et des canards à l'aube. Et le petit matin qui trouve la Mayenne sans ride et toute mouchetée de couettes d'un jeune brouil*lard*.

En automne, les arbres s'enflamment et les vignes aussi. Les vacanciers sont repartis. C'est peut-être la *période idéale pour une escapade* fluviale toute en douceur et en saveur.

ALAIN FAUJAS.

★ Embarcation pour quatre personnes, équipement compris, mais sans carburant. Bassin de la Maine et canaux bretons : 1 600 F pour une semaine, 1 200 F du lundi au vendredi, *600 F* pour *le* week-end. Canaux du Midi : 2 000 F pour une semaine, 1 500 F du lundi au vendredi, 700 F pour le week-end. Renseignements et inscriptions : Brilhault Plaisance, 137, rue de Bretagne, 53000 Laval, Tél. : (43) 69-19-00.

SALON 83

La caravane comme chez soi

RÉALISTE et confiant, tel est l'état d'esprit des deux cent cinquante exposants du dix-huitième Salon de la caravane et du camping-car, qui se tiendra au Bourget du *1er au 9 octobre prochain.*

La saison 1983 n'a pas été très bonne. Les hôteliers de plein air, comme les autres professionnels du tourisme, ont constaté une réduction significative du budget vacances, dont les terrains de camping les moins bien situés ont fait les frais. Les ventes de matériel ont aussi été médiocres. Les responsables du SICVERL (1) évaluent à 58 400 le nombre d'immatriculations de caravanes neuves contre 68 422 en 1982, soit une baisse de 14,4 %. Pourtant, cette régression ne les inquiète pas trop. Leur président, M. Georges Rotivel, explique : *« Les Américains, qui ont connu un phénomène identique il y a quelques années, amorcent à présent une belle remontée. »* Et il poursuit : *« Notre marché, en déclin depuis 1979 — année record avec 89 996 immatriculations, — devrait connaître un second souffle d'ici cinq à six ans, après un creux de vague que les plus pessimistes estiment à 50 000 immatriculations annuelles. »*

Dans l'inventaire 1983, il faut compter également les caravanes pliantes et les extensibles toiles de moins de 500 kilos, non *immatriculées, qui représentent* environ 15 % à 20 %, ainsi que 3 000 maisons mobiles.

Seul signe encourageant : le recul des importations ; les Français ont acheté en 1983 seulement 24 % de modèles étrangers. *« Ce début de reconquête du marché intérieur est le fruit de l'agressivité et du dynamisme des constructeurs français »*, ajoute M. Rotivel. Une opinion que tout le monde ne partage pas.

Par ailleurs, depuis plusieurs saisons, on s'aperçoit que les habitudes d'achat se modifient. En *1983, 37,5 % seulement des* acheteurs ont choisi les petits modèles de 3,5 mètres ; ils étaient 60 % entre 1971 et 1975. Aujourd'hui, la majorité des consommateurs s'orientent vers les grands modèles (4,5 mètres), plus spacieux, mieux équipés, davantage conçus pour des formules sédentaires.

Les amoureux de vacances itinérantes optent pour les camping-cars, *marché relative*ment jeune, en constante évolution : 700 véhicules vendus en 1974, 3 600 en 1982, et les observateurs citent plus de 4 400 unités pour 1983 ; sans parler des fourgons aménagés par des bricoleurs (environ 4 000), qui ne passent pas aux Mines. Soit un taux de croissance annuelle de 30 %. Un marché prometteur, qui pourrait suivre l'exemple allemand *(7 100 véhicules vendus en* 1982), à condition qu'une réglementation, en particulier sur le stationnement, ne vienne pas entraver sa progression.

MIREILLE GIGNOUX.

(1) Syndicat des industries de la caravane, des véhicules et résidences de loisirs.

MARCHE D'AUTOMNE

Le mont Blanc à rebrousse-poil

La télécabine nous dépose dans la prairie alpine du col de Balme. Le soleil est au rendez-vous, les fleurs aussi. Les sacs sont à peine bouclés mais pas affreusement lourds : une tente, un anorak, un duvet, un mini-réchaud, trois sachets de thé, quatre de café, quelques tranches de jambon, un morceau de fromage et des sucreries. Ce sera là toute la mise en nourriture au départ. Pour la renouveler, il nous suffira de grapiller ici ou là de buvettes en épiceries à moins que quelques petits hôtels restaurants, un brin désuets, ne nous fassent craquer tout en nous restaurant. Eh oui, c'est encore possible sur le tour du mont Blanc !

Mais en cet après-midi, les problèmes sont autres : comment faire disparaître les bosses hargneuses du dos du sac ? Comment glaner un ultime paquet de cigarettes ? Nous ne nous sommes pas encore débarrassées de toute les scories des villes. Puis tout se met en ordre. Les sacs se calent sur les reins et les chaussures de tennis froissent l'herbe.

Déjà la Suisse et le chalet-hôtel de Balme. Quelques solides sportifs, affalés devant une bière, ne peuvent retenir leurs subtiles pensées : *« Elles n'iront pas bien loin, celles-là ! »* Mais rien ne peut ternir notre bonne humeur, la brise du soir nous pousse jusqu'à la bergerie de la Remointse (2 078 m). Devant nous : personne. Derrière nous : personne. Le superbe glacier du Trient luit comme une gigantesque langue d'argent dans les lumières du soir. Demain nous passerons la Fenêtre d'Arpette, cette minuscule échancrure qui découpe une lunule sur le ciel bleu. Variante à n'entreprendre que par beau temps et par des randonneurs entraînés, précise le guide. Ce n'est pas vraiment notre cas. Paris, c'était hier, mais je sais que l'équipe n'est pas du genre hystéro-maniaco-dépressif dès que le soir approche sans dessiner l'ombre d'un toit gigantesque à sécuriser l'humanité entière. Alors...

D'ailleurs notre improvisation du jour suivant – lever tardif, repos prolongé dans le frais d'une buvette durant les heures chaudes, casse-croûte à sept heures du soir au col avant de redescendre dans le Val d'Arpette entre chien et loup pour finir par échouer sur une herbe avenante pour des toiles de tentes – nous a laissé un goût de plénitude tel que nous réitérons les jours suivants. Nous venions de dénicher les clefs d'un tour du mont Blanc de rêve, loin des foules : le rebrousse-poil, et la marche à la fraîche le soir.

Les jours ont alors coulé calmes et sereins : Champex et son lac à l'image de toute une Suisse propre, ample et verte comme sur les cartes postales un peu « neu-neu » des années 50 ; la Fouly et ses superbes chalets de mélèze ambré, le grand col Ferret, ses champs de fleurs et ses névés vastes et paisibles, ou même le versant italien de ce même col. Là commencent à affleurer boîtes de conserve et papiers oubliés. Mais en bas une buvette idyllique campe sur une herbe grasse, et là le parasol n'est pas consigné dans la remise parce que le tenancier n'est pas assuré si la brise vient à faire basculer l'engin sur le client. Nous ne sommes plus en Suisse, qu'on se le dise ! Une monumentale polenta engluée de fromage viendra pousser le café et la brioche du matin et sera suivie du café de la mi-journée. Quel plaisir !

Détracteurs

Ce soir, Courmayeur. Voilà des jours et des jours que nous marchons ; impossible de savoir si l'on est dimanche ou lundi. Sous ses toits de lauzes, la ville ronronne. En toile de fond, les sommets les plus prestigieux des Alpes : mont Blanc, Grandes Jorasses, aiguille noire de Peuterey...

A chaque jour ses rendez-vous ! Du balcon Chécroui, on plonge direct sur les hauts lieux de la saga des grands de la montagne. Pilier du Frêney, piliers du Brouillard, arête noire de Peuterey, tout le versant italien du mont Blanc où beaucoup d'alpinistes se sont brisé les dents. Après ce flirt en haute altitude, on regagne le fond du Val Veni.

Là, nous croisons quelques randonneurs et constatons que la panoplie du randonneur du tour du mont Blanc est immuable : gros sac boy-scout où s'entrechoquent gourde et casserole, tee-shirt en instance de séchage et, au faîte du paquetage, dans une envolée de plastique, la précieuse tente ou le matelas mousse. La chaussette est roulée sur le brodequin de cuir, c'est qu'il fait chaud aujourd'hui ! A cette panoplie classique, certains ajoutent piolet et corde, obéissants enfants du topo-guide qui recommande cet équipement en cas de névés persistants. Que de critiques complaisantes nos chaussures de tennis dans la neige n'ont-elles pas déclenchées, mais, au moins, nous savons lire une carte à l'endroit, ce qui n'était pas toujours le cas de nos empressés conseillers-détracteurs.

A craquer l'hôtel du Soleil aux Chapieux avec sa petite enseigne peinte, ses tables et ses chaises de jardin vert-pré et sa façade simplette, et aussi le chuintement de la fontaine. Malheureusement, il ne fait plus qu'épicerie, mais on s'en console vite avec la bonne salade du jardin, l'omelette au fromage et les tartes aux myrtilles de la dame d'à côté. A ne pas rater !

Passé le col du Bonhomme (3 329 m), on se coule dans le Val Montjoie, au nom non usurpé. Béatrix de Savoie n'avait-elle pas choisi pour devise *« Montjoie est ma joie »*. On n'est pas étonné que Romains, barbares, rois de France, armée des ducs de Savoie et rois de Sardaigne aient traîné leurs guêtres dans cette belle vallée riante. Quant à nous, plus que les vestiges de la voie romaine, visibles dans les forêts d'épicéas de Notre-Dame-de-la-Gorge, nous cherchions un toit pour la nuit, mais pas n'importe lequel. Le jour décline déjà quand le chalet du Nant-Borrant se profile à point nommé. Tout de bois habillé, une grande terrasse déserte en pleine nature, pas du genre fermette retapée pour touristes, bref, le coup de foudre. Après tant de jours passés en pleine nature, faire craquer le bois d'un plancher déclenche des plaisirs inavouables. Et au petit matin, ce lait bouillant, non écrémé, glissant d'un pot à pois dans des bols colorés. Et puis personne, à croire que nous avions rêvé...

La fin du tour ne se conte pas, les plaisirs en sont plus connus et reconnus : du Brévent à la Flégère, l'admiration pour ce fabuleux massif, qui enfin se dénude, est constante. Ce ne sont que masses de glace accumulées en coupoles, arêtes dentelées, corniches aériennes. *« La vallée de Chamonix est un temple »*, a dit Victor Hugo. A méditer...

CHRISTINE DE COLOMBEL.

POUR MÉMOIRE

- **Topo-guide du tour du mont Blanc**, des sentiers de grande randonnée. En librairie ou au C.N.S.G.R., 92, rue de Clignancourt, 75018 Paris.
- Carte Didier Richard au 1/50 000. « Massif du mont Blanc-Beaufortin ».
- Sentiers et randonnées autour du mont Blanc (Fayard).
- *Au royaume du Mont-Blanc*, de P. Payot (Denoël).
- *Mont-Blanc aux sept vallées*, de Frison-Roche et P. Tairraz (Arthaud).

QUELQUES COUPS DE FOUDRE

- Auberge du Val-Ferret à Arnuva. Restauration, chambres, dortoirs. Ouvert de juillet à fin septembre.
- Joseph Pugin, 73700 Les Chapieux, tél. : (79) 55.73.71. Restauration, dortoir. Ouvert de juillet à septembre.
- Chalet du Nant-Borrant, 74190 Les Contamines-Montjoie, tél. : 47.03.57. Restauration, chambres, dortoirs. Ouvert du 10 juin au 25 septembre.

Le Sénégal vu du pont

(Suite de la page 25.)

Les fines mains noires palpent les vêtements, les colifichets des nouveaux venus. Les enfants réclament une épreuve aux photographes et sont déçus quand on ne possède pas d'appareil à développement instantané.

Un groupe d'hommes qui palabraient à l'ombre pose gravement des questions. Mais l'élément masculin est souvent clairsemé en raison de l'exode rural. Beaucoup se sont expatriés pour trouver du travail, et les mandats expédiés de France complètent l'autosuffisance réalisée tant bien que mal.

Parfois, le chef de village accueille en personne les voyageurs. Ceux-ci, jambes croisées sur les nattes, se passent de main en main la calebasse de laitage. Georges – beaucoup d'autochtones appellent le commandant par son prénom – fait les présentations. Les *Toubabs* font plus ample connaissance avec l'humour dont leurs interlocuteurs savent pétrir questions et réponses. Le grand Wolof, très droit dans son boubou aussi majestueux qu'un péplum, ne tarde pas à prendre des nouvelles... de l'Elysée. L'indépendance personnalisée par le président-poète Léopold Senghor n'a pas tranché l'attachement pour l'ex-colonisateur, ce qui n'exclut pas un esprit critique très au fait de l'actualité.

D'autres fois, un débat s'instaure avec une demi-douzaine de jeunes gens du lieu. Le commandant conduit alors un mini-psychodrame avec une habileté qui donne à la plupart des participants le sentiment de tenir le beau rôle. Les ficelles sont-elles un peu grosses ? Les jeunes Africains, pour leur part, ne donnent pas l'impression d'être dupes de leurs personnages de « bons sauvages » ! D'autant que leur prestation est gratifiée d'un petit remerciement en beaux billets de banque dakaroise.

Il faut dire que, dès le départ, le commandant a fait une mise au point : il est le puissant ami des riverains. Aux yeux de ceux-ci, les passagers sont ses amis personnels, et ils seront accueillis avec naturel et générosité. Les relations ne doivent pas perdre leur spontanéité. *« Il convient d'éviter à des populations pauvres, mais dignes, les dégradantes distributions de bonbons et de piécettes aux enfants. »* Le cadeau traditionnel sera donc remis aux responsables du village directement par Georges. Celui-ci demande d'ailleurs à ses passagers leur participation forfaitaire.

Sur le retour, à 70 kilomètres de l'océan, l'eau du fleuve est encore salée. Aussi, le commandant, à la dernière escale, laisse-t-il aux habitants de Derry une bonne provision d'eau douce. Ce sont les femmes qui recueillent le précieux liquide dans des fûts métalliques initialement voués à un contenu pétrolier à peine plus convoité. D'autres, pendant ce temps, exécutent une danse en l'honneur du commandant et de ses « amis ». Ils se sont installés dans la fraîcheur d'une vaste tente tendue à la mode du désert, tandis que, grands seigneurs, trois « hommes bleus » servent à leurs hôtes le thé à la menthe.

Et ce breuvage ambré est, un instant, le philtre subtil qui célèbre la rencontre de deux civilisations.

JOANINE ROY.

★ La croisière du « Bou el Mogdad » est un « Eldorador » Jet Tours conçu avec la compagnie Air France. Elle dure neuf jours. Départs de Paris et de Bordeaux, chaque mardi, du 31 octobre 1983 au 31 mars 1984. Des travaux réalisés, cet été, sur le bateau, ont permis d'abaisser sensiblement le prix de la croisière par rapport à la saison précédente : 7 450 F jusqu'au 14 décembre et 7 950 F ensuite (tout compris au départ de France). Le vol France-Dakar est assuré par Air France avec un service de classe économique. Dans toutes les agences de voyages ou au Centre d'information Jet Tours, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705.01.95.

Philatélie

Nº 1809

FRANCE : Hommage à Jean Effel

« Le Panthéon de la communication qu'est le timbre » reçoit un homme fraternel (avec ses dix-sept mille dessins) que fut Jean Effel, *dixit* François Lejeune. Il collabora à de très nombreux journaux. Le Musée de Saint-Denis assure la conservation et la présentation de tous les dessins qu'il légua à l'État. Vente générale le 17 octobre (46ᵉ/83).



4,00 F, rose, rouge, noir, bleu clair.

Format 36,85 × 48 mm. Tirage : 6 000 000 d'exemplaires. Hélio, Périgueux, d'après un dessin de Jean Effel.

Mise en vente anticipée :

– Les 15 et 16 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ. Oblit. « P.J. ».

– Le 15 octobre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1ᵉʳ, et au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7ᵉ. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

- **JAMAIQUE** : 21ᵉ anniversaire de l'Indépendance, trois valeurs, sujets divers, 15, 20 et 45 cents.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 59330 Hautmont, *le 1ᵉʳ oct.* – Inaug. de la salle intern. de gymnastique.

⊙ 73000 Chambéry-Air, (base aérienne), *le 2 oct.* – « Portes ouvertes ».

⊙ 60700 Pont-Ste-Maxence, (Centre socio-éducatif), *le 2 oct.* – Exposition philatélique.

⊙ 64000 Pau, (Pavillon des arts), *le 8 oct.* – Cent. de la ligne Pau-Oloron.

⊙ 34500 Béziers, (Palais des Congrès), *les 8 et 9 oct.* – 60ᵉ anniversaire de l'Association philat. biterroise.

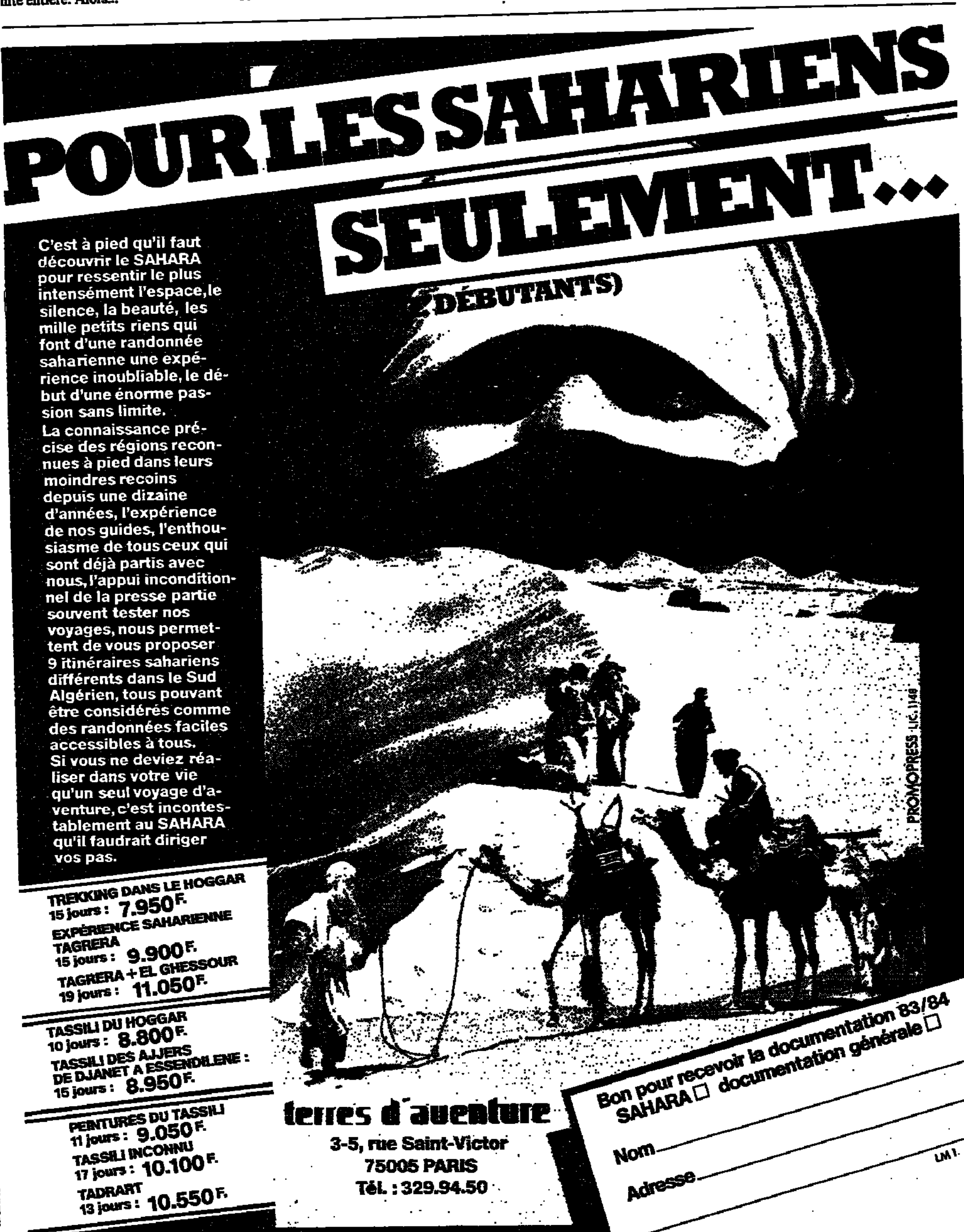
⊙ 01000 Bourg-en-Bresse, (Salle des fêtes), *les 8 et 9 oct.* – 6ᵉ exp. phil.

⊙ 02110 Prémont, (Salle des fêtes), *le 9 oct.* – IVᵉ prémontines.

En bref...

- BAHAMAS : Série « papillons », 5 c., atalopedes carteri ; 25 c., ascia monuste evonima ; 31 c., phoebis agarithe antilla ; 50 c., dryas iulia carteri.
- BARBADE : Coupe du monde de ping-pong (tennis de table), 20 c., 65 c., 1 $.
- BERMUDES : Série voiliers de « Fitted Dinghies », 12, 30, 40 cents et 1 $.
- SWAZILAND : Trois bloc-feuillets de 75 cents, « Tour de Swaziland 1983 » (de football), sujets divers, représentant des équipes participantes, Manchester, Swaziland et Tottenham.

ADALBERT VITALYOS.



Plaisirs de la table

Vingt ans après...

ET même un peu plus ! Dans mon *Gourmand à Paris*, que j'ai retrouvé, je citais André Billy décrivant ces restaurants parisiens dits « petites boîtes », où la cuisine était grande quoique (ou parce que) simple. Et j'indiquais (alors place de Valois) *Pierre Traiteur* (Pierre Nouyrigat) et *Chez Georges* (Georges Mazarguil) à la porte Maillot.

Ah ! les bons souvenirs de dîners familiers en compagnie de Curnonsky ! Notre plaisir s'écrivait *fricandeau*, jambon persillé, poitrine farcie et saumur ici, harengs marinés pommes chaudes, petit salé aux lentilles, éclairs géants et brouilly là.

Eh bien ! si le décor a quelque peu changé, si Guy Nouyrigat et Roger Mazarguil, alors à leurs premières armes, sont désormais « en place » (mais, grâce à Dieu et peut-être à Comus, les « papas », à la retraite, se portent *bien* et viennent encore quelquefois faire apparition !), si d'autres plats sont venus s'inscrire à la carte, les deux maisons restent pérennes.

Et le plaisir égal qui me les fait unir ici dans *la* même amitié.

Pierre Traiteur (10, rue de Richelieu, 1er, tél. : 296-09-17), c'est toujours le persillé et le fricandeau, avec aussi la galette de boudin et les petits maquereaux frais au cidre. *C'est l'aileron de raie au blanc de* poireau et, pour sacrifier à la mode, une terrine de poisson (rougets). Ce sont l'aligot et le bœuf à la ficelle « ménagère », le lapin à la moutarde et l'andouillette (de l'A.A.A.A.A.) braisée au saumur, la fourme d'Ambert et le cantal, et les desserts ou, plus exactement, les entremets.

C'est, enfin, un service aimable et quasi familial. Le sourire de Guy, tout heureux de vous faire goûter un vin qu'il vient d'acheter, au pays, au vigneron qui fournissait déjà son père (goûtez le saumur champigny 81 de chez Daheuilles à Varrains. A 55 F la bouteille, c'est une merveille !

Chez Georges (273, boulevard Pereire, 17e, tél. : 574-31-00), c'est toujours le triomphe des « quatre *grands » quotidiens : le gigot rôti* flageolets, le petit salé aux lentilles, le train de côte de bœuf rôtie au gratin, plus, selon le jour, un navarin, une blanquette. Bref, un de ces plats que l'on ne mange plus chez soi. Ce sont les terrines « maison », le hareng de la Baltique à la crème, l'andouillette (de l'A.A.A.A.A.) ou la tête de veau. Au rayon des fromages : quelques chèvres et un brie de Meaux remarquables, les éclairs géants et les œufs à la neige. Et si vous abandonnez le brouilly « maison », que ce soit pour un listrac château-ducluzeau 1977 (65 c.).

Ah ! les bonnes maisons que celles-là, où la cuisine est loyale, *franche de goût comme d'amitié*, les portions honnêtes et les prix de même ! Où le client devient un ami ! Où le parisianisme est exclu comme la cuisine est mijotée ! Ah ! les braves gens que les Nouyrigat, que les Mazarguil !

LA REYNIÈRE.

Hippisme

Chronique pour rattraper le temps

LES événements ont une jolie pointe de vitesse. Deux semaines d'absence de France et on a l'impression de ne plus être dans la course.

Essayons de rattraper le peloton :

– Les ventes de yearlings de Deauville, baromètre annuel de l'activité hippique, se sont achevées sur un bilan meilleur qu'on le prévoyait : 108 sujets vendus (au lieu de 100 en 1982) pour 83 545 000 F à la vente de sélection ; 360 (au lieu de 350 l'an passé), pour 46 358 000 F, à la vente normale.

Les moyennes ressortent, par poulain, à : 773 056 F (+ 44 % sur 1982) à la vente de sélection ; 132 451 F (+ 25 %) à la vente normale.

Quelques remarques, qui corrigent ces résultats apparemment brillants :

• 95 % des transactions de la vente de sélection *ont été* le fait d'acheteurs étrangers, encouragés par la faiblesse du franc vis-à-vis du dollar.

• Les deux tiers des achats de la vente normale ont été conclus par des propriétaires échappant au statut fiscal français ou par des professionnels (courtiers ou entraîneurs) réemployant les recettes d'un exercice heureux.

• La catégorie du moyen ou du petit propriétaire français, qui achetait deux ou trois yearlings par an pour rajeunir une écurie couvrant à peu près ses frais, vaille que vaille, a disparu. Le phénomène se retrouve dans le nombre des sujets adjugés à la vente normale : le catalogue comportait 45 numéros de plus que l'an passé ; 35 n'ont pas trouvé preneurs. Il n'y a plus de classe hippique moyenne et, par conséquent, plus de clientèle potentielle assez large pour absorber un surcroît de production.

• Disparition, aussi, du moyen éleveur qui, comme le moyen *propriétaire, couvrait tant* bien que mal ses frais, en présentant – souvent en marge d'autres productions agricoles – *trois* ou quatre yearlings, qu'il se résignait, sans drame, à faire courir sous ses couleurs s'il n'en obtenait pas un prix convenable. Dix éleveurs sur cent cinquante et cinquante yearlings sur cinq cent quarante ont représenté la moitié du chiffre d'affaires total. Selon le mot désabusé d'un petit éleveur, *« les riches sont sortis de Deauville un peu plus riches, et les pauvres beaucoup plus pauvres ».*

– On attend d'un jour à l'autre la parution au *Journal officiel* du décret réformant les sociétés de course. Le petit cachottier de Michel Rocard, lorsqu'il avait présenté son projet, avait complètement fait le silence sur une modification qui, peut-être secondaire dans un premier temps, concernant le fonctionnement, est considérable dans le principe : l'article premier du décret énonce que sont « membres » des grandes sociétés de course, au lieu des seuls vingt ou trente notables qui siégeaient au comité de chacune d'elles, tous les « éleveurs, propriétaires, entraîneurs, jockeys ou drivers ». L'autogestion, chère au P.S.U. (dont Michel Rocard fut le secrétaire national), entre, ici, en application. Une réserve importante, cependant, que nous avions déjà notée : les lads, qui sont les « smicards » des courses, ne feront pas partie des membres de droit. L'autogestion ne descend pas jusqu'à la brosse de pansage. Pour le reste, l'économie générale du décret est celle que nous avons déjà indiquée : je vote, tu votes, il vote, nous votons, etc.; je cause, tu causes, il cause, nous causons, etc.

Stupéfiants

– De l'avis unanime des jumelles les plus éprouvées (et plus fidèles que ne l'ont été les nôtres), le prix du Moulin de Longchamp a été, le 4 septembre, la plus belle course de l'année. *L'Émigrant*, à Stavros Niarchos, ayant creusé un écart en face du pavillon de Longchamp, paraissait être hors de portée.

Mais alors, *Luth Enchantée*, qui avait eu du mal à s'accrocher à l'arrière-garde du peloton pendant toute la descente, retrouvait, avec la ligne droite, ses ailes du prix Le Marois. En 300 mètres stupéfiants, qui faisaient se dresser les spectateurs les plus blasés, elle refaisait huit longueurs sur *l'Émigrant*, plus la demi-longueur de la victoire.

L'échec partiel du second n'a pas ruiné sa renommée : il est en cours de syndication aux États-Unis – où il va prochainement être envoyé – sur la base d'une valeur globale de 12 millions de dollars. Cependant, il ne faut plus considérer qu'avec circonspection les chiffres déments avancés dans de tels cas : les syndications d'étalons internationaux ne se réalisent qu'entre une douzaine de propriétaires – toujours les mêmes – et il s'agit beaucoup plus d'auto-estimations que de prix objectivement pratiqués.

Luth Enchantée, désormais sacrée championne d'Europe du mile, disputera encore une course avant de réintégrer, près de Livarot, le haras de son propriétaire, Paul de Moussac. Normalement, cette course devrait être, fin octobre, les Champion stakes, à Newmarket. Mais la pouliche s'est montrée tellement phénoménale que – bien que la distance de 2 400 mètres excède de beaucoup ses aptitudes – son propriétaire et son entraîneur gardent un œil sur l'Arc de triomphe.

– L'Arc était déjà, en filigrane, au programme de la journée de dimanche, avec le prix Foy, une des dernières épreuves préparatoires. Victoire extrêmement facile de la jument anglaise *Time Charter*, gagnante, l'an passé, des Oaks et des Champion Stakes, cette année des King George, et qui est le meilleur pur-sang actuellement à l'entraînement outre-Manche. Inutile de chercher un autre favori pour le 2 octobre. Bonne seconde place, mais à distance, de *All Along*, qui, comme l'an passé, retrouve la forme aux premières feuilles mortes.

Impressionnante victoire, également, dans le prix Vermeille, de *Sharaya*, à l'Aga Khan.

Allons-nous à nouveau vers un Arc dominé par des pouliches ?

– Agréable impression de rajeunissement avec le prix La Rochette, qui désigne toujours un « deux-ans » de grand avenir. On y a revu à l'honneur une casaque jadis illustre, que l'air et la dureté du temps ont fait de plus en plus rare : celle de Mme Suzy Volterra. *Cariellor*, qui la portait, avait fait grande impression à Deauville en remportant une victoire par dix longueurs. Dimanche, l'écart s'est réduit à une demi-longueur. Mais l'opposition était tout autre et cette demi-longueur-là vaut bien les dix de Deauville. Mme Volterra, dont les chevaux sont restés la vie, peut nourrir des rêves délicieux : l'avenir – en tout cas le printemps 1984, – pour l'instant, lui appartient.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 1038

LA CRISE D'UN SYSTÈME

(Tournoi international de Sarajevo, 1983)

Blancs : SMEJKAL
Noirs : SWESCHNIKOV
Défense slave. Variante Botwinnik

1. d4	d5	17. a3! (i)	éxd5 (j)
2. ç4	é6	18. axb4	çxb4
3. Cf3	Cf6	19. Té1! (k)	Cç5 (l)
4. Cç3	ç6	20. Té7!! (m)	Fxé7 (n)
5. Fg5	dxç4 (a)	21. fxé7	Td-g8
6. é4	b5	22. Cxç5	Txg5 (o)
7. é5	h6	23. Cxb7	Rxb7
8. Fh4	g5	24. Dd4! (p)	Ta8
9. Cxg5	hxg5	25. h4! (q)	Th5
10. Fxg5	Cb-d7	26. g4!	Db6 (r)
11. éxf6	Fb7 (b)	27. Dxç4 (s)	abandon. (t)
12. g3	ç5 (ç)		
13. d5	Db6 (d)		
14. Fg2	0-0-0 (é)		
15. 0-0	b4 (f)		
16. Ca4 (g)	Db5! (h)		

NOTES

a) Le plus grand connaisseur de la variante Botwinnik, Gary Kasparov – *qui sera peut-être le prochain champion du monde si le congrès de la Fédération internationale des échecs, qui se réunira à Lucerne en octobre, met fin aux errements de son président, F. Campomanes,* – confirme le jugement de la théorie selon laquelle 5..., h6 est préférable à 5..., dxç4. Pour lui, ses nombreuses victoires avec les Blancs indiquent que la variante issue de 5..., dxç4 est en crise.

b) Sur 11..., Cxf6 la réponse 12. a4 ! laisse les Noirs en déséquilibre.

ç) Après 12..., Db6 ; 13. Fg2, 0-0-0 ; 14. 0-0, Cé5 le sacrifice de D 15. dxé5, Txd1 ; 16. Taxd1 est favorable aux Blancs : 16..., Fç5 ; 17. Cé4, Fd4 ; 18. Cd6+, Rç7 ; 19. Ff4, Tf8 ; 20. Fh6, Th8 ; 21. Fg7, Td8 ; 22. Cxf7, Fxf2+ ; 23. Rh1 (Hollis-Baumbach, par correspondance, 1976.)

d) On ne joue plus 13..., Cb6 depuis *la partie* Polugaievsky-Torre (Tournoi de Moscou, 1981) : 14. dxé6 !!, Dxd1+ ; 15. Txd1, Fxh1 ; 16. é7, a6 ; 17. h4!, Fh6 ; 18. f4.

é) Si 14..., b4 ; 15. 0-0!, bxç3 : *16. dxé6,* Cé5 (ou 16..., fxé6 ; 17. f7+) ; 17. Té1, Fxg2 ; 18. Txé5, Fç6 ; 19. éxf7+ ou é7.

f) Si 15..., Cé5 ; 16. Dé2, Fd6 ; 17. a4, b4 ; 18. a5, Da6 ; 19. cé4 avec avantage aux Blancs ; par exemple, 19..., Fd5 ; 20. Ff4, Fb8 ; 21. Cxç5, Dç6 ; 22. Cé4, a6 ; 23. Tf-d1, Cd7 ; *24.* Fxb8, Rxb8 ; *25. Dé3* (*Hollis*-Donner, Hastings, 1966).

g) A considérer est aussi l'idée de Uhlmann contre Marianovic (Sarajevo, 1982) : 16. Tb1!, Fh6 ; 17. Dç1!

h) Et non 16..., Da6 à cause de 17. a3! b3 ; 18. Cç3, Cb6 ; 19. Dg4, Cxd5 ; 20. Cxd5, *Fxd5* ; *21. Fxd5*, Txd5 ; 22. Tf-d1! qui pose aux Noirs des problèmes insolubles (Razuvaiev-Vaiser, 1981). La recommandation de Taimanov, 16..., Dd6, ne semble pas meilleure : 17. dxé6, Dxé6 ; 18. Té1, Df5 ; 19. Fxb7+, Rxb7 ; 20. Ff4, *Dxf6* ; 21. *Té8!*

i) 17. dxé6 est bon pour les Noirs : 17..., Fxg2 ; 18. é7, Fxf1 ; 19. éxd8=D+, Rxd8 ; 20. Rxf1, Dç6! (meilleur que 20..., Txh2) ; 21. Rg1, Fd6 ; 22. f4, Té8 ; 23. Rf2, Rç7 (Ubilawa-Timoschenko, 1981). Après le coup du texte, le R noir n'est plus tout à fait à l'abri sur l'aile-D.

j) Sweschnikov, qui a souvent joué cette variante avec les Noirs, renonce à la suite connue 17..., Cb8 : en effet, le retrait du C noir ne plaît plus à personne depuis les deux victoires de Kasparov contre Dorfman et Timoschenko dans le *championnat* d'U.R.S.S. 1981 et les analyses de Kasparov dans *Fighting Chess - My Games and Career*. Ces deux parties sont identiques jusqu'au trentième coup : 18. axb4, çxb4 ; 19. Fé3!, Fxd5 ; 20. Fxd5, Txd5 ; 21. Dé2, Cç6 ; 22. Tf-ç1, Ca5! ; 23. b3!, c3 ; 24. Cxç3, bxç3 ; 25. Txç3+, Rd7 ; 26. Dç2, Fd6 ; 27. Tç1, Db7 ; 28. b4!, Dxb4! ; 29. Tb1, Dg4 ; 30. Fxa7!!

k) Kasparov estime qu'après 19. Fé3 la situation des Noirs est désastreuse, ce qui apparaît effectivement dans la partie Agzamov-Chandler (Belgrade, 1982) : 19..., Cç5 ; 20. Dg4+, Rb8 ; 21. Dd4, Cxa4 ; 22. Dxa7+, Rç7 ; 23. *Txa4!*, Ta8 ; 24. Dxa8, Fxa8 ; 25. Txa8, ç3 ; 26. bxç3, bxç3 ; 27. Ff4+, Rd7 ; 28. Td1, Ré6 ; 29. Té1+! et les Noirs n'ont plus de défense. Cependant, la nouveauté 19. Té1! est peut-être encore plus forte que 19. Fé3.

l) Si 19..., d4 ; 20. Dxd4!, Dxg5 ; 21. Dxç4+, Rb8 ; 22. Fxb7, Rxb7 ; 23. Té-ç1 ! et les Noirs sont perdus.

m) Il fallait y penser. Maintenant, les orages surgissent de toutes parts, du sacrifice de qualité sur b7 à la suite 21. Cxç5, Dxç5 ; 22. Fé3.

n) Que faire d'autre ?

o) Si 22..., Dxç5 : 23. Fé3, Dxé7 ; 24. Fxd5, Td8 ; 25. Dg4+.

p) Visant h8 et a7.

q) Gagnant le pion d5.

r) Zeitnot et désespoir. Si 26..., Txh4 ; 27. Fxd5+.

s) Ou 27. Dxb6+, Rxb6 ; 28. gxh5.

t) Si 27..., Té5 ; 28. Fxd5+, Rb8 ; *29. Df4.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1037

E. POGOSSIANTZ, 1981

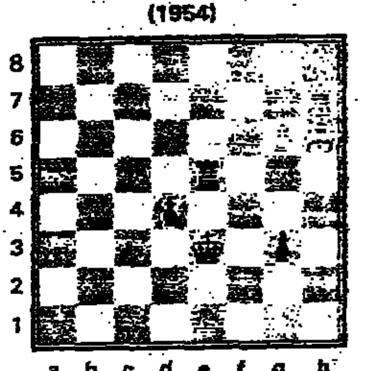
(Blancs : Ré8, Dd3, Fé5, Cé7 et f2, *Pf5. Noirs : Rh6, Db4, Th5, Fg5, Pé2,* g6, g7.)

1. Cg4+!, Dxg4 ; 2. Cg8+, Rh7 ; 3. fxg6+, Rh8! (si 3..., Rxg8 ; 4. Dd5+, Rh8 ; 5. Fxg7+, Rxg7 ; 6. Df7+ suivi du mat) : 4. Rf7!!, Fh6 ; 5. Cxh6, Dé6+!! ; 6. Rxé6, Txé5+ ; 7. Rf7, Té7+! ; 8. Rf8!, Té8+! ; 9. Rxé8, é1=D+ ; 10. Dé2!!, Dxé2+ ; 11. Rf8, Df3+ ; 12. Cf7+, Dxf7 ; *13. gxf7 et les Blancs gagnent.*

ÉTUDE

BAN JENO

(1954)



BLANCS (3) : Rh6, Th7, Pg6.

NOIRS (4) : Ré3, Té5, Pd4 et g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1036

COUTEUSE HÉSITATION

Ce contrat a *été brillamment joué* par le fameux champion américain Edwin Kantar dans un tournoi à la Guadeloupe. Malheureusement, la donne fit ensuite l'objet d'un arbitrage en raison d'une hésitation, et la marque fut rétablie comme si le contrat de 5 CARREAUX avait été joué.

	♠ D V 10 ♡ D 6 5 ♢ 8 7 ♣ A D 9 8 4	
♠ 9 6 ♡ V 9 8 4 ♢ D V 10 5 4 3 ♣ 10	N O E S	♠ R 8 ♡ A ♢ A R 9 6 ♣ V 7 6 5 3 2
	♠ A 7 5 4 3 2 ♡ R 10 7 3 2 ♢ 2 ♣ R	

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♢	Passe	5 ♢	Passe
Passe	Contre	Passe	5 ♠

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, *comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse.

Il faut résister à la tentation de défausser tout de suite le Carreau perdant sur la Dame de Trèfle, car Ouest (qui a certainement attaqué *un singleton*) coupera, et la chute risque d'être inévitable.

Voici comment Kantar a joué : il a pris l'entame avec... *l'As de Trèfle* et, au lieu de rejouer Trèfle, *il a fait tout de suite l'impasse à Pique* et a capturé le Roi de Pique avec l'As ; ensuite, il est remonté au mort grâce au 10 de Pique pour tirer la Dame de Trèfle et défausser son singleton à Carreau. Il n'avait donné encore aucune levée, et il s'agissait maintenant *de ne pas perdre plus de deux* Cœurs. Or le déclarant avait la certitude que Est (qui avait deux Piques, six Trèfles et trois ou quatre Carreaux) détenait un ou deux Cœurs. *Kantar joua donc le 5 de* Cœur du mort pris par l'As d'Est qui contre-attaqua Carreau. Sud coupa, et il concéda simplement le Valet de Cœur qui était quatrième en Ouest... Malheureusement ce joli coup ne servit à rien à cause de la décision du comité d'appel.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Au Championnat de Wiesbaden qui a opposé vingt-quatre pays européens, *les Français ont remporté* vingt victoires sur vingt-trois matches. Ils ont subi une défaite contre la Roumanie et une autre le dernier jour contre l'Allemagne. Contre les *Italiens, leurs rivaux les plus dangereux,* ils ont fait match nul, et voici la donne qui illustre le mieux la physionomie de la rencontre.

	♠ V 9 8 ♡ D 10 5 2 ♢ 8 4 2 ♣ A 8 7	
♠ 10 5 ♡ R V 8 ♢ 10 7 6 3 ♣ D 5 3 2	N O E S	♠ 7 4 ♡ 9 7 6 4 3 ♢ D 9 ♣ R V 10 4
	♠ A R D 6 3 2 ♡ A ♢ A R V 5 ♣ 9 6	

Donne 29. N. donn. Tous vuln.

En salle ouverte où les Français étaient en Nord-Sud, les enchères ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Franco	Lebel	de Falco	Soulet
–	Passe	Passe	2 ♢
Passe	2 ♠	Passe	3 ♠
Passe	4 ♠	Passe	5 ♢
Passe	5 ♠	Passe	Passe...

Le contrat a été le même en salle fermée, mais le déclarant (Garozzo) était en Sud. L'entame ayant été identique (un petit Trèfle), quelle était la façon la plus logique de gagner CINQ PIQUES? Sur cette même entame, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner contre toute défense le GRAND CHELEM A PIQUE?

Note sur les enchères.

En principe les experts évitent d'aller au palier de 5 quand le chelem est un mauvais pari. Ici, il n'y avait qu'une chance sur trois environ de faire douze levées, mais il était *difficile de s'arrêter avant* « 5 Piques ». Chez les Français, l'ouverture de « 2 Carreaux » était forcing de manche et la réponse de « 2 Piques » indiquait un As et aucun Roi, les enchères ensuite étaient naturelles.

Les enchères italiennes dans le Trèfle de précision furent les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Svarc	Bellad.	Mouiel	Garozzo
–	Passe	Passe	1 ♣
Passe	1 ♢	Passe	2 ♠
Passe	2 SA	Passe	3 ♠
Passe	4 ♣	Passe	4 ♢
Passe	4 ♠	Passe	4 SA
Passe	5 ♡	Passe	5 ♠...

L'ouverture de « 1 Trèfle » promettait au moins 16 points et la redemande de « 2 Piques » était forcing de manche.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® N° 172

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

(Dernier article sur les mots toujours pluriels ; cf. nos chroniques nos 164, 168, 170). Avant de passer aux pluriels de sept lettres, réparons une omission qui concerne ceux de huit : AUSPICES a une anagramme du « singulier » : ÉPUÇAIS. Certains mots sont pluriels parce que leur étymon latin était lui-même pluriel : THERMES, LÉMURES, âmes des morts *(trouvez une anagramme du singulier et deux du pluriel), PÉNATES,* divinités du foyer *(deux ana. du sing., une du plur.), AMBAGES,* détours, *NÉMÉENS (adjectif qualifiant des jeux célébrés tous les deux ans en l'honneur d'Hercule) : SÉVICES est pluriel malgré son étymon singulier* (saevitia). *Notons maintenant un anglicisme : PICKLES,* condiments, *et un belgicisme : ACCISES,* impôt sur l'alcool. *Parmi les mots bien français : FARGUES,* bordages supérieurs d'une embarcation *(une ana.), GRÈGUES,* chausses allant à mi-cuisse *(deux ana. du sing., une du plur.), PLUCHES, LOCHIES,* écoulement postnatal *et PEILLES,* chiffons pour papier *(une ana. du sing., une du plur.). Citons enfin deux mots singuliers, malgré les apparences : TAGETES,* œillet d'Inde, *et STARETS ou STARIETS,* ancien moine russe *(les anagrammes à trouver sont en fin d'article).*

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEELUX?			
2	U+ACELN ?	(T)ELEXA	H 8	48
3	DEFIORV	LACUNE(U)X (a)	12 A	88+10
4	D+HIMORY	FRIVOLE	A 7	39
5	-CEMOSTV	YOD	I 13	44
6	V+AIORST	SCOTOME (b)	14 E	35+10
7	AABEGIR	REVOTAIS	11 G	73
8	DEELNOS	ABREAGI (c)	B 1	83
9	EGIJLSS	DESOLENT (d)	K 4	68
10	GIS+EMUU	JALES	1 A	39
11	IU-AHINQ	MUGES (e)	L 1	26
12	Q+AEPRUZ	INHUMAI	1 H	33
13	ABEENRU	PARQUIEZ	M 6	120
14	DEIKOST	RUBANEES	6 D	68
15	DOT+ANPU	SKIE	O 1	78
16	AT+EIRTT	PONDU	15 A	32
17	FHILNTW	TETERAIT	4 A	70
		WINCH (f)	C 9	58+10
		Total		1 032

NOTES

(a) EXCLUANT(T), 12 G, perd 2 pts ; solo de P. Vigroux. P. Vigroux.

(b) Perte de la vision ; 2e solo de Vigroux.

(c) ABREGEAI, B 1, 83.

(d) DÉTELONS, 8 F, 59.

(e) AMUSE, L 11, 25.

(f) TREUIL, 3e solo de Vigroux.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

1. Vigroux, 1018 ; 2. Lafon, 896 ; 3. Lépinay, 889.

Anagrammes : MÉRULE ; RELUMES MUSELER - NÉPÉTA PATÈNE ; PESANTE - GAUFRE - GRUGÉE ÉGRUGE ; SUGGÈRE - PILLÉE ; ELLIPSE.

● *Tournois homologables d'octobre :*

– Le 8 : Challenge de Wallonie, Huy, tél. 32 (2) 771-15-44 ;

– Le 9 : Angers, (41) 48-51-60 ;

– *Le 23* : Le Havre, (35) 21-16-05 ; Toulouse, (61) 54-03-76 ; Tours, (47) 28-36-89 ; Volmérange, (8) 250-61-70 ;

– 29 octobre/1er novembre : XIIe Championnats du monde francophone et open international, Grenoble, (1) 380-40-36.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

MONTPELLIER SCRABBLE. 18 juin 1983. Tournois au C.E.S. de la Croix-d'Argent, le lundi à 20 h 30, le mercredi et le samedi à 14 h 30.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 267

Horizontalement

I. Qu'il soit un ou qu'ils soient plusieurs (comment le savoir ?) c'est une petite calamité. – II. Tout à fait vain. Producteur de spectacle. – III. Pronom. Peuvent remplir des rapports. – IV. On voit leur trame. A eu de la grâce. – V. Palpé. On peut mettre les voiles comme ça. Fils à papa. – VI. A sa congrégation. Mauvais souvenir pour toute une génération. Pronom. – VII. Doublé, il est apprécié des odorats raffinés. Des dames émues. – VIII. Éternellement jeunes et belles. Éléments premiers. – IX. Mit en chantier. Est-ce parce qu'elle est à l'envers qu'elle a mal vieilli ? – X. Vous mettent en état de trouble.

Verticalement

1. Le grand I ne s'en contente guère. – 2. On ne le voit pas souvent. Se dit en Angleterre, mais pas comme ça. – 3. En être réduit à ça Ou elle vous scrute ou vous l'écoutez. – 4. Note. Soignent la garniture. – 5. Pour le plumard. N'a pas une bonne plume. – 6. Ne défia pas longtemps César. Vieille réquisition. – 7. Fait de l'esprit. Travaillas. – 8. Écossaise. – 9. Ne méprise pas un petit boni. – 10. Repoussée de bas en haut. Pronom. N'est pas ici spécialement féminin. – 11. A la mousquetaire. Pour le jeu et la promenade. – 12. Pour les bénéfices. Après le bénéfice. – 13. Produiront le bénéfice précédent.

SOLUTION DU N° 266

Horizontalement

I. Du temps perdu. – II. Énumère. Tain. – III. Mine. Ordonna. – IV. Opération. Gn. – V. Irritées. Roi – VI. Si. Tessère. – VII. Expert. Salie. – VIII. Osman. Siam. – IX. Lin. Onirique. – X. Enduites. Uon. – XI. Sous-estiment.

Verticalement

1. Demoiselles. – 2. Uniprix. Ino. – 3. Tuner. Pondu. – 4. Émérites. Us. – 5. Me. Atermoie. – 6. Protestants. – 7. Séries. Niet. – 8. Doses. Rsi. – 9. Eton. Rasi. – 10. Ran. Relique. – 11. Dingo. Iauon. – 12. Unanimement

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® N° 267

Horizontalement

1. ACEEFIR. – 2. ACCNORS. – 3. AEIIMNOST (+ 2). – 4. AACDGINR. – 5. EEILLPS (+ 2). – 6. CEEINSTY. – 7. AEORRU (+ 1). – 8. AEEERSST (+ 1). – 9. AERRSS. – 10. AEERSSST (+ 3). – 11. AELSSTU. – 12. EEILLPRS. – 13. EEINRSU (+ 3). – 14. AACEGMNP. – 15. AEEINRSZ. – 16. ADMORSTU.

Verticalement

17. – ACCEILS. – 18. ACDEILP. – 19. AAELNSY. – 20. AALOUV. – 21. EERSTTT. – 22. BEEEMRT. – 23. AEILORU (+ 2). – 24. AEILSSS (+ 2). – 25. CIINRS. – 26. AEEPST (+ 5). – 27. ADEINRSST (+ 2). – 28. ADEELRS (+ 2). – 29. INORSSSU. – 30. AEGIINNR. – 31. AEEINS (+ 1). – 32. EEILLORS (+ 1). – 33. CEENRSU (+ 2). – 34. CEELORS (+ 2). – 35. EEEINRSS (+ 4).

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 266

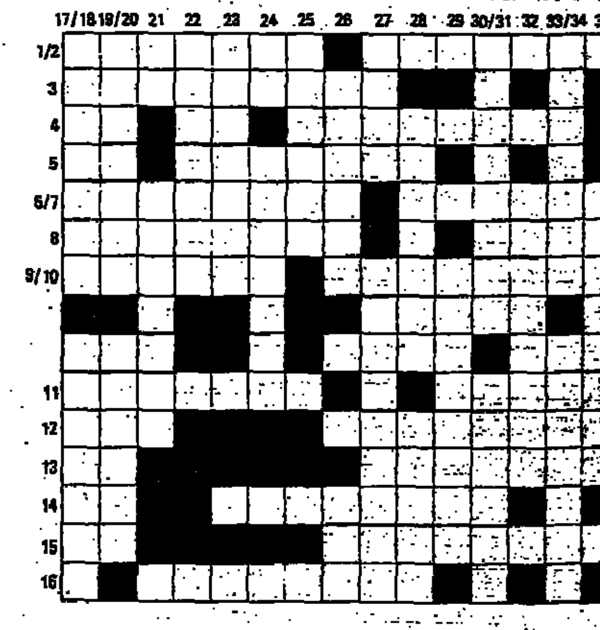
Horizontalement

1. MILORDS. – 2. CORYMBE. – 3. APITOIE. – 4. AUSTRALE (LAUREATS). – 5. ANALOGUE (LOUANGEA). – 6. FESSUES. – 7. ITERATIF. – 8. NOIRATRE (ORNERAIT RAIERONT TRONERAI). – 9. UNETELLE. – 10. DESTITUA. – 11. *DISTRAIS.* – 12. *FERONT* (FORENT REFONT). – 13. INSOLIEZ (NOLISIEZ). – 14. MALIGNE. – *15. FEUTRINE.*

Verticalement

16. MAUVAIS. – 17. IPSEITE, *philo.* – *18. REELUSSE.* – *19.* NUTRITIF. – 20. *ROUVRAIE* (OUVRERAI). – 21. ROLAGE, confection de tabac à chiquer (LOGERA). – 22. DISAIT. – 23. INEDITS. – 24. RAFFOLES. – 25. RETOURS (ROTURES TORSEUR). – 26. ISOTOPE, atomes de même élément chimique. – 27. OUATATES. – 28. MANGEUR. – 29. ENARQUES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

culture

CINÉMA

Les réalisateurs bretons au Festival de Douarnenez

Grâce à l'Atelier régional de cinéma (1), l'ARC, le septième art breton sort désormais de l'amateurisme. Le sixième Festival de Douarnenez (cinéma des minorités) l'a officialisé, et pour la première fois s'est achevé par une remise de prix le 3 septembre.

Durant sa première année d'existence, l'ARC a financé cinq premiers films, dont deux longs métrages. *Les Enfants du siècle* (1 h 20), d'Olivier Le Merle, est un montage d'interviews recueillies dans un centre de vacances breton auprès de dix personnes âgées. Les enfants du siècle nés entre 1900 et 1920 racontent leur jeunesse, souvent pauvre, leur entrée dans la vie active, parfois à douze ans, leurs loisirs à Douarnenez, Mâcon, Bruxelles ou Crépy-en-Valois.

Le Missionnaire (1 h 40), de Jean Kergrist, tourne en dérision ceux qui, au siècle dernier, venaient évangéliser la Bretagne. Un moine débarque un beau matin dans la région avec ordre de ses supérieurs de capturer un *« Breton vivant »* pour le musée de la congrégation. Mais à quoi reconnaît-on un Breton ? C'est l'histoire d'une quête farfelue.

Parmi les courts métrages, citons celui qui a remporté la double palme des films ARC et du Festival : *la Fiancée* (17 mn), d'Olivier Bourbeillon. Une jeune fille et son chien rencontrent un motard : relations étranges entre *le rêve* et la *réalité dans un* vieux quartier de Brest.

A présent, le cinéma breton a à sa disposition des moyens techniques professionnels et la nature des films produits a changé : le militantisme passéiste est abandonné au profit de la fiction. *Reste à attendre que les* œuvres soient mieux maîtrisées, que les auteurs progressent. Mais, un an après sa création, l'ARC a fait ses preuves. Autorisé à tourner des longs métrages, il va coproduire des films régionaux et aussi internationaux, avec la Galice et la Haute-Volta notamment. Le festival du cinéma 1984 sera celui des longs métrages.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Cofinancé par le Centre national de la cinématographie (C.N.C.), la région, le département, la *ville* de Quimper.

■ **Django Reinhardt trente ans après. – Manouches, musiciens, amis et amateurs vont, comme ils le font tous les cinq ans, célébrer la disparition de Django Reinhardt à Samois-sur-Seine (près de Fontainebleau). Django avait délaissé les voyages pour se fixer à Samois et pêcher. C'est là qu'il disparut prématurément en 1953. Samedi 17 et dimanche 18 septembre, un hommage musical lui sera rendu, lors d'un goûter champêtre, par beaucoup de musiciens, parmi lesquels Eddie Louiss, Lavelle, Chet Baker.**

THÉATRE

PATRICE CHÉREAU ET LA REPRISE DES « PARAVENTS »

Trouver le rire secret

La deuxième saison du Théâtre des Amandiers à Nanterre s'ouvre le 20 septembre avec la reprise des *Paravents*, de Jean Genet, que Patrice Chéreau met en scène, dans la grande salle devenue un *décor de Richard Peduzzi : un de ces grands cinémas oubliés, qui portent* les stigmates d'un luxe en toc-fauteuils rouges râpés, écran trop large, poussiéreux, paysage délabré grouillant de vies décalées, comme ces quartiers d'immigrés, Lyon, Marseille, Barbès.

Jean Genet a écrit les *Paravents* en 1956 : en Algérie, ce n'était pas encore tout à fait la guerre. Des groupes humains, les colons, les soldats, les filles tournent et se carambolent autour d'un trio : la mère, déesse de vie, entremetteuse, accoucheuse : Saïd le garçon qui rêve d'un ailleurs, si pauvre qu'il a dû épouser Leïla la fille laide, si laide qu'elle cache son visage sous une cagoule. Une grande épopée picaresque, qui se termine par delà les paravents, au pays des morts...

« Après avoir joué deux mois, on connaît mieux la pièce, ses particularités, *dit Patrice Chéreau.* Elle ne ressemble à rien d'autre. On a mis du temps à y entrer, on s'est *longtemps perdu dans des faux* problèmes. A lire et à entendre, elle se modifie, les points d'obscurité changent. Elle est orale, secrètement musicale, polyphonique. On la parle et elle semble claire, puis pour la travailler, on est obligé de défaire les scènes pour voir comment elles sont construites, alors on revient en arrière et l'évidence disparaît.

Il faut retrouver la fluidité du récit alors qu'elle n'est pas narrative. On se demande toujours ce qui doit se passer pendant telle ou telle réplique, c'est difficile à cerner. Une chose est certaine : les acteurs ne peuvent pas se parler directement, c'est un texte à proférer au-delà de ses partenaires. Il y a aussi le *rythme. On doit jouer vite tout en* respectant les piano et les forte. En général, au théâtre, jouer vite, c'est jouer fort. On doit trouver la mesure de la violence et de l'apaisement.

– L'idée du « cérémonial » dont parle Genet est définitivement abandonnée.

– Ce n'est pas écrit pour ça. Pas *les Paravents. Le Balcon,* oui, parce que tout tourne autour de l'image que les personnages donnent d'eux-mêmes, du respect, du besoin qu'ils en ont. Mais, *dans les Paravents,* Leïla va jusqu'au bout de la destruction de son image, elle se cache. Saïd refuse de coïncider avec toute idée qu'on peut se faire de lui. Il n'est solidaire de personne, il n'est du côté de personne.

» Le cérémonial, je le vois dans la première scène du bordel et dans celle de l'armée puis, tout de suite, Jean Genet casse. Il fait toujours un travail de renversement. Il raconte comment il parvient à rire de ce qui le fait souffrir. Pour nous, nous devons trouver le rire secret. D'abord, la souffrance, et *puis le rire, sinon* c'est *juste un* peu de cirque un peu creux. Pour nous il s'agit de trouver *« le bon usage de la douleur et de l'humiliation ».*

– Le rire n'arrange pas tout.

– Il faut bien admettre que la pièce est pessimiste, elle est écrite du point de vue des morts, de gens arrivés à un moment où tout combat est au bord de l'inutile. A la fin, ce sont des morts qui rient.

– Pourquoi est-ce que cela se passe à Barbès et non en Algérie ?

– Il ne s'agit pas d'une pièce historique. Elle parle de notre relation aux autres, aux immigrés. Comme il se trouve que je suis français, de parents, de grands-parents français, mon point de vue n'est pas sentimental, ni viscéral. Je sais seulement qu'on est obligatoirement confronté à cette question, encore, toujours, et de plus en plus. Si j'ai monté successivement *Combat de nègres et de chiens* et *les Paravents,* deux pièces qui traitent de ces problèmes, ce n'est par par choix délibéré, mais ce n'est certainement pas un hasard.

» Je suis incapable d'analyser mes rapports avec l'immigration, avec les immigrés. J'en ai pris conscience à la fin de la guerre d'Algérie. Ce n'est pas une attitude intellectuelle ou politique, c'est quelque chose en moi. J'avais seize ans, j'ai fait ce que je pouvais : les manifs, les tracts. Être avec ceux qui voulaient la paix et l'indépendance de l'Algérie me semblait naturel... Tout de suite après, on oublie, et le Vietnam a fait oublier. Mais ça se passait loin, tandis que les ratonnades, les plasticages, Charonne, c'était visible à l'œil nu. Connaître son camp était simple. Prendre position l'est toujours. Traduire ses positions en termes politiques l'est moins... Avec *les Paravents,* Jean Genet n'a pas écrit une pièce politique *ni* historique. Pourtant elle appartient à notre histoire, c'est une « grande œuvre nationale ». Il aurait horreur d'entendre ces mots...

– Il est venu aux répétitions ?

– Il est venu deux fois. Il a pris des *notes.* Il a disparu le jour de la première. On avait rendez-vous une semaine plus tard. Je l'ai revu deux fois, j'aurais voulu qu'il fasse des modifications. Il a mis une heure pour ouvrir la brochure et m'a dit : *« Si vous m'aimez un peu, ne me forcez pas à regarder... »* Il a dit qu'il aimait, qu'il aimait bien ce que j'avais fait, malgré nos différences de conception. Il m'a dit que j'étais intimidé par mes propres audaces, et que je devais oser plus...

» En définitive, j'ai monté successivement deux pièces françaises contemporaines, ce qui ne m'était jamais arrivé. Il m'a fallu vingt ans pour oser travailler sur ma langue en version originale d'aujourd'hui.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Nanterre, Théâtre des Amandiers. 20 h, à partir du 20 septembre

Au programme des Amandiers

Le Théâtre des Amandiers présente également *Tonio Kröger,* de Thomas Mann, dans la mise en scène de Pierre Romans pour le Festival d'automne, du 14 novembre au 10 décembre, *Lulu,* de *Wedekind,* par André Engel, à Paris, au Bataclan, du 9 novembre au 23 décembre, *Une terre infinie,* d'Arthur Schnitzler, par Luc Bondy. Concerts Webern, dirigés par Pierre Boulez ; cycle de musique arabe.

En octobre 1984, Patrice Chéreau met en scène *Lucio Cilla,* opéra de Mozart, en coproduction avec la Scala.

ARTS

Le premier Festival du livre d'art et d'architecture

Le premier Festival du livre d'art et d'architecture aura lieu au casino d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), du 30 septembre au 4 octobre (1). La plupart des éditeurs français, et de nombreux éditeurs étrangers, que leur production soit spécialisée dans le domaine des beaux-arts ou qu'il ne s'agisse que d'une partie de leurs collections, participeront à cette manifestation, tout à fait bienvenue pour ce secteur fragile, à la distribution et à la publicité mal assurées malgré la qualité souvent remarquable des publications.

Parallèlement, la Fédération française des syndicats de libraires organisera, du 30 septembre au 9 octobre, une semaine du livre d'art et d'architecture dans toute la France. FR 3 participera à ces opérations, notamment au niveau régional.

Au cours du *festival seront* décernés deux prix, l'un à un livre d'art, l'autre à un livre d'architecture, chacun doté de 20 000 francs, offerts par le casino d'Enghien. Le festival lui-même est subventionné par la Société d'exploitation des eaux et termes d'Enghien

(1) Renseignements : téléphone (1) 747-84-82.

Sous les ciels livides de Rouault

Des Rouault comme s'il en pleuvait... *Quel somptueux défilé* d'images douloureuses, transfigurées par de hautes exigences formelles et les sortilèges de la couleur. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris (1) abat ses cartes maîtresses et les autres, dont aucune n'est négligeable : cent trois peintures, aquarelles et gouaches, dont quatre-vingt-douze proviennent de la donation Girardin, et au moins autant de pièces de l'œuvre gravé : *Miserere,* qui supporte toute la misère du monde, comporte à lui seul cinquante-huit planches grand format en aquatinte sur fond d'hélio.

La publication du catalogue de ces collections, établi par Danielle Molinari, justifie ce déploiement, et la présentation par thèmes. Quel autre classement pouvait-on assigner à des œuvres issues, en majeure partie, de l'orageuse période de l'avant-guerre 1914, celle que Bernard Dorival, *dans une récente monographie* (2), intitule *Jours de colère?* D'abord les thèmes du cirque et de la prostitution, mystiquement liés. *Le* trio en bleu (le bleu tragique de Rouault) des clowns tristes, *l'Ecuyère* et leurs congénères sont d'un expressionnisme aussi terrible que celui des *Filles* repêtries dans leur déchéance. Les chairs déjà décomposées de celle qui danse le *Chahut,* de *l'Ivrognesse* et de leurs sœurs les ont désormais promues au rang de chefs-d'œuvre consacrés.

Le cycle dit ici de l'« art chrétien » — mais toute la peinture de Georges Rouault n'est-elle pas chrétienne? — offre quelques huiles de la période pacifiée où l'artiste, entre soixante-six et soixante-quatorze ans, se renouvelle : *le Paysage biblique,* par *exemple.* On voit à *quel* point la composition se structure, la palette s'éclaircit tandis que l'émotion demeure intacte.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 11, *avenue du Président-Wilson.* Jusqu'à fin septembre.

(2) Flammarion.

ANNETTE MESSAGER A CALAIS

Théâtre d'ombres

Annette Messager a épinglé aux murs du Musée de Calais ses derniers-nés : araignées velues, chauves-souris, méchante fée chevauchant le balai, dragons, croissants de lune à gros nez, phallus ailés, clefs, chaussures à talon et paire de ciseaux géants. Papiers déchirés, papiers collés pleins d'yeux, de dents et d'orifices poilus, photos en noir et blanc trafiquées. Le point de départ, c'est le cliché pour film d'horreur, qu'Annette Messager prend elle-même, de ses amis : yeux révulsés, bouches hurlantes, trous de nez agrandis, morceaux de corps ouverts sur l'intérieur greffés les uns aux autres, repeints, déformés, anamorphosés.

« Je me prends un peu pour une sorcière qui fait son bouillon, qui transforme les hommes en crapauds et les femmes en citrouilles, les amoureux en chauves-souris, qui viennent me voir la nuit », dit l'artiste dans le film qui a été fait pour l'exposition, où on la voit opérer, noire par le regard et les cheveux hérissés, ressemblant à ses chimères, qui ne sont peut-être pas si monstres que ça, mordante et percutante, sérieuse et drôle à la fois.

Le bouillon en question : un bouillon de culture spécifique, où l'on pense à Nosferatu, pour la beauté de l'horreur muette, qui ne fait plus peur à personne, à Hitchcock pour les gros plans déformants, à Mario Bava pour les trucages colorés, à l'œil du *Chien andalou* avant coupe au rasoir...

Vu de Paris, on ne penserait qu'à cela, aux références cinématographiques que l'artiste se plaît d'ailleurs à évoquer. A Calais, sur le terrain de son enfance, viennent s'ajouter l'ombre fantomatique des bourgeois et la clef, qui pourrait bien être aussi celle de la porte interdite du château de Barbe-Bleue. Et la dentelle noire comme celle que l'on peut voir au musée : celle de la maison Elie (vers 1900), dont les motifs de fleurs carnivores et les papillons de nuit sont épinglés sur fond bleu. Celle de la fabrique Davenière, où l'on voit tissée, entre autres bestioles, une toile d'araignée.

Annette Messager est née à Berck-sur-Mer. Sans exagérer l'importance des racines, il se peut bien que la perspective d'une exposition d'œuvres nouvelles pour le musée de Calais ait favorisé la sortie des vieilles ombres du placard au souvenir. En tout cas, dans le genre bestiaire, cauchemars et mythes dont l'imagerie explose de partout sur les cimaises, c'est plutôt bien. Pour l'humour et la bonne distance.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Calais, Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 9 octobre.

Les salles d'antiquités romaines du Louvre réaménagées

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a inauguré jeudi au Louvre, les salles rénovées de sculpture romaine. Installés au rez-de-chaussée dans les anciens appartements d'été d'Anne d'Autriche, entre la cour du Sphinx et les jardins, sous les plafonds peints par Romanelli au dix-septième siècle, les plus beaux exemples de fresques italiennes à Paris, la collection de statues romaines est en qualité sinon en nombre, une des plus importantes du monde avec celle de la glyptothèque de Munich. Elle a été disposée *sur des socles de pierre beige* provenant de Souppes, en Seine-et-Marne, se détachant sur le décor de faux marbre rouge pompéien parfaitement imité, dont la réalisation remonte aux années 30.

Il a fallu plus de dix ans pour restaurer les plafonds, redorer les stucs et rafraîchir les marbres.

Ce musée de sculpture est une création de Napoléon Iᵉʳ, en 1800, grâce à la collection Borghèse achetée à Rome et à celle du cardinal Fesch. Devait s'y ajouter la collection Campana entrée au Louvre sous Napoléon III. Grâce à ces acquisitions *impériales, le Louvre* est particulièrement riche en statuaire du premier siècle romain. C'est de la villa Borghèse, du Pincio à Rome, que provient le grand relief historique présenté pour la première fois dans sa continuité parmi les effigies d'empereurs, d'aristocrates et d'anonymes. Dans cette pièce rare s'affirme un art nouveau dégagé de *l'idéalisation grecque, qui témoigne* des réalités nouvelles de Rome et met plus directement en rapport les citoyens avec l'État et les dieux.

La frise est comme une bande dessinée illustrant un recensement en vue de l'enrôlement dans l'armée, le sacrifice au dieu Mars étant évoqué par l'autel et le taureau. Cette sculpture publique au service de l'État a son prolongement naturel dans les effigies de souverains dont les ateliers de Rome produisaient, toujours dans l'anonymat des artistes, le modèle destiné à être copié en province selon le code de la représentation officielle. Quatre superbes portraits d'Auguste, le restaurateur de l'État, illustrent cette tradition de l'art politique. Les têtes des membres de sa famille sont toutes proches dans la salle suivante autour de Livie, son épouse, dont le visage est finement taillé dans la pierre de basalte avec un réalisme plus bourgeois, presque intimiste.

L'importante statue en pied de son neveu Marcellus, représenté en Hermès, conducteur des morts, selon la mythologie athénienne, témoigne de la dette de la sculpture romaine envers la Grèce. Cette variante mise à part, l'art ne change guère d'un empereur à l'autre, mais ayant emprunté à l'héllénisme il parviendra avec le puissant et sobre portrait de Titus et aussi la statue de Trajan, à en intégrer les valeurs, à les absorber, dans un style où s'équilibrent l'apport des Grecs et celui des Romains.

On trouvera dans les salles suivantes de riches et étonnantes mosaïques d'Afrique romaine dont le joyau est le pavement central de l'église de Kabr Kiram, rapporté par Ernest Renan en 1862, et jusqu'à ce jour conservé dans les réserves du Louvre en quarante morceaux.

JACQUES MICHEL.

■ **A l'occasion du trois cent soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la ville de Québec par le Français Samuel Champlain de Brouage, en 1608, un vitrail offert par la ville de Québec a été inauguré le 11 septembre à l'église de Brouage. Le 17 septembre, sur le port de Honfleur, sera dévoilé un buste de Champlain, ramené en 1965 du fond des eaux, où il avait sombré avec le transatlantique *Champlain* en juin 1940.**

DES GARDIENS POUR LE MUSÉE

Pendant l'inauguration de ses salles romaines, M. Jack Lang a *donné quelques détails dur le* projet du Grand Louvre. Il a rappelé que la décision du chef de l'État d'en mener la réalisation à son terme est *« irréversible et irrévocable ».* Les travaux seront conduits dans la cour Napoléon et la cour Carrée de façon à occuper l'autre aile du Louvre aussitôt qu'elle sera libérée par le ministère des Finances, dont le déménagement à Bercy est prévu en 1985.

En outre, M. Jack Lang a annoncé que trois cent trente et un postes de gardiens des musées de France viennent d'être créés et seront mis au concours dans les prochains mois. *« Ils permettront,* a déclaré le ministre, *d'ouvrir tout le Louvre au public »,* ce qui est loin d'être le cas actuellement *(le Monde* daté 3-4 juillet) » *« Le Louvre entièrement ouvert, ce sera un événement, ce sera une fête »,* a dit M. Lang.

VARIÉTÉS

Isabel et Angel Parra à Bobino

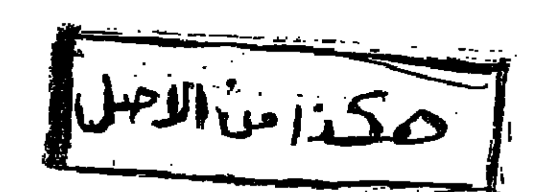
C'est une tradition à Bobino de programmer au début de la rentrée un groupe latino-américain. L'année dernière, le Cuarteto Cedron donnait la preuve que ses membres avaient gardé intactes une foi en la musique du tango, une énergie et une volonté pour poursuivre un travail en profondeur sur la tradition argentine.

Aujourd'hui, les Chiliens Isabel et Angel Parra, entourés de bons instrumentistes, chantent l'exil d'un « morceau de terre entre la mer et la Cordillère », le sentiment d'unité entre tous les Hispaniques du continent latino-américain, des poèmes d'amour et de révolte de Pablo Neruda, des chansons-hommages à Violetta Parra, qui redécouvrit les sources du folklore chilien dans les années 60, et à Victor Jara, troubadour-militant assassiné à Santiago.

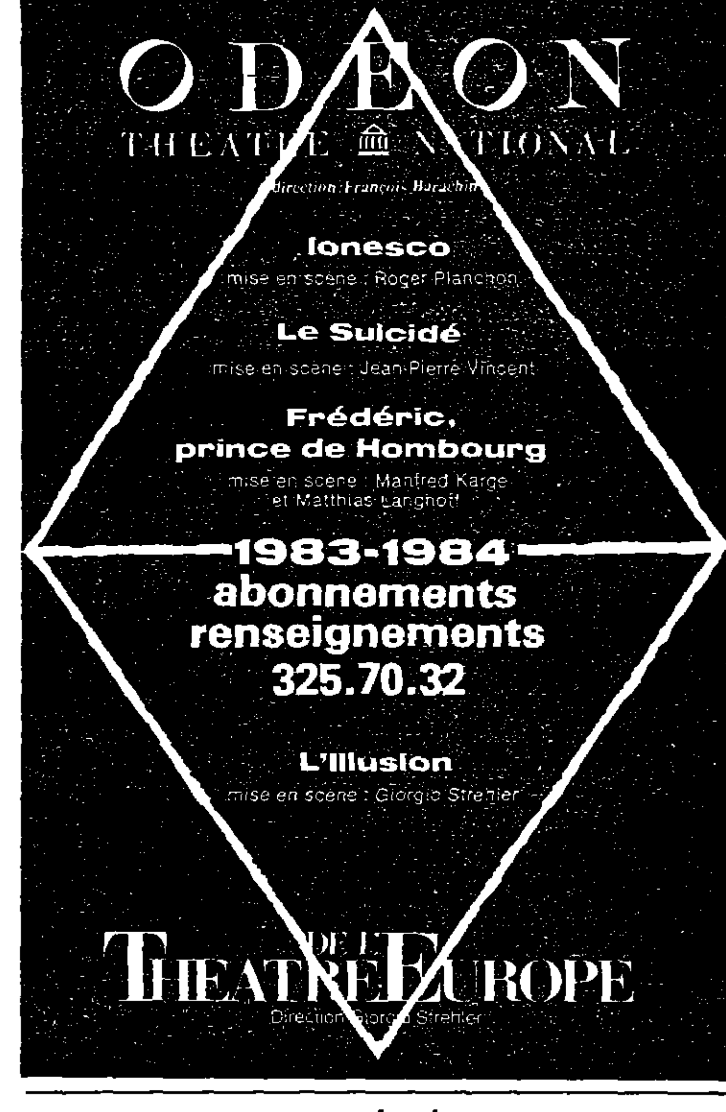
Musicalement, c'est solide, carré, dans la grande lignée des compositeurs de folk-song latino-américains. Ce qu'on peut reprocher aux Parra, c'est leur côté un peu raide, un peu solennel, leur manque apparent de chaleur, d'humour ou d'ironie. – C. F.

★ Bobino, 20 h 45.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CINQUANTE MINUTES D'ATTENTE – Les Templiers (278-91-15). 20 h 30.

THÉATRE D'OMBRES DE PÉKIN – Théâtre de Paris (280-09-30). 20 h 30.

LE DINER BOURGEOIS – Théâtre de la Plaine (842-32-25). 20 h 30.

MOI, BECKETT – Rond Point (256-70-80). 20 h 30.

BALLE DE MATCH – Tristan Bernard (522-08-40). 21 h.

VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ – Théâtre du Lys (327-88-61). 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 21 h : Soirée poétique chilienne ; Cinéma Vidéo : 13 h : De fer et de pierre ; à 16 h : San Clemente ; à 19 h : *le Pays basque sud et sa liberté* ; Présences polonaises : 15 h : Exubérances réfléchies ; à 18 h : W. Bruszewski ; Concert : 20 h 30 : Musiques de Pologne.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concerts : 20 h 30 : Concours international de flûte, J.-P. Rampal (finales) ; *20 h 30 : J.-P. Rampal et ses amis* (Boismortier, Mozart, Reicha...).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 16 h, 21 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), *20 h 30 : Coup de soleil.*

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : la Mère.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Élysée.*

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.

Vendredi 16 septembre

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.

ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-plats.

ESPACE-GAITE (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 et 15 h : le Mariage de Figaro.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h, dim. 17 h : la Fausse Libertine.

GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Boby Lapointe ; II. 18 h 30 : les *Fables de La Fontaine* ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou (dern. le 18).

MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : *Marguerite et les autres.*
Petite salle. 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE *(208-18-50), 21 h :* Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, *on fait où on nous dit de faire.*

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), *21 h 30 : Arrête de rire, ça va* sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

THEATRE PRESENT (203-02-55), *20 h 30 :* l'Opéra de Quat'Sous.

VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : Le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les *Démones Loulou ; 22 h 30 : Les Sacrés* Monstres ; II : 20 h 15 : Les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 19 h 45 : Macbeth ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : *L'amour c'est comme un bateau blanc* ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du Dac au Dac ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you.

LA TANIÈRE (337-74-39), 21 h : A. Fo*cal ; 22 h 30 : M. Alencar.*

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L'Orchestre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses derviches de Perse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Ballets K. Wachner ; 22 h : Les danseurs du temps, B. Morel.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : Le Huitième Jour.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : I. et A. Parra.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Tri Yann.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Touré Kunda.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : B. Waters, J.-P. Sasson.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Dédé Saint-Prix (dern.).

PANAME (297-52-67), 21 h 30 : A. Ceñaz, M. Graillier.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Tin Pan Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-C. Capon, R. Galliano, G. Pedria.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Quartet J.-L. Chautemps.

SUNSET (261-46-60), 23 h : B. Widemann.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Ch. Bellanzi « Lolo ».

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G.-L. Gelmetti (Donatoni, Ferneyhough, Varèse).

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 45 : Fastes d'enfer ; 20 h 15 : la Folle Envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.

En région parisienne

LA DÉFENSE (979-00-15), 21 h 30 : Musical Memories.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-06), 22 h : J. Nacache, J.-E. David, J. Locantolo, Ch. Legrand.

SCEAUX, Orangerie (660-07-79). Festival : 18 h et 21 h : Trio Martinu de Paris (Haydn, Martinu, Beethoven...).



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 19 h, Deauville 1983 : Eddie and Cruiser, de M. Davidson ; 21 h, Hommage à Frank Capra : L'extravagant M. Deeds.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs, *films rares : 15 h*, l'Eventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsh ; 17 h, la Vie future, de W.-C. Menzies ; 19 h, Passion, d'A. Dwan.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert *(H. sp.), 14e (321-41-01)*.

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-95-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations 12e (343-04-67) ; *Miramar, 14e (320-89-52)*.

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Ang., v.o.) : *Elysées Lincoln, 8e* (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HISTOIRE DE PIERRA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Escurial Panorama, 14e (707-28-04) ; Espace Gaîté, *13e (325-95-94)*.

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

AVIS DE RECHERCHES, film américain de Stanley R. Jaffe (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Images, 18e (522-47-94).

LE FAUCON, film français de Paul Boujenah : Forum Orient-Express 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-33-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE, film américain d'Adrian Lyne (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Paramount-*Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secretan, 19e (241-77-99).

LA GRANDE VILLE, film indien de Satyajit Ray (v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU - OKRAINA, films soviétiques inédits de Boris Barnet (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LIBERTY BELLE, film français de Pascal Kané : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ZELIG, *film américain de Woody Allen* : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount *Odéon, 6e* (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Monte-Carlo, 8e* (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Bastille, 12e (343-79-17)* ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) (deux salles) ; Paramount Or-*léans, 14e (540-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Paramount* Odéon, 6e (325-59-83) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE LIQUIDATEUR (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

LA MÉMOIRE *(Egyp., v.o.) : Louxor, 10e* (878-38-58).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; *Biarritz*, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; *Gaumont* Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche (H. sp.) 6e (633-10-82).

PORKY'S II (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e *(359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) ; 14-Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.). 14e (321-41-01).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

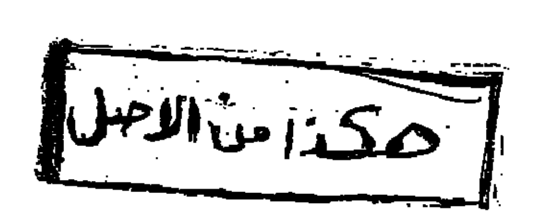
UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle. 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

— POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES —



SPECTACLES

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
***A BOUT DE SOUFFLE MADE IN* U.S.A.** (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
L'ALPAGUEUR (Fr.) : *Hollywood Bd*, 9e (770-10-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ASSASSINAT DE TROTSKY (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).
***LE BAL* DES VAMPIRES** (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
BEN HUR (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., *v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).*
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial (H.sp.), 13e (707-28-04).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE DECAMERON (It., v.f.) : Club, 9e *(770-81-47).*
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boite à Films (H.sp), *17e* (622-44-21).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44).*
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
***LA FABULEUSE HISTOIRE DE DO-*NALD ET DES CASTORS JUNIORS** (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'EXTRAVAGANT MR. *RUGGLES* (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
GIMME SHELTER *(A., v.o.)* : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; *Olympic Balzac, 8e (561-10-60).*
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boite à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., *v.o.*) : *Gaumont les Halles,* 1er (297-49-70) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e *(359-19-08)* ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE : Acacias, 17e (764-97-83).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
M. LE MAUDIT : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
MARIUS (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
M.A.S.H. (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
***MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR* A TAPÉ SUR LA TÊTE** (It. v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
NEIGE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).
NEW YORK, NEW YORK : Calypso, 17e (380-30-11).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TAIS TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
THE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
YOYO (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

COMMUNICATION

Vendredi 16 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Au théâtre ce soir : Et ta sœur.
De J.-M. Bricaire et M. Lasaygues. Mise en scène de R. Manuel, avec Jean-Jacques, E. Dassas, A. Bardi.
Rencontre étrange entre deux jumeaux : Martin, fantaisiste, léger, coquet comme une femme, et Martine, sérieuse et travailleuse comme un homme...

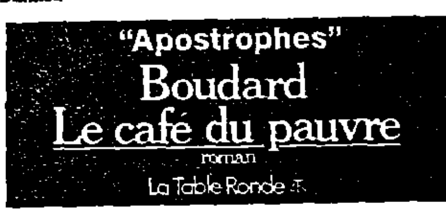
22 h 40 Le jeune cinéma français de court métrage.
« La Chatte sur un tapis blanc », de C. Grinberg.

23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

23 h 25 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : L'homme de la nuit, d'après G. Leroux, réal. J. Bunuel. Avec G. Wilson, Cl. Giraud.
Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.



21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Après la guerre ». Avec A. Boudard (le Café du pauvre), *C. Bourniquel* (le Jugement Dernier), *G. Lagorce* (le Train du soir), *Rezvani* (la Loi humaine), *E. Wiesel* (le Cinquième Fils).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Aventures en Birmanie.
Film américain de R. Walsh (1944), avec E. Flynn, W. Prince, J. Brown (v.o. sous-titrée. N.).
En 1944, un commando de parachutistes américains est chargé de détruire une station de radar japonaise dans la jungle birmane. Cinéaste du western et de l'aventure, Walsh a réussi à montrer, au-delà de la propagande, la lutte et l'angoisse de GI's avec un certain réalisme.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Vendredi : Les héros de la fête.
Magazine d'information d'A. Campana.
Trois handicapés mentaux, sélectionnés aux Jeux olympiques de Baton-Rouge, en Louisiane, témoignent. Un reportage de Lionel Rotcage et de Michael Guyader (psychiatre).

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Un Américain à Paris, de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Documentaire.
Le rallye auto-moto du Maroc ; « la Voix de son maître » ; Belle-Ile ; portrait de Ch. Collas, précurseur de la carte postale.

18 h 55 Informations nationales et internationales.

19 h 10 Dessin animé : Vagabul.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, Portrait de Piero Faggioni, metteur en scène de *Faust* pour le festival Berlioz de Lyon.
21 h 30, Musique : Black and Blue.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : *Mort et transfiguration,* poème symphonique de R. Strauss, *Concerto pour piano et orchestre,* de Chopin, *Symphonie n° 3,* de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallish, sol. F.-R. Duchable, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : musiques de Perse.

Samedi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Vision plus.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Casaques et bottes de cuir.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
Dans une ambiance de salle de catch, deux équipes de comédiens s'affrontent sur un ring, entourés de groupies, de fanfares... Une nouvelle émission.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessin animé.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : blanc, bleu, rouge.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : super défi.
20 h Journal (Et à 23 h 40.)
20 h 35 Série : Shogun.
D'après J. Clavel, réal. J. London.
21 h 30 Droit de réponse. Emission de M. Polac.
Edouard Leclerc, avec Jacques de Perphuis, délégué général de l'Union des chambres syndicales du pétrole, et Gilles Darmois, conseiller technique au secrétariat d'état à l'énergie.
23 h Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 15 Les carnets de l'aventure.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord : le crédit gratuit.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Alain Souchon, Nana Mouskouri, Annie Girardot, Francis Huster, Gérard Lenorman. Une vidéo David Bowie.
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Grands concerts de l'été. Avec D. Edmunds, Stray Cats, Joe Cocker, Steve Miller Band...
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévisions régionales.
19 h 50 *Dessin animé :* Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Les Dossiers noirs : Le mystère Kennedy.
Réal. J.-M. Charlier. (Rediffusion.)
Documents officiels, films et photos sur l'assassinat de J.-F. Kennedy. Cette deuxième émission refait toute l'enquête policière et médico-légale, mais fait aussi le point sur les morts violentes et mystérieuses de plus de cent témoins-clés de l'affaire.
21 h 45 Merci Bernard.
Avec Roland Topor, Gébé, Jean Bouchaud... Une sélection des meilleurs sketches diffusés au cours des années 1982 et 1983.
22 h 30 Musiclub.
Cinq extraits de Porgy and Bess, *de G. Gershwin, par Wilhelmenia Fernandez, avec l'Orchestre philharmonique de Lorraine.*
22 h 50 Journal.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 36 Spectacles.
18 h 3 Dessin animé.
18 h 10 Série : Dynastie.
19 h 10 Dessin animé : Vagabul.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le volontariat.
8 h, Sciences humaines : vers une définition de l'homme.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec...
11 h 2, Musique : journée Franz Kafka.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons
14 h 5, Journée F. Kafka.
Situation de Kafka, avec Ph. Lacoue-Labarthe ; 15 h 15, Lectures et commentaires, par L.-R. des Forêts ; 15 h 50, De la loi, par Derrida ; 17 h 30, Universalité de Kafka, par S. Moses, D. Kalpérine, H. Gaffman.
19 h 50, Le Château : lecture et commentaires, par M. Robert.
20 h 45, La Cabbale et la femme, par D. Shahar et P. Mentzel.
21 h 40, Champion de jeûne, par C. Boltanski et M. Pleynet.
22 h, Présence de la Cabbale et du Talmud chez Kafka.
23 h 30, Le journal (extraits).

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France

6 h 2, Samedi matin.
8 h 5, Radio Centre-Tours : F. Poulenc à Noisay-en-Touraine.
9 h, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques.
12 h 30, Radio Nord-Est : autour du violon ; œuvres de Bach, Beethoven, Schubert, Martinon, Brahms, Bartok.
14 h, *Radio-Aquitaine :* *le Collegium Musicum* d'Aquitaine ; œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, Vivaldi, Français.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Radio-Berry-Sud : musique traditionnelle.
17 h, Radio-Midi-Pyrénées : portrait du pianiste Thierry Juillet : œuvres de Chopin, Brahms, Albeniz, Scarlatti, Sancan.
18 h, *Le Festival Berlioz à Lyon.*
20 h 30, Concert : (en direct des halles de la Côte-Saint-André) : *Faust* (extraits) de Gounod, *la Damnation de Faust* (extraits) de Berlioz, *la Marche de Rakoczy* de Liszt, par l'Orchestre interconservatoire, dir. S. Baudo, les Chœurs régionaux, dir. B. Têtu, *et* les Chœurs de l'armée française, dir. R. Dupoux.
23 h 5, Radio-Côte-d'Azur : œuvres de Couperin, avec K. Gilbert, clavecin.

A écouter

Méditations sur Kafka

Comment s'y prendre ? Le texte est compact, serré, comme traversé par un malin génie. Le lecteur le plus attentif se perd dans un enchevêtrement inextricable de symboles, d'allégories, de fictions mythiques. L'objectivité sèche et la subjectivité ne cessent d'interférer, la réalité banale se confond avec le cauchemar. L'œuvre de Franz Kafka, plus de cinquante années après sa publication, reste une forêt impénétrable, que nombre d'interprètes célèbres — Sartre, Camus, les surréalistes — ont tenté de déchiffrer avec leurs propres outils, mais en vain. La vie de Kafka a été un combat nocturne, une longue insomnie.

France-Culture, pour commémorer le premier centenaire de la naissance de l'auteur du Procès, a réuni en tables rondes des philosophes (Jacques Derrida, Philippe Lacoue-Labarthe, Stéphan Moses), des écrivains (Louis-René des Forêts, Alain Robbe-Grillet), des exilés tchèques, des exégètes du Talmud et de la Cabale et même le professeur d'hébreu de Kafka, toujours vivant.

Aucune concession vulgarisatrice, nous sommes entre éminents spécialistes. Cette petite assemblée studieuse — lecteurs à voix chaude ou interprètes passionnés, — rassemblée autour du poète Jean Daive, évalue, tâtonne, scrute, tourne autour de deux thèmes. Le premier traite la fonction de loi dans son œuvre, la langue à la fois juridique, administrative et poétique, tente de situer l'écrivain dans la géographie culturelle, politique, de son temps. La deuxième partie, plus originale, évoque les rapports douloureux de Kafka avec le monde féminin. Parmi les nombreuses interprétations proposées, nous retiendrons celle de Philippe Sollers, qui avance, avec son audace habituelle, l'idée d'un Kafka témoin de la misère sexuelle de notre époque, un Kafka qui n'aurait rêvé que de libertinage.

Une drôle d'idée, développée par l'auteur de Femmes, sur un ton modulé, onctueux, qui n'est pas sans rappeler les artifices de langages de Jacques Lacan. A part cet instant surprenant, un silence d'église plane sur cet hommage à Kafka, une église avec ses moines appliqués, méditant inlassablement sur un grand athée.

MARC GIANNÉSINI.

* *Journée Franz Kafka,* France-Culture, samedi 17 septembre, de 14 h 5 à 23 h 55.

LES DIFFICULTÉS DU SECTEUR PAPIER-IMPRIMERIE

Divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., dont le comité fédéral national était réuni les 14 et 15 septembre, pour mettre au point les modalités de la semaine nationale d'action prévue du 19 au 23 septembre, affirme que cette initiative *« recueille une large adhésion des travailleurs »*. Elle vise à *« sauver »* l'imprimerie française et à *« produire français »* (avec une menace d'action envers les publications qui n'utiliseraient pas du papier français).

Dans le communiqué final, la F.F.T.L.-C.G.T. énumère les bases *« indispensables »* de toute nouvelle politique dans les industries graphiques : arrêt des fermetures d'entreprises, mesures spéciales pour le retour de travaux effectués à l'étranger, constitution d'un fonds spécial de modernisation de l'imprimerie, mise en place d'un plan emploi-formation en trois ans. Au sujet de La Chapelle-d'Arblay, le livre C.G.T. *« exige »* l'ouverture de négociations pour sauvegarder ce secteur d'activités et avoir *« l'assurance d'une production de papier de presse en France »*.

De son côté, M. Noël Monier, responsable de la branche Livre à la C.F.D.T. (1), a exposé, jeudi 15 septembre, les positions défendues par son organisation et critiqué assez vigoureusement certaines méthodes d'action employées par le Livre C.G.T. La semaine d'action lancée par ce syndicat, selon lui, sera *« artificielle »* et *« ne débouchera sur rien »*.

M. Monier a également critiqué l'attitude de la C.G.T. visant *« à privilégier certaines entreprises au détriment d'autres »*, estimant que les syndicats n'ont pas à intervenir dans la *« guerre commerciale »* qui sévit entre les imprimeries. En ce qui concerne le cas de La Chapelle-d'Arblay, et bien que *« tout à fait solidaire des travailleurs »* qui luttent pour leur emploi, le Livre C.F.D.T. estime *« suicidaire »* l'attitude de la C.G.T.

(1) Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle.

● *Le procès intenté à Me Jean Martin* par MM. Robert Hersant et André Audinot *(le Monde* du 13 septembre) suscite la *« protestation vigoureuse »* de l'Union nationale des syndicats de journalistes, qui s'affirme *« solidaire »* de l'avocat du S.N.J. Ayant *« dénoncé cette manœuvre dilatoire »*, l'U.N.S.J. *« s'inquiète de l'usage abusif qui est fait, à cette occasion, de l'article 227 »*. *« Ainsi, tout journaliste signant un avant-papier sur un procès en préparation peut tomber sous le coup de l'article 227. Le droit à l'information du citoyen en serait, de ce fait, gravement atteint »*, conclut l'U.N.S.J. Le Syndicat de la magistrature, dans un communiqué, considère que *« ces poursuites sont d'une extrême gravité »* et que, pratiquement, *« c'est la liberté de la presse qui est menacée »*. Le Syndicat de la magistrature souhaite, cependant, qu'il reste *« possible, dès lors qu'un procès est en cours, de prendre la parole sur le fond des affaires concernées »*, sinon *« ce ne serait sain ni pour la démocratie ni pour la justice elle-même »*.

● *A Orléans,* le personnel de la station Radio-France, en grève depuis le 7 septembre, (*le Monde* du 10 septembre), a repris le travail le 15, *« en raison des avancées positives de la part de la direction »*.

● *France-Musique* a fait savoir au début de la semaine qu'elle allait émettre « 24 heures sur 24 » à partir du 1er novembre (*le Monde* du 16 septembre). Jeudi 15 septembre, un communiqué de la direction de Radio-France déclare que la décision est repoussée *sine die.* Explication : *« L'annonce s'est faite de façon prématurée. Le projet est actuellement au stade de l'étude. La décision définitive ne sera prise que dans quelques semaines, et devra s'inscrire dans l'équilibre général des programmes pour 1984 résultant, notamment, des données budgétaires nouvelles qui sont sur le point d'être précisées. »*

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

— *M. Jacques Delors,* ministre de l'économie, des finances et du budget, est reçu au journal de 18 heures, sur R.T.L.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

— *M. Raymond Aron,* écrivain, est l'invité du « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

RADIOS PRIVÉES LOCALES

● *M. Gérard Plault,* responsable de Radio-Paname, a été inculpé mardi 13 septembre, pour avoir émis sans autorisation. Le matériel de cette station avait été saisi le 20 août (*le Monde* daté 21-22 août). M. Plault est propriétaire d'une « boîte de nuit » à Paris.

● *Un forum* sur le financement des radios associatives est organisé samedi 17 septembre à Paris, par Radio-Aligre, avec la participation de la Fédération nationale des radios libres. Le débat aura lieu le matin ; l'après-midi sera consacrée à des animations culturelles. Renseignements : Radio-Aligre, 89 ter, rue de Charenton, 75012 Paris, tél. 628-06-60.

● *Le Mouvement des radios libres,* récemment créé (*le Monde* du 24 août), a fait appel à des avocats pour aider les radios non autorisées à organiser leur défense. Ceux-ci estiment que la légalité des saisies peut être mise en cause et que la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle recèle une contradiction : le principe de la liberté de communication d'un côté et l'autorisation nécessaire de l'État de l'autre ; la convention européenne sur la liberté des ondes peut aussi être invoquée. Mouvement des radios libres, 54 bis, avenue Mozart, 75016 Paris.

● *Pour avoir émis sans l'autorisation légale,* M. Fredj Bergaoui, trente-deux ans, réfugié tunisien, professeur de philosophie, a été inculpé le 15 septembre par M. Jean Zamponi, juge d'instruction à Paris, d'infractions aux articles 7, 9 et 97 de la loi du 29 juillet 1982 sur les émissions radiophoniques en raison de sa qualité de responsable de Radio-Tiers-Monde à Paris.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,90	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Une importante institution financière nationale recherche pour **St Quentin en Yvelines (78)**

Un Adjoint au Contrôleur de Gestion

pour l'ensemble de ses filiales de **Crédit Bail.**

Ce poste s'adresse à un jeune cadre qui a passé au moins 2 ans dans un cabinet d'audit ou en entreprise dans un poste similaire.

Une bonne connaissance de l'informatique en tant qu'utilisateur est nécessaire.

Formation souhaitée: E.S.C., I.E.P., complétée par le D.E.C.S. ou équivalent.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **GV8** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

LEVI TOURNAY

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment été proposés cette semaine.

- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER** — Réf. VM 14761 D

Intervox Alcatel
- **RESPONSABLE LOGISTIQUE** — Réf. VM 2639 C
- **CHEFS DE PRODUITS** Cosmétologie — Réf. VM 12683 J

Rhône-Alpes :
- **CADRE GESTION** — Réf. VM 4212 AN

Vichy
- **INGENIEUR RECHERCHE DEVELOPPEMENT CONTROLE QUALITE** — Réf. VM 3516 D

Commerce international :
- **2 CHEFS DE PROJET** — Siège Réf. VM 22923 A ; filiales Réf. VM 22923 D

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

VILLE DE GUYANCOURT (banlieue ouest de Paris) RECRUTE D'URGENCE

1 REDACTEUR CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

1 ATTACHÉ, COORDONNATEUR CHARGÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PRÉVENTION.

Adresser C.V. détaillé à l'attention de Monsieur le Maire de Guyancourt, Hôtel de Ville, 78280.

VILLE DU PECQ (Yvelines) 17.854 habitants *recrute d'urgence*

RÉDACTEUR POUR SERVICE FINANCIER AYANT DES CONNAISSANCES EN COMPTABILITÉ M 12 ET ANNEXES ET INFORMATIQUE

Adresser candidature et C.V. à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 13 bis, quai Maurice Berteaux, 78230 LE PECQ.

Cabinet Beau de Lomenie 55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, recherche

JURISTES MARQUÉS

expérimenté - spécialisé. Adress. C.V. et prét. service du personnel.

Cherche vendeuse pour VIDÉO-CLUB excellente présentation. 4.500 F net. T. 506-39-41.

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé rech. PROFESS. VACATAIRES

expérience exigée.
- Economie.
- Mathématiques.
- Technique de commerce international (7 h).
- Informatique (16 h).
- + un surveillant.

Tél. au 747-06-40 poste 38.

Urgent important établissement enseignement supérieur privé, Paris, recherche prof. et chargés de travaux dirigés de comptabilité. *Env. lettre manuscrite*, c.v., photo et prétentions à ARMA, 47, rue de Liège, 75008 PARIS.

◆ INFORMATIQUE ◆
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Par suite du retrait du titulaire pour raison d'âge, la Faculté des lettres de l'Université de Berne met au concours un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

(seizième-vingtième siècles)

Entrée en fonction : 1er avril 1985

Les candidats, possédant une thèse d'habilitation ou un titre équivalent, sont priés d'adresser d'ici au 30 octobre 1983 leur dossier (curriculum vitae, liste des publications et des cours donnés ; publications seulement sur demande) à la Direction de l'Instruction publique du Canton de Berne, Service de l'enseignement universitaire, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne.

Pour faire face à son développement
Groupe B.T.P. (Electricité)
recherche
pour filiale Afrique Francophone

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

- Commercial et Gestionnaire
- Homme de terrain et de dossiers

Il aura une bonne connaissance de nos techniques en MT.BT.EP.ER

l'industriel et le Bâtiment seront un atout complémentaire

Salaire motivant
Avantages expatriés habituels

Discrétion assurée
Envoyer C.V., photo et prétentions à
SYNAPS
10, boulevard du Parc - Ile-de-la-Jatte
92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

PRÉVENTION & SÉCURITÉ
Société de Services
du groupe ACDS

sélectionne pour la région parisienne

5 DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

ayant références Ventes de Prestations.

Fixe + Commissions + Bonus.
Remboursements frais - Avantages complémentaires.

Prendre rendez-vous Direction du Personnel 371-12-12.
Se munir C.V. + photo.

---

emplois regionaux

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
OUEST DE LA FRANCE RECHERCHE
PROFESS. D'INFORMAT. A TEMPS COMPLET LIBRE DE SUITE.
Ecr. s/nº 6.528 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LYCÉE TECHNIQUE TOULON, RECH. ENSEIGNANT COMPTABIL. POUR ENSEIGN. SUPÉR. TÉL. (94) 75-37-82.

Cherche urg. J.F. au pair Darmstadt/RFA. Tél. : 6155/61838 apr. 18 h.

ENTREPRISE BATIMENT recherche *pour important chantier*

en ALGÉRIE
RESPONSABLE DES ACHATS

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. 9140 à Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

Agence architecture installée dans le Sud-Est C.A annuel H.T. 1.300.000 F. informatisée C.A.O., recherche pour mutation sociale partenaire architecte. Participation 600.000 F. Comm. en cours. 2.000.000 F. Ecrire sous le nº T 42.074 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Inventeur idées objets utiles, parlant anglais, gd profit, *cherche breveteur mondial.* Ecr. s/nº 6.530 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Renault 5 GTL 5 portes. 1re main. Bon état général. Année 1980 - 68.000 km. Px Argus 22.000 F à débattre. Tél. le soir après 19 h : 590-08-67.

de 8 à 11 C.V.

VENDS RENAULT 20 TS, année *80*, 5 vit. *teintées*, équip. radio stéréo K-7, alarme, + 4 pneus hiver montés. Excel état, 60.000 km, *révisés*, 1re main. *Prix : 35.000 francs.* Téléphone : 904-29-43 après 20 heures.

Collaborateur vends Peugeot break 505 GL diesel, gris métallisé. Intérieur bleu. Sortie : fév. 1983 (garantie 6 mois), 13.000 km. PRIX : 66.000 F. M. SETTBON : 990-48-99, dom. ; 773-22-73, bur.

de 12 à 16 C.V.

ALFA ROMEO
GUILIETA
2 lt., bleu-marine
modèle 83. 12 000 kms, état neuf
glaces électriques, pneux P. 6
54 000 F
Tél. : 415-34-85 après 17 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 18 ans, ch. emploi de bureau début. Notions dactylo. Ecr. s/nº 6.534 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hollandaise, ch. une place au pair A. Paus. Ecrire à Anne-Eke-Wiersma, 243, Ruysdaelkade, 1072 AX Amsterdam Tél. : 19-31-20 736820.

Jeune diplôm. Ecole supérieure de Commerce, formée au Marketing International selon les méthodes américaines. *Souhaite s'intégrer* dans service Export ou Import d'une société dynamique (Paris ou sa région) :
- Anglais, allemand ;
- grande *mobilité* géographique ;
- expériences acquises en Amérique Nord et Sud, Asie, Afrique, Moyen-Orient ;
- habituée aux contacts de haut niveau.

Ecr. s/nº 6.532 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 26 ans, DEUG A, niveau licence télécom. Débutant, étudierait ttes prop. PIRIOU, bât. A, 20, av. Bel-Air, 75012 PARIS.

URGENT
J. Fille, 20 ans, recherche emploi dactylo employée de bureau, place stable. Libre immédiatement ; Tél. à partir de 18 h 30 au 383-73-38, dem. *Isabelle.*

ADJOINT A D.G. ou P.-D.G.

Homme 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète *(droit, Sc. Po).*
- Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (transport) + 150 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- *Excellent négociateur.* Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. - direction P.M.E. ou filiale. Ecr. s/nº 6.526 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jne femme, 1 a. expérience rech. emploi de sténodactylo ou compo cartiste Paris. Tél. 262-55-58 apr. 18 h 15.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Mº SAINT-MICHEL
Bon imm. rénové, chf central. Petit studio, cuis., dche, w.-c. Poutres, 12, rue Saint-Séverin samedi, dimanche. 14 à 17 h.

7e arrdt

PRÈS BOSQUET, gd stand., neuf, dble liv., cft. 800.000 F. S/jard., park. 577-96-85.

Mº ECOLE MILITAIRE
Bon imm., balcon sur rue. Petit 2 pces, entrée, coin cuis., bains, w.-c. Prix intéressant 34, avenue Rapp. Sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

Mº ST-FRANÇOIS-XAVIER
33, AV. BRETEUIL
Bon imm., soleil, 6e ét. s/av. Séj. + cuis., salle à manger entrée, bains, w.-c., 40 m² chf. centr. Prix intéressant. Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

11e arrdt

Voltaire, 26, rue Popincourt, 8, passage Lisa, 2 P. plus
ATELIER ARTISTE
Samedi 13 à 17 h. 354-95-10. 110 m², calme. Poss. + 35 m².

FAIDHERBE-CHALIGNY
3 P., tt cft, rue-cour, bel imm. bourgeois pierre de taille. Prix : 538.000 F
LERMS. 355-58-88.

Mº CHARONNE Part. à part. 2 P. 170.000 F. 589-41-15.

REPUBLIQUE, petit 2 P., 5e, clair, tt équipé, nf. 200.000 F. Pptaire. 590-86-06, 7 à 21 h.

12e arrdt

Mº BEL-AIR
Imm. récent, tt cft, park. 2 pces, entrée, cuis., bains balc. sur jardin, soleil. Prix très intéressant. 14, rue Rambert VILLERS. Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

13e arrdt

PL. D'ITALIE, Gd 2 p., tt cft, pet. imm., asc., 415.000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00.

15e arrdt

Luxueux pied-à-terre, dans superbe imm. composé uniquement de 2 chbres, 2 bns, gde cuis. équipée, 5e ét., asc. 595.000 F. Tél. 554-28-66.

16e arrdt

AUTEUIL URGENT
GRAND STANDING, ETAGE ÉLEVÉ, RÉCENT, GD, IMPECCABLE, STUDIO, BOISERIES. 499.000 F. 7, rue Molitor, le 17 de 14 h à 18 h.

QUAI BLÉRIOT - O.R.T.F. immeuble pierre de taille. DOUBLE RÉCEPT., 1 CHBRE, 140 m² + studette service. GARBI 567-22-88.

17e arrdt

SQUARE des BATIGNOLLES
67, Pl. Dr-Félix-Lobligeois. Neufs, 23 appts + parking. 226-28-50 de 14 h 30/18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

BD MALESHERBES ravissant atelier duplex, original, conft, balc., 5e sans asc., 825.000 F. 577-96-85. Vis. les 17 et 18 (11 h à 21 h).

PTE-CLICHY. Imm. nf, prêt conventionné, frais réduits, 3 p., 61 m², prix 490.000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00.

Mº ROME gd 2 p. tt cft, bel imm. bourgeois. 498.000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00.

Mº PEREIRE
Imm. récent, tt cft, 6e ét. Séj. 1 chambre, entrée, cuisine, bains, balc. Px intéressant, 18, rue Philibert-Delorme, samedi, dimanche. 15 à 18 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
ds imm. pierre de taille, pptaire vd 4 P., tt cft. 110 m² + balcon, s/pl. Samedi 17 de 14 h. 30 à 18 h. 30, 27, rue Lepic.

Calme et tranquillité dans le 18e. A vendre appt 2 P., s. de bains, cuis. installée, cave. Charges réduites. Imm. habité bourgeoisement et très bien entretenu. Exposition midi. Px 220.000 F. *Téléphone : 052-01-36.*

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY S/BOIS
Dans imm. récent très beau 3 P., 107 m² + jardin 120 m² *Téléphone : 500-54-00.*

NEUILLY URGENT
Récent standing, grand studio, 43 m² environ + balcon, 31, rue Ed.-Nortier le 17, de 14 h. 30 à 18 h.

94 Val-de-Marne

CRETEIL 200 m métro
Studettes-studios-2 Pièces
A PART. DE 190 000 F
Location-vente possible
PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES
Habitable Octobre 83
LES ARCADES, angle *Av. G.-de-Gaulle/rue Euler*
Tous les jours, sauf dimanche et mercredi : Tél. : 339-87-12 ou SINVIM : 500-72-00.

NOGENT S/MARNE
50 m BOIS DE VINCENNES RER 3e et dernier étg – TRES BELLE RÉSIDENCE – Séj. dble, 3 chambres, 106 m² + Park.
DEMICHELI
Tél. : 873-50-22 et 47-71.

Province

CABOURG, Résidence récent Studio 2 et 3 P., jardin à part 90 000 F – petits travaux (31) 91-51-00 du vendredi au lundi ou (1) 334-23-34.

HYÈRES (Var), part vend F-3, 70 m², centre ville, 530.000 F, à débattre. Ecrire sous le nº T 042.147 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COLLIOURE (Roussillon)
Pour vos vacances, résidence Collina. La multipropriété c'est l'avenir. Achetez pour toujours votre appartement de standing de plus de 50 m² livrable tout de suite, uniquement pour le temps des vacances. Ex. : 15 jrs en mars 33.000 F ou en août 73.000 F. Barbaro et Cie, 4, rue Paul-Courty, Perpignan. Tél. : (68) 34-43-77.

appartements achats

AGENCE DE L'ETOILE
rech. BEAUX APTS PARIS VILLAS BANL. OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-26-08.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPRTS CENTRE et OUEST PARIS 563-11-88.
28, rue Washington (8e).

locations non meublées offres

Paris

3, r. Saint-Simon, 5.700 F c. c. Gd 4 Pces, standing. Visite samedi 11-12 h ou 325-20-77.

38, RUE MARX-DORMOY Imm. récent, studio, cft, 1.850 F et 2 P., conft, 2.500 F ch. comp. Voir samedi de 12 h 15 à 13 h 30.

Région parisienne

Près de Dreux, 85 km Paris PAVILLON F6, style fermette, tt confort (chauffage élect.), cuisine équipée ; grd s-sol (garage 3 voitures). Loyer : 3 000 F mensuel. Tél. (37) 46-98-62 après 19 h.

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves 7, 8, p., 230 m² habitables, cuis. équipées grand luxe.
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A. 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi) 971-72-81 ou 774-96-48.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune médecin ch. 2 p. Sud Paris, calme et clair. Tél. : 988-73-01 après 20 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

POUR CADRES et AGENTS affectés région parisienne IMPORT. STÉ NATIONALE PÉTROLE rech. direct à pptaires appts 2 à 8 P. ou vill. Offre à 504-90-00 (p. 12).

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de stés et tous services. Tél. : 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Cause santé et retraite vds RESTAURANT, 10 km AMIENS (80). Bon chiffre. Affaire saine. T. (22) 43-27-07.

locaux commerciaux

Locations

PRÈS VERSAILLES
(Imm. (local cial + appt) 140 m² + 2 garages EXCEPTIONNEL 1.050.000. Tél. : 954-68-00.

Mº GLACIÈRE
A louer plateau, 183 m², refait, neuf, beau volume, très clair. Conviendrait bureaux et activité. Téléph. 272-40-19.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

immeubles

A VENDRE SAINT-CLOUD
Imm. de bureau occupé superficie 1.583 m² + jardin rénovation récente, loyer annuel 250.000 F. Prix 2.700.000 F. Téléphone : 651-17-61 de 15 à 18 heures. M. BAC.

maisons individuelles

CLAMART BOIS
sur terrain 1.000 m². Maison, 8 pces, réception 70 m². Téléphone : 842-15-75.

pavillons

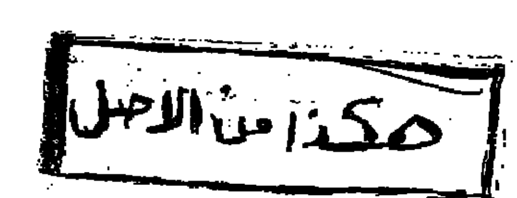
FOSSES 95
30 mn gare du Nord. Part. vend pavillon ann. 1973. R.-de-ch. : séjour, 2 chambres w.-c., entrée, cuisine, cellier salle de bains. Etage : 2 chambres, w.-c. douche. Terrain : 300 m². Garage. Prix : 380.000 F. Téléphone : 472-20-06.

ANTONY Centre, 300 m. métro, commerces, lycée, quartier résidentiel, idéal prof. lib., sous-sol complet, chf. centr. gaz, cave, buanderie, salle de jeux aménagée 50 m², garage 2 voitures, séj. 70 m², cheminée, 8 chambres, 3 s. de bns, 3 w.-c., cuis. équipée, 300 m² habitables, terrasse suspendue av. accès jard. Terrain 450 m². Etat impeccable. 1.750.000 F. 663-42-45.

83 TOULON N.-O., à vendre pav. F 4 + garage + terrain. 700.000 F. (86) 20-85-20.

A VENDRE : pavillon TRAPPES, 100 m². REZ-DE-CHAUSSÉE surélevé : cuisine, w.-c., salle à manger, salon, cheminée, sur SOUS-SOL total (garage, chauffage central gaz, buanderie) + 1er Étage : 3 chambres, salle de bains. Grenier parqueté. 5 minutes de la gare S.N.C.F. et commerçants. Quartier calme. Jardin (350 m²). *Téléphone :* 050-85-33.

BEYNES
De particulier à particulier : à vendre pavillon 6 pièces, garage, cellier, buanderie, terrasse, sur terrain de 450 m². Prix 550.000 F. T. 489-22-63.



CARNET

Naissances

– Le docteur et Mme André-Jean FRAUDET partagent avec Thomas et Pierre-Louis la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 2 septembre 1983.
21, rue d'Orléans,
92200 Neuilly.

– Chryssoula KAMBAS,
Fred E. SCHRADER, son époux,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Andreas SCHRADER.
Le 11 septembre 1983.
Joh. Verhulststraat 137,
NL-1071 NB Amsterdam.

Décès

– Mme Claude Albos
et ses enfants,
Marie-Christine, Patrick, Philippe,
M. et Mme Jacques Carles
et leur fille,
M. et Mme Marcel Albos,
Mlle Ginette Albos,
M. et Mme Jean Laine
et leur fils,
Mme Alice Bergeres,
Francis Bergeres,
M. et Mme J.-Cl. Toussaint,
M. et Mme E. Guth
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Ducasse
et leur fils,
M. E. Rousset,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Claude ALBOS,
capitaine au long cours,
commandant à la Compagnie maritime des chargeurs réunis,
professeur à l'Institut supérieur d'études maritimes de Casablanca,
capitaine de frégate (R),

pieusement décédé le 10 septembre 1983 dans sa cinquante-septième année, à la suite d'une cruelle maladie.

Allée Corneille,
33200 Bordeaux-Caudéran.
19, rue des Chardonnerets,
Casablanca (Maroc).
31160 Milhas.

– Saint-Cloud. Monnet-la-Ville.

Elodie,
sa fille,
Mme Jean Artus,
sa mère,
M. et Mme André-Christian Artus,
M. et Mme Robert Paludetto-Artus,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,
Christophe, Frédéric, Nathalie,
ses neveux et nièce,
Mme André Artus,
Mme Henri Panier, ses grands-mères,
M. et Mme Jacques Martin,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses oncle, tante, cousins et cousine,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre ARTUS,

rappelé brutalement auprès des siens à la maison du Père, le 13 septembre 1983, dans sa vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 septembre, à 15 heures, en l'église de Monnet-le-Ville (Jura), suivie de l'inhumation au cimetière de Monnet-la-Ville.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

– M. André Brizard,
son époux,
M. l'abbé Philippe Brizard,
M. et Mme Jean Brizard
et leurs enfants,
Mlle Sophie Marie-Françoise Brizard,
M. et Mme Emmanuel Brizard,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BRIZARD,
née Charlotte David.

Le service religieux aura lieu lundi 19 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou à Paris-7e.

50, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Mme Yves-Bertrand Burgalat,
M. Bertrand Burgalat,
M. et Mme Armand Martineau
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Touret
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Burgalat,
M. et Mme Pierre Lagaillarde
et leurs enfants,
Mme Louise-Geneviève Arjo,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves-Bertrand BURGALAT,

préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 septembre 1983, dans sa soixante-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 septembre 1983, à 11 heures, en l'église de Saint-Mamet, 31110 Saint-Mamet-de-Luchon.

Le Pré-de-la-Tour,
31110 Saint-Mamet-de-Luchon.
16, rue Ampère,
75017 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et l'ensemble du personnel de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves-Bertrand BURGALAT,
préfet honoraire,
président du conseil d'administration,

survenu le 14 septembre 1983 à l'hôpital Purpan à Toulouse.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 septembre 1983, à 11 heures, en l'église de Saint-Mamet-de-Luchon (31110).

S.A.P.R.R.,
41 *bis*, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Le général Roland Glavany,
président,
Et les membres du comité national de l'Association Rhin et Danube,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Yves-Bertrand BURGALAT,

membre du comité national
de l'Association Rhin et Danube.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 septembre 1983, à 11 heures, en l'église de Saint-Mamet-de-Luchon (31).

– Le président,

Le conseil d'administration de la SCAC,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Yves-Bertrand BURGALAT,
préfet honoraire,
administrateur de la SCAC,

survenu le 14 septembre 1983, à l'hôpital Purpan de Toulouse.
Les obsèques auront lieu le samedi 17 septembre 1983, à 11 heures, en l'église de Saint-Mamet-de-Luchon (Haute-Garonne).

– M. et Mme Dominique Lebodey
et leurs enfants,
Mme Marie-Louise Choury,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Carola DEL SOLDATO,

survenu le 20 juillet 1983.

9, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

– M. et Mme Charles Guittard
et leurs enfants,
M. Philippe Guittard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert GUITTARD,
survenu le 14 octobre 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du 71 rue de Picpus (75012 Paris), le lundi 19 septembre 1983, à 8 h 30.
17, rue Pelée, 75011 Paris.

– M. et Mme Louis Pelorson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Delenne,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins et cousines,
font part du décès de

Mlle Germaine HIRTZ,
agrégée d'Université,

survenu le 11 septembre 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.
L'inhumation aura lieu lundi 19 septembre 1983, vers 14 h 15, au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

M. et Mme Delenne,
Allée de Savoie,
84320 Entraigues.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jacques Kayaloff,
M. et Mme William Else,
Mme Isabelle Avakoff,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques KAYALOFF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 septembre, à New-York, au terme d'une très longue maladie.

Le service religieux a eu lieu le 16 septembre en l'église arménienne de New-York.

40 East 78th Street,
New-York 10021.
31 Iverna Gardens,
Londres W8.

– Jeanne et Maurice-Paul Sans,
leurs enfants Muriel et Arnaud,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie SANS,
née Galy-Patit,
professeur honoraire,
officier de l'Instruction publique,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 9 septembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 12 septembre 1983, à 15 heures, en l'église de Saurat (Ariège).
Cet avis tient lieu de faire-part.

122, Grand-Rue, Saurat,
09400 Tarascon-sur-Ariège.
5, rue Rébeval,
75019 Paris.

– La famille et les amis de

Micheline SIMON,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 14 septembre 1983.

L'inhumation aura lieu le lundi 19 septembre à 15 heures, au cimetière de Nogent-sur-Aube (Aube).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme la générale Fonde
Et sa famille,
profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès, le 3 septembre 1983, du

général Jean Julien FONDE

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil cruel, leur expriment leurs vifs remerciements et leur reconnaissance émue.

Communications diverses

– B.B.C. recherche personnes ayant assisté aux premières projections des films de Bunuel *Un chien andalou* en 1929 et *l'Age d'or* en 1930. Contacter Chantal Caravita, B.B.C., 155, r. du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris (561-97-00).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (U.E.R. science politique), lundi 19 septembre, à 14 h 30, salle 307 (Sorbonne). M. Aymeric Bailleux : « Les idées politiques de Boris Vian ».

Bienfaisance

– Deux cents enfants handicapés vous attendent... Que nous soyons hommes ou femmes, jeunes (à partir de dix-huit ans) ou moins jeunes, avec ou sans activité professionnelle, nous disposons presque tous de quelques heures disponibles pendant la semaine ou le week-end. Pourquoi ne pas les consacrer à garder un handicapé au domicile familial ou à l'accompagner dans un centre spécialisé ?

Ces interventions peuvent se faire régulièrement ou en dépannage. Auparavant, les volontaires suivent une courte session de formation, comprenant six conférences (l'après-midi ou en soirée), réparties sur un mois. La prochaine aura lieu au début d'octobre.

Nous sommes déjà près d'un millier à Paris, mais plus de deux cents familles sont actuellement en attente d'un volontaire. répondez à leur appel, en prenant contact avec :

Les Volontaires pour enfants handicapés (V.E.H.) fédération Claude-Pompidou, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. 508-45-15.

L'immobilier

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS – 227-44-44.

viagers

Libre 12e arrdt, gd studio, tt cft, 44 m², bel imm. 128.000 + 2.500 F. Fme 75 ans.
F. CRUZ 266-19-00.
8, rue La Boétie, Paris-8e.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre
BONNE PPTÉ DE CHASSE
120 HA dont 2/3 bois : 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, possibilité réduire superficie.
Ecrire Havas Orléans, No 201.433, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Achète
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région
Faire offre détaillée.
Ecrire Havas Orléans, no 201.431, B.P. 1519
45005 ORLÉANS CEDEX.

terrains

CABINET D'ARCHITECTE
propose la construction
de 5 maisons solaires
en bois, à l'américaine
sur 1 terrain, banlieue Ouest.
600 F du m². Tél. 627-68-82.

maisons de campagne

VEND Grisy-Suisnes près Brie-Comte-Robert – MAISON RURALE – bn état, eau, élect., tt à l'ég. ; 4 P. r.-de-c., grenier aménag., cave voûtée, cuis. d'été + terrain contigu 700 m², constructible
300 000 F comptant.
S'adres. : Mme MENEUX,
13, av. Maréchal-Joffre
77166 Grisy-Suisnes.

propriétés

MOULIN
AGENCE PAR DÉCORATEUR
s/ 18.000 m², 2 bras rivière l'EURE, 75 kms NATION. 12.
PRIX A DÉBATTRE, URGENT

HOUDAN (près)
FERME RÉNOVÉE 6 PCES
Cuis., sal. bains, w.-c., poutres, chem., 2.000 m² clos paysagés IMPECC. 700.000 F
M.G.N. NOGENT-LE-ROI face ÉGLISE
(37) 43-44-34 et 387-71-55.

ANCIEN MOULIN
RÉNOVÉ 45' PARIS
SUD-OUEST
R.E.R. à 8 KMS
300 m² HABITABLES
+ Nombreuses dépendances
2 HA DE TRÈS BEAU TERRAIN
BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 ET 47-71.

ST-FARGEAU-MELUN
bien situé, gare, commerces, vue imprenable Seine, 8 PCES + 2 cuis. conf. : s. jeux, gar., 3 voit. Terr.-balc., terr. 1.700 m². 1.200.000 F.
Pour vis. : 068-16-47.

SOLOGNE
A vendre
BONS TERRIT. DE CHASSE
de superficie variable avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire Havas Orléans no 201.436, B.P. 1519,
45005 ORLÉANS CEDEX.

SOLOGNE NORD
A vendre
MAISON CONFORTABLE
10 pces très bon état, dépend. sur 4 ha, beau parc, panorama unique poss. aj. 13 ha dont étang 2 ha.
Ecrire Havas Orléans, No 201.435, B.P. 1519,
45005 ORLÉANS CEDEX.

Proche Tours, petit château époque Restauration en parf.état. Tt cft, hall, 3 salons, 8 chbres, salles de bains, cuis. équip., dépend., très beau parc de 3,50 ha. Px : 2.000.000 F. Agence Centrale, 79, rue de Grandmont, 37170 Saint-Avertin. Tél. (47) 28-23-74.

En Roussillon à 12 km d'Amélie-les-Bains, mas à restaurer, eau, électricité, sur 65 ha d'un seul tenant.
Prix : 600.000 F.
Barbaro et Cie,
4, rue Paul-Courty, 66000 Perpignan. Tél. : (68) 34-43-77.

villas

MOUGINS
(Côte d'Azur)
VILLA A VENDRE :

Villa parfaitement située avec jardin magnifique et vue splendide dans région calme de Mougins. Système de sécurité total. Terrain 4.600 m². Forêt avoisinante. 3 chambres à coucher et studio plus pavillon séparé pour personnel. Garage 2 voitures. Luxueusement meublée et entièrement équipée. Piscine, etc. Prix ferme (meubles et agencement fixe compris)

US $ 750.000.

Renseignements de particuliers uniquement à Hightech Corporation S.A., 31, rue du Rhône, CH-1204 Genève. Tél. : 22/28-08-09. Telex : 4.216 16 ht ch.

LAROQUES DES ALBERES (ROUSSILLON)
Dans lotissement, VILLA, 4 faces sur 790 m², terrain, vue imprenable sur mer et plaine Roussillon. 480.000 F. Frais d'actes réduits.
BARBARO ET Cie, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN. Téléphone : (68) 34-43-77.

91 SAVIGNY 500 m. gare. Villa récente, 200 m². Ss-sol complet, 100 m². Gar 2 voit. Jard. 700 m². Prix 895.000 F. HABITAT CONSEIL 661-25-00.

FONTENAY Sous-BOIS
secteur résid. Très belle villa caractère 10 P. Tout confort. Parc 1.300 m². 340-72-06.

l'agenda du Monde

REPRODUCTION INTERDITE

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillet et beaucoup de caresses.
Téléphoner : au 531-61-98 le soir après 19 h.

Beauté

TRAITEMENT cicatrices, rides, pieds fatigués, pieds déformés – 227-92-58.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. au : 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
Gd CHOIX TTES MARQUES
BOCAREL – Tél. : 357-09-46
113, av. Parmentier Paris 11e.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existant : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.260 F. Un cosau 3 places en cuir véritable à 5.990 F en veau pleine fleur à 7.900 F.

Alors, mettez le cap sur le CAP : vous verrez, c'est en direct.
CAP 37, rue des Cîteaux, 75012. T. 307-24-01.

Cours

Enseignement individualisé et rapide des langues français, esp., allem., anglais pour Français et étrangers.
Rattrapages scolaires.
Section éco. et littéraire.
Tél. 277-65-56 de 17 h à 20 h.

La MARELLE ouvre un centre de CRÉATIVITÉ INFORMATIQUE pour enfants,
les mercredis et samedis 9-19 h, les autres jours 17-19 h.
Appelez le 294-92-00.

J. Fem. 1er Prix Conservatoire donner. leç. de piano solf. à domicile, 236-02-79 (soir).

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre. 2 500 F PARIS. SANITOR.21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Enseignement

I.U.T. - DIJON
Boulevard Docteur-Petitjean
B.P. 510, 21014 Dijon Cedex.

ANNÉE SPÉCIALE
Diplôme professionnel en un an.

PLACES DISPONIBLES
dans 2 départements :

DOCUMENTATION
Techniques documentaires, informatique, télématique.
Stage de 8 semaines.
Entrée possible après tout DEUG ou licence.
Début des cours : 26 septembre 1983.

GÉNIE MÉCANIQUE
Entrée après échec grandes écoles,
pour étudiants ayant suivi une classe de Maths Spé. T.
Stage entreprise : 4 semaines.
Début des cours : 17 octobre 1983.

Prendre contact rapidement.

AMERICAN IN V.O.
AT THE AMERICAN CENTER
261, bd Raspail – 75014 PARIS
633-67-28

ENGLISH FOR EVERYBODY

SESSIONS INTENSIVES :
renouvelables tous les 15 jours
début : 12 septembre 1983

SESSION D'AUTOMNE :
du 26 sept. au 17 déc.

LEARN TO SPEAK AMERICAN
cours dans la journée, le soir et le samedi

PREPARATION AU T.O.E.F.L.

Jeune fille au pair

JEUNE FILLE italienne, 20 ans, aimant enfants, cherche travail au pair, pour 6 mois à Paris. Tél. : (19) 39-39-58-78-98 le soir.

Matériel de bureau

PHOTOCOPIEUR
RANK XEROX 2300, papier ordinaire. A vendre 9 000 F
Tél. : 296-82-82 de 8 à 12 h et 14 à 17 heures.

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS
- Toile lin, t. coton, largeur 2,60 m et 2,90 m : 29,90 F, 39 F, 49 F/ml.
- Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.

(PRIX SURPRENANTS... CHUUT!)

BINEAU MURAL'S
TÉL. : 757-16-00.
FERMETURE EXCEPTIONNELLE
SAMEDI 17 SEPTEMBRE.

Instruments de musique

MUSÉE : ACHÈTE TOUT INSTRUMENT ANCIEN ET CURIEUX. D-Musikin Strumente-Museum 3380 Goslar

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
Refaits et garantis
A partir de 5 000 F.
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-62.

Livres

Part. vends livres illustrés XVIIIe au XXe siècle. Liste gratuite. P. Quillet – 12, place du Théâtre – 26200 Montélimar.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE – 50 % DE SA VALEUR
842-42-62

MOQUETTES DÉGRIFFÉES
Spécialiste « PURE LAINE »
60 000 m² EN STOCK
POSE ASSURÉE
TÉL. : 757-19-19.

Pêche et chasse

Vend plans d'eaux aménagés, très poissonneux, poss. bungalows, rég. Provins, 90 km Paris. T. (25) 25-82-31 ou 25-79-78.

RECHERCHE ACTIONNAIRES
Petits et gros gibiers sur 400 ha, région DORMANS dans la Marne, 100 km Paris. Prix 3.700 F pour 2 fusils. T. (25) 25-82-31 ou 25-79-78.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Psychothérapie analytique
Ni divan, ni traitement au long cours. Tél. : 222-26-08 de 18 h à 20 h en semaine. Paris (6e).

Psychologie

Groupe de Rencontre, centré sur la personne, 6 week-ends. Renseig. : Mme Hennemann 705-84-82 après 20 h.

Vacances - Tourisme - Loisirs

INVESTISSEZ MAINTENANT A VOTRE SANTÉ, DONNEZ PLUS DE VIE A VOS ANNÉES
VACANCES-SANTÉ EN ANDORRE
AU CENTRE THERMAL ****

Programmes de revitalisation avec les suivants traitements alternatifs (ou combinés) :
- CELLULOTHÉRAPIE (méthode du Prof. P. Niehans) ;
- THÉRAPIE GÉROVITAL (méthode Dr A. Aslan) ;
- OXYGÉNO THÉRAPIE (méthode du Prof. V. Ardenne) ;
- THÉRAPIE TONIFIANTE (méthode du Prof. Bogomoletz) ;
- THÉRAPIE ANTIRHUMATISME.

Aussi bien, notre Centre a un cadre médical spécialisé en thermalisme, gériatrie, avec des techniques d'électro-physio-hydrothérapie, antistress, acupuncture et thérapie de boue. Ouvert toute l'année. Handicapés déconseillé. Information : Hôtel Roc Blanc, place Coprinceps, 5 Escalades, ppté d'Andorre, tél. dir. (16078) 21486 télex 224 AND, votre Agence de Voyages ou Maison d'Andorre, 111, rue Saint-Honoré, PARIS (1er).

NICE – 179, prom. Angl. Palais soleil – Studio meublé. Par ex. 2 pers. 250 F/jour, pers. suppl. 105 F/min. 1 sem. (93) 44-06-86.

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes
Tout équipés, linge inclus
Dans les Résidences ORION
SEPTEMBRE : 700 F/750 F
OCTOBRE : 600 F
Prix valables pour 2/3 nuits
LOCATIONS ORION
39, r. de Surène, 75008 PARIS
Tél. (1) 266-33-26.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS, retraite, pension, valides, semi-valides, près PARIS, 77320 Jouy-sur-Morin. Tél. : (6) 404-05-75.

Particulier prend en pension dans grande propriété campagne, environs d'Aubagne 13400, une personne âgée ou couple seulement, même grabataire ou sénile, confort, ambiance familiale, surveillance constante, soins médicaux assurés, animaux admis.

Ecrire sous le no T 042.124 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.







Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

En 1982, l'industrie française a reculé par rapport à ses concurrentes

La politique à contre-courant menée par le gouvernement socialiste à ses débuts a coûté cher dans le domaine des échanges extérieurs industriels. Ainsi, du fait de la persistance d'une demande intérieure en hausse, à l'inverse de celle des partenaires de la France et compte tenu de l'état — en principe connu — des structures de la production, l'excédent industriel s'est réduit de 66 milliards en 1981 à 37 milliards de francs en 1982. Pour ce qui est du taux de couverture des importations par les exportations, il est tombé à 107 %, le plus bas niveau depuis 1969 (125 % en 1975).

Cette réduction de 29 milliards est due à l'évolution des volumes échangés, indique M. Michel Delattre dans une étude sur les « Points forts et points faibles du commerce extérieur industriel », publiée dans la dernière revue de l'INSEE, *Economie et Statistique*. L'effet de prix ayant joué à hauteur d'une dizaine de milliards, le manque à gagner s'élève à 42 milliards de francs. « *Si le taux de pénétration des produit étrangers a encore augmenté (31 % en 1981), la part exportée de la production nationale a diminué pour la première fois depuis le début des années 70* », souligne l'auteur.

« *Dans un climat de récession et de concurrence aggravée* (1), *l'industrie française a reculé par rapport à ses concurrentes* », écrit M. Delattre. Sa part sur les marchés extérieurs a légèrement diminué. Il en est résulté une baisse de 4 % des exportations et une hausse de 5 % des importations. En outre, l'année a été marquée par un affaiblissement des point forts (ceux dont le taux de couverture est supérieur à 120 %) : sur les 42 milliards perdus, 31 milliards l'ont été de leur fait.

Alors que le taux de couverture des points faibles, qui est inférieur à 80 %, n'a guère diminué, revenant de 50 % à 49 %, celui des points forts chutait de 205 % à 184 %. Ainsi que le souligne l'auteur, ce résultat est lié à la structure géographique des échanges : les points forts ont été touchés par la contraction des débouchés dans les pays en développement et dans ceux de l'Est, et surtout par l'aggravation de la concurrence des pays de l'O.C.D.E. Au total, précise-t-il, le nombre des points forts est revenu de 97 à 93 ; celui des points faibles est passé de 90 à 103.

Un redressement en profondeur s'avère difficile. Alors que pour les points forts, il s'agit plutôt d'*activités dominées par quelques* grandes entreprises, l'appareil productif est peu concentré en ce qui concerne les points faibles. « *Une reconquête du marché intérieur pour ces produits devra*, souligne M. Delattre, *tenir compte de ce qu'un grand nombre d'entreprises auront à intervenir.* » Selon l'étude, les points faibles, ce sont 10 000 entreprises employant 1,2 million de salariés (250 000 dans le textile-habillement ; 126 000 dans le bois-meubles).

L'économie française apparaît vulnérable : d'une part la croissance de la production « *dépend crucialement* » du dynamisme des débouchés extérieurs ; de l'autre, le développement du marché intérieur « *bénéficie uniquement* » aux producteurs étrangers. Peut-on à la fois reboucher les brèches et consolider les créneaux ?

M. B.

(1) Les produits peu exposés à la concurrence étrangère représentaient en 1981 le cinquième de la production industrielle.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Pas d'amélioration du marché de l'acier au dernier trimestre, selon la C.E.E.** — La C.E.E. prévoit de fixer la production globale à 26 millions de tonnes au dernier trimestre, estimant les importations à 2,5 millions de tonnes, les exportations à 5,6 millions et la variation des stocks à 0,1 million. — (A.F.P.)

Environnement

● **Réunion à Rotterdam du tribunal international de l'eau.** — Avant la réunion à Rotterdam, du 3 au 8 octobre prochain, du tribunal international de l'eau, organisé par des écologistes européens, un rapport a été rendu public le 15 septembre à La Haye, où sont dénoncées deux entreprises parmi les plus polluantes du Rhin : l'usine chimique B.A.S.F. de Ludwigshafen (R.F.A.), qui déverse « *de fortes concentrations* » d'hexachlorobenzène ; et les papeteries Cellulose de Strasbourg, qui rejettent dans le Rhin, sans aucun système d'épuration, leurs eaux usées chargées de cadmium, de plomb, de chloroforme et d'autres substances polluantes. Le tribunal de l'eau va « juger » dix-huit plaintes contre quarante-cinq entreprises accusées de polluer les fleuves européens. — (A.F.P.).

Étranger

● **Le Brésil au « club de Paris ».** — Le Brésil a présenté mercredi au « club de Paris » qui regroupe les seize pays créanciers, ses propositions pour obtenir le rééchelonnement d'environ 2 milliards de dollars de sa dette extérieure (échéances de la mi-1983 à la fin de 1984). Les propositions brésiliennes, qui font suite à une demande officielle remontant au 19 août dernier, ont été remises par M. Jose Botafogo Goncalves, chef du département international du ministère brésilien du plan, à un des présidents du « club de Paris », M. Jean-Claude Trichet, sous-directeur au Trésor français.

M. Jose Botafogo Goncalves, qui est arrivé de Rio mercredi, a indiqué à l'A.F.P. qu'il ne s'agissait pas de négocier avec les gouvernements créanciers, mais seulement de les informer.

AFFAIRES

M. Fabius annonce les grandes lignes d'un programme productique

Voilà plus d'un an que le gouvernement promet qu'un plan « productique » va venir compléter le plan machine-outils. Aux soutiens apportés aux fraiseuses et aux tours devaient s'ajouter des aides pour les automatismes, les robots, les consoles de conception assistée par ordinateur (C.A.O.) ou de fabrication assistée par ordinateur (C.F.A.O.) ; cet ensemble de machines hétéroclites qui se connectent peu à peu entre elles pour former les « *ateliers flexibles* » et bientôt l'« usine du futur », selon la terminologie américaine. La France, comme l'ensemble de l'Europe, est en retard dans ce secteur, où la croissance est de 20 à 30 % par an et qui est essentiel pour la productivité des industries manufacturières.

Le 15 septembre, à l'occasion d'une « visite surprise » de deux usines Renault en banlieue parisienne, M. Fabius devait soudain dévoiler les grandes lignes de son plan. Le ministre de l'industrie et de la recherche a une volonté — moderniser l'appareil productif — et une conviction : il ne faut pas multiplier les plans sectoriels et leur préférer des mesures dites « horizontales ». Son programme productique en trois volets s'y conforme :

● Des aides spécifiques de recherche-développement seront accordées aux entreprises ;

● La formation professionnelle d'ingénieurs et de techniciens sera accélérée, tandis que l'éducation nationale fera l'acquisition de machines de productique pour ses élèves ;

● Des contrats d'investissements, volet le plus important, seront signés avec les entreprises qui souhaitent *s'équiper de matériels de productique*. L'objectif de M. Fabius est d'obtenir de trois mille entreprises une croissance de 10 % par an en volume de leurs investissements.

En échange, les entreprises recevront des aides au « *diagnostic de modernisation* », des prêts du Fonds industriel de modernisation (F.I.M.) ; elles pourront amortir leurs équipements de façon accélérée et bénéficieront d'une réduction de leurs charges sociales. Cette dernière mesure est inspirée de ce qui a été fait pour le textile, où les entreprises peuvent réduire de 8 à 12 % leurs charges sous certaines conditions *d'investissement et de maintien* de l'emploi.

Le détail du programme ne sera connu qu'une fois rendus les « *derniers arbitrages* » avec la Rue de Rivoli, mais on remarquera qu'il ne s'agit que de développer la demande de matériel. Rien ne sera fait pour ce qui est de l'offre, c'est-à-dire les fabricants de productique, dont la taille en France est très insuffisante face aux Japonais, à General Electric, Westhinghouse ou I.B.M. Renault, Matra, C.G.E., risquent de ne pas avoir les moyens — ni la volonté pour certains — d'investir de façon massive dans ce secteur annexe pour elles.

Aussi le programme de M. Fabius, sans volet sur l'offre, se réduit-il à une aide aux investissements. Une aide de plus. M. Fabius avait pourtant promis d'en réduire le nombre...

E. L. B.

PÉCHINEY TOUT COURT

Depuis le 15 septembre, Péchiney-Ugine-Kuhlmann ne s'appelle plus PUK mais Péchiney tout court. Evolution logique, puisque, avec le retrait du groupe de l'acier et de la chimie et le recentrage des activités sur l'aluminium, il ne reste pratiquement plus rien de la grande fusion de Péchiney avec Ugine-Kuhlmann en décembre 1971.

● **Rapprochement dans la distribution.** — Le groupe Auchan (hypermarchés) a annoncé, le jeudi 16 septembre, qu'il allait souscrire à une augmentation de 20 % dans le capital de la société Boulanger, un important distributeur d'appareils électroménagers, de télévision et de hifi dans le Nord. Auchan (trente-cinq hypermarchés) a un chiffre d'affaires annuel de 20 milliards de francs environ ; il emploie douze mille salariés. Boulanger, 600 millions de chiffre d'affaires, contrôle vingt-cinq magasins ; il emploie près de mille personnes.

Nominations

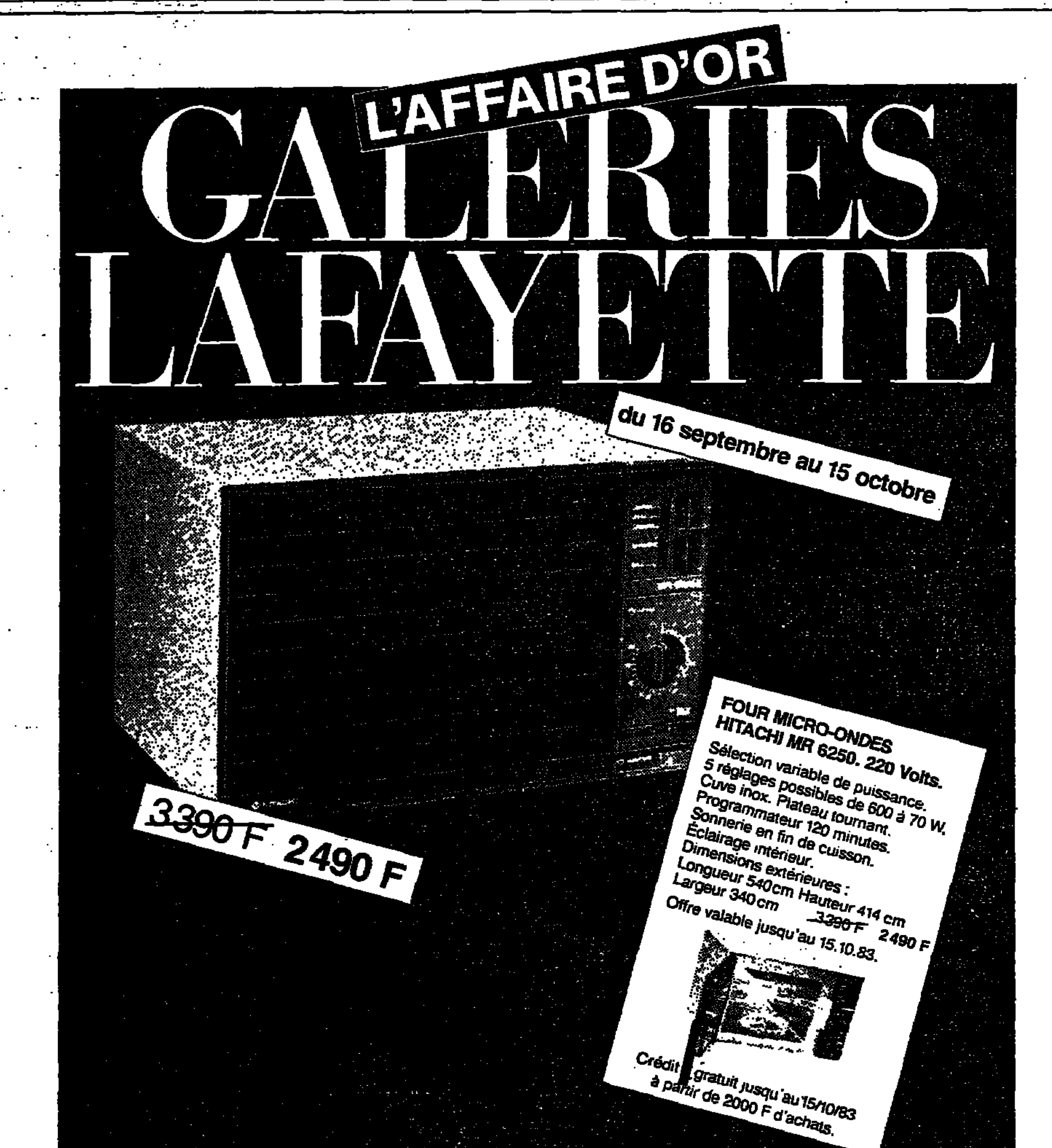
● *M. HENRI NOUYRIT*, cinquante-deux ans, directeur de la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.), a été élu président du Comité général de la coopération agricole de la C.E.E. (Cogeca), à la suite de la démission de M. John Arbuckle. M. Nouyrit est un spécialiste des questions communautaires.

● *M. MAURICE DE KERVENOAEL*, directeur général de la société Kronenbourg, prend la direction de la Société européenne de brasserie, autre filiale du groupe B.S.N. Il succède à M. Alain Labergère, appelé à d'autres fonctions à l'intérieur du groupe. C'est M. Jean Schwebel qui prend la direction générale de Kronenbourg, dont il avait été directeur du marketing jusqu'en 1976, avant d'être nommé directeur général des sociétés Danone de Mexico puis Gervais-Danone Allemagne.

● *M. MICHEL PAITRE*, cinquante-deux ans, a été nommé directeur général et administrateur de Sopagly, filiale du groupe Pernod-Ricard, spécialisée à Perpignan dans la production de jus de raisin. M. Paitre était entré chez Ricard en 1954 comme employé au service publicité. Il était directeur général de Cusenier, puis depuis 1982 attaché à la direction générale de Pernod-Ricard, chargé du développement.

● *M. RUSSEL McNAUGHTON* vient d'être nommé président-directeur général de la filiale française du groupe américain 3 M, en remplacement de M. Bent Bjorn, nommé vice-président pour les opérations européennes. M. McNaughton était vice-président de la division électronique de 3 M.

● *M. JEAN NOEL* a été nommé président du conseil de surveillance de Promecam-Sisson-Lehmann. Cette société est réorganisée, et Mme Edith Cros, sa fondatrice, a été nommée président d'honneur fondateur, tandis qu'un directoire était créé, composé de M. Pierre Cros et de M. François Querette.



SOCIAL

UNE ÉTUDE ANNUELLE DE L'UNEDIC

Qui sont les chômeurs indemnisés ?

Qui sont les chômeurs indemnisés ? Au-delà des chiffres globaux et des cas individuels qui, dans l'actualité, symbolisent le drame d'être sans travail, on ne les connaît guère. D'où viennent les demandeurs d'emploi ? Comment retournent-ils dans la vie active et combien sont-ils à le faire ? *Quelle est la durée de leur attente ?* Toutes ces questions, et bien d'autres, trouvent leurs réponses dans une étude annuelle de l'UNEDIC, portant sur la période du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982, qui vient d'être publiée dans son bulletin de liaison (nº 89 de juin 1983).

Cela pourrait ressembler à une petite annonce : « *Homme jeune, bons diplômes, qualification élevée, travaillant dans secteur dynamique, licencié économique cherche emploi.* »

S'il est en outre originaire d'une région au taux d'activité honorable, un tel chômeur accumule, si l'on peut dire, tous les « avantages ». Non seulement il sera bien indemnisé, mais il ne devrait pas fréquenter trop longtemps l'A.N.P.E.

Toute autre est la situation de la rédactrice de cette annonce : « *Femme d'un certain âge, sans qualification, attend depuis fin de contrat à durée déterminée un emploi quelconque. Pour cause de fins de droits, accepterait toute proposition. Urgent.* »

Si la région connaît, de surcroît, un fort taux de chômage, ce cas devient désespéré. Tous les « inconvénients » sont réunis. A une faible indemnisation s'ajoute une durée d'inscription à l'A.N.P.E. qui s'étire aux limites du possible (1344 jours en moyenne entre 55 et 59 ans, 1460 jours après soixante ans).

Des exemples caricaturaux ? Pas du tout. Mais la situation du chômeur, complexe, évolue, selon des paramètres, d'un simple accident de parcours au drame humain le plus noir (1).

Dans ces conditions, tirer des enseignements généraux devient illusoire. Tout au plus peut-on affirmer que le chômage des jeunes devient préoccupant, ainsi que celui des demandeurs anciens sur la période considérée entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982. Les femmes ont été particulièrement touchées, mais tandis que la durée d'inscription au chômage a progressé, le nombre des licenciements pour cause économique a diminué. Enfin, l'inégalité de traitement est fonction de l'âge et de la qualification.

L'étude de l'UNEDIC apporte cependant les indications utiles sur les trois situations observées :

– Qui étaient les chômeurs bénéficiaires d'une première allocation entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982 ?

– Qui étaient les allocataires ayant quitté définitivement le système d'assurance-chômage entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982 ?

– Qui étaient les personnes indemnisées au 30 septembre 1982 ? Ce que l'UNEDIC, dans sa terminologie, appelle respectivement les « entrants » et les « en cours ».

Les cadres mieux traités ?

1 527 918 personnes sont donc « *entrées* » *dans le système* d'assurance-chômage entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à la même période 1980-1981 (qui avait connu sur un an une hausse de 35 %). Au premier paiement, 915 273 personnes (+ 2,8 %) ont reçu une allocation de base, 332 339 (– 14,2 %) une allocaction spéciale et 280 306 (+ 24,7 %) une allocation forfaitaire.

Il y a donc eu moins de licenciements économiques, mais l'on constate une forte augmentation du nombre des demandeurs à la recherche d'un *premier emploi*, bénéficiaires de l'allocation forfaitaire à la suite des dispositions qui ont été prises en leur faveur.

En conséquence, l'âge moyen baisse (28,7 ans contre 29,6 ans en *1980-1981*). *Plus de 50 % des allocations* de base sont versées aux moins de 25 ans ; 56 % des *allocations* forfaitaires le sont aux moins de 20 ans (65 % des femmes de moins de 20 ans). Au total, pour un allocataire de 50 ans pris en charge par l'assurance-chômage, on trouve près de 10 allocataires de 20 ans. *Les femmes, dont le taux de chômage* (41,7 %) est toujours supérieur à leur représentation dans la population active salariée, sont proportionnellement moins nombreuses parmi l'ensemble des allocataires pris en charge que lors de la période précédente (42,8 %). Par contre, on assiste à une augmentation chez les *hommes, qui représentent* cependant 58,3 % des nouveaux chômeurs pour 63,6 % des effectifs salariés cotisants au régime.

L'étude de l'UNEDIC sur les bénéficiaires des premières allocations spéciales versées (licenciements *économiques*) *fait apparaître* des âges sensibles : 46,5 % des bénéficiaires, contre 42,5 % l'année précédente, sont âgés de 20 à 35 ans, tandis que les plus âgés (entre 55 et 60 ans) ne représentent plus que 12,9 % (16,3 % en 1980-1981) en raison des contrats de solidarité ou des conventions F.N.E.

L'allocation spéciale, plus avantageuse que l'allocation de base, a été perçue par 48 % des cadres pris en charge en 1981-1982, 58 % des agents de maîtrise et contremaîtres et 36 % des *ouvriers qualifiés*, alors qu'elle n'a été versée qu'à 18 % des manœuvres et à 17 % des *employés* non qualifiés. La qualification joue donc un rôle, que confirme l'ensemble du système d'assurance-chômage : les ouvriers qualifiés (16,8 % des salariés) *représentent* 27,6 % des entrées en indemnisation *en 1981-1982*, les *employés (30,6 %* des salariés) 39,5 %. De même, on trouve une plus forte proportion de diplômés parmi les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire.

Selon le secteur d'activité, des différences apparaissent également : 63 % des chômeurs pris en charge en 1981-1982 au titre de l'allocation de base travaillaient dans le tertiaire, tandis que 65 % des chômeurs pris en charge au titre de l'allocation spéciale provenaient du secteur industriel. Globalement, 29,6 % des *entrées en allocation spéciale et en* allocation de base (19,5 % des salariés) viennent des services marchands, 15 % du bâtiment et des travaux publics (11,1 % des salariés) et 6,5 % des industries de biens d'équipement (12,9 % des salariés).

D'une année sur l'autre, on observe que l'écart se creuse entre les activités les plus touchées et celles qui le sont moins.

L'étude de l'UNEDIC analyse aussi les « *entrées* » *en chômage* (allocation de taxe et allocation spéciale) *suivant la taille des entreprises* : 25,8 % – contre 18,8 % un an plus tôt – viennent d'établissements employant moins de 5 salariés, où l'on trouve de nombreuses sociétés du bâtiment et de l'habillement en proie à des difficultés conjoncturelles ou structurelles ; en revanche 8,8 % viennent des *entreprises de 500 salariés et plus* – contre 11 % *l'année précédente*, – ces grands employeurs ayant eu davantage recours aux conventions de préretraite, aux contrats de solidarité et aux conventions F.N.E.

Enfin, parmi les motifs de rupture de contrat de travail, 50,4 % des entrées *en allocation de base (44,9 %* en 1980-1981) sont devenus chômeurs à la fin d'un contrat à durée déterminée ; 7,4 % le sont devenus à la fin d'une mission d'intérim.

Plus de 60 % retrouvent un emploi

Dans un deuxième volet, l'étude de l'UNEDIC aborde le cas des personnes qui ont quitté définitivement le régime d'indemnisation.

Si, entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982, 37 446 personnes sont « sorties » du chômage en bénéficiant de la garantie de ressources, 1 329 061 autres ont cessé d'être indemnisées « *sans reprise ultérieure* », comme le précise l'*UNEDIC. C'est-à-dire qu'il s'est agi non* d'une interruption ou d'un changement d'allocations, mais d'une fin d'indemnisation.

Ce chiffre est d'autant plus considérable *qu'il est en progression de* 20,9 % sur 1980-1981 et explique, en partie, que les statistiques du chômage soient restées stables alors qu'on enregistrait un allongement de la durée d'inscription à l'A.N.P.E.

Chiffre important, en outre, puisque 61 % des « sortants » (59 % en 1980-1981) ont retrouvé un emploi, les autres étant soit pris en charge par la Sécurité sociale (44 972 personnes) ou arrivés en fin de droits *(98 687 personnes)*, *soit encore* partis pour cause de service national, de formation, de décès ou de radiation (370 705 personnes).

Mais ces indications sont affinées par d'autres paramètres. Ainsi, parmi ces « sorties » du chômage *indemnisé en 1981-1982*, la durée moyenne de chômage est de 276 jours, soit 31 jours en plus que l'année précédente. Cette durée moyenne varie encore selon le type d'allocation (de 147 jours pour un bénéficiaire d'allocation spéciale à *660 jours pour un bénéficiaire* d'allocation de fin de droits), l'âge (50,1 % des sortants ont 24 ans ou moins) et le sexe.

Les bénéficiaires les plus qualifiés *restent moins longtemps* chômeurs s'ils sont jeunes, et plus longtemps s'ils sont âgés. Mais au delà de 50 ans la sortie du chômage pour reprise du travail est en moyenne relativement plus « rapide » pour un manœuvre ou un ouvrier spécialisé *que pour un cadre technique ou administratif*, quoique pour ces tranches d'âge on ne trouve guère de durée moyenne d'indemnisation inférieure à 260 jours. En moyenne, ce sont d'ailleurs les jeunes qualifiés du tertiaire qui se reclassent le plus vite et, à qualification connue, les agents de maîtrise ou contremaîtres âgés qui mettent le plus de temps (696 jours après 60 ans), en raison sans doute d'une *qualification* acquise sur le tas.

Le troisième volet de l'étude de l'UNEDIC, consacré aux « chômeurs en cours d'indemnisation », montre qu'au 30 septembre 1982 ceux-ci étaient 1 364 259, soit une augmentation de 7,6 % par rapport au 30 septembre 1981.

D'une année sur l'autre, tous les types d'allocations avaient vu le nombre de bénéficiaires progresser, sauf l'allocation spéciale, en baisse de 19,7 %. L'ancienneté moyenne de ces chômeurs en cours d'indemnisation (324 jours) a augmenté de 32 jours, allant de 164 jours pour un bénéficiaire de l'allocation spéciale à 654 jours pour un bénéficiaire de l'allocation de fin de droits.

La moitié des indemnisés avaient moins de 30 ans, dont 53 % de femmes. Tous âges confondus, le nombre d'hommes *en cours* d'indemnisation a augmenté sur un an (+ 9,9 %), notamment parmi la catégorie des moins de 25 ans (+ 14,4 %) et les 35 à 40 ans (+ 18,1 %). A l'inverse, on observe une légère diminution du nombre des indemnisés de plus de 55 ans, qui reçoivent souvent une allocation *spéciale, mais dont l'ancienneté* moyenne a fait un bond de 101 jours par rapport à l'an passé, atteignant 644 jours.

125 000 personnes, en outre, figuraient depuis plus de deux ans parmi les personnes indemnisées, contre *100 000 au 30 septembre 1981* et 60 000 au 30 septembre 1980.

Enfin, l'étude de l'UNEDIC fait apparaître des variations dans l'ancienneté moyenne suivant les régions : *265 jours pour le Limousin, 368 jours pour la Champagne-Ardenne, sans qu'une corrélation* puisse être véritablement établie outre cette ancienneté et le taux de chômage de la région considérée.

A. L.

(1) Rappelons que sur la période étudiée, antérieure aux modifications apportées par le décret du 24 novembre 1982, l'allocation spéciale était versée pendant un an au maximum aux licenciés économiques. L'allocation de base était versée aux chômeurs ayant perdu involontairement leur emploi pendant 365 jours avant 50 ans, 791 jours entre 50 et 55 ans, 912 jours après 55 ans. L'allocation de fin de droits intervenait à l'épuisement des droits aux autres allocations : elle est versée pendant 274 jours avant 50 ans, pendant 365 jours entre 50 et 55 ans ou 456 jours après 55 ans. Aucune allocation ne pouvait aller au-delà d'une durée d'indemnisation totale de trois ans pour les moins de 50 ans et de 5 ans pour les plus de 55 ans. L'allocation forfaitaire était versée pour une période pouvant aller jusqu'à un an aux chômeurs (jeune, femme) n'ayant pas de référence de travail antérieur.

Au 30 septembre 1982, un chômeur indemnisé par l'allocation spéciale avait perçu *en moyenne 131,02 F par jour* ; par l'allocation de base 94,20 F ; en fin *de droits 32,42 F, et en allocation forfaitaire* 54,33 F.

F.O. lance un appel à une « grève illimitée » dans les centres de tri de la région parisienne

A Paris, sept des quatorze bureaux-gares ambulants des P.T.T. où s'effectue le tri du courrier ont été presque totalement bloqués, les 14 et 15 septembre, par une grève. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. qui ont participé au mouvement entendent protester contre la décision de la direction des services ambulants de supprimer dans ces centres, à partir du 1er octobre, le tri du courrier dans les nuits du samedi au dimanche (*le Monde* du 16 septembre).

La direction a, dans la soirée du 15 septembre, fait de nouvelles propositions : la mise en application de la réduction du service en fin de semaine se ferait dès le 1er octobre mais en plusieurs étapes. Selon la direction, à Paris le retour à la normale pourrait intervenir dès le 16 en soirée. Mais que se passera-t-il en province ? Trois centres de tri sont également bloqués par ce mouvement à Marseille, Montpellier et Nîmes. Ailleurs, des arrêts de travail de courte durée se sont produits. C'est ce qu'a indiqué le ministère des P.T.T., le 16 au matin.

Le syndicat régional des ambulants et bureaux-gares P.T.T. de Force ouvrière a lancé le 15 au soir *« un appel à la grève générale et illimitée dans tous les centres de tri et les bureaux-gares de la région parisienne et pour les ambulants de province ».*

Le syndicat parisien C.F.D.T. des P.T.T. envisage une grève de vingt-quatre heures pour le 23 septembre.

M. BERGERON : la participation de l'Etat à l'assurance-chômage sera « insuffisante »

« Je préfère un peu plus d'inflation que des tensions sociales qui risquent de tout mettre en cause, y compris les objectifs du gouvernement », a déclaré M. André Bergeron le 15 septembre lors d'un déjeuner de presse. Le secrétaire général de F.O. a demandé audience au C.N.P.F. et invité ses fédérations à revendiquer l'ouverture de négociations salariales. Evoquant de nouveau, à propos du projet de budget de 1984, les risques de *« désobéissance civile »*, il a évoqué ses craintes quant aux *« réactions des salariés qui pourraient se situer en marge de l'action syndicale traditionnelle dans la mesure où les syndicats ne seraient pas assez attentifs à leurs préoccupations ».*

Pour sa part, l'Union des cadres et ingénieurs U.C.I.-F.O. a jugé le projet de budget *« inéquitable, sans imagination et pervers dans ses effets : même si elle ne se marque pas de manière brutale, par exemple par une grève des impôts, la réaction interviendra au moment où les urnes recueilleront l'avis des « nouveaux riches. »* M. Bergeron a noté que la subvention de l'Etat à l'UNEDIC passait de 29,1 milliards de francs en 1983 à 31,5 milliards en 1984, soit une hausse de 8,3 %.

« La participation de l'Etat, a commenté M. Bergeron, qui est également président de l'UNEDIC, *sera moins forte qu'en 1983 »*, et en tout état de cause *« insuffisante » pour faire face aux besoins de l'assurance-chômage.*

● Le conflit de La Chapelle-Darblay. – Plusieurs fédérations de la C.G.T. ont organisé une expédition dans le port de Rouen pour y « prélever » plusieurs dizaines de tonnes de kaolin, produit nécessaire à la fabrication de certaines sortes de papier. Celles-ci ont été acheminées à l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray des papeteries La Chapelle-Darblay, usine occupée, et où la C.G.T. entend continué la production.

Ce kaolin provenait d'un « stock-tampon » entreposé dans le port de Rouen. Les sections syndicales C.F.D.T. des deux usines (Saint-Etienne-du-Rouvray et Grande-Couronne) de La Chapelle-Darblay et l'union interprofessionnelle régionale de la fédération C.F.D.T. des industries chimiques ont condamné l'action menée par la C.G.T. L'union régionale C.G.C. dénonce *« le désastre que constitue l'occupation »* et craint *« la liquidation à terme du groupe papetier ».* La C.F.D.T. appelle ses adhérents à *« ne plus être présents dans l'enceinte des usines, tout en poursuivant la grève pour obtenir l'ouverture de négociations tant sur un plan social qu'industriel ».*

● Confirmation de 385 suppressions d'emplois à l'usine Manurhin de Cusset (Allier). – 385 des 2 500 salariés de l'usine de Cusset vont voir leur emploi supprimé, a confirmé la direction de Manurhin (production d'armes et de machines-outils) au cours d'un comité d'entreprise, le 14 septembre.

441 suppressions d'emplois sont annoncées à Mulhouse. La C.G.T. métallurgie du Haut-Rhin, dans une lettre adressée à M. Mauroy, dénonce les *« énormes pressions effectuées par les ministères concernés sur l'inspection du travail »*, pour que celle-ci rende sa décision sur les licenciements *« avant l'échéance des délais fixés par la loi ».*

● Grève sur le R.E.R. – Le service des trains sur la ligne C du R.E.R. a été assuré, indique-t-on à la direction de la S.N.C.F., à raison d'un train sur quatre, le 15 en fin d'après-midi et le 16 au matin, suite à des arrêts de travail des agents de conduite.

Par ce mouvement, lancé le 14 septembre, la C.G.T., la C.F.D.T., le Syndicat autonome, entendent protester contre des sanctions infligées à des agents de conduite par la direction (*le Monde* du 15 septembre). Selon celle-ci, le retour à un service normal était prévu pour le 16 à midi.

LA DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE DES MINISTRES CHARGÉS DES AFFAIRES FAMILIALES DU CONSEIL DE L'EUROPE

« Revaloriser avant tout le rôle des personnes âgées dans la famille »

De notre correspondante

Copenhague. – La dix-huitième conférence des ministres chargés des affaires familiales, organisée par le Conseil de l'Europe du 6 au 8 septembre à Copenhague, a été centrée sur *« le rôle des personnes âgées dans la famille, dans la perspective de la société des années 80 »*, une question qui préoccupe de façon croissante les vingt et un Etats membres de l'Assemblée.

Durant la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, la plupart des pays européens ont, avec des nuances, mis en chantier des politiques du troisième et du quatrième âges, souvent généreuses, parfois même ambitieuses. Toutefois, ils n'avaient pas prévu un certain nombre de facteurs qui aujourd'hui menacent la solidité des programmes engagés : le premier est une forte baisse des naissances ; le second, le vieillissement rapide des populations, auquel n'échappe qu'une minorité d'Etats (Irlande, Grèce, Turquie, Portugal).

Le troisième est le relâchement des liens familiaux allant de pair avec le développement de l'urbanisation (bien des personnes âgées, *qui jouissent de ressources suffisantes* et d'un confort très acceptable, se sentent cependant malheureuses parce qu'isolées). Enfin le quatrième facteur, le plus important peut-être, est la crise économique mondiale qui risque d'obliger les gouvernements des pays les plus riches (tel l'Allemagne fédérale) à procéder à des révisions sociales déchirantes et à des compressions financières qui, fatalement, retomberont aussi sur ceux qu'on appelle les « anciens ».

Une bouée de sauvetage

Dans une telle conjoncture, la famille apparaît un peu comme une bouée de sauvetage, qui pourrait permettre de faire d'une pierre deux coups. Demander, par exemple, aux plus jeunes d'aider davantage leurs parents ou grands-parents, ne serait-ce pas à la fois permettre au Trésor public d'effectuer des économies et aussi combler le besoin d'affection et de communication des plus vieux et également de leurs enfants et petits-enfants auxquels ils peuvent aussi beaucoup apporter et, même s'ils sont valides, rendre des services, ce qu'on a parfois eu le tort d'oublier.

Cette conférence a eu non seulement le mérite d'aborder ces différentes questions mais de les poser à fond. A travers les rapports présentés par les gouvernements participants, dans le cadre de la préparation – remarquable – de la conférence, il ressort surtout que la plupart des personnes âgées, quand elles ne vivent pas avec leurs enfants, ont le désir d'habiter dans la même ville ou, au moins, à proximité d'un ou plusieurs membres de leur famille, un souhait qui n'est pas toujours facile à réaliser.

Dans leur communiqué final, les vingt et un participants ont souligné la nécessité de *« revaloriser avant tout le rôle des personnes âgées dans la famille »* et ont demandé aux médias d'essayer de promouvoir une image plus positive des personnes âgées et de la contribution qu'elles peuvent apporter à la société (éducation des enfants, transmission des connaissances et des valeurs culturelles, etc.). Les participants ont également insisté sur le fait que les pouvoirs publics, quand ils ne l'ont pas déjà fait, devraient envisager d'accorder certaines facilités et compensations financières aux enfants qui *prendraient en charge leurs parents* ou leurs grands-parents, malades ou invalides (abattement d'impôts, congés, allocations).

La délégation des Pays-Bas a suggéré d'établir une carte européenne permettant aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite de bénéficier, quan elles sont à l'étranger, des avantages dont jouissent les nationaux du pays où elles se trouvent (réduction dans les transports, certaines salles de spectacle, etc.).

Le docteur Benoist, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, chargé des personnes âgées, qui, avec Mme Dufoix, dirigeait *la délégation française*, a défendu un projet de création d'un carnet de santé européen qui offrirait des garanties aux personnes âgées qui pourraient tomber malades au cours d'un déplacement ou d'un séjour hors frontières.

CAMILLE OLSEN.

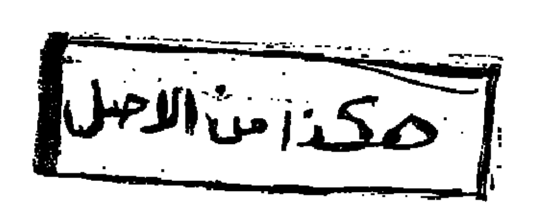
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0800	8,0860	+ 155	+ 190	+ 325	+ 370	+ 865	+ 985
$ can.	6,5500	6,5560	+ 155	+ 205	+ 330	+ 385	+ 890	+ 1010
Yen (100)	3,3095	3,3125	+ 145	+ 165	+ 305	+ 335	+ 910	+ 970
DM	3,0200	3,0225	+ 160	+ 180	+ 335	+ 360	+ 960	+ 1015
Florin	2,7015	2,7040	+ 135	+ 155	+ 285	+ 300	+ 795	+ 845
F.B. (100)	14,9650	14,9800	+ 230	+ 380	+ 490	+ 660	+ 1340	+ 1770
F.S.	3,7170	3,7200	+ 240	+ 270	+ 505	+ 540	+ 1435	+ 1510
L (1 000)	5,0430	5,0475	– 220	– 180	– 460	– 400	– 1460	– 1330
£	12,1000	12,1100	+ 255	+ 325	+ 540	+ 635	+ 1575	+ 1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 11/16	10 1/16	9 3/4	10 1/8	10 1/16	10 7/16
DM	5 1/4	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/4
Florin	5 3/4	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 1/16	6 7/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	6 3/4	8 1/4	9 1/4	10 1/4	9 3/8	10 3/8	9 1/2	10 1/2
F.S.	2	2 3/4	3 15/16	4 5/16	4 1/16	4 7/16	4 7/16	4 13/16
L (1 000)	15 3/4	17 1/4	16 3/4	17 3/4	17 1/8	18 1/8	18 1/4	19 1/4
£	8 1/2	8 7/8	9 1/2	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 11/16	10 1/16
F. franç.	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 7/8	13 1/2	13 7/8	16 1/8	16 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Voir page 33

ÉTRANGER

Le développement du tiers-monde a subi un coup de frein considérable en 1982

souligne la Banque mondiale

La persistance de la récession dans les pays industriels a fortement limité la croissance des pays du tiers-monde et leur développement a subi le coup de frein le plus brutal jamais enregistré depuis la création de la Banque mondiale, souligne cette institution dans son rapport annuel.

A propos des échanges commerciaux des pays en développement, la Banque mondiale indique que *« le prix en dollars des produits de base qu'ils ont exportés a baissé de 13,2 % en 1982 »*, avec des baisses de valeur unitaire de 35 % et davantage pour certains produits... Pour l'ensemble de la période 1980-1982, les prix à l'exportation des produits de base des pays en développement ont baissé de 25 %, alors que les prix des produits de base exportés par les pays industriels n'ont baissé que de moitié environ. Quant aux exportations de marchandises des pays en développement, elles ont augmenté de moins de 2 % en 1982, *« soit à un rythme bien inférieur à ceux enregistrés avant 1980 »* (8,1 % entre 1973 et 1980).

En ce qui concerne l'endettement de ces pays, le rapport souligne que *« le pourcentage des recettes d'exportation que l'ensemble des pays en développement a dû consacrer au service de la dette est passé de 13,6 % en 1980 à 20,7 % en 1982 »*. La Banque mondiale rappelle qu'environ 70 % de la dette des pays en développement sont libellés en dollars et souligne que, du fait de l'augmentation des commissions liées aux opérations de rééchelonnement, celles-ci ne font, en définitive, que *« différer la charge des remboursements et accroissent le montant global des intérêts à verser »*.

En ce qui concerne son activité, la Banque mondiale indique que le montant de ses prêts a atteint un nouveau record à 11 136 millions de dollars pendant l'exercice 1983 (clos le 30 juin dernier), soit une augmentation de 8 % par rapport à celui, déjà sans précédent, de 10 330 millions de dollars enregistré au titre de l'exercice 1982.

Au total, 136 prêts ont été accordés à 43 des 144 pays membres de la Banque, contre 150 et 43 respectivement lors du précédent exercice. Pour l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque spécialisée dans les prêts sans intérêt à très long terme, le montant des engagements s'est élevé à 3 341 millions de dollars, soit une augmentation de 24 % en un an (2 686 millions de dollars pour l'exercice précédent) ; il s'est réparti entre 107 crédits destinés à 44 des 131 Etats membres (contre 97 et 42 respectivement pour l'exercice précédent).

Les emprunteurs les plus actifs ont été le Brésil, l'Indonésie et l'Inde, auprès de la Banque mondiale, et l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan auprès de l'AID. Les prêts de la Banque mondiale et de l'AID ont permis de financer environ 34 % du coût des projets dont le montant total peut être calculé.

AUX ÉTATS-UNIS

La production industrielle a augmenté de 0,9 % en août

Washington *(A.F.P.)*. – La production industrielle américaine a progressé de 0,9 % en août, soit nettement moins qu'au cours des mois précédents. Elle avait augmenté de 2 % (chiffre révisé) en juillet et 1,3 % en juin comme en mai. L'indice s'est établi en août à 150,5 (base 100 en 1967), à un niveau supérieur de 11,6 % à celui atteint en novembre 1982 au creux de la récession, mais inférieur de 2,2 % à celui de juillet 1981. Il s'agit de la neuvième augmentation mensuelle consécutive de cet indice, mais de la plus faible depuis février.

La construction automobile a atteint un rythme annuel de 8,7 millions d'unités, faisant ressortir *« une progression modérée »* sur juillet. Globalement la production de biens de consommation a cru de 0,6 % contre 1,8 % en juillet, celle des biens d'équipement de 0,1 % contre 1,3 % et celle de matériels militaires de 1,3 % contre 2,1 %.

30 milliards de dollars de déficit courant

Toutefois, alors que les stocks des entreprises ont augmenté de 0,2 % en juillet (– 0,3 % en juin), les intentions d'achats des consommateurs sont en recul marqué. Selon le Conference board, institut patronal d'études économiques, l'indice de confiance en l'économie (base 100 en 1969-1970) est resté stable à 84,2 en août, mais celui des intentions d'achats (même base) est tombé de 100,5 en juillet à 89,3.

Le déficit de la balance des paiements constants américaine a atteint, au deuxième trimestre 1983, le montant record de 9,7 milliards de dollars contre 3,6 milliards de janvier à mars. Cette aggravation du déficit est due principalement à une importante augmentation du déficit commercial, qui est passé de 8,8 milliards au premier trimestre 1983 à 14,7 milliards au deuxième, à la suite d'une augmentation de 5,3 milliards des importations et d'une diminution de 0,6 milliard des exportations.

Le précédent record du déficit courant avait été établi au quatrième trimestre de 1982 (– 6,6 milliards de dollars). Durant le deuxième trimestre de l'an dernier, la balance avait enregistré un excédent (+ 1,4 milliard). Selon le secrétaire au commerce, M. Baldrige, le déficit courant atteindra probablement le montant record de 30 milliards de dollars cette année, le double du précédent enregistré en 1978 (– 15,5 milliards de dollars) et le triple de celui de 1982 (– 11,2 milliards). *« Une reprise de nos exportations passe, a-t-il dit, par un dollar plus faible, une accélération de la croissance dans d'autres pays industrialisés et la résolution des problèmes de dettes des pays en développement. »*

BUDGET

Comment varieront les divers impôts

Les mesures budgétaires annoncées à la fin du conseil des ministres de mercredi 14 septembre continuent de susciter des réactions. Les syndicats de la direction générale des impôts (F.O., C.F.D.T. et Syndicat national unifié) protestent contre la décision de ne créer aucun emploi en 1984, et annoncent des actions pour demander un renforcement des effectifs dans la lutte contre la fraude fiscale. Le bureau confédéral de la C.F.T.C. estime que les mesures fiscales seront plus lourdes qu'on ne l'a annoncé, et qu'elles vont frapper durement les familles. Ces mesures ne sont pas *« justes »* et sont *« exagérées »*, a estimé de son côté M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., *(nos dernières éditions datées du 18 septembre)*, qui considère que l'affaire n'est pas réglée et que le Parlement aura la possibilité d'intervenir. Nous donnons ci-dessous un tableau sur les variations des divers impôts.

(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1982	Evaluations révisées pour 1983	Projet de loi des finances 1984	Progression 1983/1982 %	Progression 1984/1983 %
I. – *RECETTES FISCALES*					
Impôt sur le revenu	162 332	182 880	203 615	+ 12,6	+ 11,3
Impôt sur les sociétés	83 253	79 300	89 095	+ 4,7	+ 12,3
Autres impôts directs	72 354	81 680	87 167	+ 12,8	+ 6,7
Enregistrement, timbre et bourse	46 559	50 800	48 750	+ 9,1	– 4
Produits des douanes	61 674	68 080	77 851	+ 10,3	+ 14,3
Taxe sur la valeur ajoutée	349 685	389 700	415 840	+ 11,4	+ 6,7
Autres impôts indirects	23 780	25 150	25 867	+ 5,7	+ 2,8
Total du chapitre I	799 637	877 590	948 185	+ 9,7	+ 8
II. – RECETTES NON FISCALES	53 248	49 276	54 002	– 7,5	+ 9,6
III. – PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et de la C.E.E.	– 79 287	– 99 824	– 107 889	+ 25,9	+ 8
Total des recettes du budget général (chap. I à III)	773 598	827 042	894 298	+ 6,9	+ 8,1
IV. – A déduire :					
Remboursements et dégrèvements	– 63 518	– 69 600	– 73 520	+ 9,6	+ 5,6
Taxe sur les salaires versée par l'Etat à lui-même	– 4 504	– 4 959	– 5 309	+ 10,1	+ 7
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	705 576	752 483	815 469	+ 6,6	+ 8,4
Recettes fiscales nettes (I à IV)	652 328	703 207	761 467	+ 7,8	+ 8,3

● M. Marchelli, délégué général de la C.G.C., craint que *« le vent de révolte qui se lève n'aille jusqu'au refus du paiement de l'impôt »*. Lors d'un dîner-débat le 15 septembre à Mulhouse, il a précisé qu'un tel mot d'ordre ne viendrait pas de la C.G.C., *« car nous sommes trop respectueux de la légalité républicaine »*. Auparavant, devant la presse, M. Marchelli avait dénoncé l'*« incompétence »* de M. Mauroy, un *« excellent prédicateur »*, mais qui ne mérite pas d'être premier ministre. *(Corresp.)*

ERRATUM. – Dans nos premières éditions, une erreur typographique s'est glissée, page 32, dans l'article « Impôt sur le revenu », rubrique Déductions forfaitaires pour frais professionnels. Il était écrit que les déductions forfaitaires seraient réduites, mais seulement à partir du 1er janvier 1984, avec effet sur les impôts payés en 1983. Bien entendu, il fallait lire « sur les impôts payés en 1985 ». La correction a été faite en seconde édition.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 8-9-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	376 077
dont :	
Or	280 740
Disponibilités à vue à l'étranger	27 157
ECU	74 287
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 881
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	11 976
dont :	
Concours au Trésor public	5 768
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	202 765
dont :	
Effets escomptés	84 997
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 263
5) DIVERS	6 877
Total	871 958

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	187 061
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 304
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 446
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	75 534
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	25 076
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 954
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	8 969
Total	871 958

ÉNERGIE

L'OPEP doit maintenir ses prix et ses quotas de production de pétrole

Le redressement du marché du pétrole brut est encore trop fragile pour que l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) puisse décider d'augmenter le prix de référence de son « brut » (29 dollars par baril) ou de relever le plafond de production (17,5 millions de barils par jour), fixés tous deux en mars dernier, ont estimé jeudi 15 septembre les quatre ministres du pétrole qui forment le comité de surveillance de l'OPEP (1).

Le président du Comité, M. Al Oteiba, a précisé que le plafond de 17,5 millions de barils/jour pourrait être maintenu jusqu'au second trimestre de 1984, car, *« si les conditions actuelles se maintiennent, il n'y a pas de possibilité d'accroître la production »*.

Reconnaissant que la production de l'OPEP dépasse actuellement le plafond d'un peu plus d'un demi-million de barils par jour, le comité a annoncé qu'il s'entretiendrait avec les pays indisciplinés (Arabie Saoudite, Iran et Nigéria selon des sources proches de l'OPEP), afin de les convaincre de respecter leurs engagements.

Le redressement du marché observé au début du troisième trimestre était lié à une reconstitution des stocks par les compagnies, et les dépassements récents du plafond ont provoqué une certaine déstabilisation, ont expliqué les ministres. La demande réelle de brut OPEP ne dépasse pas 17,5 millions de barils/jour, a affirmé le ministre vénézuélien : *« Tout ce qui va au-delà sert à grossir les stocks. Nous ne voulons pas nous retrouver dans la situation où nous étions l'an passé. »*

Le comité de surveillance, qui doit se réunir à nouveau le 27 octobre prochain à Vienne, a également annoncé son intention de prendre contact avec les pays producteurs de brut non membres de l'OPEP (Union soviétique, Malaisie, Grande-Bretagne et Norvège), afin de leur demander de modérer leur production.

(1) MM. Mana Saïd Al Oteiba (Emirats arabes unis), Subroto (Indonésie), Belkacem Nabi (Algérie) et Ignacio Moreno Léon (Venezuela).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 septembre

Plus résistant

Après deux séances consécutives de baisse, avec une perte globale de 2 %, les valeurs françaises se sont montrées très résistantes jeudi 15 septembre, l'indice instantané demeurant pratiquement stable.

Hausses et baisses ont alterné dans les compartiments, les replis étant, en règle générale, de peu d'importance. Au chapitre des avances, on a noté celle de Promodès (+ 7 %), Meumont-Industrie (+ 5,5 %), Signaux (+ 4,3 %), Esso (+ 4 %), Roussel-Uclaf (+ 4 %), Radiotechnique (+ 3 %), L'Oréal (+ 2 %). A celui des replis, on relève Manurhin (– 4 %), Bouygues (– 3 %), Essilor (– 2 %), Bongrain (– 2 %).

La publication du projet de budget n'a guère perturbé la Bourse : ses principales modalités étaient déjà pratiquement connues, et il n'y a pas eu de surprises. Au contraire, la corbeille a enregistré avec une certaine satisfaction le fait. Dans ce projet, les entreprises étaient peu ou pas touchées, les particuliers supportant presque seuls le poids de la fiscalité supplémentaire. Elle a noté la disposition en faveur d'un allégement d'impôt pour les entreprises nouvelles et d'un assouplissement des conditions de transmission successorales. L'extension aux revenus du capital du prélèvement de 1 % destiné à la Sécurité sociale n'a pas eu d'effet sur les cours apparemment.

Aux valeurs étrangères, la timide reprise de Wall Street a raffermi les valeurs américaines (Ford, United Technologies), tandis que les mines d'or faiblissaient sensiblement.

Sur le marché du métal, le cours de l'once est retombé de 407 dollars à 405,4 dollars. Le lingot de 1 kg a perdu 350 F à 105 750 F, et le lingot 15 F à 670 F. Aux emprunts indexés, le 4 1/2 % est revenu de 2 046 F à 2 013 F, tandis que le 7 % a faiblement progressé à 9 990 F.

Le dollar-titre est resté quasiment inchangé à 10,61 F-10,64 F.

NEW-YORK

Nervosité

A vingt-quatre heures de la publication des statistiques hebdomadaires sur la masse monétaire américaine, le marché new-yorkais est apparu assez nerveux et le léger redressement observé la veille en clôture ne s'est pas confirmé jeudi. Au contraire, le courant vendeur s'est renforcé (860 baisses face à 640 gains) et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusait finalement un repli de 14,43 points à 1 215,04.

Le volume des échanges a été ramené à 70,89 millions d'actions contre 73,37 millions mercredi et les investisseurs institutionnels sont restés l'arme au pied en attendant d'en savoir un peu plus sur la circulation monétaire. Pour les plus pessimistes, les chiffres portant sur la semaine bancaire au 7 septembre dernier devraient refléter une augmentation qui pourrait atteindre jusqu'à 6 ou 7 milliards de dollars en raison des versements sociaux effectués récemment, mais la plupart des observateurs escomptent plutôt une progression de 4 milliards environ, chiffre important.

Les dernières informations générales d'ordre économique ont été assez décevantes. La production industrielle n'a progressé que de 0,9 % en août après une hausse de 2 % le mois précédent; surtout, la balance américaine des paiements s'est nettement détériorée avec un déficit de 9,71 milliards de dollars au second trimestre 1983 contre un résultat négatif révisé en hausse de 3,59 milliards trois mois plus tôt et un déficit de 6,62 milliards au quatrième trimestre 1982.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Alcoa	45 3/4	44 3/4
A.T.T.	66 3/8	66 3/8
Boeing	41 5/8	41 7/8
Chase Manhattan Bank	50	49 5/8
Du Pont de Nemours	52 3/8	51 3/8
Eastman Kodak	68 5/8	68 3/4
Exxon	38 1/2	38
Ford	60 7/8	60 1/8
General Electric	50	49 5/8
General Foods	48 3/8	48 1/8
General Motors	71 1/2	70 3/8
Goodyear	29 1/2	29 1/4
I.B.M.	122 7/8	121 3/4
I.T.T.	43 1/4	43
Mobil Oil	32 7/8	32 1/4
Pfizer	38	37 1/4
Schlumberger	55 1/2	55 3/8
Texaco	37 3/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	29 1/4	28 7/8
Union Carbide	70	69 3/8
U.S. Steel	29 1/4	28 7/8
Westinghouse	46 3/4	46 3/8
Xerox Corp.	44	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SUCRE UNION-EXPANSO. – Sucre-Union, qui regroupe dix-neuf sucreries (près de 50 % des sucreries françaises sont organisées en coopératives) vient de mettre au point avec Expanso S.D.R., société de développement régional du Sud-Ouest, une procédure d'aide aux entreprises spécifique à ce secteur géographique. Dans le cadre de cette procédure nouvelle baptisée Deboraq (Développement Bordeaux-Aquitaine), Sucre-Union va consacrer un total de 8 millions de francs visant, pour l'essentiel, à renforcer les fonds propres de certaines entreprises sélectionnées sous la réserve qu'elles créent des emplois. Ces enveloppes seront confiées à la S.D.R. Expanso, laquelle les mettra à la disposition des entreprises sous la forme d'obligations, convertibles en actions par la suite, une fois apportée la preuve de la création de ces emplois. Outre cette procédure Deboraq à risques partagés, destinée aux entreprises du bassin d'emploi de la région de Bordeaux, Sucre-Union se réserve également la possibilité de procéder à des prises de participation directes.

Ce montage va sans doute permettre à Sucre-Union, qui réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 milliard de francs, de régler en partie les problèmes posés par la restructuration industrielle de la raffinerie de sucre de canne de Bordeaux exploitée par Prodelis, une société détenue à près de 51 % par le groupe Beghin-Say et pour le solde par Sucre-Union. Une étude sur la modernisation de cette unité de production a été entreprise dont la fin est prévue pour le début de l'année 1984. Celle-ci devrait sans doute déboucher sur la suppression d'un certain nombre de postes sur les quelque trois cents cinquante occupés.

GROUPE VICTOIRE. – Les compagnies d'assurances Abeille-Paix Igard et Abeille-Paix Vie, filiales du groupe Victoire, qui détiennent déjà 25 % du capital de la société Ceninve, envisagent de porter leur participation à 43,8 %. Cette opération sera réalisée conjointement avec l'Immobilière construction de Paris, laquelle détiendra 11,10 % de Ceninve en acquérant un total de 143 600 actions de cette dernière auprès de la Banque Vernes et commerciale de Paris, au prix de 147 F par action Ceninve.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 sept.	15 sept.
Valeurs françaises	135,8	
Valeurs étrangères	152,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 sept.	15 sept.
Indice général	133	132,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 sept. ...... 12 13/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 sept.	16 sept.
1 dollar (en yens)	clos	244,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 SEPTEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 15/9

● : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
	4,5 % 1973	2048	2013	2010	2005
3026	C.N.E. 3 %	3030	3039	3045	3039
505	Eurafrance	488	488	488	
785	Euromarché	711	735	735	
700	Europe nº 1	642	640	635	
74	Matsushita	71 60	71 60	71 60	71 50
1060	Merck	979	999	981	981
850	Minnesota M.	820	855	855	838
370	Mobil Corp.	347 50	345 70	345 70	343 20
20800	Nestlé	19770	19620	19620	19620
840	Norsk Hydro	756	755	763	751
1230	Petrofina	1145	1148	1140	1139
675	Philip Morris	668	678	677	671
620	Ford Motors	625			
535	Free State	518	512	512	509
295	Gencor	292 50	292 80	292 50	291
380	Gén. Belgique	354 50	354	357	347
515	Gén. Electr.	529	525	525	530
730	Gen. Motors	746	755	755	751
106	Goldfields	97 50	94 80	94 80	93 80
275	Harmony	261	258 20	260	250
40	Hitachi	37 75	38 45	38 40	38 30
670	Hoechst Akt.	610	611	611	621
90	Imp. Chemical	87	86 90	87 10	87
180	Inco. Limited	186	188 90	188 50	188
1320	IBM	1294	1301	1300	1292
61	Ito-Yokado	60 10	60 05	60 35	60 05
460	ITT	471	465	465	460 10
865	Schlumberger	594	589	587	587
104	Shell transp.	97	97 60	97 60	97
1440	Siemens A.G.	1341	1347	1347	1326
148	Sony	157 80	158 50	159 50	155 50
255	T.D.K.	230 80	229 90	229 90	230
800	Unilever	797	803	803	793
750	Unit. Techn.	732	748	745	735
1480	Vaal Reess	1409	1398	1398	1401
680	West Deep	652	649	649	644
620	West Hold.	575	572	581	572
495	Xerox Corp.	475 50	469	474	468 10
3 02	Zambia Corp.	2 89	2 83	2 83	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 103	8 106	7 840	8 240
Allemagne (100 DM)	302 210	302 150	290	310
Belgique (100 F)	14 973	14 973	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 100	270 230	256	276
Danemark (100 krd)	84 230	84 200	80	88
Norvège (100 k)	108 670	109 020	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 090	12 103	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	8 745	8 730	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 051	5 050	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	371 920	371 820	359	380
Suède (100 krs)	102 500	102 550	99	106
Autriche (100 sch)	42 994	43 008	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 310	5 315	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 500	6 510	5 500	6
Canada ($ can 1)	6 574	6 571	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 316	3 311	3 170	3 330

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/9
Or fin (kilo en barre)	106300	105700
Or fin (en lingot)	106050	105700
Pièce française (20 fr)	685	670
Pièce française (10 fr)	410	400
Pièce suisse (20 fr)	679	672
Pièce latine (20 fr)	657	655
Souverain	815	805
Pièce de 20 dollars	4270	4060
Pièce de 10 dollars	2002 50	2000
Pièce de 5 dollars	1250	1205
Pièce de 50 pesos	4305	4200
Pièce de 10 florins	685	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1983 a été tiré à 504 552 exemplaires

A B C D F G H

La direction générale des télécommunications souligne les dangers du projet d'accord entre la C.G.E. et Thomson

M. Pierre Mauroy devait réunir ce vendredi 16 septembre un conseil interministériel restreint avec MM. Fabius, ministre de l'industrie, Delors, ministre de l'économie, et Mexandeau, ministre des P.T.T., à propos du projet d'accord élaboré par les deux groupes nationalisés C.G.E. et Thomson.

La Compagnie générale d'électricité a confirmé implicitement, jeudi 15 septembre, au cours d'une conférence de presse, l'existence du projet d'accord de « *rectification de frontières* » avec le groupe Thomson. « *Compte tenu de ce qui se passe dans le monde – notamment de l'accord A.T.T.-Philips – et du coût exorbitant des politiques de recherche* », a expliqué M. Jean-Pierre Brunet, il faut « *pour être compétitif avoir une part élevée du marché mondial du téléphone. Ceci prêche en faveur d'une concentration. Lorsque nous avons parlé de ces problèmes avec M. Gomez, le P.-D. G. de Thomsom, nous avons rencontré un écho plus que favorable. Nous pensons tous que des alliances internationales sont nécessaires dans ce secteur, mais elles seraient moins difficiles à construire si l'industrie française pesait plus lourd.* »

Le protocole d'accord élaboré par les deux entreprises prévoit, rappelons-le, la création d'une holding. Thomson-Télécommunications, qui reprendrait la quasi-totalité des activités « communications » du groupe (y compris l'« espace »). Thomson-Télécom ferait ensuite une augmentation de capital réservée à l'État d'un montant de 750 millions de francs, ce qui donnerait 49,9 % de son capital à la puissance publique, et 50,1 % à Thomson-C.S.F. Puis, dans un troisième temps, la C.G.E. reprendrait 10 % du capital, ramenant la part de Thomson à 40 %. La C.G.E. se verrait confier la gestion de la holding. L'État apporterait en outre 250 millions de francs sous la forme d'un prêt participatif, ce qui porterait le coût total et immédiat de l'opération pour les pouvoirs publics à 1 milliard de francs.

Ce protocole suscite de vives oppositions dans divers milieux, notamment au ministère des P.T.T., chez les syndicats, et inquiète bon nombre de responsables de l'industrie électronique. Dans une note destinée au gouvernement, la direction générale des P.T.T. énumère longuement les arguments qui militent « contre » une telle solution. Elle craint à court terme « *une accélération des problèmes d'emploi à Thomson-communication, qui s'ajouteront à ceux aggravés de la C.G.C.T.* »

Les changements technologiques vont transformer radicalement le paysage industriel. Aucun constructeur ne pourra plus à lui tout seul, note la D.G.T., fournir l'ensemble des matériels utilisés dans les complexes réseaux du futur. Un pôle français unique pourra tout au plus couvrir 65 % des besoins, selon la D.G.T., qui poursuit que cela se traduira inéluctablement par des importations de 35 % du marché. Deux constructeurs nationaux pourraient en revanche tenir à 90 % le marché intérieur, les 10 % restants pouvant revenir à un constructeur d'un autre pays, dont le marché serait en contrepartie ouvert aux Français. Un monopole de fourniture risque de se traduire pour les consommateurs par un surprix et un comportement autarcique du constructeur.

La D.G.T. dénonce aussi les effets néfastes d'une nouvelle fusion dans le secteur pour le dynamisme et la motivation des équipes. Reprochant au projet de ne pas prendre en compte le mouvement mondial qui tend à rapprocher les télécommunications de l'informatique, la D.G.T. ajoute : « *Une fusion nécessairement rapide et vraisemblablement conflictuelle entre C.I.T. et Thomson-communication ne peut que conduire Bull à l'isolement* ». Le risque est grand en effet que le milliard de francs que l'Etat doit apporter aux termes du protocole soit prélevé sur les crédits de la filière électronique.

La D.G.T. souhaite donc que le projet soit revu dans son ensemble et qu'une réflexion associe Bull et les P.T.T. à la réorganisation du secteur. Elle formule diverses propositions : création d'un centre d'étude commun ; filialisation des activités « communications » de Thomson, mais avec une prise de participation de Bull, des P.T.T., voire de la C.G.E., cette dernière n'assurant pas, cependant, le pouvoir de gestion ; rapprochement entre Thomson-communication et la C.G.C.T., une fois les difficultés d'emplois résolus.

J.-M. Q.

L'AFFAIRE DE ROSNY-SOUS-BOIS

Turcs clandestins et isolés

« *Il est certain qu'ils vont vivre des jours difficiles* », admet avec compréhension M. Richard Bousquet, le jeune commissaire de police de Rosny-sous-Bois. Veste de cuir, lunettes, accent du Sud-Ouest, il parle des cinquante-six personnes (trente-huit hommes et dix-huit femmes), toutes de nationalité turque, qui ont été interpellées le mercredi 14 septembre dans un atelier de confection clandestin, au 5, rue Saint-Claude, à Rosny, dans la cité de la Seine-Saint-Denis.

Dans ce pavillon d'un étage, à l'apparence cossue, recouvert de lierre, pratiquement caché aux regards par un haut portail de fer, il ne reste en effet plus rien ou presque, les quatorze machines à coudre ont été saisies. C'est avec un sourire parfois apeuré que l'on nous accueille, tard dans la soirée du jeudi 15 septembre. Tous libérés, certains sont déjà revenus ici, des hommes et des femmes – jeunes pour la plupart – essayant de rassembler des objets épars dans de méchantes valises ou de se confectionner, dans un coin de cuisine, un semblant de repas. Impossible d'entamer le dialogue (il a été difficile de trouver un interprète pour les interrogatoires). S'agissant *a priori* d'une affaire de travailleurs clandestins, l'ambassade de Turquie à Paris n'est pas, jusqu'à présent – elle nous l'a confirmé – intervenue dans cette affaire « *par déférence envers les autorités françaises* ».

Sur les cinquante-six personnes interpellées, dix-huit étaient en infraction avec la législation sur les étrangers. Jeudi après-midi, elles ont été déférées devant le tribunal de Bobigny, qui les a convoquées pour le 15 mars 1984 devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. En effet, selon l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, lorsqu'un étranger sans titre de séjour invoque l'existence d'une « relation de travail », le tribunal doit consulter l'inspection du travail avant de juger. Si celle-ci estime cette relation établie, aucune peine ne peut être prononcée avant six mois, période pour laquelle l'administration doit délivrer à l'intéressé une autorisation provisoire de séjour.

Mme Nicole Tricart, chef adjoint du sixième cabinet de la délégation judiciaire de la préfecture de police de Paris, est chargée de retrouver l'employeur, en fuite, dont l'identité lui est connue.

Comme était connue du voisinage, depuis le début du mois de juin, l'existence de cet atelier, fabriquant des vêtements féminins, travaillant le jour et la nuit, avec le bruit et les va-et-vient que cela suppose. « *On se doutait bien de quelque chose*, dit sans sourire un riverain. *Ils vivaient pratiquement cloîtrés dans ce pavillon, mais la boulangère a eu la puce à l'oreille, dès lors qu'une personne, ne parlant pas un traître mot de français, venait régulièrement acheter vingt-cinq ou trente baguettes de pain.* » La police aussi, naturellement, avait eu vent de la chose...

Aujourd'hui les responsables ont été identifiés, du passeur qui transitait par l'Italie à l'employeur, qui a loué ce pavillon par l'intermédiaire d'une agence immobilière, agissant elle-même pour le compte d'une S.A.R.L. Apparemment, il n'y a pas eu de réaction raciste à Rosny-sous-Bois, commune acquise à l'opposition depuis mars dernier. « *Gentils, discrets, ces gens* », dit un riverain.

Payés, d'après ce que l'on a pu savoir, 3 000 francs par mois, vivant entassés rue Saint-Claude, dans ce pavillon ne disposant que de deux salles d'eau, dormant sur des matelas posés à même le sol, bref la triste et banale histoire des travailleurs clandestins qui ont payé 5 000 francs pour venir se faire piéger en France.

Que vont-ils devenir maintenant, munis pour la plupart de passeports touristiques qui seront périmés d'ici au 15 mars 1984, date de leur convocation judiciaire ? Sans autres connaissances que leur langue et sans autres bagages que leurs bras et leurs valises en carton ? Mme Nicole Tricart se pose sincèrement la question. Un certain nombre de ces travailleurs turcs étaient, vendredi matin, hébergés à la Maison de Nanterre, refuge des « paumés » en tout genre.

MICHEL CASTAING.

APRÈS LA DÉMISSION DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

Le président Herzog entamera dimanche ses consultations pour la désignation d'un premier ministre

De notre correspondant

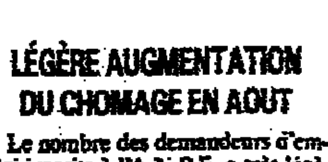
Jérusalem. – Dix-neuf jours après avoir annoncé au gouvernement son intention d'abandonner ses fonctions de premier ministre, M. Menahem Begin a fait officiellement remettre sa démission jeudi 15 septembre. Les circonstances dans lesquelles l'acte formel de démission s'est déroulé semblent illustrer ce qu'il avait répondu il y a deux semaines à ses amis de la coalition qui le suppliaient de ne pas se retirer : « *Je ne peux plus continuer.* » En effet, il n'a pas été en état de remettre personnellement sa lettre de démission au président Haïm Herzog, et c'est le secrétaire du gouvernement, M. Dan Meridor, qui s'en est chargé, jeudi à 13 heures (notre dernière édition du 16 septembre).

En l'absence du premier ministre, dont toute la presse attendait l'arrivée depuis plusieurs jours, la cérémonie a paru particulièrement sinistre. Le président Herzog a fait l'éloge de M. Begin, évoquant « *son œuvre pendant de longues années en faveur du peuple d'Israël* ». « *Son action est inscrite de manière indélébile dans les pages de l'histoire* », a-t-il conclu.

Officiellement, cette démission n'a pas suscité une intense activité dans les partis politiques. Il est vrai que les jeux semblent faits. Dimanche prochain, le président Herzog entamera ses consultations avec tous les groupes parlementaires. Le Front travailliste, avec ses cinquante députés, sera le premier à être reçu et demandera que M. Shimon Pérès soit chargé de former le gouvernement. Mais M. Herzog a, d'ores et déjà, fait savoir que c'est « *au candidat qui a le plus de chance de former une coalition qu'il confiera cette mission* ». En principe, ce sera donc le candidat du Likoud, M. Shamir, qui est assuré d'une majorité de soixante-quatre sièges à la Knesset.

M. Begin reste chef d'un « *gouvernement de transition* » qui est doté de tous les pouvoirs, jusqu'à ce que le nouveau cabinet obtienne la confiance du Parlement. Est-il en état d'assumer cette fonction ou déléguera-t-il ses pouvoirs au vice-premier ministre, M. David Lévy ? Jeudi soir, en tout cas, la télévision israélienne, citant un médecin, affirmait que M. Begin était, certes, affaibli et déprimé, mais qu'il était parfaitement « *lucide et n'avait absolument pas besoin d'être hospitalisé* ».

(*Intérim.*)



LÉGÈRE AUGMENTATION DU CHOMAGE EN AOUT

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. a très légèrement augmenté au mois d'août, en données corrigées des variations saisonnières. D'un mois sur l'autre, selon les chiffres rendus publics par le ministère chargé de l'emploi, en fin de matinée, ce 16 septembre, le chômage aurait, en effet, progressé de 0,1 %, avec 2 035 400 demandeurs d'emploi fin août contre 2 033 100 fin juillet. Par rapport au mois d'août de l'an passé, le nombre des demandeurs d'emploi est en recul de 0,5 %.

En données brutes, le nombre des chômeurs inscrits en août était de 1 934 000, soit 2,1 % de plus qu'en juillet, où ils étaient 1 893 300. Par rapport au mois d'août de l'an passé, là aussi, le recul est de 0,5 %.

DOLLAR EN REPLI : 8,08 F

Sur des marchés des changes nettement plus calmes, le dollar a quelque peu baissé, revenant de 8,11 F à 8,08 F sur la place de Paris et de 2,6850 DM à 2,6750 DM sur celle de Francfort. Les opérateurs attendent tous la publication des chiffres de la masse monétaire américaine, publiés le vendredi dans la soirée.

Prévus, initialement, en forte hausse (une augmentation de 6 à 8 milliards de dollars), ces chiffres ont été minorés par la suite, ce qui a peu détendu les taux d'intérêt et fait reculer un peu le dollar. A Paris, le cours du mark s'est maintenu au-dessus de 3,02 F, en raison du soutien accordé au franc belge.

LE BRÉSIL S'ENGAGE AUPRÈS DU F.M.I. A APPLIQUER UN PROGRAMME DE REDRESSEMENT

Brasilia. – Le gouvernement brésilien a signé jeudi 15 septembre la lettre d'intention par laquelle il s'engage auprès du Fonds monétaire international (F.M.I.) à appliquer le programme de redressement accepté par ce dernier.

La lettre d'intention, qui, si elle est approuvée par le conseil d'administration du Fonds, permettra au Brésil de renégocier sa dette extérieure et d'obtenir de nouveaux crédits.